

DESCRIPTION

D'ERMENT OU HERMONTTHIS,

PAR E. JOMARD.

CHAPITRE VIII.

§. I.^{er}

De la ville d'Hermonthis.

LES antiquités d'Hermonthis n'offrent rien d'aussi grand que les temples de Philæ, d'Esné ou d'Edfoû. C'est par une disposition particulière au temple qu'elles renferment, par l'élégance de ses colonnes, par les sculptures dont il est couvert, enfin par un bassin qu'on croit avoir servi de Nilomètre, que ces ruines se recommandent à l'attention du voyageur.

Le village d'Erment, qui a succédé à la ville d'Hermonthis, et qui en a aussi retenu le nom (1), est situé dans une grande plaine, à six cents mètres (2) à l'orient du Nil, et à un myriamètre (3) au-dessus de la ville de Thèbes. On le distingue, à quelque distance, par un minaret élevé qui a la forme d'une tour, et qui est placé au-dessous du village, c'est-à-dire, à l'est; car, à cet endroit, le Nil ne coule pas au nord, mais au levant.

A quatre cents mètres (4) au nord de ce minaret, on trouve le temple Égyptien, non loin d'un hameau qui dépend du village d'Erment. Ce temple est le seul qui subsiste au milieu d'une grande étendue de décombres, dont la longueur est d'environ un kilomètre, ou un petit quart de lieue. Les autres édifices que la ville a possédés, sont aujourd'hui enfouis ou détruits de fond en comble. Çà et là on aperçoit des débris de colonnes et de chapiteaux.

Autour du temple sont les vestiges d'un ancien mur d'enceinte; et au midi, un bassin oblong qui étoit revêtu en pierres. Dans le prolongement de l'axe de ce bassin, est une large route bordée de chaque côté par les décombres, avec les fondations d'une porte à son extrémité : ce chemin m'a paru le reste d'une rue principale d'Hermonthis. Enfin, à deux cents mètres (5) au sud du temple, et à pareille distance du village, on trouve les restes d'un édifice plus récent, qui paroît avoir servi d'église aux premiers Chrétiens.

(1) On a aussi donné à ce lieu le nom de *beled Mousa*, c'est-à-dire, patrie de Moïse.

(2) Trois cents toises.

(3) Deux lieues.

(4) Deux cents toises.

(5) Cent toises.

La ville d'Hermonthis, dans l'ancienne Égypte, étoit le chef-lieu d'un nome distinct de celui de Thèbes, malgré la proximité de la capitale. Pline et Ptolémée font mention de ce nome. Strabon place immédiatement cette ville après Thèbes, et dit qu'on y adoroit Apollon et Jupiter. Sous les empereurs, on y a frappé des médailles, comme dans les autres métropoles; témoin un petit bronze de l'an 126 de J. C., portant le nom de cette préfecture, avec la marque de l'an XI du règne d'Adrien (1) : d'un côté est la tête de ce prince, couronnée de lauriers; de l'autre, une figure tenant une pique et un lion. Une légion Romaine étoit stationnée dans ce lieu (2), qui, dans la suite, conserva encore assez d'importance pour être une ville épiscopale. L'histoire Chrétienne rapporte les noms de plusieurs évêques d'Hermonthis (3).

La population d'Erment est encore, en partie, composée de Chrétiens; et l'on y fait voir le prétendu tombeau de *Mary-Girgès* ou S. George, qui est en grande vénération parmi eux. Je demandai à voir ce tombeau; mais, par mégarde, je m'adressai à un Musulman, qui, au lieu de me répondre, me fit en riant cette question : *Qu'est-ce que Mary-Girgès!* La haine la plus envenimée règne à Erment entre les deux sectes. Les Qobtes s'imaginoient, en nous voyant, que nous étions venus tout exprès pour exterminer les Mahométans du village; l'un d'eux me dit d'un grand sang-froid : *Quand donc les Français tueront-ils tous ces misérables!* Nous ne trouvâmes d'accord les uns et les autres que pour nous vendre des antiques et des médailles qu'ils sont continuellement occupés à tirer des décombres. Ayant eu besoin de quelques hommes pour faire des fouilles dans le temple, je vis Chrétiens et Musulmans accourir pêle-mêle, et travailler de concert pour gagner quelques petites pièces de monnaie; tant l'amour de l'argent a de force, et d'empire sur les passions, même sur l'esprit de secte.

§. II.

Du Temple d'Hermonthis.

L'ASPECT de ce temple a quelque chose qui le distingue de tous ceux de la Thébaïde, qui généralement sont enfouis ou placés dans un fond. Celui-ci, au contraire, est isolé parfaitement, et n'est dominé par aucune éminence; l'encombrement du sol est presque nul, et ses colonnes élancées se dessinent sur le ciel avec toute leur élévation (4) : c'est le seul qui, au premier coup-d'œil, rappelle aux voyageurs Européens les proportions d'architecture qui leur sont familières.

L'emplacement du temple est environné, au midi, par des constructions de briques et par des tombes modernes, rondes ou carrées, et divisées par gradins, dont une est assez considérable pour masquer la partie postérieure de l'édifice. Le temple est tourné au couchant, à-peu-près parallèlement au Nil, et son axe

(1) Mémoires de l'Académie des inscriptions, in-12, t. XLIX, p. 82.

(2) *Notitia utraque dignitatum*; Venetiis, 1602; p. 90.

(3) Michaelis le Quien *Oriens Christianus*, t. III.

(4) Voyez pl. 91.

fait un angle de soixante-quatre degrés à l'est avec le méridien magnétique. Sa longueur, y compris l'enceinte de colonnes, est d'un peu plus de quarante-six mètres (1); et sa largeur, de plus de dix-huit mètres (2). Les plus grandes des colonnes ont treize mètres et demi (3) de hauteur, et plus d'un mètre six dixièmes (4) de diamètre.

Le temple est bâti de grès, comme les autres monumens déjà décrits : mais ce grès est compacte, et paroît avoir été choisi dans la carrière avec soin; car les plafonds sont composés de pierres énormes qui n'ont pas bougé de place. La longueur d'une seule de ces pierres suffit pour couvrir toute la largeur de la terrasse, c'est-à-dire, plus de cinq mètres d'étendue; leur largeur est de deux mètres.

Parmi les matériaux dont la partie antérieure du temple est construite, il est important de remarquer que l'on trouve des pierres qui avoient déjà servi à d'autres constructions Égyptiennes; on y trouve, sur les joints intérieurs, des hiéroglyphes bien exécutés. Déjà l'on a cité à Philæ un fait pareil; et l'on en verra encore d'autres exemples, qui prouveront de plus en plus que l'art Égyptien remonte à une époque très-reculée. Ce temple d'Hermonthis, en partie bâti des débris d'un autre, est lui-même en ruines, et la couleur de ses murailles, aussi-bien que son état de destruction, attestent que c'est un des temples les plus anciennement construits.

Au-dedans, l'édifice semble entièrement conservé; les murailles, et les sculptures qui les recouvrent, sont presque intactes, depuis les plafonds jusqu'au sol, qui est fort peu enfoui. Au-dehors, au contraire, la dégradation paroît considérable, parce que le temple étoit jadis entouré d'une galerie, dont toutes les colonnes sont rasées, les architraves et les corniches renversées. Le plafond de cette galerie s'est aussi écroulé sur le sol, qui est jonché de pierres. Ainsi dépouillé de ses colonnes et de son entablement, le massif du temple offre à l'œil un aspect nu et inaccoutumé.

En avant du temple étoit une enceinte de colonnes, dont les six extérieures, plus élevées que les autres, n'ont jamais été achevées; cependant il n'y en a plus qu'une de celles-ci qui soit debout dans toute sa hauteur. Une partie des murs d'entrecolonnement qui fermoient cette enceinte, est également brisée ou dégradée. Enfin quatre colonnes intérieures qui en faisoient partie, sont renversées entièrement; je n'en ai reconnu l'existence que par les fouilles (5).

Il ne faut pas qu'on attribue aux ravages du temps ni à une construction défectueuse l'état actuel du temple d'Hermonthis; car ce qui subsiste debout ne porte pas la marque d'une dégradation commencée : tout est démoli, ou intact. Cette destruction est l'ouvrage de la main des hommes. En effet, les murailles sont pleines de trous que les Arabes et les *fellâh* ont creusés pour en retirer les tenons qui servoient à lier les pierres; le jour qu'on voit au mur du sanctuaire, du côté du nord, a été pratiqué dans le même dessein : dans un petit espace, on

(1) Cent quarante-trois pieds environ.

(2) Cinquante-cinq pieds.

(3) Quarante-deux pieds environ.

(4) Près de cinq pieds.

(5) Voyez *planche 94, fig. 1*, aux points a a.

a compté plus de cinquante de ces trous. Ce fait porte à conclure que les tenons étoient quelquefois de métal : assurément les Arabes ne se seroient pas donné tant de soins pour démolir des constructions solides ou percer des pierres dures, si ces tenons n'eussent été que de bois. Il faut, en quelque sorte, savoir gré aux Égyptiens d'avoir épargné le fer dans leurs monumens : dans un pays où il est si rare, et avec des hommes tels que les Arabes, tous ces monumens seroient peut-être aujourd'hui démolis.

Quel que soit l'état actuel de destruction du temple d'Hermonthis, on retrouve cependant très-bien toutes les parties de son plan. La disposition est simple, mais digne d'être étudiée, parce qu'elle offre un exemple complet de celle qui étoit propre aux petits temples, c'est-à-dire, aux édifices où le temple proprement dit ne consistoit qu'en deux ou trois salles. Cette espèce de temple est ici visiblement un *Typhonium* : ses colonnes antérieures sont surmontées d'un dé élevé, qui devoit recevoir sur chaque face l'image de Typhon en relief (1).

Ce qui sans doute est le plus remarquable dans cette disposition, ce sont les trois ordres de colonnes (2) que l'on ne retrouve dans aucun autre édifice. Celui de la galerie est le plus petit; celui du dehors est le plus grand : l'ordre de l'enceinte intermédiaire est aussi moyen entre les deux autres. La galerie étoit composée de dix-huit colonnes (3); l'enceinte moyenne en avoit quatorze; la partie extérieure en avoit six. Il falloit beaucoup d'art pour ajuster une enceinte au portique, aussi bien qu'on l'a fait dans ce temple.

Les entre-colonnemens de l'entrée et de la partie postérieure du temple sont plus larges que les entre-colonnemens latéraux, qui ont un diamètre et demi; c'est ce qu'on remarque par-tout : mais ce qu'on ne voit nulle part, c'est une galerie aussi étroite sur les côtés. Sa largeur par le bas n'est guère que d'un mètre (4). Il est difficile de deviner le motif de l'extrême différence de cette largeur avec celle du portique. La partie circonscrite par cette galerie forme le temple proprement dit, et retrace fort bien un temple péripète, ainsi que je l'ai fait remarquer pour le petit temple d'Edfoû. (Voyez chap. V, §. VII.)

Trois salles forment le dedans du temple; leur hauteur est d'environ sept mètres (5). Dans la première, à gauche, au haut de la muraille, il y a un jour en forme de soupirail, d'environ un mètre de large, et qui se rétrécit dans la partie inférieure, où il a moins d'un décimètre. A droite, est un escalier très-étroit en trois rampes, pratiqué dans le massif de la muraille, et qui nous a servi à monter sur la terrasse : sa largeur est d'environ six-décimètres (6); les degrés sont fort peu élevés, comme à Edfoû et dans tous les escaliers Égyptiens. La salle qui suit est la plus grande; elle a une niche au fond, peu enfoncée, et surmontée d'une corniche. La troisième salle, que j'appellerai *le sanctuaire*, est plus petite que la

(1) Voyez planches 91, 92 et 94.

(2) Il ne faut pas attacher ici à ce mot l'idée qu'on y attache communément en architecture; je veux désigner par-là seulement les trois différentes proportions des colonnes de l'édifice.

(3) Voyez, pl. 94, fig. 1, l'espace renfermé entre les lettres p et b.

(4) Trois pieds.

(5) Vingt-un pieds.

(6) Vingt pouces.

première; il est remarquable, et sans exemple, que sa porte soit tout-à-fait de côté et touche à la muraille. Au mur du fond, et au sommet, on voit une petite fenêtre carrée qui éclairait foiblement cette salle; aujourd'hui la lumière y pénètre plus abondamment par le trou dont j'ai parlé plus haut.

La largeur de l'enceinte ne permet pas de croire qu'elle ait jamais été recouverte; elle formoit un édifice à jour, ainsi que l'édifice de l'est à Philæ. J'ai d'ailleurs constaté par des fouilles faites au-devant du temple, que l'espace du milieu ne renferme point de colonnes (1); ce n'est donc pas là un premier portique, dont la plate-forme auroit disparu: il faut regarder ces enceintes découvertes comme des vestibules particuliers aux petits temples, vestibules qui étoient nécessaires aux cérémonies Égyptiennes, et qui, dans les grands temples, étoient formés par les péristyles. L'ensemble de cette double enceinte et du temple devoit produire un effet agréable, sur-tout par la succession des parties dont la hauteur alloit en croissant, du dedans au dehors. Une dernière enceinte générale enfermoit ces diverses constructions, si l'on en juge par les restes d'une muraille dont j'ai parlé au commencement, et qui étoit à deux ou trois mètres du temple (2); on doit sur-tout le penser d'après les portes latérales, qui, sans cela, auroient permis de pénétrer dans les vestibules, et de là dans le temple.

Je devois entrer dans ce détail, afin de faire concevoir toute la disposition du monument, qu'au premier abord on ne saisit pas bien sur les lieux. Il falloit, pour la reconnoître, des fouilles et des mesures précises, et un plan qui réunît toutes les lignes partielles des arrachemens de constructions. J'ai cru aussi à propos d'exposer les proportions relatives des trois ordres du temple: le lecteur jugera de l'harmonie qui règne entre elles par les résultats suivans. On trouve que,

Modale
ou
demi-diamètre inférieur.

1.° Dans le temple proprement dit, à partir du socle,

Le fût de la colonne contient.....	9.
Le chapiteau.....	2.
Le dé.....	2.
L'architrave.....	3.
La colonne et le dé.....	13.
Et l'ordre entier.....	16.

2.° Dans l'ordre intermédiaire,

Le fût.....	12.
Le chapiteau.....	2.
Le dé.....	2.
La colonne et le dé.....	16.
L'architrave.....	2.
Et l'ordre entier.....	20 (3).

(1) Voyez pl. 94, fig. 1, au point p.

(2) Voyez pl. 93.

(3) Voyez l'explication de la planche 94, fig. 3.

	Module ou demi-diamètre inférieur.
3.° Dans l'ordre extérieur,	
Le fût.....	11.
Le chapiteau.....	2.
Le dé.....	3.
La colonne et le dé.....	16.

On n'a pas de donnée pour savoir quelles devoient être l'architrave et la corniche de l'ordre extérieur. Il est probable qu'elles étoient chacune de deux modules, comme dans l'ordre intermédiaire. Ainsi ces deux ordres ne différoient pas par la proportion totale, mais par le fût, qui, dans celui de l'extérieur, avoit un module de moins, et le dé, un module de plus. Il n'y a que la grandeur du module qui différoit dans le rapport de 1^m.381 à 1^m.624, c'est-à-dire, d'un sixième environ.

Si l'on prend pour module la hauteur de l'architrave (y compris le cordon), hauteur qui est toujours égale à la moitié de l'entablement, comme j'en ai fait la remarque à Edfoû (1), on trouve que,

Dans le temple proprement dit,

Le fût contient, de ces modules.....	5 et $\frac{1}{2}$.
La corniche.....	1.
La colonne et le dé.....	5.
Et l'ordre entier.....	10.

Et dans l'ordre intermédiaire,

Le fût.....	12.
Le chapiteau.....	2.
Le dé.....	2.
Le diamètre.....	1.
La colonne et le dé.....	16.
Et l'ordre entier.....	20.

C'est-à-dire que, dans ce dernier cas, le diamètre de la colonne est égal à l'architrave. Ce module de l'ordre intermédiaire est très-répété dans le temple; le tiers en est contenu cent fois dans la longueur totale. Je ferai connoître ailleurs les résultats très-remarquables qui découlent de ces proportions régulières.

§. III.

Des Sculptures du Temple.

Le système d'ornemens du temple d'Hermonthis est fort simple. Pour le temple proprement dit, il est absolument conforme au *Typhonium* d'Edfoû. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la décoration extérieure du temple, c'est le couronnement d'*ubæus* qui surmonte la corniche de la porte, couronnement qui ne se

(1) Voyez chap. V, §. VIII.

voit jamais que dans les intérieurs: aujourd'hui la chute du plafond qui recouvrait le portique, l'a mis entièrement à découvert.

Les grandes colonnes du devant n'ont pas été sculptées; les chapiteaux ne sont qu'ébauchés; et les dés, où l'on devoit tailler, comme je l'ai dit, des figures de Typhon, sont au même état. Il en est de même des murs d'entre-colonnement et des portes qui s'y trouvent. Ajoutons que la pierre de ces diverses constructions est moins colorée. Il n'est donc pas douteux qu'elles ne soient postérieures au temple lui-même. C'est un fait digne de remarque, qu'une construction pareille qui est à Philæ (l'édifice de l'est) soit dans le même cas, c'est-à-dire, qu'elle soit demeurée imparfaite, que la sculpture y soit à l'état d'ébauche, et qu'il ne reste rien du temple lui-même, comme si ces enceintes à jour eussent toutes été bâties dans des temps postérieurs.

Les quatre colonnes de l'enceinte intermédiaire ont des chapiteaux qui diffèrent par les ornemens; mais chacun d'eux est répété symétriquement en face. On a cru y remarquer la feuille du palmier doûm au milieu des tiges de lotus; sur les fûts des colonnes, sont des figures faisant ou recevant des offrandes, et accompagnées de bandes d'hieroglyphes.

Si l'on entre dans le temple, on trouve une grande régularité dans la distribution des trois rangs de tableaux qui en couvrent les murailles. Moins encombrées, moins dégradées qu'ailleurs, elles permettent d'étudier complètement toutes les scènes d'un temple Égyptien du second ordre. Les frises sont richement sculptées; les figures et les attributs groupés simplement, mais non sans élégance. (Voyez *pl. 94, fig. 8; 96, fig. 3; 97, fig. 1.*) L'épervier posé sur un cube, les ailes déployées au milieu d'une multitude de tiges de lotus, offre un tableau d'une heureuse composition. Mais ce qui est ajusté avec le plus de goût, ce sont des lits de repos soutenus par des pieds de lion: la tête de l'animal est à une extrémité; les pieds de derrière et la queue, à l'autre (*pl. 96, fig. 3*). On attribuoit aux Grecs l'invention de cette espèce de lit, dont le goût s'est introduit en Europe depuis que nos artistes ont consenti à puiser des modèles dans l'étude de l'antique; mais les Grecs avoient été devancés par les Égyptiens. Parmi les monumens vulgairement appelés *Étrusques*, et qui se rapprochent à bien des égards du style Égyptien, on trouve des exemples de cette forme de meubles. Dans les temps héroïques, celui qui avoit tué quelque bête féroce, en portoit la dépouille: quand il s'asseyoit, il rejetoit cette dépouille sous lui, et les quatre pattes du lion venoient s'appliquer contre les pieds du siège. De là sera venue l'idée, dans des temps moins grossiers, de sculpter ces pieds eux-mêmes suivant la forme de ceux du lion; cela me paroît sensible, à l'inspection d'une des planches de la collection de Tischbein (1). Toutefois je pense que les Égyptiens, qui les premiers ont imaginé cette forme de lit, ne l'ont pas employée arbitrairement, et que les formes du lion sont significatives dans les tableaux d'Hermonthis; c'est ce qui sera développé plus loin: je passe à la description des sculptures qui ornent les trois salles du temple.

Dans la première, on voit différentes scènes, telles qu'Isis allaitant son fils

(1) Vol. III, planche 30.

Harpocrate, et recevant des sistres et différentes offrandes; Osiris à tête d'épervier, devant qui l'on remarque un bœuf couronné d'un disque; Isis à tête de lion, et Horus ayant des cornes de belier (1).

La seconde salle, qui est la plus grande, est pleine de représentations variées. Au-dessus de la porte d'entrée, est un grand sujet, dont le centre est occupé par un épervier qui a les ailes déployées, et la tête couronnée d'une coiffure symbolique; il se dessine au milieu d'une multitude de tiges de lotus disposées comme les branches d'un éventail; deux femmes se tiennent devant et derrière lui, les mains élevées; ensuite deux figures Typhoniennes armées de couteaux; enfin deux figures d'Harpocrate, l'une tenant le fléau, l'autre revêtue d'un riche collier et tenant le bâton augural uni à la croix à anse. Je renvoie au dessin pour étudier les divers attributs de cette scène (*pl. 94, fig. 8*).

Au-dessous est un tableau curieux; quatre femmes allaitent chacune un enfant, l'une d'elles regarde les trois autres; dans l'intervalle est, d'un côté, une génisse tournée dans le même sens que cette figure, ayant un enfant placé entre les cornes, et, de l'autre, Harpocrate assis sur une grande fleur de lotus et regardant la génisse. J'ai déjà cité, sous le rapport de la composition, cette scène remarquable, qui est agréablement terminée et comme encadrée de part et d'autre par deux figures de femmes portant de grandes ailes déployées.

Sur les deux côtés de la salle, on voit une grande quantité de tableaux qu'il est impossible de décrire en détail. On en a copié quatorze, parmi lesquels il y a cinq grandes scènes complètement dessinées. Je me bornerai à en indiquer quelques-uns.

Le tableau le plus répété est celui où l'on allaite Harpocrate. On le voit aussi debout sur les genoux d'Osiris, qui le tient de la main droite; ailleurs il est embrassé par Isis, qui lui offre un faisceau de tiges dentées en scie: un prêtre lui présente un enfant dans une espèce de corbeille. Osiris, dans ces divers tableaux, a tantôt une tête d'épervier, tantôt une tête humaine.

Harpocrate paroissant sortir d'un lotus, avec les cheveux tressés et un fléau sur l'épaule, Isis lui prêtant la main, et une autre figure de femme lui donnant l'attribut de la divinité, forment un tableau curieux, dont le sens symbolique mérite d'être étudié. (Voyez *pl. 95, fig. 1*.) Sur le côté droit de la salle, on remarque une suite de figures d'animaux posés sur des socles, tels qu'un serpent, un cynocéphale, et aussi un chat, espèce d'animal que l'on voit rarement sculpté (2). (*Ibid. fig. 4 et 6*.) Une autre figure de chat est aussi représentée en relief sur l'image d'un petit temple, et reçoit l'offrande d'un homme à tête d'ibis, qui a un vase en main. (*Ibid. fig. 5*.) Sur des tables dressées, on remarque des offrandes variées, consistant en fruits, en liqueurs, en gâteaux ou pains de différentes formes, en oiseaux et en quadrupèdes. (*Ibid. fig. 6*.)

On trouve deux fois un lion à tête d'épervier, assis sur un autel et coiffé des attributs de la puissance: cette figure, déjà décrite à Ombos et à Edfou, porte ici

(1) Extrait du Journal de voyage de M. Villoteau. Pococke dit avoir vu au plafond de cette première salle cinq éperviers qui ont les ailes étendues.

(2) J'ai trouvé dans les tombeaux de Memphis une figure de chat en bronze, assez bien exécutée; on y trouve aussi cet animal embaumé.

une queue de crocodile (voyez *pl. 95, fig. 2*, et *pl. 97, fig. 1*); et l'autel est orné d'une figure d'homme en buste, ce qui ne se voit nulle part. Dans l'un de ces sujets, Typhon se tient derrière l'autel dans une attitude lascive.

Il faut remarquer un tableau où Harpocrate est porté comme en triomphe par douze personnages : l'estrade est recouverte d'une draperie richement brodée de fleurs de lotus ; on ne voit des douze figures que les pieds et la tête (*pl. 97, fig. 3 et 4*). Dans une frise complète, on voit quatre figures qui se tiennent la main ; l'une est un homme à tête d'épervier, et les trois autres sont des femmes, dont celle du milieu a une tête de lion : toute cette scène est digne d'être examinée, soit pour l'ajustement et la composition, soit pour la nature des attributs, parmi lesquels il faut distinguer principalement un obélisque. Typhon y est dans la même action que dans le tableau décrit précédemment (1).

Avant de passer à la troisième salle ou sanctuaire, j'arrêterai le lecteur sur une figure de girafe, animal dont le seul temple d'Hermonthis, dans toute l'Égypte, nous a présenté l'image (*pl. 95, fig. 7*). Elle est sculptée, au dehors du temple, sur la partie postérieure ; sa grandeur est proportionnée à celle des figures humaines qui sont sur cette face. A sa taille élevée, à ses jambes antérieures si hautes, à son cou si alongé, à sa queue très-courte, enfin à ses deux petites cornes, il est impossible de méconnoître ce quadrupède gigantesque, l'un des plus extraordinaires de l'ancien continent (2). On sait que sa hauteur, y compris la tête, atteint quelquefois jusqu'à dix-sept pieds ; et sa longueur totale, jusqu'à vingt-deux. La mosaïque de Palestrine en renferme une figure qui ressemble beaucoup à celle d'Hermonthis : celle-ci, par la forme de sa tête et la longueur de son cou, a de l'analogie avec le chameau ; mais nous ne l'avons pas vue marquée de ces taches vives qui l'ont fait nommer chez les anciens *chameau-léopard*.

C'est aux naturalistes à rechercher comment la girafe, aujourd'hui si rare en Égypte, et qui paroît reléguée dans les déserts de l'Afrique méridionale, étoit connue des anciens Égyptiens, et comment ils l'ont figurée dans leurs sculptures, tandis que le chameau ne s'y voit nulle part. Son extrême douceur, sa taille élevée et la force de son corps les avoient-elles portés à l'appivoiser et à en faire un animal domestique, au défaut du chameau ! Cela est douteux, d'après ce que rapportent de la nature de la girafe les anciens auteurs, tels qu'Héliodore et Strabon, et aussi la plupart des voyageurs modernes. « La disproportion énorme de ses » jambes, dit Buffon, fait obstacle à l'exercice de ses forces ; son corps n'a point » d'assiette, sa démarche est vacillante, ses mouvemens sont lents et contraints : » elle ne peut ni fuir ses ennemis dans l'état de liberté, ni servir ses maîtres » dans celui de domesticité (3). »

Il est plus probable qu'on avoit choisi la girafe comme un emblème de quelque

(1) Selon Pococke, il y a au plafond de cette seconde salle sept éperviers qui ont les ailes étendues, avec deux beliers face à face, et le reste du plafond est orné d'étoiles et de figures hiéroglyphiques.

(2) J'ai mesuré les différentes proportions de cette

figure, et je les ai trouvées d'accord avec celles que citent Belon et les autres voyageurs qui ont vu la girafe en Égypte.

(3) Histoire naturelle, in-12, t. XI, p. 27 ; Paris, de l'Imprimerie royale.

faculté, de quelque habitude physique. Ce seroit trop hasarder que de proposer à cet égard une opinion quelconque ; le silence des anciens ne permettroit pas de l'appuyer : il me suffisoit d'appeler ici l'attention des savans sur un fait neuf et digne de leurs recherches.

J'ajouterai que le temple d'Hermonthis renferme une seconde image de girafe, que j'ai dessinée dans le sanctuaire (*pl. 96, fig. 3*). Ici elle est couchée ; mais on la reconnoît aux deux petites cornes qu'elle a sur la tête. Le tableau où elle figure, seroit bien propre à fournir des lumières sur le rôle qu'elle devoit jouer dans les emblèmes Égyptiens. En face d'elle est un chacal debout ; au-dessous, est une figure de Typhon, qui a un lion en face de lui. Ces quatre figures enferment un autel tout environné et couronné de tiges de lotus, et où pose un épervier qui a les ailes déployées, comme dans le dessus de porte de la première salle.

Ce tableau, placé au-dessus de la porte du sanctuaire, fait partie d'une grande scène qui en occupe toute la longueur ; on y voit Isis allaitant Harpocrate, soit sous une figure humaine, soit avec la tête d'une génisse, ainsi que plusieurs figures de femmes tenant un enfant dans les bras ou prêtes à donner leurs soins à Isis. Déjà j'ai fait remarquer la forme du lit qu'on voit dans ce tableau ; sa double décoration à tête et à pieds de lion suppose un lit épais et garni de coussins. Il faut remarquer au-dessous du lit, à droite et à gauche du support du milieu, une génisse dont un jeune enfant suce les mamelles. L'attitude de ces génisses et la manière dont chacune d'elles tourne sa tête vers cette petite figure, sont pleines de naïveté.

En face de cette scène en est une autre plus simple, mais non moins intéressante : c'est Isis elle-même qui accouche d'Harpocrate, environnée de plusieurs femmes qui lui offrent leurs secours : parmi elles on distingue une nourrice. Un scarabée, les ailes déployées, avec un globe devant lui, paroît s'élever au-dessus de l'enfant. Le haut du tableau est occupé par quatorze éperviers à tête de femme, dont sept d'un côté et sept de l'autre, précédés d'un vautour qui a les pattes armées. Combien il est à regretter qu'un sujet aussi curieux, et qui n'a pas son analogue dans toutes les représentations Égyptiennes dont nous ayons connoissance, n'ait pas été copié avec toutes ses inscriptions hiéroglyphiques !

Mais le tableau le plus précieux de tout le temple, est celui qui occupe le plafond du sanctuaire (*pl. 96, fig. 2*). A gauche, on voit une figure de taureau ; à droite, un scorpion : ces deux figures dominent sur toutes les autres. Entre elles deux et au centre du tableau, est un homme dans une barque, le visage tourné vers le taureau, ayant un bras élevé et l'autre abaissé ; devant et derrière lui sont deux beliers allant en sens inverse l'un de l'autre, un épervier à tête de belier, un double scarabée ayant des ailes d'épervier ouvertes, enfin une petite figure assise dans une barque. Tout ce tableau est environné sur trois côtés par une figure de femme repleyée sur elle-même, et les bras pendans ; son corps est une simple bande sur laquelle sont distribués des globes et des figures à genou. Je ne décrirai pas ce tableau plus en détail, parce qu'ailleurs on en trouvera une description complète.

Pour peu que l'on connoisse le zodiaque céleste, on en distingue plusieurs

constellations dès le premier coup-d'œil qu'on jette sur ce tableau; on remarque ensuite que les deux placées en évidence, savoir, le *taureau* et le *scorpion*, sont précisément des constellations diamétralement opposées dans l'écliptique, c'est-à-dire que si le taureau répond à un des équinoxes, le scorpion répond nécessairement à l'autre. Ce n'est pas ici le lieu de faire voir que ce plafond est, en effet, consacré à la peinture de deux équinoxes; M. Fourier le démontre dans son Mémoire sur les monumens astronomiques. Je m'abstiendrai aussi de faire remarquer combien toutes les circonstances de cette peinture concourent au même résultat, parce que cette recherche me conduiroit trop loin (1) : je me bornerai à quelques observations sur les deux autres tableaux du sanctuaire, dont l'un représente la naissance, et l'autre l'allaitement d'Horus.

On sait qu'Isis étoit, chez les Égyptiens, l'emblème de la terre féconde, et Horus ou Harpocrate, celui des productions terrestres, fruit de l'union d'Isis avec Osiris : il n'est donc pas douteux que l'accouchement d'Isis, figuré sur le fond du sanctuaire (*pl. 96, fig. 1*), ne soit le symbole de l'apparition des plantes sortant du sein de la terre que le Nil a fertilisée, phénomène qui a lieu vers le solstice d'hiver. Le scarabée roulant sa boule, qui, comme on le sait, désigne la génération, confirme très-bien cette idée. Quant aux ailes d'épervier déployées dont cet insecte est pourvu, elles se rapportent à un autre sens dont Harpocrate étoit le symbole. En Égypte, à l'époque même de la germination, c'est-à-dire, au solstice d'hiver, les jours sont les plus courts de l'année, et le soleil est au plus bas de sa course : les Égyptiens représentoient alors cet astre par un jeune enfant (2). Comme, depuis cette époque, le soleil s'élève de plus en plus vers l'hémisphère supérieur, on avoit pu choisir les ailes de l'épervier, emblème du soleil, pour indiquer sa marche qui commence à devenir plus rapide.

Il ne sera pas hors de propos de mettre ici sous les yeux du lecteur un passage du précieux Traité d'Isis et Osiris, qu'on peut regarder comme la traduction de cette peinture; on ne verra pas sans intérêt l'accord qui règne entre les monumens eux-mêmes et l'auteur qui a le mieux connu la religion philosophique des Égyptiens. « On ensevelit Osiris, quand on couvre la semence dedans la terre, et. . . de- » rechef il ressuscite et retourne en vie, quand il commence à germer. . . . C'est » pour ce que l'on dit que quand Isis se sentit enceinte, elle s'attacha au col un » preservatif le sixieme jour du mois qu'ils appellent *Phaophi*, et qu'elle enfanta » Harpocrates environ le solstice d'hiver, n'estant pas encore à terme, avec les » premieres fleurs et premiers germes (3). » L'accouchement d'Isis est donc en effet le symbole du solstice d'hiver et de la germination des plantes.

L'allaitement d'Horus (*pl. 93, fig. 3*), représenté en face de l'accouchement d'Isis, est à-la-fois la peinture de l'accroissement des plantes *nourries dans le sein de la terre*, et de l'accroissement des jours après le solstice d'hiver. Ce tableau présente Horus d'abord extrêmement petit et allaité par des génisses, ensuite plus grand et sur les genoux d'Isis qui lui donne le sein, puis allaité par deux femmes

(1) Voyez les *Observations sur le plafond astronomique de l'un des tombeaux des rois.*

(2) *Plut. de Iside et Osiride.*

(3) Traduction d'Amyot.

à tête de génisse, enfin sur les genoux de quatre autres femmes, déjà plus grand, ayant le doigt sur la bouche et un collier sur la poitrine; c'est-à-dire qu'on le voit passer par les divers degrés de l'enfance.

Les quatre femmes que je viens de citer, sont coiffées de deux attributs dont il seroit intéressant de découvrir la signification; celui de gauche ne se voit dans aucun autre tableau que celui-ci. Quant à la scène qui est au-dessus de la porte du sanctuaire, elle paroît relative au solstice d'été. L'épervier, emblème du soleil, a les ailes déployées: la coiffure qu'il porte est l'attribut ordinaire de la puissance, c'est le signe du soleil dans toute sa force. Les rayons de lotus annoncent la crue du Nil, qui s'opère au solstice d'été. Enfin le lion armé en est le signe évident (1); car si, à l'époque d'Hermonthis, l'équinoxe du printemps avoit lieu sous le signe du taureau, et l'équinoxe d'automne sous le scorpion, il s'ensuit que le solstice d'été répondoit au lion. Le couteau qui est dans ses griffes, ne menace pas les lotus, comme les deux dont Typhon a les mains armées. Celui-ci a déjà une main au milieu des tiges de lotus, qu'il est dans l'action de couper; le lion paroît les défendre, et l'épervier étend sur eux ses ailes protectrices. Je ne me permettrai aucune conjecture sur la girafe et le chacal qui sont au-dessus de Typhon et du lion.

Ces deux tableaux, le dernier sur-tout, concourent donc avec celui du plafond pour marquer une même époque astronomique; savoir, celle où le taureau céleste étoit le siège d'un équinoxe, et le lion celui du solstice d'été. Cette époque est encore confirmée par différentes images du lion qu'on a trouvées dans le temple. Je citerai, 1.^o la peau de lion qui revêt les lits de repos dont j'ai parlé; 2.^o plusieurs figures de femmes à tête de lion dans divers tableaux (*pl. 95 et 97, et ailleurs*); 3.^o sur-tout un lion à tête d'épervier avec une queue de crocodile, figure complexe répétée deux fois (*ibid.*), et qui exprime fort bien la présence du solstice d'été dans le lion céleste: car l'épervier étoit l'emblème du soleil; et le crocodile, celui de l'inondation (2).

Deux autres tableaux peignent encore le solstice d'été: l'un est celui où l'on voit quatre personnages qui se tiennent la main, et dont l'un a une tête de lion (*pl. 97, fig. 1*), l'ibis derrière deux éperviers, une grande tige de lotus, la croix à anse et divers attributs significatifs, enfin l'œil d'Osiris qui plane sur la scène (3); l'autre, où Harpocrate est porté en triomphe (*ibid. fig. 3*). Le signe de la virilité, qui distingue cette figure, est l'emblème de la fécondation; et les fleurs de lotus dont la draperie est brodée, annoncent la crue du Nil.

J'ai dit que la scène de l'allaitement d'Harpocrate est un symbole du solstice d'hiver: voici une nouvelle raison de le croire. Dans le tableau du dessus de porte déjà décrit (*pl. 95, fig. 8*), on voit quatre figures de femmes qui présentent le sein au jeune dieu, et, au milieu du tableau, Harpocrate assis sur des fleurs de lotus, le doigt sur la bouche. Or Plutarque dit positivement (4) qu'Harpocrate,

(1) Voyez la Description d'Edfou, chap. V, §. VII.

(3) Voyez la Description d'Edfou, chap. V, §. V.

(2) Euseb. *Præpar. evang.* lib. III, cap. XI. Voyez la Description d'Ombos, chap. IV, §. III.

(4) Plut. *de Iside et Osiride.*

sous la figure d'un enfant, assis sur un lotus et le doigt sur la bouche, est le soleil au solstice d'hiver, éteint et engourdi.

Le tableau qui est au-dessus du précédent est tout entier consacré au solstice d'été, comme l'annoncent l'épervier qui déploie ses ailes au milieu d'une multitude de lotus, et sur-tout la figure d'Harpocrate en état d'érection, symbole de la puissance génératrice que développe alors le soleil en faisant déborder le Nil.

Cet accord entre tous les tableaux du temple d'Hermonthis prouve, d'une manière sensible, qu'ils étoient destinés à peindre allégoriquement les quatre principales époques de l'année astronomique. L'étude que nous venons de faire de ce temple par les sculptures dont il est orné, en apprend bien plus sur sa destination, que les passages transmis par les auteurs au sujet de cette ancienne ville.

Voici comment s'exprime Strabon : « Après Thèbes est la ville d'Hermonthis, » où l'on adore Apollon et Jupiter, et où l'on nourrit un bœuf (1). »

Macrobe, voulant prouver que, dans le culte Égyptien, la figure du taureau, comme celle des autres signes du zodiaque, se rapporte au soleil, dit que, dans le magnifique temple d'Apollon à Hermonthis, on honore le taureau consacré au soleil et surnommé *Pacis* (2); et il en apporte des raisons que je passerai ici sous silence. Ce seul exemple fait voir combien les anciens ont peu connu les temples d'Égypte; mais doit-on s'en étonner, quand on se rappelle que l'intérieur de ces temples a toujours été inaccessible aux étrangers!

Jablonski conjecture que le nom de *Pacis* est corrompu, et doit se lire *Pabacis*, qui, selon lui, veut dire, en ancien égyptien, *civicus*, autrement *tutélaire*; mais tout ce qu'il a écrit au sujet du *taurus Hermonthites*, qu'il croit le même qu'Onuphis, sans en apporter de bonnes raisons (3), est extrêmement conjectural. C'est ce qui arrivera aux savans, tant qu'ils négligeront les monumens et qu'ils s'en tiendront à commenter des passages obscurs. Strabon et Macrobe ont écrit, d'après des traditions ou des mémoires, qu'on adoroit à Hermonthis Jupiter et Apollon; c'étoit traduire en langage Grec les noms d'Osiris et d'Horus, dont nous avons vu les images dans le temple. Tous deux ajoutent qu'on y révéroit le taureau; mais cette idée sera venue de la figure représentée sur le plafond du sanctuaire, et de celle de la génisse fréquemment répétée, comme je pense que cela est arrivé pour tous les animaux sculptés dans les temples d'Égypte. Toutefois le passage de Macrobe est très-précieux, en ce qu'il prouve que le taureau du plafond doit se rapporter au *taureau céleste*, et non pas à une image ordinaire de l'animal.

(1) Strab. lib. XVII, pag. 816.

(2) *Taurum verò ad solem referri multiplici ratione Ægyptius cultus ostendit; vel quia apud Heliopolim taurum soli consecratum, quem Neton cognominant, maxime colunt; vel quia bos Apis in civitate Memphi solis instar excipitur; vel quia in oppido Hermunthi magnifico Apollinis templo consecratum soli colunt taurum, Pacin cognominantes, insignem miraculis convenientibus naturæ solis:*

nain et per singulas horas mutare colores affirmatur, et hirsutus setis dicitur in adversum nascentibus, contra naturam omnium animalium, unde habetur veluti imago solis in diversam mundi partem nitentis. Macrob. Saturn. lib. I, cap. XXI, p. 249, Lugd. Bat. 1597.

(3) Onuphis étoit aussi le nom d'une ville de la basse Égypte.

§. IV.

Du Bassin d'Hermonthis.

AU commencement de cette Description, j'ai dit qu'il y a au midi du temple un bassin antique, revêtu en pierres. L'axe de ce bassin répond au milieu de la longueur totale de l'édifice (1). On y descendoit par des escaliers situés aux quatre angles. Quand on vient du temple, il faut descendre d'abord un premier escalier ou perron d'environ un mètre de haut; la plate-forme où le temple est bâti, est élevée d'autant au-dessus du bassin : ce perron a quatre mètres et demi de largeur.

La longueur du bassin est d'environ trente mètres (2), et sa largeur d'environ vingt-six mètres (3); sa construction est visiblement de main Égyptienne : mais son état actuel représente mal cet ancien Nilomètre que l'on dit avoir existé à Hermonthis. La colonne qui en occupoit le centre, et que des voyageurs modernes prétendent y avoir vue, n'a pas laissé de vestiges. Ainsi l'on ne peut y découvrir aucun indice des hauteurs successives auxquelles s'est élevée l'inondation du Nil depuis les temps antiques, résultat qui seroit si précieux pour la connoissance de l'exhaussement de la vallée et du lit du fleuve.

Au milieu du bassin, il y a une mare assez profonde, où l'eau arrive encore aujourd'hui, sans doute par filtration. Les femmes y lavent leur linge, et les bestiaux s'y abreuvent. Les escaliers des angles sont fort dégradés et encombrés : à l'un d'eux, qui est mieux conservé que les autres, on a compté dix-sept marches; mais il est probable qu'il y en avoit bien davantage, car ces dix-sept marches ne feroient au plus que six à huit pieds de profondeur. Il y a bien loin de là aux trente coudées dont le Nil s'élevoit dans le nome d'Hermonthis, au rapport d'Aristide le rhéteur (4). Je ne veux pas rechercher ici ce qu'il faut penser de cette assertion, qui est contredite par Aristide lui-même, lorsqu'il rapporte qu'à Coptos le fleuve s'élevoit de vingt-une coudées, et à Éléphantine de vingt-huit; mais, quand on n'en compteroit que vingt-deux au Nilomètre d'Hermonthis, le fond du bassin auroit dû encore être à plus de dix mètres (5) au-dessous du bord, sans même tenir compte de l'exhaussement du sol.

Ce bassin doit donc être encombré d'au moins vingt-trois pieds; mais je n'ai pas besoin d'avertir que cet encombrement est local et accidentel, et qu'il n'a rien de commun avec l'exhaussement que les dépôts du Nil ont opéré. Il suit de là que les escaliers ne devoient pas finir au milieu de chaque face du bassin (6); et il paroît qu'ils occupoient toute la longueur des faces, car dix mètres de haut supposent environ quatre-vingts marches; et comme on ne peut guère supposer moins de trois décimètres ou un pied de largeur à chacune, il en résulte vingt-six mètres ou quatre-vingts pieds, qui font précisément la largeur du bassin.

(1) Voyez pl. 97, fig. 9.

(2) Quatre-vingt-treize pieds.

(3) Quatre-vingts pieds.

(4) Aristid. in *Ægyptio*.(5) Trente-un pieds. Voyez le *Mémoire sur le système**métrique des anciens Égyptiens*, où j'expose quelques résultats sur les mesures du Nilomètre et du temple d'Hermonthis.

(6) La gravure représente l'état actuel des choses.

La distance assez grande (1) qu'il y a entre le Nil et ce bassin, pourroit d'abord faire douter qu'il ait vraiment servi de Nilomètre : en second lieu, aucun auteur ancien ne dit positivement qu'il y en ait eu à Hermonthis ; il n'existe de passage à ce sujet que celui d'Aristide que je viens de citer (2) : mais le fleuve pouvoit arriver jadis par un canal jusqu'à cette ville. En outre, nous avons observé que le courant du Nil se porte de plus en plus vers la rive droite dans toute la haute Égypte ; peut-être autrefois couloit-il plus près d'Hermonthis : d'ailleurs, Aristide auroit-il pu connoître l'élévation du Nil dans cette province, sans une échelle Nilométrique ! Il faut se rappeler aussi que dans les villes de Memphis et d'Héliopolis, où le taureau étoit consacré, il existoit des Nilomètres. Jablonski a déjà montré le rapport qu'il y a entre le nom du bœuf Apis et celui des colonnes destinées à mesurer le Nil. Ainsi la tradition qui place un Nilomètre à Hermonthis, où le bœuf étoit également consacré, reçoit de là une grande confirmation.

Je finirai cet article par une observation qui n'est pas sans importance. Les hautes eaux ne s'élèvent aujourd'hui qu'à environ sept ou huit pieds au-dessous du bord du bassin : si l'on y ajoute ce dont le sol s'est exhaussé depuis l'antiquité, et la hauteur d'environ trois pieds dont la plate-forme du temple est élevée au-dessus du bassin, on voit combien les architectes qui ont construit ce temple, avoient pris soin de l'élever au-dessus du niveau de l'inondation.

§. V.

D'un Édifice bâti avec les débris des antiquités d'Hermonthis.

EN allant du village d'Erment au temple que j'ai décrit, on aperçoit à droite une construction assez élevée. A ses distributions circulaires et à ses voûtes, on reconnoît bientôt qu'elle n'est pas de main Égyptienne. Le plan est simple et assez beau ; il est formé d'une cour avec deux longues galeries de chaque côté, à deux rangs de colonnes, et, à chaque extrémité, de plusieurs pièces, dont une au centre, qui est demi-circulaire et percée de cinq niches : ces pièces représentent parfaitement des chapelles Chrétiennes. On voit aussi des croix en fleurons sur les murailles, et des inscriptions Qobtes. Il est donc impossible de douter que cet édifice ne soit le reste d'une église Qobte, bâtie dans les temps florissans du Christianisme.

La seule partie qui reste aujourd'hui debout, est celle du côté du levant (*pl. 97, fig. 5*) : le reste est rasé. Le sol est jonché de colonnes de l'ordre Corinthien, toutes de granit ; les unes en fragmens, les autres entières : ces colonnes ont deux pieds de diamètre. Les chapiteaux sont de pierre calcaire et de grès ; les fûts sont mal dressés, et le poli peu soigné ; le listel, l'astragale, et les différentes moulures de style Grec, telles qu'une corniche en feuilles d'acanthé placée sur le bâtiment qui est debout, sont d'une exécution médiocre : il en est de même des bases et des chapiteaux.

(1) Un kilomètre, ou cinq cents toises.

(2) Voyez les notes de M. Langlès sur le Voyage de Norden.

On a employé, pour bâtir cette église, des matériaux provenant des antiquités Égyptiennes. Des pierres couvertes de figures hiéroglyphiques ont été taillées de toutes façons, et ces figures s'y voient coupées en tout sens; c'est ce qu'on remarque de plus curieux dans ces ruines. On y voit aussi des parties enduites de stuc, sur lesquelles on avoit peint des arabesques, dont les couleurs sont conservées.

Les parties voûtées dont j'ai parlé, ont leurs joints tous verticaux et parallèles, et non dirigés au centre; leur courbure n'existe que dans le sens horizontal; elles n'ont donc que l'apparence de voûtes: on les a bâties comme des constructions ordinaires dans lesquelles on auroit creusé des niches.

L'existence de plus de cinquante colonnes de granit dans cet endroit est sans doute un fait digne d'attention. Faut-il croire que jamais les Chrétiens Qobtes aient eu assez de pouvoir pour faire tailler dans les carrières de Syène une si grande quantité de granit? ou bien n'est-il pas probable que les architectes qui ont bâti cette église, ont pris ces colonnes et ces pilastres dans quelque édifice Grec, ainsi qu'ils ont pris des pierres de taille dans un temple Égyptien! Il est vrai qu'on n'a aucune connoissance de cet édifice antérieur: peut-être l'église lui a-t-elle succédé sur le même emplacement, et n'a-t-on fait qu'ajouter les constructions circulaires.

Je terminerai cette Description par une réflexion qui peut-être a déjà frappé l'esprit du lecteur; c'est qu'un édifice récent, bâti avec les débris du temple qui depuis long-temps est en ruine, est cependant bien plus ruiné que lui. Mais cette étonnante conservation des monumens Égyptiens, fruit de l'habileté des constructeurs, autant que du choix et de l'emploi des masses, va se montrer d'une manière encore plus frappante dans les immenses et innombrables vestiges de la splendeur de Thèbes; vestiges que l'œil aperçoit déjà du haut de la plate-forme du temple d'Hermonthis (1).

(1) Voyez pl. 97, fig. 8. Les rayons dirigés dans ce plan sur Louqsor et Karnak auroient, étant prolongés, une longueur d'un myriamètre ou deux lieues.

TABLE.

S. I. ^{er} <i>De la ville d'Hermonthis</i>	page 1.
S. II. <i>Du temple d'Hermonthis</i>	2.
S. III. <i>Des sculptures du temple</i>	6.
S. IV. <i>Du bassin d'Hermonthis</i>	14.
S. V. <i>D'un édifice bâti avec les débris des antiquités d'Hermonthis</i>	15.

ENVIRONS D'ERMENT.

NOTE

Sur les restes de l'ancienne ville de Tophium.

Nous nous embarquâmes le 22 septembre 1799 à Esné, qui fut autrefois *Latopolis*, pour descendre vers Thèbes : nous partîmes au coucher du soleil, et nous fîmes route pendant toute la nuit, en nous laissant dériver au cours du fleuve. Le 23 septembre au matin, nous nous trouvâmes à la hauteur de Tôd, village situé du côté Arabique, en face d'Erment, l'ancienne *Hermonthis*, qui se trouve sur la rive gauche. D'Anville, d'après le P. Sicard, indique Tôd comme ayant succédé à l'ancienne *Tophium*. Nous voulûmes vérifier s'il y existoit encore des traces d'une ancienne ville : nous descendîmes à terre à la pointe du jour, et nous nous dirigeâmes vers Tôd, malgré la répugnance des gens du pays. Ils imaginoient mille prétextes pour nous détourner d'y aller ; ils protestoient que nous n'y trouverions rien, et nous conseilloyent d'aller à Louqsor, l'un des villages bâtis sur les ruines de Thèbes. Des pierres chargées d'hiéroglyphes, que nous trouvâmes dès l'entrée de Tôd, nous prouvèrent qu'il n'y avoit aucune sincérité dans ces protestations. Les habitans, qui n'avoient pas encore vu les Français chez eux, étoient alarmés de notre présence, et refusoient de répondre à nos questions. Nous parvînmes pourtant aux ruines d'un temple : elles sont si fort enfouies, que les huttes de terre qui composent le village en dérobaient la vue ; il n'y a plus au-dessus du sol que deux petites chambres (1). Les paremens intérieurs et extérieurs des murs sont couverts de bas-reliefs Égyptiens et de caractères hiéroglyphiques. J'y ai remarqué deux crocodiles, dont l'un est représenté avec une tête d'épervier. La figure du crocodile environné d'hommages est très-fréquente dans les monumens au-dessus de Thèbes ; je ne l'ai pas vue au-dessous de Tophium. Cette remarque confirme l'opinion historique qui place dans la Thébàide le siège principal du culte rendu à ce lézard.

Cependant l'innocence de nos occupations, la douceur de nos procédés, et quelques libéralités, avoient ramené la confiance des habitans ; ils nous offrirent un déjeuner de lait caillé, nous conduisirent eux-mêmes à leur mosquée et nous invitèrent à y entrer : c'est un édifice extrêmement simple, dont l'intérieur, comme celui de la plupart des mosquées que nous avons vues en Égypte, ressemble beaucoup à un cloître. Les colonnes qui en forment le pourtour sont grêles et mal arrondies ; les chapiteaux sont dans le style Arabe et d'un travail grossier : quelques colonnes ont un chapiteau en place de piédestal. Cette barbarie contraste d'une manière frappante avec les restes Égyptiens que nous venions d'examiner, et dont le travail est parfait. Les colonnes de la mosquée sont de grès tendre, à

(1) Voyez, planche 97, le plan de ces ruines.

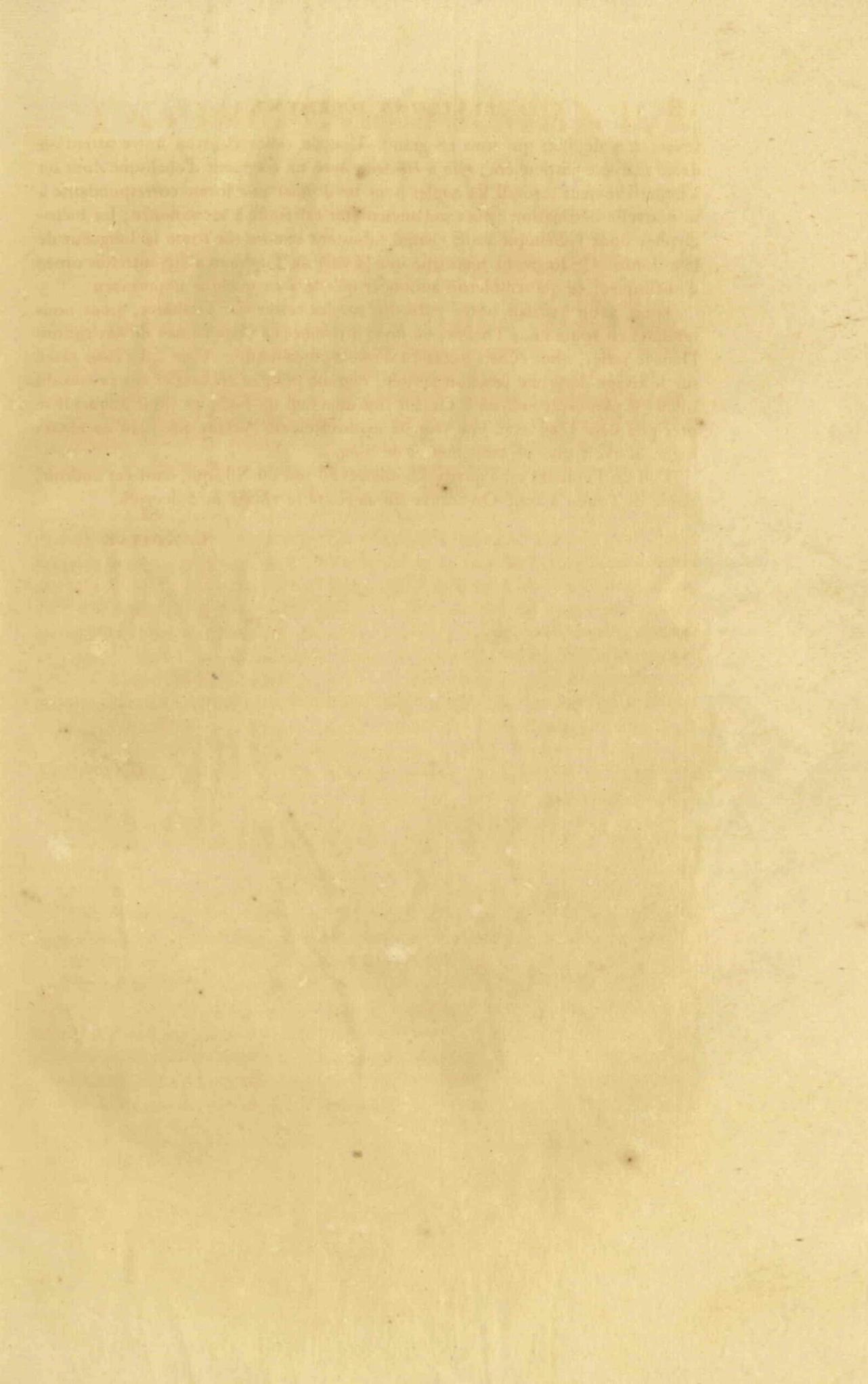
A. D. Chap. VIII.

l'exception de huit qui sont en granit. Une de celles-ci attira notre attention d'une manière particulière ; elle a été faite avec un fragment d'obélisque dont on a imparfaitement arrondi les angles pour lui donner une forme correspondante à sa nouvelle destination : mais son ancien état est facile à reconnoître ; les hiéroglyphes dont l'obélisque étoit chargé subsistent encore sur toute la longueur de la colonne. Ce fragment témoigne que la ville de Tophium a été autrefois ornée d'obélisques ; ce qui sembleroit annoncer qu'elle a eu quelque importance.

Après avoir satisfait notre curiosité sur les restes de Tophium, nous nous remîmes en route pour Thèbes, où nous arrivâmes en deux heures de navigation. Dans le trajet, nous eûmes occasion de voir un crocodile vivant : il s'étoit placé sur le rivage dans une position abritée, comme pour se réchauffer aux rayons du soleil ; il paroissoit endormi. On lui tira un coup de fusil, au bruit duquel il se précipita dans l'eau avec une vivacité extraordinaire. Autant que nous en pûmes juger, il avoit plus de trois mètres de long.

Tôd ou Tophium est à quatre kilomètres au sud du Nil, qui, dans cet endroit, coule de l'ouest à l'est. On trouve sur la route le village de Salemyeh.

L. COSTAZ.



DESCRIPTION GÉNÉRALE DE THÈBES.

CHAPITRE IX.

INTRODUCTION.....	par MM. <i>JOLLOIS</i> et <i>DEVILLIERS</i> .
MEDYNET-ABOU.....	SECTION I.... par les mêmes.
COLOSSES DE LA PLAINE DU MEMNONIUM.....	SECTION II.... par les mêmes.
TOMBEAU D'OSYMANDYAS.....	SECTION III... par les mêmes.
TEMPLE DE L'OUEST.....	SECTION IV... par les mêmes.
RUINES SITUÉES AU NORD DU TOMBEAU D'OSYMANDYAS.	SECTION V.... par les mêmes.
GOURNAH.....	SECTION VI... par les mêmes.
LOUQSOR.....	SECTION VII... par les mêmes.
KARNAK.....	SECTION VIII.. par les mêmes.
MED-A'MOUD.....	SECTION IX... par les mêmes.
HYPOGÉES.....	SECTION X.... par <i>E. JOMARD</i> .
TOMBEAUX DES ROIS.....	SECTION XI... par <i>M. COSTAZ</i> .
DISSERTATION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE SUR LA VILLE DE THÈBES.....	par MM. <i>JOLLOIS</i> et <i>DEVILLIERS</i> .



DESCRIPTION GÉNÉRALE DE THÈBES.

CHAPITRE IX.

INTRODUCTION,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

§. I.^{er}

Aperçu général de l'État actuel de la Vallée de Thèbes, et des Villages modernes qu'elle renferme.

Ici fleurit jadis une ville opulente. Ici fut le siège d'un empire puissant.....
Ces colonnes abattues ornoient la majesté des temples. Ces galeries écroulées dessinoient les places publiques. (*Les Ruines*, par M. DE VOLNEY, pag. 6.)

EN partant d'*Esné* (l'ancienne *Latopolis*), et en suivant la route qui est tracée à l'occident du Nil, on passe sur les ruines d'*Asphynis*, et l'on rencontre, bientôt après, l'ancienne *Hermonthis*, située dans les terres à une lieue du fleuve. En avançant plus au nord, on se trouve dans la plaine de Thèbes, bornée à l'ouest par les montagnes arides de la Libye, et à l'est par les rochers non moins stériles qui séparent l'Égypte de la mer Rouge et de l'Arabie.

La chaîne Libyque n'est accessible qu'en un petit nombre d'endroits; elle offre presque par-tout des bords escarpés et des rochers à pic. La chaîne Arabique, au contraire, présente une multitude de monticules disposés sur une pente douce dont l'origine est fort éloignée des points les plus élevés de sa sommité.

La chaîne Libyque, vers le sud, est à une distance assez considérable du Nil; mais, au nord, elle s'en rapproche insensiblement, jusqu'à ce que l'extrémité de sa base soit baignée par les eaux du fleuve. Elle en forme le bord un peu au-dessous du village de *Qournah*, qui est, sur la rive occidentale, la limite des ruines de Thèbes.

La chaîne Arabique, au-dessus du village d'*el-Naharyeh*, est tout-à-fait contiguë au fleuve; elle s'en éloigne par degrés à l'est, et développe aux yeux du voyageur une vaste plaine couverte de magnifiques ruines : cette chaîne forme une ligne courbe qui s'enfoncé de plus en plus vers l'Arabie, et ne se rapproche sensiblement du fleuve qu'au village de *Med-a'moud*, où l'on voit les derniers débris des monumens qui, de ce côté, ont pu appartenir à la ville de Thèbes. Les deux chaînes de montagnes forment donc, en se rapprochant du fleuve, la première au nord, et la seconde au sud, une vallée dont les deux ouvertures sont à peu près de même étendue. Au-delà de ces remparts formés par la nature, il n'y a que de vastes déserts que parcourent, de temps à autre, quelques tribus Arabes.

Le Nil, avant de traverser la plaine de Thèbes, coule au nord-est, dans un large canal dont la continuité, dans l'espace de deux lieues, n'est interrompue par aucune île. C'est un des endroits de l'Égypte où le fleuve est le plus imposant et le plus majestueux. Il dévie ensuite un peu vers le nord, et forme un coude au village de *Louqsor*. A peu près à la hauteur d'*el-Bayâdyeh*, ce fleuve, qui a plus de quatre cent vingt mètres (1) de largeur, se partage en plusieurs bras, et forme l'île inhabitée d'*el-Bayâdyeh*, et l'île *A'ouâmych*, où se trouve un très-petit village qui lui a donné son nom. Plus bas, on aperçoit encore deux îles peu élevées au-dessus des eaux, qui n'offrent d'autres habitations que de misérables cabanes de cultivateurs. Ces îles sont aussi le séjour des crocodiles : c'est là que ces amphibiens, sortis du sein du fleuve, viennent s'exposer à la chaleur qu'ils semblent particulièrement rechercher. Au moindre bruit qu'ils entendent, on les voit se précipiter dans le Nil, d'où ils ressortent bientôt pour venir s'étendre de nouveau aux rayons brûlans du soleil.

Le sol de la plaine de Thèbes ne diffère point de celui du reste de l'Égypte : il se compose de couches d'argile et de sable qui se succèdent alternativement. A partir des bords du fleuve jusqu'au pied des montagnes, la surface du terrain s'abaisse suivant une pente qui est sensible à l'œil, et qui a été mesurée par des nivellemens faits avec soin.

Il est rare, même dans les grandes inondations, que toute la plaine de Thèbes soit arrosée par l'épanchement naturel du fleuve. Des canaux dérivés de points plus élevés y apporteroient, dans les crues ordinaires, le précieux tribut de ses eaux; mais ils sont si mal entretenus, que, le plus souvent, cette belle plaine est desséchée. Le dourah, le blé, les melons d'eau, sont les principales productions cultivées dans cette partie de l'Égypte. On y rencontre quelques plantations de cannes à sucre. Des chemins suivis ordinairement par ceux qui parcourent le pays, coupent la plaine de Thèbes dans différentes directions. On y trouve des caravanserais, monumens d'une utilité précieuse, qu'un sentiment noble et une hospitalité désintéressée ont fait élever pour les voyageurs en mille endroits de l'Égypte. Un de ces établissemens paroît au milieu de la plaine, sur la rive gauche du fleuve; il est entouré de palmiers. Pour bien apprécier tout ce que ces lieux de repos ont d'utile et d'agréable, il faut avoir senti l'excès des chaleurs qu'on éprouve sous le climat ardent de la

(1) Deux cent quinze toises.

haute Égypte. En effet, vers le solstice d'été, le thermomètre, mis à la surface du sol, monte jusqu'à cinquante-quatre degrés : il est imprudent alors de poser ses pieds sur la terre brûlante. On ne touche pas impunément un caillou exposé aux ardeurs des rayons du soleil. La chaleur est même quelquefois si forte, qu'on entend les animaux, excédés de fatigue, pousser des hurlemens, et se précipiter dans le fleuve, où ils se plongent avec une avidité extrême. C'est cependant un spectacle vraiment extraordinaire que de voir quelquefois des *fellâh* au teint de bronze, qui, la tête découverte et les pieds nus, épars çà et là dans la plaine au moment où le soleil darde à plomb ses rayons, semblent défier, pour ainsi dire, toutes les ardeurs du jour. Il n'y avoit que l'activité Française qui pût, en les imitant et en les surpassant peut-être, braver ce climat brûlant : aussi les naturels du pays s'étonnoient-ils de nous voir parcourir la plaine et recommencer nos observations et nos recherches à toutes les heures du jour.

Plusieurs villages sont distribués dans la plaine de Thèbes. A l'occident, et à deux cents pas du Nil, est le village d'*el-Aqâlteh*. Près des cahutes qui le composent, on voit une assez belle maison, que les habitans appellent *kasr* ou château : elle servoit de logement aux gouverneurs du pays, dans le temps consacré au recouvrement des impôts ; elle offrit ensuite aux troupes Françaises un lieu de station commode, lorsqu'elles poursuivoient les restes fugitifs des Mamlouks de Mourâd-bey ; ou lorsqu'elles percevoient le *myry*. Plus loin, vers la montagne Libyque, et en descendant le fleuve, on aperçoit *Naga' Abou-Hamoud*, dont les maisons de terre sont en partie cachées par une forêt de palmiers ; plus loin encore, *Koum el-Ba'yrât*, bâti sur les décombres mêmes de l'ancienne Thèbes. Tout près de la montagne, *Medynet-abou* offre les restes d'un village moderne entièrement abandonné. Enfin, à l'extrémité de la plaine, vers le nord, est situé le petit village de Qournah, que ses sauvages habitans abandonnent, quand ils veulent se soustraire au paiement de l'impôt. Nouveaux troglodytes, ils se retirent alors dans les grottes nombreuses dont la montagne voisine est percée ; ou bien, accompagnés de ce qu'ils ont de plus cher et de plus précieux, leurs femmes, leurs enfans et leurs troupeaux, ils fuient au loin dans le désert.

A l'orient, de l'autre côté du fleuve, et tout-à-fait sur le rivage, Louqsor se fait remarquer par ses maisons basses, surmontées de colombiers couverts d'une multitude innombrable de pigeons. Louqsor est un bourg assez considérable, qui peut contenir de deux à trois mille ames. Une fois chaque semaine, il s'y tient un marché où se rendent les habitans de tous les villages des environs ; on y échange les denrées récoltées dans le pays et quelques étoffes. Ce bourg renferme un four où l'on fait éclore artificiellement une quantité prodigieuse de poulets. Plus loin au nord, en descendant le fleuve, on trouve *Kafr-Karnak*, et ensuite *Karnak*, tous deux entourés de palmiers : ces lieux habités n'occupent qu'un espace très-peu considérable au milieu des vastes ruines qui les environnent. Encore plus loin dans la même direction, et vers le pied de la chaîne Arabique, est situé le village de Med-a'moud.

S. II.

Aperçu général des anciens Monumens de Thèbes.

TEL est le petit nombre de villages épars, au milieu d'une plaine jadis occupée par une ville immense. Leurs chétives habitations contrastent d'une manière bien frappante avec les restes opulens d'une superbe cité.

Du côté de la Libye, Koum el-Ba'yrât, Medynet-abou et Qournah offrent encore les débris de grands monumens. Un lieu intermédiaire entre ces deux derniers villages, qui ne renferme point de constructions Arabes, et que tous les voyageurs anciens et modernes ont désigné sous le nom de *Memnonium*, est également rempli d'antiques constructions. Du côté de l'Arabie, Louqsor et les deux *Karnak*, bâtis sur de magnifiques ruines, sont liés entre eux par une suite non interrompue de fragmens d'antiquités. Med-a'moud laisse voir de bien loin au nord quelques colonnes encore debout et sa butte factice couverte des restes de ses vieux édifices.

Ce n'est pas seulement dans l'emplacement que le Nil arrose, qu'il faut chercher des vestiges de l'existence de Thèbes. Comme si la portion de la vallée qu'elle occupe n'eût pas été assez vaste pour la contenir, cette antique cité s'est étendue jusque dans les montagnes. En effet, la partie de la chaîne Libyque, voisine des monumens encore existans, est percée d'une quantité innombrable d'hypogées : quelques-uns de ces hypogées ont bien pu servir d'asile aux premiers habitans troglodytes de l'Égypte ; mais tous doivent être regardés comme les dernières demeures des citoyens de son ancienne capitale.

Pour faire passer dans l'ame du lecteur tous les sentimens dont on est d'abord agité en arrivant dans un lieu qui rappelle tant de souvenirs, il faudroit pouvoir peindre cette curiosité inquiète, qui, dans son ardeur, veut embrasser tous les objets à-la-fois. Il semble que les sens n'obéissent point assez promptement à la volonté pour prendre connoissance de tout ce qui existe ; il se présente à l'esprit mille questions que l'on voudroit résoudre, mille faits que l'on voudroit constater en même temps. Où sont les cent portes chantées par Homère, et par chacune desquelles sortoient deux cents chariots armés en guerre ! Environné de toutes parts de magnifiques ruines, on s'abandonne facilement aux illusions, et toutes ces exagérations poétiques paroissent prendre de la réalité. Où est la statue d'Osymandyas, vantée par Hécatée comme la plus colossale de toutes celles que renfermoit autrefois l'Égypte ! Où étoit placé ce fameux cercle d'or d'une coudée de hauteur et de trois cent soixante-cinq coudées de circonférence, sur lequel on avoit indiqué le lever et le coucher des astres pour tous les jours de l'année ! Où est l'emplacement de cette grande *Diospolis*, dont les anciens auteurs célèbrent l'étendue, et qui renfermoit un des plus vastes édifices que les Égyptiens eussent élevés ! Où sont les demeures de ces rois si vantés, que leur sagesse a fait mettre au rang des dieux, et dont les institutions utiles et précieuses font encore l'admiration de ceux qui en pénètrent les vrais motifs ! Où est enfin cette statue colossale

de Memnon, dont tant d'illustres personnages ont entendu la voix au lever de l'aurore! Thèbes avoit-elle une enceinte générale, et en subsiste-t-il encore quelques traces! Toutes ces questions, et mille autres qui se présentent à l'esprit du voyageur, le jettent dans une agitation singulière, et excitent une activité que l'on ne peut satisfaire. Attiré par une multitude d'objets nouveaux, par une architecture colossale à laquelle l'œil n'est point accoutumé, on regarde tout avec une averse curiosité. Les nombreux détails de sculpture dont les murs des temples et des palais sont couverts, n'excitent pas moins l'étonnement que les grandes et belles lignes de leur architecture. Lorsqu'après avoir quitté les monumens, on veut se recueillir et se rendre compte de ce que l'on a vu, la mémoire, aidée de la réflexion elle-même, ne fournit que des idées confuses, et l'on reconnoît bientôt l'insuffisance d'un premier aperçu.

Ce n'est donc qu'en visitant souvent les mêmes monumens, ce n'est qu'après en avoir étudié les formes avec soin, que l'observateur se pénètre du caractère de gravité empreint dans tous les travaux de l'Égypte, et reconnoît l'intention bien prononcée des fondateurs de rendre leur ouvrage indestructible.

Les sensations que fait éprouver la vue de Thèbes, ne se communiquent pas seulement à ceux qui se livrent à l'étude des arts; les magnifiques constructions de cette antique cité offrent des beautés d'un tel ordre, qu'elles attirent les regards des hommes que l'on croiroit les moins propres à les apprécier. Ce sont comme de grands accidens de la nature, ou comme des phénomènes éclatans, qui, tandis qu'ils captivent l'attention des esprits accoutumés à observer, produisent encore sur la multitude les impressions les plus vives et les plus profondes. C'est ainsi que nous avons vu les soldats, frappés d'abord d'un étonnement général à la vue de ces masses imposantes, se livrer bientôt avec ardeur à la recherche des plus petits ornemens qui les décorent.

Un voyageur arrivé près du monument qui fait l'objet de ses recherches commence par prendre une idée générale de son ensemble, sans s'appesantir sur aucun détail. S'il est un lieu qui réclame du spectateur une attention particulière à suivre cet ordre indiqué par la nature, c'est celui où sont épars les restes de la ville de Thèbes. Elle présente des objets si nombreux et si inattendus, que la curiosité la plus avide ne peut manquer d'y trouver un aliment sans cesse renaissant, quelque idée qu'on ait pu prendre d'un tel spectacle dans les récits transmis par les écrivains depuis tant de siècles. Pour mettre le lecteur dans la position où nous nous sommes trouvés nous-mêmes au milieu de Thèbes, nous allons faire avec lui une reconnaissance générale de toute la plaine, jeter un coup-d'œil rapide sur tout ce qui s'offre à ses regards dans le plan topographique (1) que nous mettons sous ses yeux, et tâcher de rendre les impressions vives que la première vue des objets nous a fait éprouver. Nous ferons, dans les sections suivantes, toutes les remarques particulières auxquelles nous avons été conduits par la suite de nos recherches (2).

(1) Voyez le plan général de Thèbes, pl. 1, A. sur les ruines de Thèbes nous a permis de nous livrer à une étude approfondie des monumens d'antiquité.

(2) Un séjour prolongé pendant plus de deux mois

Les monumens situés sur la rive gauche du fleuve attirèrent d'abord notre attention. Nous nous établîmes à el-Aqâlteh; sa proximité des bords du Nil nous le fit choisir en quelque sorte pour notre rendez-vous. C'est de là que nous partions tous les jours, au lever du soleil, pour nous livrer à des travaux qui, entrepris durant d'excessives chaleurs, nous eussent paru extrêmement pénibles dans toute autre circonstance où nous n'aurions pas été soutenus par l'enthousiasme que nous inspiroit la vue des ruines. Nous éprouvions quelque plaisir à penser que nous allions transporter dans notre patrie tous les produits de l'antique science et de l'industrie des Égyptiens; c'étoit une véritable conquête que nous allions essayer au nom des arts. Nous allions enfin donner, pour la première fois, une idée exacte et complète de monumens dont tant de voyageurs anciens et modernes n'avoient pu parler que d'une manière peu satisfaisante. Nous allions réaliser les vœux qu'exprime au sujet de l'Égypte le plus grand de nos orateurs (1), en ces termes remarquables : « Quelle puissance et quel art a fait d'un tel pays la merveille de l'univers, et quelles » beautés ne trouveroit-on pas, si on pouvoit aborder la ville royale, puisque si loin » d'elle on trouve des choses si merveilleuses ! » Nous étions en effet sur le sol de cette ville royale, où les indications qu'on avoit eues jusqu'alors, quoique très-peu précises, promettoient cependant la découverte des plus nobles ouvrages. Et d'ailleurs, quels attrait, quels charmes secrets ne présente pas la vue des ruines ! On ne recherche pas ce spectacle sévère par une curiosité stérile et momentanée; on y est conduit par une passion ardente et vive, qu'il faut avoir éprouvée pour s'en faire une juste idée. Combien de fois, entraînés par cette passion, n'avons-nous pas parcouru la plaine de Thèbes, au risque d'y être assassinés par les Arabes et par les sauvages habitans de ces contrées ! Combien de fois ne nous est-il pas arrivé d'entreprendre des courses longues et pénibles, dans la seule vue de découvrir de nouveaux monumens et d'interroger quelques débris éloignés !

Le premier objet remarquable, au sortir d'el-Aqâlteh, est une vaste enceinte qui enferme un espace de plus de deux mille mètres (2) de long sur mille mètres (3) de large : c'étoit un cirque, un hippodrome, où les anciens Égyptiens s'exerçoient aux courses à pied, aux courses de chevaux et de chars. Dans le grand nombre d'ouvertures que présentent encore les débris de son enceinte, on est porté à voir les cent portes de Thèbes célébrées par Homère et par tous les historiens et les poètes de l'antiquité. Ce cirque paroît avoir été entouré de constructions triomphales, qui devoient annoncer d'une manière tout-à-fait grandiose l'ancienne capitale de l'Égypte. Jadis foulé par un peuple nombreux, il est maintenant rendu à la culture, et fertilisé par un canal qui y apporte les eaux du Nil lors de l'inondation.

A l'extrémité sud de cette enceinte, on aperçoit les restes d'un petit temple tombé en ruine, et en avant duquel est une porte dont les grandes dimensions paroîtroient convenir à un édifice plus considérable : c'est, de ce côté, le dernier point qui offre des ruines que l'on puisse présumer, avec quelque fondement, avoir dépendu de Thèbes. En parcourant, à partir de là, le côté occidental de l'enceinte,

(1) Bossuet, dans son Discours sur l'histoire universelle.

(2) Mille vingt-six toises.

(3) Cinq cent treize toises.

on marche sur la lisière du désert, et au pied des premiers monticules de sable et de pierre calcaire de la chaîne Libyque.

A l'extrémité nord de l'hippodrome, on trouve les ruines de Medynet-abou. Elles s'élèvent majestueusement sur une butte factice, et sont entourées d'une enceinte construite partie en pierre et partie en briques crues. Un petit temple se montre d'abord au pied des décombres; mais ce qui attire particulièrement les regards, ce sont les ruines d'un édifice que l'on juge, au premier coup-d'œil, avoir été le palais d'un souverain. Deux étages, des fenêtres carrées, des murs couronnés d'espèces de créneaux, annoncent un édifice différent des monumens consacrés au culte Égyptien. Dans le voisinage, vers le nord, s'élèvent des propylées au-devant d'un temple qui porte l'empreinte d'une grande vétusté. Toutes ces constructions excitent à un haut degré l'attention du voyageur, et présentent une foule d'observations sur lesquelles nous reviendrons bientôt, mais que ne comporte point le coup-d'œil rapide que nous nous proposons de jeter sur l'ensemble des ruines de Thèbes. Ce que l'on remarque sur-tout, ce sont les édifices situés plus loin vers l'ouest, près de la montagne Libyque. Leur axe est exactement le même que celui du pavillon à deux étages. Un pylône (1) très-élevé conduit dans une grande cour presque carrée, dont les galeries septentrionale et méridionale sont formées de colonnes et de gros piliers carrés, auxquels sont adossées des statues colossales. Ces espèces de cariatides impriment au monument un caractère de grandeur et de gravité, dont il est impossible de ne pas être frappé: elles semblent placées là pour rappeler aux mortels le recueillement et le respect que l'on doit apporter, en pénétrant dans ces asiles de la religion et de la majesté royale. Un second pylône termine cette première cour, et conduit à un superbe péristyle dont les galeries latérales sont formées de colonnes, et dont le fond est terminé par un double rang de galeries soutenues par des colonnes et des piliers cariatides. Ce péristyle offre tout-à-la-fois des restes de toutes les religions pratiquées successivement en Égypte, dans le cours des siècles. Les Chrétiens y ont élevé une église où se voient encore de belles colonnes monolithes en granit rouge. Ils ont peint, sur les murs, des saints avec l'auréole autour de la tête. Quelquefois, par de légers changemens, ils ont transformé en saints du christianisme des dieux, des héros ou des prêtres de l'ancienne Égypte. Les Mahométans, venus ensuite, l'ont destinée à un autre culte; ils en ont fait une mosquée où tout rappelle encore l'islamisme. Les colonnes qui la décorent, quoiqu'elles soient d'un seul morceau de granit, et rassemblées en assez grand nombre, ne produisent cependant pas tout l'effet qu'on pourroit en attendre. Elles se feroient remarquer bien davantage, si elles faisoient partie d'un édifice isolé. Elles semblent réunies ici pour contraster avec le péristyle Égyptien dans lequel elles sont renfermées, et dont elles rehaussent la grandeur et la noble simplicité.

Un vaste mur d'enceinte, caché en grande partie sous les décombres, renfermoit plusieurs édifices dont on aperçoit encore quelques restes. Sans doute

(1) Ce mot est dérivé de πύλον que les Grecs ont employé pour désigner les grandes constructions pyramidales qui forment ordinairement l'entrée des temples et des palais de l'Égypte. Voyez ce que nous rapportons à ce sujet dans la seconde partie de la section III de ce chapitre.

beaucoup d'autres monumens, que l'on ne voit plus maintenant, sont contenus dans cet espace.

La chaîne Libyque domine tous ces restes d'anciennes constructions : elle n'en est séparée que par une portion de désert très-étroite. Ses rochers escarpés et brillans de la lumière réfléchié du soleil, et les hypogées nombreux dont elle est remplie, forment un fond très-pittoresque, sur lequel se dessinent de magnifiques ruines. L'opposition de la couleur grisâtre des décombres avec le ton des monumens établit des contrastes qui présentent à la peinture de très-beaux effets.

En sortant de Medynet-abou, si l'on suit le chemin tracé sur la limite du désert, on foule aux pieds une suite non interrompue de statues brisées, de troncs de colonnes et de fragmens de toute espèce. A gauche de ce chemin, on trouve une enceinte rectangulaire en briques crues, remplie de débris de colosses et de membres d'architecture chargés d'hieroglyphes très-bien sculptés. Ce sont les restes d'un édifice renversé jusque dans ses fondemens. Tous les matériaux qui y ont été employés, sont de pierre calcaire, et ont été tirés de la montagne voisine : aussi ont-ils servi à faire de la chaux. Des traces non équivoques de cette exploitation subsistent encore, et l'on voit les vestiges des fours qui ont servi à la cuisson des pierres, ainsi que les vitrifications qui en proviennent.

La destruction dont ce lieu nous offre un exemple, se remarque dans presque tous les endroits où ont été élevés des monumens en pierre calcaire ; et si les Égyptiens n'avoient employé que cette seule espèce de matériaux dans la construction de leurs édifices, ce seroit peut-être en vain que l'on iroit chercher aujourd'hui sur les bords du Nil quelques débris de leur ancienne capitale.

A droite du chemin, la vue se repose agréablement sur un bois touffu d'acacias (1) qui contraste avec l'aridité du désert et du sol environnant : car, après la récolte, la terre, dépouillée de ses moissons, n'offre plus rien qui rappelle sa fécondité ; elle est coupée d'une multitude de crevasses, qui sont le résultat de l'action subite et prolongée de la chaleur après la retraite des eaux. En s'enfonçant dans le bois de *mimosa*, on rencontre à chaque pas un nombre considérable de fragmens antiques, tels que des bras, des jambes et des troncs de statues d'une grande proportion. Tous ces colosses étoient monolithes ; et ils se trouvent en si grand nombre, qu'ils auroient suffi pour décorer avec magnificence toutes les places publiques d'une ville considérable. Les débris qui subsistent encore sont de grès brèche, d'une espèce de marbre, et de granit noir et rouge. Des troncs de colonnes, très-peu élevés au-dessus du sol, annoncent les restes d'un temple ou d'un palais (2).

A l'extrémité du bois d'acacias vers l'est, sont deux statues colossales appelées, dans le pays, *Tâma* et *Châma*. On les aperçoit à la distance de quatre lieues, comme des rochers isolés au milieu de la plaine : elles ont près de vingt mètres (3) d'élévation ; et au lever du soleil, leurs ombres immenses s'étendent au loin sur la chaîne Libyque. Le spectateur est saisi d'étonnement en voyant des masses aussi

(1) Ce sont des *mimosa nilotica*.

(2) C'est le *Mennonium* de Strabon ; on en trouvera des preuves dans la section II de ce chapitre.

(3) Soixante et un pieds.

prodigieuses taillées dans un seul morceau de pierre, et se demande quel peuple de géans a pu détacher de la montagne, transporter à une distance considérable, et établir sur leur base, des blocs qui pèsent chacun plusieurs millions de livres.

Quitte-t-il ces énormes statues pour regagner le chemin qui borde le désert, il arrive bientôt, à travers des débris, aux ruines vulgairement connues sous la dénomination de *Memnonium*. Des pylônes à moitié détruits, et dont la hauteur dut être considérable; des colonnes élevées et d'un gros diamètre; des piliers carrés, auxquels sont adossées des statues colossales de divinités; des portes de granit noir; des plafonds parsemés d'étoiles d'un jaune d'or sur un fond d'azur; des statues de granit rose mutilées, et en partie recouvertes par les sables du désert; des scènes guerrières sculptées sur les murs, et représentant des combats et des passages de fleuves, tout annonce un édifice de la plus haute importance. C'est le tombeau d'Osymandyas; c'est le monument où ce roi conquérant s'étoit plu à surpasser tout ce qu'on avoit exécuté avant lui de plus grand, de plus vaste et de plus imposant. On y voit encore des débris de la plus grande magnificence. Cet énorme bloc de granit étendu par terre, et qui est si colossal, que, pour en reconnoître les formes, il faut s'en éloigner à une grande distance, est le reste de la statue d'Osymandyas; ce conquérant l'avoit fait élever dans la vue de provoquer et de braver, pour ainsi dire, les plus hardis efforts, et il y avoit fait graver cette inscription fastueuse :

JE SUIS OSYMANDYAS, ROI DES ROIS.
SI QUELQU'UN VEUT SAVOIR QUEL JE SUIS ET OÙ JE REPOSE,
QU'IL DÉTRUISE QUELQUES-UNS DE MES OUVRAGES.

Au nord-ouest du tombeau d'Osymandyas, dans une gorge formée naturellement dans la montagne Libyque, on trouve un petit édifice qui paroît avoir été consacré au culte d'Isis; il est au milieu d'une enceinte en briques crues, très-bien conservée. Une porte en pierre, d'une belle proportion, y est engagée, et conduit au temple. Ce n'est pas sans éprouver quelque plaisir que l'œil, pour ainsi dire fatigué des grandes masses qu'il vient de contempler, se repose sur un édifice de dimensions peu considérables, dont il peut embrasser à-la-fois toutes les parties. On y voit avec un vif intérêt de riches frises, d'élégantes corniches, sculptées avec goût, et toutes brillantes des plus éclatantes couleurs. Si l'on vouloit construire en France un temple Égyptien, on ne pourroit en copier un qui offrît plus complètement tout ce que l'architecture Égyptienne a de gracieux dans ses détails.

En continuant toujours de parcourir le chemin qui borde le désert, à partir du tombeau d'Osymandyas, on trouve une enceinte en briques crues. L'espace qu'elle renferme est divisé en deux portions inégales par un mur construit en matériaux de même nature. Non loin de là, sur la gauche, est un mamelon séparé de la chaîne Libyque, dans lequel les Égyptiens ont creusé une de ces syringes si célèbres dans l'antiquité. C'est un véritable dédale, dans lequel on ne doit pas pénétrer sans prendre quelques précautions. Le grand nombre de couloirs et de salles, les puits

verticaux qui conduisent à des appartemens inférieurs, présentent l'aspect d'un lieu destiné à des initiations et à des célébrations de mystères.

Dans le voisinage de cette syringe, on voit une longue suite de petits monceaux de débris en pierre calcaire, placés à égale distance, et disposés sur deux rangées. C'étoit une allée de sphinx qui conduisoit d'abord à des constructions maintenant ruinées, et, tout près de la montagne, à un édifice qui paroît attester en même temps les efforts et l'impuissance des Égyptiens dans la construction des voûtes.

Enfin, si l'on reprend le chemin tracé sur la limite du désert, on aperçoit à droite les fragmens de deux statues en granit noir, et l'on arrive bientôt à Qournah, dont le palais offre l'exemple d'un portique formé d'un seul rang de colonnes, qui a quelque rapport avec les édifices des Grecs; il a plutôt l'air de n'avoir point été achevé que de tomber en ruine, et cependant le temps lui a imprimé une couleur de vétusté plus prononcée que celle des monumens que nous venons de parcourir : il est aussi exécuté avec moins de perfection; il paroît avoir été une habitation royale. L'élévation et l'étendue des salles, la manière dont les jours sont disposés, tout y est différent de ce que l'on voit dans les temples. En avant de cet édifice, sont des monticules de décombres sur lesquels s'élevoient probablement autrefois les maisons particulières. Un bois de palmiers s'étend de l'extrémité des ruines de Qournah jusqu'aux bords du Nil, et termine très-agréablement de ce côté la belle plaine de Thèbes.

A la distance de sept à huit cents mètres (1) de Qournah, toujours en descendant le fleuve, au pied de la montagne, et dans un enfoncement carré, qui a été pratiqué de main d'homme, on trouve un grand nombre d'ouvertures creusées dans le roc. On y voit de doubles et de triples galeries, et des chambres qui servoient de sépultures; elles sont quelquefois fréquentées par les habitans de Qournah, qui en font un lieu de refuge. C'est là que l'illustre et infatigable général Desaix, poursuivant avec ardeur, jusque dans les parties les plus élevées de l'Égypte, les Mamlouks vaincus et dispersés, fut assailli à coups de pierres par les sauvages habitans de ces sombres demeures. Livré à son amour pour les arts, Desaix s'étoit distrait un moment de ses nobles et courageux desseins, en allant parcourir les curiosités renfermées dans l'ancienne capitale qu'il venoit de conquérir; il en admiroit les édifices somptueux, les vastes portiques et les statues colossales. Que de conquérans avant lui avoient passé sur ce sol classique avec des dispositions bien différentes! Excités par la haine et par la vengeance, ils n'avoient songé qu'à porter le ravage et la destruction dans tous ces monumens que Desaix eût voulu rendre à leur premier état et à leur antique splendeur!

Nous venons de jeter un coup-d'œil rapide sur les belles ruines qui sont du côté de la Libye; traversons maintenant le Nil, et parcourons la rive droite de ce fleuve, où des merveilles non moins étonnantes nous attendent encore. Dirigeons d'abord notre course vers Louqsor. Quoi de plus riche et de plus varié que la scène qui se présente à nos regards! Des îles toutes brillantes de végétation et

(1) Trois cent cinquante à quatre cents toises.

de verdure; un beau fleuve roulant avec rapidité ses eaux fécondantes, animé par le mouvement de barques à grandes voiles triangulaires, qui transportent dans toute l'Égypte les produits de cette fertile contrée; des *fellâh* plongés dans le Nil, et traînant à la nage des filets remplis de pastèques; le ton jaune et tranquille des premiers plans, sur lesquels s'élève une noble architecture; de larges ombres portées par des masses colossales; des constructions Arabes, qui se lient d'une manière si pittoresque, avec les plus magnifiques ruines; plus loin, une plaine couverte de palmiers et de verdure, et à l'horizon, la chaîne Arabique, telle est la foible esquisse de l'un des plus beaux spectacles dont l'homme puisse jouir.

Pour arriver à l'entrée principale du palais de Louqsor, il faut pénétrer dans le village à travers des rues étroites et remplies de décombres. Ce que l'on voit donne l'idée de la plus affreuse misère et rappelle le souvenir de la plus grande opulence. En effet, à côté de chétives cahutes se montrent tout-à-la-fois deux superbes obélisques d'un seul morceau de granit de vingt-quatre à vingt-cinq mètres (1) d'élévation; derrière ces obélisques, deux statues colossales assises, de onze mètres (2) de proportion; puis un pylône de seize mètres (3) de hauteur. Toutes ces masses colossales sont inégales entre elles et irrégulièrement disposées: mais on ne s'en aperçoit point d'abord; on est trop préoccupé de cette ordonnance architecturale tout-à-fait grandiose. Il n'est aucun de ces monumens qui, s'il étoit isolé, ne commandât l'admiration, et ils semblent réunis ici pour produire sur le spectateur l'impression la plus profonde. Les obélisques offrent à l'œil étonné des hiéroglyphes sculptés avec autant de finesse et de soin que la plus belle pierre gravée. On remarque dans les statues la sévérité et la tranquillité de leur pose. Le pylône est couvert de sculptures représentant des combats sur des chars, des passages de fleuves et des prises de forteresses.

L'intérieur du monument de Louqsor entretient dans l'ame du spectateur le sentiment d'une admiration toujours croissante. En effet, cet intérieur offre à la vue plus de deux cents colonnes de différentes proportions, dont la majeure partie subsiste encore en entier; les diamètres des plus grosses ont jusqu'à trois mètres et un tiers (4). Tous ces édifices sont environnés de décombres qui s'élèvent de beaucoup au-dessus du niveau général de la plaine.

Au sud-est de Louqsor, à peu près à une demi-heure de marche et à la hauteur d'el-Bayâdyeh, on voit une grande enceinte qui a beaucoup d'analogie avec le cirque que nous avons observé près de Medynet-abou.

En sortant du village de Louqsor par la rue qui est en face de l'entrée principale du palais, on arrive bientôt à l'extrémité de la butte factice sur laquelle s'élève tout ce quartier de Thèbes; et si l'on se dirige vers le nord, on se trouve au milieu d'un chemin bien frayé, où, de part et d'autre, existent, à des intervalles assez rapprochés, des débris de piédestaux et des restes de sphinx. Plus on approche de Karnak, plus ces fragmens se multiplient; et à Karnak même, on trouve des sphinx entiers à corps de lion et à tête de femme. Ainsi, depuis Louqsor jusqu'à Karnak,

(1) Soixante-douze à soixante-quinze pieds.

(3) Cinquante pieds.

(2) Trente-quatre pieds.

(4) Dix pieds.

c'est-à-dire, dans une étendue de deux mille mètres (1), on suit une avenue qui a dû contenir plus de six cents sphinx. On trouve à droite, et presque tout le long de cette allée, une suite de monticules de décombres qui semblent unir ces lieux remarquables.

Pénétrons maintenant au milieu des ruines qui s'annoncent par une avenue si imposante. Il est difficile d'abord de ne point admirer la richesse du paysage, le contraste de ces chétives chaumières et de ces grands monumens, les effets variés de ces touffes de palmiers qui forment des groupes si pittoresques avec les ruines, la verdure éclatante des arbres en opposition avec le ton brillant de l'architecture. Une multitude de monticules de décombres répandus par-tout, et de hauteurs différentes, changent pour le spectateur les points de vue, et lui présentent, à chaque pas, des aspects nouveaux, qui ont tous un intérêt particulier.

A l'extrémité septentrionale de l'avenue de sphinx, et sur la droite, sont de grandes enceintes en briques crues, où l'on remarque des restes de portes de temples et de palais, des débris épars de colosses renversés, des statues assises, en granit noir, entassées avec profusion dans un même lieu, de vastes bassins où arrivent encore par infiltration les eaux du Nil lors de l'inondation.

De l'allée de sphinx dirigée sur Louqsor, on passe, en déviant un peu sur la gauche, dans une avenue plus large, formée toute entière de beliers accroupis, élevés sur des piédestaux, et à l'extrémité de laquelle est une porte triomphale de la proportion la plus élégante. Toutes ces constructions précèdent un temple qui porte dans toutes ses parties l'empreinte de la plus grande vétusté, et cependant il est construit avec des débris d'autres monumens. On admire les grandes et belles lignes de son architecture, et les effets remarquables de lumière que produit son portique à jour. Il ne faut pas s'attendre à y trouver les formes sveltes et élégantes des édifices Grecs : ses colonnes ont peu d'élévation ; mais leur proportion même donne à l'édifice un caractère d'austérité qui en fait le mérite. L'obscurité qui règne dans tout l'intérieur de ce temple, est autant produite par la privation des rayons directs du soleil, que par la couleur noirâtre des murs : elle augmente l'effet de l'architecture massive du monument. Quel contraste frappant entre cet édifice et le petit temple d'Isis qui en est tout voisin ! au ton brillant de la pierre dont celui-ci est bâti, on diroit qu'il sort des mains de l'ouvrier ; et cependant, que de siècles se sont écoulés depuis sa construction ! Le vieux temple a des sculptures qui semblent n'annoncer que l'enfance de l'art : le temple d'Isis, au contraire, a des bas-reliefs d'une exécution parfaite.

La richesse de la perspective qu'offrent ces monumens, est augmentée par la vue d'autres ruines plus importantes, qui forment le fond du tableau, et que nous avons encore à parcourir. C'est au nord-est que se trouve un des chemins qui y conduisent. Les anciens Égyptiens semblent avoir épuisé ici toutes les ressources de la magnificence : en effet, on arrive de ce côté au palais par une longue avenue des plus gros sphinx qui existent dans toutes les ruines de l'Égypte ; elle

(1) Mille vingt-six toises.

précède des propylées formés d'une suite de pylônes au-devant desquels sont des statues colossales, dont les unes sont assises et les autres debout. Ces constructions ne se recommandent pas seulement par la grandeur de leurs dimensions, elles se font remarquer encore par la variété des matériaux précieux qui y sont employés. Une espèce de pierre calcaire, compacte comme le marbre, un grès siliceux, mélangé de couleurs variées, les beaux granits rose et noir de Syène, ont été mis en œuvre pour les statues. La porte du premier pylône est elle-même toute entière en granit, et couverte de sculptures exécutées avec une perfection qu'on ne retrouve que dans les obélisques. Tous ces pylônes ont des axes différens; ils n'ont ni la même épaisseur ni la même étendue; ils ont en outre éprouvé de grandes dégradations, et cependant ils produisent encore l'effet le plus imposant, et l'on est forcé de reconnoître qu'ils annoncent d'une manière tout-à-fait majestueuse le vaste monument auquel ils conduisent. Le palais de Karnak, vu de ce côté, ne présente que l'image d'un bouleversement général, et l'on ne peut distinguer, au premier abord, si ce que l'on voit est une suite continue de constructions régulières. A travers ces vastes ruines, on n'aperçoit que des fragmens d'architecture, des troncs de colonnes brisées, des statues colossales mutilées, des obélisques renversés, d'autres qui s'élèvent encore majestueusement sur leur base, des salles immenses dont les plafonds sont soutenus par une forêt de colonnes, des pylônes et des portes qui surpassent en hauteur toutes les constructions de ce genre dont nous avons déjà parlé. La confusion est telle, que le spectateur, impatient et agité, tourne tout autour de cet immense édifice pour chercher à le comprendre. Il faut se placer à son extrémité nord-ouest, pour mieux reconnoître toutes les parties qui le constituent : c'est aussi le point de vue le plus favorable pour embrasser d'un seul coup-d'œil tout l'ensemble des ruines de Karnak.

C'est par l'entrée qui regarde l'ouest, qu'il faut pénétrer dans le palais, pour se rendre compte de la disposition de son plan. Un premier pylône, qui paroît n'avoir jamais été achevé, forme cette entrée : en passant sous la porte, on est vivement frappé de la richesse et de la variété des objets que l'on aperçoit; on admire surtout ces longues avenues de colonnes, ces enfilades de portes, de pylônes, de salles successives, qui ont toutes le même axe, et dont les dernières sont tellement éloignées, qu'elles se déroben, pour ainsi dire, à la vue du spectateur. Nous devons toutefois convenir que la première impression que l'on éprouve à l'aspect de l'architecture du palais, ne satisfait pas la vue : le talus des pylônes est exagéré, et choque d'autant plus, qu'il paroît être la cause de leur destruction; les colonnes, les chapiteaux, présentent, dans leurs décorations, des formes auxquelles l'œil n'est pas habitué; les hiéroglyphes et les ornemens ne semblent point exécutés avec fermeté : voilà ce que l'on prend pour des défauts, qu'augmente encore la fatigue dont on se sent accablé à la seule pensée de démêler quelque chose dans un ensemble qui paroît un véritable chaos. Cependant on revient bientôt de cette première impression défavorable, et les yeux s'accoutument sans effort à la contemplation d'un spectacle si nouveau et si inattendu. Tout en effet annonce ici la grandeur et la magnificence royales. Il faut se représenter une première cour, décorée sur les

côtés de longues galeries, et renfermant dans son enceinte des temples et des habitations. Au milieu est une avenue de colonnes qui ont jusqu'à vingt-trois mètres (1) d'élévation : ruinées dans leurs fondemens, la plupart d'entre elles sont tombées d'une seule pièce, et étendent au loin les troncs de leurs assises, encore rangés dans leur ordre primitif. Une seule reste debout, comme pour attester une magnificence que l'on ne peut plus que deviner. Un second pylône, précédé de deux statues colossales, sert d'entrée à une grande salle, qui a cent trois mètres (2) dans sa plus grande dimension, et cinquante-un (3) dans sa plus petite. Les pierres de plafond reposent sur des architraves portées par cent trente-quatre colonnes encore debout. Les plus grosses n'ont pas moins de trois mètres soixante centièmes (4) de diamètre, et plus de vingt-deux mètres et demi (5) d'élévation. Les chapiteaux ont près de vingt-un mètres (6) de développement, et leur partie supérieure présente une surface où cent hommes pourroient tenir aisément debout.

En passant sous un autre pylône, on arrive dans une espèce de cour, où il existoit autrefois deux obélisques en granit, de vingt-deux mètres quarante centièmes (7) d'élévation : un seul reste encore élevé sur sa base. Une grande porte et un autre pylône conduisent à une salle détruite jusque dans ses fondemens; elle avoit des galeries formées de piliers cariatides, et elle renferme le plus grand des obélisques qui existent encore dans toute l'Égypte. Cet obélisque a trente mètres (8) de hauteur : ses sculptures sont d'une exécution parfaite, et semblent être au-dessus de tout ce que pourroient produire en ce genre les arts perfectionnés de l'Europe. Une autre porte conduit à des constructions en granit, qui paroissent les plus soignées de tout ce vaste édifice. Plus loin, on aperçoit encore une multitude de colonnes et un grand nombre d'appartemens. Les couleurs qui sont appliquées sur toutes les sculptures, et qui devoient avoir le plus éprouvé les ravages du temps, brillent presque par-tout du plus vif éclat.

Tant de grandeur et de magnificence laisse dans l'esprit des impressions vives et profondes. Un spectacle si extraordinaire paroît être moins une réalité que le produit d'une imagination disposée à s'environner d'objets d'une grandeur fantastique. Au milieu de ces belles ruines, le voyageur est frappé d'abord de la solitude qui l'entoure; mais bientôt des souvenirs sans nombre se présentent en foule à sa pensée. Tout alors s'anime autour de lui : les batailles sculptées sur les murs du palais ne sont plus de vaines images; il se reporte aux lieux mêmes où elles ont été livrées; il suit les mouvemens des armées qui sont en présence; il s'intéresse vivement au héros qui, par l'impétuosité de son courage, décide la victoire. Ces édifices mêmes, objets de son étonnement, il se les représente à l'époque de leur construction première, remplis d'une multitude nombreuse, occupée à soulever ces énormes pierres qui forment les architraves et les plafonds. Il cherche à deviner par quel art merveilleux, et maintenant

(1) Soixante-dix pieds.

(2) Trois cent dix-huit pieds.

(3) Cent cinquante-neuf pieds.

(4) Onze pieds.

(5) Soixante-dix pieds.

(6) Soixante-quatre pieds.

(7) Soixante-neuf pieds.

(8) Quatre-vingt-onze pieds.

oublié, ces obélisques si élevés et ces statues si colossales ont été amenés de la carrière et placés sur leurs bases.

Lorsqu'on a pu saisir toute la distribution du plan du palais de Karnak, on ne se lasse point d'en admirer la régularité; on remarque sur-tout la belle ordonnance et la symétrie de toutes les parties de ce vaste édifice.

Au nord du palais, on voit encore une porte triomphale, encore des avenues de sphinx, encore des débris d'obélisques. Aucun endroit de Thèbes ne réunit plus de fragmens de granit. Il semble qu'ici la barbarie ne se soit pas lassée de détruire; rien n'est entier : on ne voit plus que les fondations d'édifices qui durent être considérables.

Après avoir montré les habitations des anciens rois de Thèbes, il nous reste à jeter un coup-d'œil sur les hypogées qui furent leurs dernières demeures. C'est derrière le palais de Qournah, que s'ouvre la vallée qui conduit aux tombeaux des rois. Elle est formée par deux chaînes de montagnes qui sont à pic dans presque toute leur étendue. Elle se dirige d'abord entre le septentrion et le couchant; puis elle tourne de plus en plus vers l'occident, et prend successivement toutes les directions, jusqu'à ce qu'enfin elle occupe une position intermédiaire entre le sud et l'ouest. C'est là que l'on voit les hypogées qui ont servi de sépultures aux anciens souverains de l'Égypte; c'est là qu'étalant une magnificence vraiment royale, ces monarques ont fait concourir tous les arts à l'embellissement de leurs dernières demeures. L'architecture leur a fourni des distributions sages et une exécution soignée; la sculpture, des sujets naïfs et gracieux; la peinture, des couleurs pleines de fraîcheur et d'éclat. Si parmi cette foule d'ornemens dont les parois des tombeaux sont couvertes, il en est quelques-uns qui paroissent extraordinaires, ce n'est sans doute que parce qu'on ne peut pénétrer aujourd'hui les motifs de leurs formes bizarres.

On peut regarder ces tombeaux comme le dépôt de toutes les connoissances de l'antique Égypte. On y voit en effet une multitude de tableaux dont les uns ont trait à des scènes domestiques, les autres à la religion, à l'astronomie, et en général aux sciences et aux arts. Les rois reposoient dans ces demeures sombres, au milieu de tout ce qui pouvoit les recommander à la postérité. On y avoit consigné les services qu'ils avoient rendus à la patrie, les actions d'éclat qui les avoient illustrés à la guerre, les tributs qu'ils avoient levés sur les peuples vaincus, les arts et les sciences qu'ils avoient encouragés et protégés.

Ces tombeaux sont construits sur un même plan; mais ils offrent presque tous des particularités remarquables. Une porte taillée verticalement dans le rocher sert d'entrée à une longue galerie ou couloir qui se dirige vers l'intérieur de la montagne, suivant un plan incliné à l'horizon, et qui constitue, à proprement parler, tout l'hypogée. Ces couloirs sont entrecoupés, tantôt par de simples encadremens ou chambranles taillés dans le rocher et destinés à recevoir des portes, tantôt par de petites pièces carrées ou rectangulaires, et tantôt encore par de grandes salles oblongues, soutenues par des piliers élevés sur un stylobate qui règne dans tout le pourtour. C'est dans ces grandes pièces que se trouve ordinairement un sarcophage de granit, qui

renfermoit la dépouille mortelle des rois. La plus grande de ces excavations a cent onze mètres (1) de profondeur, et il faut se représenter que, dans une aussi grande étendue, il n'y a pas un seul coin de mur, pas une seule paroi, pas un seul plafond, qui ne soient couverts de tableaux allégoriques, de figures hiéroglyphiques et d'ornemens multipliés. Ces monumens si dignes d'admiration confirment l'opinion que Diodore de Sicile a voulu en donner, lorsqu'il rapporte que les rois qui les ont élevés, n'ont point laissé à leurs successeurs le moyen de les surpasser (2).

Pour se former une idée complète de leur destination et de leur emploi, il faut se représenter la pompe funèbre d'un bon roi (3). Pendant soixante-douze jours, tout son peuple a été en proie à la plus vive douleur; les temples ont été fermés, les sacrifices interrompus, les fêtes suspendues; toute l'Égypte a retenti de chants funèbres et de ces lamentations que l'on composoit à la louange des vertus du roi. L'abstinence la plus entière a succédé à l'usage de tout ce qui peut flatter l'odorat et le goût. De magnifiques funérailles ont été préparées, et, au dernier jour, le corps du roi est transporté du vaste palais de Karnak sur la rive occidentale du Nil. Il est déposé dans la barque fatale. Il traverse le fleuve qu'il ne doit plus repasser. Le cortège des prêtres qui l'accompagnent, s'achemine vers la vallée des tombeaux. Les montagnes qui la forment sont couvertes d'une foule immense. On arrive enfin au lieu de la sépulture, et le corps est déposé à l'entrée de l'hypogée. Là, conformément aux lois, s'ouvre l'audience publique où l'on doit recevoir les accusations et les plaintes portées contre le monarque décédé. Les prêtres, en faisant au peuple l'exposé de sa vie, n'y trouvent que des actions vertueuses et dignes de louanges. Ce jugement favorable est accueilli par les acclamations de la multitude innombrable qui accompagne le convoi. Aussitôt s'ouvrent les portes nombreuses qui défendent au vulgaire l'approche du lieu sacré. Les prêtres s'avancent, et leur marche n'est éclairée que par la lumière incertaine des lampes sépulcrales. Ils pénètrent dans le lieu le plus reculé du monument : ils déposent dans le sarcophage la momie du roi. La tombe se ferme pour toujours; et dans ces lieux où s'étoit montré un cortège pompeux et bruyant, succède bientôt le silence du néant et de la mort.

Si les tombeaux des rois méritent à un haut degré l'attention, les nombreuses grottes dont le reste de la montagne Libyque est percé, donnent lieu à une foule de remarques curieuses et pleines d'intérêt. On y voit représentés, dans des bas-reliefs coloriés, ou dans des peintures, les différens travaux auxquels se livroient les anciens Égyptiens, tels que la chasse, la pêche, le labourage, les récoltes, la navigation, le commerce, les exercices militaires, les procédés des arts et métiers. Les cérémonies nuptiales et funéraires y sont aussi par-tout figurées. Il s'en faut de beaucoup que nous ayons pénétré dans toutes ces grottes, qui mériteroient elles seules que l'on fit un voyage pour les parcourir et les étudier; mais parmi celles que nous avons visitées, on doit remarquer plus particulièrement les hypogées qui renferment encore des momies. Une très-petite ouverture, obstruée

(1) Trois cent quarante-un pieds.

(3) Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. 1, pag. 83, ed.

(2) Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 1, pag. 56, ed. 1746. 1746.

maintenant par des débris de pierres et de briques, en forme l'entrée. Ce n'est qu'en rampant au milieu des restes de momies et des lambeaux, que l'on peut s'y introduire. On se trouve alors dans un couloir très-élevé, dont les murs sont décorés d'inscriptions hiéroglyphiques ; ensuite on pénètre dans d'autres petits passages, avant d'atteindre au fond de la grotte, vers laquelle on arrive par une pente douce qui commence dès l'origine. Les momies sont rangées les unes sur les autres dans des caveaux creusés de chaque côté des couloirs. Souvent elles remplissent des puits assez profonds, jusqu'au niveau du sol de la grotte ; mais elles sont maintenant bouleversées et présentent l'aspect de la dévastation. Il est impossible de ne pas être vivement ému à la vue de tous ces corps inanimés qui sont là depuis tant de siècles, et qu'une avarice sordide et une insatiable curiosité ont troublés dans leur repos qui devoit être éternel.

Le riche et le pauvre paroissent, au premier coup-d'œil, confondus dans ces asiles de la mort ; mais bientôt, en examinant les momies avec soin, on reconnoît que les hommes dont elles offrent les restes, étoient d'une condition différente. Les distinctions et les richesses les ont encore suivis dans ces demeures sombres, où ce qui frappe le plus est le néant de tous. Des mains et des pieds, quelquefois des parties plus considérables du corps, entièrement dorés, annoncent les débris de personnages importans. Des enveloppes décorées de dorures et d'hiéroglyphes peints, des manuscrits en caractères hiéroglyphiques et vulgaires, qui retraçoient probablement la vie du mort ou des formulaires usités dans les cérémonies funèbres, sont encore des indices non équivoques de puissance et de richesse. Ce qui étonne au-delà de tout ce qu'on peut imaginer, c'est la prodigieuse quantité de bas-reliefs et d'hiéroglyphes sculptés et peints, qui couvrent les parois de ces grottes ; et ces sculptures ne devoient jamais voir le jour ! et elles n'ont pu être exécutées qu'à la lueur des flambeaux ! L'imagination suffit à peine à se figurer quel temps, quel nombre prodigieux d'ouvriers, quelle constance a demandés la création de tant de merveilles.

Au sentiment de curiosité qui conduit le voyageur dans les tombeaux, succède une vive inquiétude, lorsqu'il y est entré. Ce n'est pas sans effroi qu'à la lueur d'un foible flambeau il pénètre dans ces catacombes : la crainte de voir la lumière s'éteindre, et de se perdre au milieu de ces labyrinthes, n'est pas moins cruelle que la chance qu'il court d'être victime d'un incendie qu'une étincelle pourroit allumer au milieu des matières éminemment inflammables dont les hypogées sont remplis.

Tout ce faste et toute cette magnificence des tombeaux, tous ces soins apportés à la conservation de la dépouille mortelle de l'homme, seroient entièrement incompréhensibles, si les mœurs et les croyances religieuses des Égyptiens n'en développoient le motif. On sait combien ce peuple se livroit au sentiment de la reconnoissance, dont les lois mêmes lui faisoient un devoir. Il faut ajouter encore, si l'on en croit les anciens historiens, que les tombeaux n'étoient pas seulement des monumens sacrés qui devoient porter aux siècles futurs la mémoire des grands

princes, mais qu'ils étoient encore regardés comme des demeures éternelles (1) : car les Égyptiens ne pensoient pas que l'existence fût restreinte aux limites resserrées de la vie (2). Les maisons n'étoient considérées que comme des hôtelleries, où l'on n'étoit qu'en passant : les demeures véritables étoient les tombeaux que l'on devoit habiter durant des siècles infinis.

En quittant la partie de la chaîne Libyque où sont creusées ces grottes nombreuses, si l'on monte sur le sommet le plus élevé des rochers calcaires qui forment la vallée des tombeaux des rois, on domine sur toute la plaine de Thèbes et sur tout le désert montueux de la Libye. On a presque à ses pieds le tombeau d'Osymandyas, près duquel on peut se rendre par un chemin rocailleux et escarpé, que l'on suit rarement. A gauche, on voit l'édifice où se trouve un plafond en forme de voûte, et le palais de Qournah. A droite, les deux statues du *Memnonium* présentent leur masse presque informe. Plus loin, Medynet-abou offre aux regards son palais à deux étages, et ses majestueux pylônes, et son vaste hippodrome. Le petit temple du sud se perd au loin dans la vapeur. De l'autre côté du Nil, Karnak montre ses obélisques, ses hautes colonnes, et le long circuit de ses ruines. Louqsor est à l'extrémité de ce point de vue si riche et si varié ; ses deux beaux obélisques et ses grands édifices dépassent de beaucoup les maisons Arabes, qu'on aperçoit à peine. Le Nil superbe poursuit son cours sinueux au milieu de cette belle plaine, qu'il semble se plaire à arroser. Les îles qu'il forme, les canaux qu'il remplit lors de la crue périodique de ses eaux, donnent de la fraîcheur et de la vie à ce tableau, dont la vue peut à peine embrasser l'immensité. Seul sur le point le plus élevé, entouré du vaste silence des déserts, et soumis à l'impression éloquente des ruines, on se livre naturellement à des réflexions profondes.

Qu'est devenu le temps où une population nombreuse animoit tout ce vaste tableau ! Ces pierres renversées, ces débris de granit dispersés de toutes parts, formoient alors des édifices réguliers, des statues de dieux et de héros. Ces colonnes, maintenant abattues, ornoient des palais et des temples qu'embellissoient l'or et les pierreries (3), et que décoreoient les meubles les plus riches et les plus précieux (4). Cette plaine immense étoit jadis tellement cultivée, que les plus religieux observateurs du culte des morts ne pouvoient même en rien réserver pour les sépultures (5). Sa terre féconde produisoit d'abondantes moissons et nourrissoit de nombreux troupeaux. Là s'échangeoit contre les productions d'une fertile contrée, tout ce que l'Asie, l'Afrique, l'Inde et l'Arabie offrent de riches tissus et de parfums

(1) Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. 1, sect. 2, pag. 60, ed. 1746.

(2) D'après les témoignages des anciens auteurs, une des croyances religieuses des Égyptiens étoit, que les âmes n'abandonnoient les corps que lorsque ceux-ci avoient éprouvé une entière destruction : alors ces âmes quittoient les enfers pour venir animer de nouveaux corps, en commençant par ceux des plus vils animaux, et s'élevant par degrés jusqu'aux plus nobles, pendant l'espace de trois mille ans, au bout desquels elles rentroient dans des corps humains. Voyez le savant ouvrage de

Zoega, *De origine et usu obeliscorum*, sect. IV, cap. 1, pag. 294 et seq.

(3) Lucian. *Imagines*, pag. 12. Clem. Alexandrin. *Pedagogus*, lib. III, cap. 2.

(4) Voyez les pl. 89 et 92 des tombeaux des rois, A. vol. II.

(5) La loi Égyptienne, qui nous a été transmise par Platon, est énoncée en ces termes : Θείας δ' ἵνας, πῶν χορείων ἴσταν μὲν ἱερὰ ἴσταν μὲν δαμῶν, μὴτὶ πὶ μὲζα μὴτὶ πὶ σμικροῦ μῆμα. (Plato, de *Legibus*, lib. XII.)

précieux (1). Là s'entassoient toutes les dépouilles des ennemis vaincus, et les tributs levés sur les peuples conquis, et les offrandes faites dans les temples des dieux. Mais quel seroit l'étonnement de ces nombreux Thébains dont la dépouille mortelle existe encore toute entière dans ces grottes profondes, si, tout-à-coup, secouant les linceuls qui les enveloppent de toutes parts, ils sortoient de leurs tombeaux, et jetoient les yeux sur une terre qu'ils avoient embellie de tant de monumens, dont les restes attestent encore la puissance du génie qui les éleva! Quel spectacle de dévastation et de solitude frapperoit leurs regards! Aux lieux où circuloit jadis une foule active et nombreuse, ils ne verroient plus épars çà et là que quelques hommes indolens et abrutis par le despotisme, errant sur l'emplacement d'une illustre cité. Là où existoient des habitations somptueuses, résultat d'une civilisation perfectionnée, ils n'apercevraient plus que de misérables cabanes, bâties sans art. Ils verroient l'habitation des rois transformée en repaire d'animaux sauvages, et le chacal, poursuivi dans les retraites qu'il y a choisies, se montrer tout-à-coup au sommet le plus élevé des ruines. Ils verroient les sanctuaires des temples, devenus le réduit de reptiles immondes et de ces animaux hideux qui ne se plaisent que dans l'obscurité d'une profonde nuit. Ils verroient les palais transformés en sentines publiques, les champs stériles et abandonnés, et l'habitant stupide mettant toutes ses jouissances à amasser un peu d'or, qu'il cherche souvent en vain à dérober aux agens d'un gouvernement barbare et tyrannique.

Élevé sur cette montagne qui domine tout l'horizon, et planant, pour ainsi dire, au-dessus de la terre, avec quels sentimens désintéressés on juge les révolutions et le cours des choses humaines! Que sert à une cité d'avoir été riche et puissante, d'avoir soumis le monde à l'influence de ses idées religieuses, d'avoir rendu tributaires de son commerce les plus riches pays de l'univers! Que lui sert d'avoir posé les premiers principes de la civilisation, d'avoir porté dans les pays les plus éloignés la gloire de ses armes, d'avoir cultivé les sciences et les arts avec éclat, si tout cela ne peut la sauver de la destruction, si la barbarie et la brutalité doivent succéder à l'influence bienfaisante d'un gouvernement protecteur, si de tant de merveilles il ne doit plus rester que des souvenirs qui s'effaceront peut-être un jour des traditions humaines! Heureux pourtant, entre tous les autres, cet antique peuple de Thèbes, d'avoir vécu sous un climat si propice à la conservation des monumens! Que de nations ont passé sur la terre, sans avoir laissé aucune trace de leur existence! Mais il semble que la nature a été d'accord avec les Égyptiens, en secondant leurs vues grandes et élevées; ou plutôt ce peuple vraiment observateur avoit reconnu que tout, dans sa patrie, tendoit à éterniser les monumens qu'il avoit la hardiesse de concevoir et l'audace d'exécuter. Ce n'est donc pas en vain qu'il a entrepris dans le sein de la terre, et porté jusqu'à leur dernière perfection, des travaux peut-être plus nombreux que ceux qu'il a élevés à sa surface; ce n'est pas en vain qu'il a enlevé aux montagnes leurs rochers, pour en former des temples et des palais, pour les façonner en statues colossales et en obélisques immenses. Si tous les monumens qu'il a élevés ne subsistent point dans

(1) Tacit. *Annal.* lib. 11.

leur entier, il en reste assez pour prouver que l'industrie humaine peut lutter avec avantage contre l'action du temps, et opposer d'insurmontables obstacles aux ravages des conquérans destructeurs.

Tel est l'aperçu général de cette fameuse Thèbes, dont on chercheroit en vain à se faire une juste idée, si l'on n'avoit point erré dans ses palais et dans ses temples, ruines si magnifiques, si vantées, et pourtant si peu connues jusqu'à ce jour. Il appartenoit au plus grand des héros de leur donner en quelque sorte une nouvelle existence, et le monarque capable de surpasser de semblables prodiges devoit seul les montrer aux yeux de l'Europe étonnée. Est-il rien de plus merveilleux que l'ensemble qu'ils présentent aux regards du voyageur qui a pu pénétrer jusqu'aux lieux qui les recèlent? Les généraux Français, les soldats eux-mêmes, à la vue de cet imposant spectacle, lui ont payé le plus beau tribut d'admiration. Une des fêtes les plus importantes de notre patrie fut célébrée sur les ruines de la plus ancienne des cités; c'est alors qu'un général habile (1) harangua les troupes au milieu du plus vaste des palais de Thèbes : alors se renouvelèrent des cris de victoire et d'allégresse; et ces ruines, depuis si long-temps vouées au silence, retentirent du bruit soudain de ces foudres de bronze qui jamais ne s'étoient fait entendre dans leur enceinte.

Après avoir jeté un coup-d'œil général sur tous ces monumens, nous allons nous livrer à l'étude des détails intéressans qu'ils présentent, et faire connoître dans toutes leurs parties les objets qui ont excité, à un si haut degré, notre intérêt et notre curiosité.

(1) Le général Béliard, commandant les provinces supérieures de l'Égypte. Tous les membres de la Commission ont eu à se louer des facilités qu'il leur a données pour se livrer à l'étude des antiquités; mais nous

avons plus particulièrement éprouvé les effets de la bienveillance de ce général, et c'est un besoin pour nous de lui en témoigner ici notre gratitude.

SECTION PREMIÈRE,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description des Édifices et de l'Hippodrome de Medynet-abou.§. I.^{er}*Enceinte et Butte factice de Medynet-abou.*

MEDYNET-ABOU est situé sous le $30^{\circ} 17' 32''$ de longitude et le $25^{\circ} 42' 58''$ de latitude boréale. Une butte factice très-élevée, couverte de monticules de décombres, et placée sur la limite du terrain cultivé, annonce de bien loin les restes d'une ancienne ville.

On ne peut rien voir de plus aride que le sol sur lequel s'élèvent ces ruines; on n'y aperçoit pas la moindre végétation. Du sable, des cailloux roulés, des débris de pierre calcaire détachés de la chaîne Libyque, quelques ravines que forment parfois les pluies d'orage qui tombent dans les montagnes, voilà tout ce que présentent les environs de Medynet-abou.

La butte factice sur laquelle les monumens ont été élevés, s'étend jusque vers le pied de la chaîne Libyque, où elle est même en partie assise. Son contour, pris le long des décombres, peut avoir seize cents mètres (1). En la parcourant, on ne tarde point à reconnoître en divers endroits l'existence d'une grande enceinte, construite partie en pierres de grès et partie en briques crues, qui enveloppoit primitivement les grandes constructions dont il subsiste encore de si magnifiques restes. Cette enceinte étoit probablement régulière; ce que les décombres sous lesquels elle est maintenant enfouie, ne nous ont pas permis de constater d'une manière positive: mais le mouvement même du terrain l'indique suffisamment. C'est un carré qui peut avoir trois cents mètres (2) de côté. Il est disposé parallèlement aux murs extérieurs des monumens qu'il enveloppe de toutes parts. La portion de cette enceinte qui est construite en grès, est située au nord-est, et fait face au Nil: elle a quatre-vingt-quatorze

(1) Huit cent vingt-une toises.

(2) Neuf cent vingt-trois pieds.

mètres (1) de long; elle est surmontée d'espèces de créneaux dans toute sa longueur. Il est probable que toute la face de l'enceinte qui regarde le Nil, étoit construite en grès; car, de l'autre côté des monumens, au sud-ouest, et en avant du pavillon, des créneaux se montrent encore au-dessus des décombres. Ils sont semblables à ceux que les Égyptiens ont représentés dans leurs bas-reliefs au-dessus des tours et des forteresses assiégées. A cette occasion, nous ferons remarquer qu'il est assez probable que les enceintes Égyptiennes n'avoient pas seulement pour objet d'isoler les monumens, mais qu'elles servoient encore de remparts pour les défendre contre les incursions de l'ennemi. C'étoit là que se rassembloient tous ceux qui tenoient plus immédiatement à la personne sacrée des rois et au culte du pays, pour défendre ce qu'ils avoient de plus précieux, la religion et le gouvernement.

S. II.

Des Propylées (2) du Temple de Medynet-abou.

POUR procéder avec ordre dans la description des monumens que nous avons à examiner, nous commencerons par ceux qui se présentent les premiers aux voyageurs lorsqu'ils arrivent à Medynet-abou en traversant la plaine de Thèbes. On pénètre d'abord dans un espace rectangulaire, fermé, sur trois de ses côtés, par des murs dont les paremens extérieurs sont construits en talus. Ils sont couronnés d'une corniche au-dessous de laquelle on remarque un cordon qui court dans toute l'étendue du mur d'enceinte et le long de ses angles. Le premier mur fait face au Nil; il est percé d'une porte dont l'ouverture a cinq mètres (3) de largeur, et dont les montans, plus élevés que l'enceinte, sont en saillie de part et d'autre. L'espace rectangulaire est fermé dans le fond par une construction qui n'a point été achevée : elle consiste en une rangée de huit colonnes placées en avant d'un pylône dont la longueur est égale à la largeur de l'enceinte. Ces colonnes sont engagées, jusqu'à près de moitié de leur hauteur, dans des murs dont l'épaisseur est égale au diamètre même des colonnes, et qui laissent entre eux un petit intervalle où se montre une partie du fût. Tous les entre-colonnemens sont égaux, à l'exception de celui du milieu qui est double des autres. Deux de ces colonnes seulement sont entières et couronnées de leurs chapiteaux : ce sont celles qui forment l'entre-colonnement du milieu. Leur fût est aussi engagé, partie dans les murs d'entre-colonnement, et partie dans les deux montans d'une porte : il est tout-à-fait lisse. Mais il n'en est pas ainsi des chapiteaux, qui, outre les différentes plantes indigènes dont ils sont ornés, offrent encore les couleurs vives et brillantes dont la sculpture a été peinte. Les autres colonnes ne sont point terminées; il en est de même des murs d'entre-colonnement où elles sont engagées, et au-dessus desquels

(1) Quarante-huit toises.

(2) Nous avons adopté la dénomination de *propylées* pour désigner l'ensemble des cours et des pylônes qui précèdent les édifices Égyptiens. Elle a été employée par les Grecs et les Romains, soit dans les descriptions des

monumens Égyptiens qu'ils nous ont transmises, soit dans les inscriptions qu'ils ont gravées sur les édifices eux-mêmes. On peut consulter, pour de plus amples détails, la description de Karnak, section VIII de ce chapitre.

(3) Quinze pieds quatre pouces.

elles ne s'élèvent même pas. Leur état d'imperfection nous a offert l'occasion de confirmer les remarques que l'on a déjà faites ailleurs sur la manière dont les artistes Égyptiens préparoient leurs sculptures. En effet, la masse de ces murs a été seulement dégrossie : on y a exécuté les corniches et fouillé la partie dans laquelle devoient être sculptés les serpens dont elles sont ordinairement surmontées. Les cordons mêmes qui encadrent les sculptures, ont été seulement équarris par les ouvriers les moins habiles, en attendant que des mains plus exercées vinsent les arrondir et les orner. Deux portes pratiquées dans les faces latérales du mur d'enceinte ont leurs montans appuyés contre les colonnes extrêmes : elles ont intérieurement et extérieurement leurs cordons et leurs corniches.

Tout contre les angles extérieurs du pylône, s'élèvent deux colonnes de même diamètre que celles dont nous venons de parler. Elles sont engagées dans les montans des deux portes latérales de la galerie formée par les colonnes.

Toutes ces constructions, qui ne sont point terminées, paroissent être d'une époque postérieure à celle des autres monumens de Medynet-abou. Leur situation hors de l'enceinte générale conduit naturellement à le penser : mais, d'ailleurs, leur disposition et leur ajustement s'écartent un peu du style des monumens de la haute antiquité ; elles nous offrent le seul exemple de colonnes si bizarrement et si déraisonnablement ajustées aux angles d'un pylône.

La galerie formée en avant du pylône étoit-elle destinée à être couverte, ou bien les colonnes devoient-elles rester isolées ? C'est ce qu'il est difficile de déterminer. Dans le premier cas, des dés assez élevés auroient été posés sur les colonnes, pour que l'architrave qu'elles auroient portée pût recevoir l'une des extrémités des pierres du plafond, l'autre extrémité reposant sur la corniche du pylône. Dans le second cas, les colonnes auroient été surmontées de dés peu élevés qui auroient porté quelque objet du culte Égyptien. Il seroit possible encore, et c'est ce qui nous paroît le plus probable et le plus conforme au style des monumens de l'ancienne Égypte, que ces colonnes n'eussent point dû recevoir de plafond, mais qu'elles fussent simplement destinées à porter sur leurs dés une architrave et une corniche, comme il arrive à l'enceinte découverte du temple d'Hermonthis (1) et à l'édifice de l'est de Philæ.

La porte de l'entre-colonnement du milieu est maintenant obstruée par de grosses pierres : les montans eux-mêmes, en partie renversés, ferment le passage. Tous ces matériaux étoient destinés à être mis en œuvre, ou peut-être même, ayant déjà été employés, ils ont été renversés de leur place primitive. En effet, au milieu de ces pierres, on en découvre qui ont reçu des formes et qui sont chargées de sculptures (2). Quelques-unes paroissent avoir servi d'entablement (3) : on y reconnoît l'architrave, le cordon et une partie de la corniche. Peut-être étoit-ce le couronnement de l'entre-colonnement du milieu de la galerie. La corniche et le cordon sont parfaitement dans le style Égyptien : mais il n'en est pas ainsi des sculptures qui décorent l'architrave ; on y remarque des médaillons

(1) Voyez pl. 26 et 94, A. vol. I.

(2) Voyez pl. 9, fig. 3 et 4, A. vol. II.

(3) Voyez pl. 9, fig. 4, A. vol. II.

renfermant une figure qui sort tout-à-fait de ce style, bien qu'elle conserve quelques attributs des divinités Égyptiennes. C'est ainsi qu'on lui voit une barbe qui a beaucoup d'analogie avec celle de Typhon; et l'espèce de bonnet dont elle est coiffée, nous paroît aussi tout-à-fait calquée sur les coiffures des dieux de l'ancienne Égypte. C'est sans doute une figure de Bacchus. Dans les intervalles qui séparent les médaillons, sont des branches de vigne chargées de feuilles et de fruits.

D'autres pierres (1), qui nous ont paru être des restes d'architraves, offrent des sculptures représentant des plantes indigènes : elles sont séparées par des médaillons où sont figurées deux divinités du même style que celles dont nous venons de parler. Au croissant qui surmonte la tête de l'une d'elles, on est porté à reconnoître une Diane. Sa coiffure a quelque analogie avec celle des divinités Égyptiennes. L'autre figure ne diffère de la première que par les plumes qui surmontent son bonnet. Dans l'intervalle qui sépare les médaillons, on a sculpté, à droite, des fleurs et des boutons de lotus, des grenades, des feuilles de vigne, des oranges, et à gauche, de grandes fleurs de lotus d'où sortent des boutons et des fruits de cette plante. Il est difficile de ne point reconnoître, dans ces sculptures, l'ouvrage des peuples qui se sont rendus maîtres de l'Égypte, lorsque ce pays, déchu de son ancienne splendeur, et son gouvernement sans force et sans énergie, passèrent dans des mains étrangères. Il nous paroît très-vraisemblable qu'elles ont été destinées à décorer et à terminer la galerie dont nous avons parlé, et qui pourroit bien n'avoir point été entreprise elle-même dans le beau temps de l'architecture Égyptienne.

Le pylône qui forme le mur de fond de la galerie, a trente-sept mètres (2) de longueur; la porte qui y est pratiquée, s'élève presque à la même hauteur que le reste de l'édifice. Son entablement est d'une proportion massive; la corniche est décorée de cannelures et d'un globe ailé, accompagné d'*ubæus*, et brille encore des plus vives couleurs. Le linteau et les montans de la porte sont décorés de sculptures peintes, consistant en tableaux composés de deux figures. Ils représentent des offrandes faites par des prêtres à des divinités Égyptiennes, et encadrées par des légendes hiéroglyphiques. Le plan de la porte du pylône ressemble à celui de toutes les portes Égyptiennes; il est divisé en trois parties. Les paremens sont lisses et dépourvus d'hiéroglyphes; c'est dans la partie intermédiaire que jouoient les battans de la porte qui fermoit l'entrée. Le pylône à l'extérieur et sur les côtés est entièrement achevé; mais il n'en est pas ainsi du parement opposé, qui n'existe que sur la largeur des montans de la porte et sur une portion peu considérable de l'épaisseur des murs en retour du pylône. Cette circonstance nous a mis à portée de constater que cet édifice a été bâti avec des débris d'autres monumens Égyptiens. On y voit en effet quelques pierres chargées d'hiéroglyphes, qu'on a eu l'attention de poser un peu en saillie, et dont tous les contours sont fouillés dans l'intention d'indiquer à l'ouvrier ce qu'il devoit enlever pour former un parement nouveau, destiné probablement à recevoir d'autres emblèmes hiéroglyphiques. L'enfoncement formé par les murs en retour et par la porte du pylône, loin d'offrir

(1) Voyez pl. 9, fig. 3, A. vol. II.

(2) Cent treize pieds dix pouces.

des surfaces bien exécutées, ne présente, au contraire, que des pierres alternativement en retraite et en saillie les unes sur les autres, et taillées sans art; ce qui doit faire présumer que le pylône ne devoit pas rester en cet état. L'analogie porte à croire que, si l'édifice eût été achevé, l'enfoncement dont nous venons de parler auroit été rempli par des chambres et des escaliers, tels qu'on en voit dans les autres pylônes. Un fait digne de remarque, et que nous n'avons observé nulle part ailleurs, c'est qu'on a employé en même temps, dans la construction, des matériaux de pierre calcaire et de grès (1).

Toutes les constructions que nous venons de décrire, nous paroissent avoir été faites après coup, pour servir, en quelque sorte, de propylées au petit temple qui suit immédiatement. Leur état d'imperfection, et la couleur plus blanche et plus vive de la pierre qui y est employée, sont des motifs de les croire plus récentes.

En sortant de dessous le pylône, on aperçoit en face, à la distance de quinze mètres (2), un autre édifice semblable, beaucoup moins long et beaucoup moins élevé; sa porte est ornée d'hiéroglyphes et de figures symboliques. Près de l'architrave, sur les deux montans, on a sculpté en relief, dans le creux, deux sphinx à corps de lion et à tête de femme: ils tiennent, entre leurs pattes de devant, un vase dont le couvercle est une tête de belier surmontée d'un *ubæus*; ils sont coiffés d'une mitre, au-dessous de laquelle est suspendu un autre *ubæus*. La frise qui décore l'architrave, est composée de deux tableaux séparés par des lignes d'hiéroglyphes contiguës, de chaque côté desquels on voit, à droite et à gauche, des figures d'Harpocrate; elles ont les jambes collées l'une contre l'autre, et sont tout enveloppées dans une robe, d'où sortent seulement les mains, qui tiennent une espèce de crosse, un fléau et une croix à anse: elles ont sur la tête un disque supporté par un croissant. Ensuite viennent des figures de femmes, vêtues d'un habit long, qui tiennent dans une main un sceptre terminé par une fleur de lotus, et dans l'autre une croix à anse; elles ont des bonnets surmontés de mitres. Aux deux extrémités de la frise, on voit, de chaque côté, une figure assise, coiffée d'un bonnet formé de sortes de lames arrondies; elle présente la croix à anse au-devant de la bouche d'un autre personnage, dont la tête est nue, et dont les bras sont pendans.

L'intervalle qui sépare les deux pylônes, est rempli, vers le nord-est, de débris de maisons en briques crues. A la grande quantité de croix et d'emblèmes de la religion chrétienne que l'on a substitués dans beaucoup d'endroits aux hiéroglyphes, on doit croire que les derniers habitans de ces lieux ont été des Chrétiens, et qu'ils ne sont point étrangers aux dévastations que l'on y a commises.

En passant sous la porte du second pylône, on pénètre dans une cour, dont les murs de clôture subsistent en entier. Ils ont été élevés postérieurement au pylône, vers lequel ils aboutissent à angle droit, puisqu'ils cachent des bas-reliefs qui y sont

(1) Nous devons cette observation à notre collègue M. Coutelle, qui a examiné avec un soin particulier la construction des anciens édifices de Thèbes. Nous croyons devoir prévenir ici les lecteurs que, toutes les fois que, dans la suite du discours, nous n'indiquerons point la nature des matériaux employés dans la construction des

monumens que nous décrivons, il devra être entendu que ces matériaux sont de grès. Nous aurons toujours soin d'indiquer spécialement la pierre calcaire et le granit, qui sont d'un emploi moins fréquent.

(2) Quarante-six pieds environ.

sculptés. Le sujet de ces sculptures, que l'on retrouve presque toujours sur les édifices de ce genre, est un sacrificateur tenant par les cheveux un groupe de figures agenouillées, qu'il est prêt à frapper d'une massue dont sa main droite est armée. D'ailleurs, les paremens extérieurs de l'enceinte ne sont pas décorés. Vers le milieu du mur de clôture, au nord-est, on voit de grosses masses de granit rouge, dont il paroît qu'on vouloit faire des chambranles de porte : elles faisoient partie d'autres monumens; ce dont on ne peut douter, en reconnoissant qu'on a effacé d'anciens hiéroglyphes, pour leur en substituer de nouveaux. L'un et l'autre murs d'enceinte latérale sont percés d'une porte : celle du sud-ouest correspond à une autre plus colossale, qui paroît avoir été construite pour servir de communication entre les édifices dont il est ici question, et le pavillon à deux étages, que nous décrirons bientôt. Une grosse pierre qui couronne cette construction, en grande partie enfouie, est décorée d'un disque ailé, avec des serpens de chaque côté, ornement toujours employé au-dessus des portes.

§. III.

Du Temple de Medynet-abou.

Au fond de la cour, est un petit temple entouré d'une galerie soutenue par des piliers carrés, dont quatre composent la façade : ceux qui forment la travée du milieu, sont plus espacés que les deux autres, et l'on y a pratiqué la porte d'entrée. Les faces latérales de la galerie sont formées de cinq piliers de même dimension que ceux de la façade. Sous la galerie, à chacun des quatre angles, on remarque une colonne à huit pans, alternativement ornés de haut en bas d'une ligne d'hiéroglyphes. Ces colonnes n'ont point, à proprement parler, de chapiteaux; elles sont surmontées d'un dé carré, sur lequel reposent immédiatement les pierres du plafond. Ce sont des supports nécessaires, établis sans prétention et sans art, pour diminuer la portée des pierres; et les anciens Égyptiens, en y gravant des hiéroglyphes, ont voulu leur imprimer le cachet de leur architecture. L'emploi de ces piliers produit un effet désagréable à la vue, et l'on s'accoutume encore moins à voir des galeries (1) barrées par de pareils supports, sur-tout lorsqu'ils ne sont point régulièrement et symétriquement disposés, comme il arrive ici; mais c'est dans ce défaut même de symétrie que l'on reconnoît la nécessité où l'on s'est trouvé de les employer. On s'étoit aperçu sans doute que les pierres du plafond, trop pesantes, menaçoient de se rompre sous leur propre poids : cet accident a dû se manifester plus particulièrement dans les angles, où les matériaux employés ont des dimensions plus considérables. Il est aussi arrivé qu'au lieu de faire usage d'une seule pierre dans les angles, on en a employé plusieurs de moindre dimension, dont il a été nécessaire de soutenir les extrémités par un point d'appui intermédiaire. Cela nous porte à croire qu'on se sera assujéti, dans la construction de la galerie du temple, à se servir des matériaux qu'on avoit sous la main; car on ne peut supposer que les Égyptiens n'aient point eu la facilité de s'en procurer de grandeur

(1) Voyez pl. 4, fig. 1, A. vol. II.

convenable. Nous ne voyons pas toutefois qu'on puisse rendre autrement raison d'un défaut de symétrie aussi choquant.

Les piliers qui forment la façade du temple, sont ornés de sculptures analogues à celles du temple d'Éléphantine (1). Elles consistent en tableaux composés de deux figures debout, dont les unes ont des têtes d'animaux, tels que le chacal et l'épervier, et les autres des têtes humaines. La première de ces figures porte dans sa main une croix à anse, et quelquefois aussi une massue, qu'elle tient dans une position horizontale; elle paroît être la divinité à laquelle s'adressent les hommages: sa coiffure varie dans les différens tableaux. La seconde figure, et c'est celle qui fait les offrandes, tantôt a la main droite passée sur l'épaule de la première, tantôt lui soutient le coude d'une main, et de l'autre lui porte à la bouche une croix à anse. Ces personnages sont vêtus d'une espèce de jupe, le plus souvent étroite, mais toujours courte: quand cette jupe est plus large, elle est terminée en avant, dans la partie inférieure, par un angle très-aigu.

Sous la galerie qui regarde le nord-est, sont différens sujets sculptés, parmi lesquels on remarque plus particulièrement un Harpocrate, emblème de la fécondité. Il a les jambes collées l'une contre l'autre; sa coiffure est une mitre composée de deux lames arrondies: il est enveloppé d'une tunique collante, au travers de laquelle passe le signe de la virilité. Devant lui est un personnage remarquable par le grand bonnet dont sa tête est surmontée. C'étoit un homme d'un rang élevé, un prêtre sans doute. Il a le corps penché en avant, et il est dans l'action de labourer la terre avec un instrument de cette forme, A, qu'il tient par le petit côté. Cet instrument, qui n'est autre chose que la houe, n'a pas été vu seulement dans le tableau dont nous nous occupons maintenant; on le retrouve employé dans toutes les scènes d'agriculture sculptées et peintes dans les grottes, et particulièrement dans celles dont nous avons recueilli les dessins à *Elethya* (2), en sorte qu'on ne peut douter de son usage. Si l'on ne savoit déjà combien l'agriculture, ce premier de tous les arts, a été en honneur chez les Égyptiens, le tableau que nous venons de décrire le prouveroit incontestablement. Ce même instrument, employé à tracer des sillons, et qui, avec de légères modifications, représente la charrue Égyptienne, est très-souvent dans les mains des divinités. Parmi les exemples les plus remarquables que nous pouvons en donner, nous citerons une petite idole recueillie par nous-mêmes dans les tombeaux des rois (3). Outre la houe qu'elle a dans chacune de ses mains, elle porte encore, suspendue par des cordons, une poche à bretelle, pareille à celle que tient, dans les scènes d'agriculture représentées à *Elethya* (4), celui qui jette la semence dans les sillons: ce rapprochement ne laisse absolument aucun doute sur l'attribut principal (5).

Dans un autre endroit de la galerie, on voit un homme qui semble embrasser les parties de la génération d'un Harpocrate.

Aux extrémités nord-ouest et sud-est de la façade du temple, et sous la galerie,

(1) Voyez pl. 36, fig. 2, 3 et 4, A. vol. I.

(4) Voyez pl. 68, A. vol. I, figure numérotée 62.

(2) Voyez pl. 68, A. vol. I.

(5) Voyez, pour de plus amples détails, le Mémoire de

(3) Voyez la planche 80, fig. 6 et 13, A. vol. II, et l'explication de cette planche, mêmes figures.

M. Costaz sur les grottes d'Elethya, A. M. pag. 49.

sont deux portes pratiquées entre deux piliers, qui conduisent à deux pièces maintenant très-encombrées. Celle de gauche a trois mètres (1) de longueur et cinq mètres (2) de largeur : ses murs n'offrent aucune peinture, mais on y trouve beaucoup d'inscriptions Qobtes. Celle de droite a neuf mètres (3) de long et cinq mètres (4) de large ; elle a deux ouvertures sur chacune des faces latérales, à peu de distance des murs de fond. Le milieu de son plafond est soutenu par deux colonnes surmontées de chapiteaux en forme de vase ou de fleurs de lotus. Un dé carré, placé au-dessus, reçoit immédiatement l'architrave. Cette pièce est éclairée au sud-est par quatre petites fenêtres de soixante-quatre centimètres (5) de hauteur, et de quatre-vingt-onze centimètres (6) de largeur. Trois barreaux verticaux en pierre les ferment en partie, et ne laissent entrer de lumière que ce qui est nécessaire pour répandre dans cette salle une douce clarté. Cette pièce est remplie d'inscriptions Qobtes, dont quelques-unes ont été copiées par M. Villoteau. On y trouve aussi des inscriptions tracées en caractères semblables à ceux de l'inscription intermédiaire de la pierre de Rosette. Le mot entièrement grec de *μοναστήριον*, qu'on lit dans une des inscriptions, doit faire présumer que ce temple a servi de monastère dans les premiers siècles du christianisme. Ainsi cet édifice, consacré par les anciens Égyptiens au culte de la divinité, et habité par leurs prêtres, a retrouvé, après la destruction du gouvernement et de la religion de l'Égypte, une destination analogue à celle pour laquelle il avoit été construit.

L'intérieur de la *cella* du temple est presque entièrement découvert. Deux pierres du plafond sont les seules qui subsistent encore à l'extrémité ouest. Cette circonstance, et l'analogie des autres édifices, doivent faire présumer qu'il a été entièrement couvert, bien qu'au premier abord on ne soit pas disposé à adopter cette opinion (7).

Au fond de la galerie, on trouve six petites pièces obscures construites dans un massif dont les murs latéraux sont dans le prolongement des pilastres des galeries du temple. On entre dans la première pièce par une porte placée sur l'axe du temple ; elle a cinq mètres (8) de longueur et quatre mètres (9) de largeur. La pièce suivante a une largeur égale et un peu moins de profondeur. On pénètre dans les deux salles latérales de gauche par une porte pratiquée dans la première pièce. Les deux salles latérales de droite ont, la première, une issue sous la galerie, et la seconde, une porte qui communique avec la pièce intermédiaire. Toutes ces pièces sont ornées de tableaux et d'hiéroglyphes en relief. Celle du fond, à droite, renferme en outre un monolithe en granit rouge, de deux mètres (10) de long, d'un mètre (11) de large, et de plus d'un mètre de hauteur ; il est renversé, et l'on n'en voit que la face postérieure : il est rompu à peu près au quart de sa longueur. Ce monolithe est en partie caché

(1) Neuf pieds.

(2) Quinze pieds.

(3) Vingt-sept pieds.

(4) Quinze pieds.

(5) Deux pieds.

(6) Trente-quatre pouces.

(7) Dans la gravure (voyez pl. 4, fig. 4, en c), la *cella* a été indiquée sans plafond.

(8) Quinze pieds.

(9) Douze pieds.

(10) Six pieds un pouce.

(11) Trois pieds.

sous les décombres et les débris qu'on a accumulés dans le temple. Il ne nous a point été possible de constater, d'une manière positive, si c'est une de ces chapelles que l'on trouve ordinairement dans les sanctuaires, et où l'on renfermoit les animaux sacrés. Quelques-uns des voyageurs (1) qui nous ont précédés, et plusieurs de nos collègues (2), l'ont indiqué comme un sarcophage : il en résulteroit alors que la pièce qui le renferme auroit été destinée aux sépultures. L'analogie nous laisse également indécis entre l'une et l'autre de ces deux opinions (3).

La pièce latérale de droite, dont l'entrée est sous la galerie, a cinq mètres de long et trois mètres de large. Ses murs de côté sont chargés de sculptures, où l'on voit des figures en ordre et debout, portant des offrandes destinées à une divinité qui est dans le fond. Au-devant d'elle, sont trois figures de front, agenouillées, qui paroissent lui montrer ces présens. On remarque en outre deux personnages, dont l'un tient des bandelettes, et l'autre laisse tomber, d'un vase de forme élégante, une liqueur qui, se distribuant en deux jets, va remplir deux petites jattes qu'une figure accroupie porte dans ses mains. Plus haut, sont de nombreuses offrandes, précédées de personnages dont l'un tient le timon d'une charrue, et l'autre un rouleau de papyrus; un troisième personnage verse de l'eau sur un autel où une figure accroupie pose les mains.

Au nord-ouest du temple, est un bassin carré (4), qui servoit peut-être de nilomètre, et qui fournissoit l'eau nécessaire aux ablutions et aux sacrifices. Des fouilles entreprises à l'un des angles de ce bassin ont mis à découvert une statue assise, de granit noir; elle est fort mutilée : elle a une tête de lion, et ressemble à celles que nous avons trouvées en si grand nombre sur les bords du bassin de Karnak (5). Y auroit-il eu de semblables statues aux autres angles! C'est une hypothèse que des fouilles plus considérables pourroient seules détruire ou confirmer.

A quelque distance de là, on trouve des fragmens de deux colosses en granit, brisés et renversés. Ils peuvent avoir douze mètres (6) de proportion : ils ont les bras collés contre le corps, et sont dans l'attitude de figures prêtes à marcher. Ils ornoient sans doute l'entrée de quelque grand édifice détruit ou enseveli sous les décombres.

(1) Granger, Relation d'un voyage fait en Égypte en 1730, pag. 67.

(2) MM. Villoteau et Jomard en ont fait mention dans leurs journaux.

(3) Voyez, dans la description du petit temple d'Isis, à l'ouest du tombeau d'Osymandyas, ce que nous

disons des sépultures dans l'intérieur des temples, section IV de ce chapitre.

(4) Voyez le plan topographique, pl. 2, A. vol. II.

(5) Voyez la description de Karnak, section VIII de ce chapitre.

(6) Trente-six pieds.

S. IV.

Du Pavillon de Medynet-abou.

Au sud-ouest des propylées que nous avons décrits, s'élève une construction dont le caractère est tout différent de celui des temples et des édifices consacrés au culte; c'est un pavillon à deux étages, qui a des croisées plus grandes et plus nombreuses qu'on n'en voit ordinairement dans les autres monumens. On est frappé, au premier abord, de l'idée qu'il a été construit au milieu des édifices pompeux de Medynet-abou, avec lesquels il se lie parfaitement, pour être le séjour habituel d'un souverain. Un examen plus approfondi de ce monument confirme entièrement cette opinion, comme on va le voir.

Un mur qui se trouve dans le prolongement de la face extérieure du premier pylône des propylées, est situé en avant du pavillon. Il est tout-à-fait enfoui, et l'on n'aperçoit au-dessus des décombres que les espèces de créneaux dont il est couronné; c'est la suite de l'enceinte en grès dont nous avons déjà parlé. Ce mur étoit sans doute percé d'une porte qui formoit la première entrée du pavillon. Une seconde entrée se compose de deux tours rectangulaires, qui s'élèvent pyramidalement, et qui sont en saillie sur le pavillon proprement dit. Peut-être ces deux massifs étoient-ils réunis par une porte maintenant cachée sous les décombres, et formoient-ils un pylône. Le soubassement de ces tours est indiqué par un listel saillant sur le nu du mur. Au-dessus, on remarque, de part et d'autre, deux de ces tableaux qui se voient à toutes les entrées des édifices Égyptiens. Le sujet représenté sur le massif de droite est la punition de quatre captifs, qu'à leur longue barbe on reconnoît pour des étrangers; le personnage qui se dispose à les exterminer, les saisit de la main droite par les bras, et va les frapper avec une massue qu'il tient dans la main gauche. Le faucon qui plane au-dessus de sa tête, indique sans doute un héros Égyptien. Cette scène se passe devant un personnage élevé sur une estrade, qui paroît encourager à consommer l'acte de vengeance. Le sujet sculpté sur l'autre massif est absolument le même, si ce n'est que les hommes menacés sont saisis par les cheveux, et que leurs costumes et leurs figures annoncent des Égyptiens. Ces deux tableaux, purement allégoriques, signifient sans doute que le souverain savoit également se venger de ses ennemis et punir les sujets rebelles aux lois. Des hiéroglyphes qui sont placés au-dessus de ces tableaux et qui n'ont point été copiés, indiquoient certainement le sujet de ces bas-reliefs. On doit faire remarquer ici que les sculptures ont une très-forte saillie; ce qui se rencontre rarement dans les monumens de l'ancienne Égypte.

Si l'on pénètre dans l'espace renfermé entre les deux tours pyramidales, on remarque des espèces de fenêtres dont les baies ne sont que figurées; les dalles d'appui sont portées par des consoles composées de quatre figures d'hommes, dont on ne voit que la moitié du corps: ces figures sont étendues sur le ventre; et avec leurs mains, péniblement appuyées sur une dalle inférieure, elles paroissent faire de

violens efforts pour soulever le poids dont elles sont accablées. On n'aperçoit qu'un seul bras de chacune des deux figures extrêmes. Ces statues ont la poitrine revêtue de cottes d'armes; ce qui doit faire présumer que ce sont des captifs qu'on a voulu représenter dans cette position humiliante. Les têtes, et ce qui paroît de la poitrine et des bras, sont peints, par bandes, de couleurs variées, parmi lesquelles on distingue le rouge, le bleu, le blanc et le vert. En examinant avec soin les appuis de ces sortes de croisées, on incline à croire qu'ils portoient quelques sujets en bronze. En effet, une cavité que l'on y voit, et des rainures verticales pratiquées dans les montans des fenêtres, ont certainement servi à fixer par des scellemens l'espèce d'ornement ou de trophée qui a été enlevé. Nous ne quitterons point ce sujet sans faire remarquer que les figures de captifs qui forment les consoles, peuvent bien avoir suggéré aux Grecs l'idée de leurs cariatides : ainsi nous sommes naturellement conduits à ranger au nombre des emprunts faits à l'Égypte, la pensée qu'ils ont rendue avec tant d'élégance, de faire porter des membres d'architecture par des figures d'ennemis vaincus.

En pénétrant plus avant dans l'espace qui s'ouvre entre les deux tours pyramidales, on remarque un enfoncement carré, dont la forme semble annoncer qu'il étoit destiné à recevoir des battans de porte. Dans la partie la plus élevée du parement sont deux fenêtres d'à peu près un mètre et demi (1) de hauteur, et d'un mètre (2) de largeur; elles se répètent symétriquement à l'extérieur, et elles éclairent toutes quatre un espace très-étroit, qui est plutôt un conduit ménagé dans l'épaisseur du mur, qu'une pièce destinée à être habitée. C'est là qu'on retrouveroit infailliblement, si l'on y faisoit des fouilles, les escaliers qui conduisoient aux différens étages du pavillon carré dont nous allons bientôt nous occuper. Au-dessous de ces deux fenêtres, sur les murs extérieurs seulement, on en voit de chaque côté (3) une autre de deux mètres et demi de large, et de quatre mètres de hauteur; elles éclairent, à un étage inférieur, le même conduit dont nous avons parlé.

Après l'enfoncement, deux murs latéraux s'élèvent verticalement de part et d'autre; ils sont ornés de deux dalles d'appui portées par des captifs et en tout semblables à celles que nous avons décrites. Comme on voit tout à côté trois petites fenêtres carrées, qui donnent du jour dans l'intérieur des constructions, cela confirme encore plus dans l'opinion que ces fausses fenêtres à consoles n'ont jamais dû être ouvertes, mais qu'elles recevoient des ornemens et des trophées, dont la base reposoit sur les dalles d'appui.

Les paremens des murs sont ornés de sculptures qui n'ont point été terminées; on y remarque çà et là des lignes de grands hiéroglyphes et des commencemens de frise. Une figure de jeune homme avec des ailes et dans l'attitude de l'adoration attire sur-tout les regards; elle est agenouillée devant deux légendes hiéroglyphiques. Au-devant d'elle est une grande étoile : on en voit une autre parmi les hiéroglyphes qui sont au-dessus de ses mains. Il n'y a rien de plus gracieux et

(1) Quatre pieds sept pouces.

(2) Trois pieds.

(3) Voyez pl. 4, fig. 4, A. vol. II.

de plus naïf que la pose de cette figure; et sans la violation des règles de la perspective, on n'y trouveroit rien à redire : c'est le motif de ces beaux archanges qui se voient dans les tableaux des grands peintres de l'école Italienne.

Dans la partie inférieure du mur, est une rangée d'*ubæus* dont les têtes sont surmontées de disques; elle est placée au-dessus d'une corniche peu saillante.

La distribution irrégulière des fenêtres mérite d'être remarquée; elle ne peut être justifiée que par la nécessité où l'on s'est trouvé d'éclairer convenablement les couloirs très-étroits qui renfermoient les escaliers. Toutes ces ouvertures étoient probablement fermées autrefois par des claires-voies en pierre.

Les deux corps de bâtimens symétriques que nous venons de décrire, communiquent à un pavillon carré formé de plusieurs étages; on entroit au rez-de-chaussée par une porte qui étoit pratiquée dans le mur de face, et qui est maintenant enfouie jusqu'au linteau. Au-dessus sont deux fenêtres plus larges que hautes, dans l'intervalle desquelles on a sculpté un globe ailé; elles éclairent deux salles qui sont situées l'une au-dessus de l'autre, et qui ont cinq mètres de hauteur. Ces salles reçoivent encore de la lumière de baies pareilles, pratiquées dans la face opposée, et de fenêtres ouvertes dans les murs latéraux; celles-ci sont moins considérables que les premières, et l'une d'elles (1) est remarquable par son encadrement d'hiéroglyphes et de globes ailés. Au-dessus de la corniche est une frise composée de deux éperviers et de deux légendes hiéroglyphiques, sur lesquels un globe lance des rayons de lumière.

La pièce du premier étage a été très-endommagée : elle n'a plus de plafond; mais on retrouve encore, dans les murs, les rainures où étoient encastrées les pièces de bois dont il étoit formé. On est assuré que le plafond ne pouvoit point être composé, comme par-tout ailleurs, de grandes dalles de pierre, qui, à en juger par le peu de hauteur des rainures, eussent été trop minces pour comporter quelque solidité. Cette pièce n'offre plus que des restes de son ancienne décoration, qui consistoit en peintures et en sculptures; mais, comme ils ont beaucoup d'analogie avec les ornemens de la salle supérieure, nous nous bornerons à parler de ces derniers.

Le plafond de la salle du second étage est orné de losanges et d'un encadrement très-agréablement dessiné et colorié. Sur les chambranles intérieurs des croisées, ainsi que sur les plafonds des linteaux, on voit des commencemens de peintures et de sculptures. La frise qui s'étend tout autour de la salle, depuis le plafond jusqu'à la partie supérieure des croisées, a des ornemens agencés avec goût : ils consistent, dans la partie supérieure, en fleurs de lotus renversées et séparées par des vases sur lesquels on a voulu probablement figurer des fruits. Sur les murs latéraux, on n'a indiqué que les masses des fleurs de lotus, et les vases sont remplacés par des grenades; au-dessous sont de grands hiéroglyphes distribués avec symétrie et sculptés avec beaucoup de recherche et de soin. Les oiseaux et les animaux sont sur-tout dessinés avec esprit. La troisième partie de la frise offre une suite d'*ubæus* dont les têtes sont surmontées de disques.

(1) Voyez pl. 4, fig. 4, A. vol. II.

Cette salle supérieure renferme des sculptures dont les sujets diffèrent entièrement de ceux que l'on trouve dans les temples ; ce sont des scènes familières. Dans le premier tableau, un personnage est assis sur un fauteuil de forme élégante et d'un bon style : une femme est debout devant lui, et lui présente un fruit de forme ronde ; elle est coiffée de tiges et de fleurs de lotus, plante dont on voit en outre derrière elle un faisceau diversement arrangé. Le personnage la prend par le bras pour l'attirer à lui, et lui passe la main sous le menton. Le second tableau offre une scène analogue. Ces sculptures ne répondent point au genre gracieux du sujet ; les formes roides du dessin et le défaut de perspective leur ôtent toute espèce de charme.

On voit ailleurs un tableau composé de deux femmes coiffées de lotus, qui paroissent agiter, au-dessus d'un autel, des étendards en forme d'éventails.

Ce pavillon est curieux par sa forme, sa construction, et le détail de ses sculptures. Sa position sur-tout est heureusement choisie. Rien, en effet, n'est plus magnifique que la vue dont on jouit de la pièce la plus élevée de cet édifice. On voit à l'ouest les montagnes de l'Arabie qui bordent l'horizon ; au nord-ouest, la chaîne Libyque où sont creusés les tombeaux des rois et les hypogées ; à l'est, se développe une plaine immense couverte de verdure après l'inondation : on découvre aussi une partie des monumens pittoresques de Louqsor et de Karnak, et l'on domine sur toutes les ruines de Medynet-abou.

L'édifice étoit couronné de ces espèces de créneaux (1) que nous n'avons remarqués qu'au-dessus des forteresses représentées dans les bas-reliefs, principalement dans le palais de Karnak et sur les murs du tombeau d'Osymandyas (2).

Nous avons cherché à rassembler ici tout ce qui peut faire bien connoître le monument singulier que nous venons de décrire ; ces tours carrées qui le précèdent, la nature et l'objet de ses sculptures, les trophées dont il étoit orné, les captifs représentés dans une position humiliante, tout annonce l'habitation fortifiée d'un conquérant enflé de ses succès. On verra bientôt que les sculptures du grand palais de Medynet-abou sont toutes relatives aux actions guerrières de Sésostris. Ne pourroit-on pas présumer que ce pavillon, qui d'ailleurs a une liaison intime avec le palais, a été l'habitation particulière de ce grand conquérant ? Sésostris, qui, au rapport des historiens (3), faisoit atteler à son char les rois qu'il avoit vaincus, peut bien avoir eu la pensée de faire représenter des captifs accablés sous le poids de l'architecture.

Nous terminerons ce paragraphe par une dernière remarque, c'est que les habitations fortifiées du genre de celles que nous venons de décrire, semblent déceler l'origine des pylônes ; elles ont dû précéder en effet la construction des édifices sacrés : ainsi les Égyptiens auroient adopté et en quelque sorte consacré dans leurs monumens des formes d'édifices qui devoient leur rappeler la vie guerrière qu'ils avoient d'abord menée.

(1) Voyez pl. 4, fig. 4, A. vol. II.

(2) Voyez la description du tombeau d'Osymandyas, section III de ce chapitre.

(3) Diod. Sic. Biblioth. hist. lib. I, pag. 68, ed. 1746.

S. V.

*Du Palais de Medynet-abou.*ARTICLE I.^{er}*De l'intérieur du Palais, et des Sculptures qu'on y remarque.*

DANS la direction du pavillon, et à quatre-vingt-trois mètres (1) de distance, à compter de son extrémité nord-ouest, sont les plus grands et les plus importants édifices de Medynet-abou. Le premier que l'on rencontre, est un pylône de soixante-trois mètres (2) de long, de neuf mètres (3) d'épaisseur, et de vingt-deux mètres (4) de hauteur. Il est enseveli sous les décombres jusqu'au tiers de son élévation. L'encombrement est plus considérable à ses extrémités, où l'on voit accumulés les débris d'un grand nombre de maisons bâties de briques séchées au soleil : ce sont les restes du village moderne et ruiné de Medynet-abou, mêlés à ceux de l'ancienne ville ; ils se prolongent dans tout l'espace compris entre le pavillon que nous avons décrit et le palais dont nous allons parler. Ce pylône a des décorations que nous n'avons retrouvées sur aucun des édifices de ce genre, et qui consistent en petits carrés, renfermant des espèces de chiffres (5) composés d'unités, tantôt seules, tantôt au nombre de deux ou trois ; toute la surface de l'édifice en est couverte. Il est extrêmement probable que, dans l'épaisseur de la construction, il y a des chambres, et sur-tout des escaliers, pour arriver aux parties supérieures. Une ouverture pratiquée sur l'un des côtés, au-dessus de la porte, mais par laquelle nous n'avons pu pénétrer, y donnoit sûrement entrée.

Le pylône a une porte large et élevée ; elle conduit à une vaste cour fermée au nord-est et au sud-ouest par des galeries, et au nord-ouest par un second pylône semblable au précédent, mais moins colossal. La galerie du nord est formée de sept gros piliers carrés, de deux mètres (6) de côté. A la face extérieure, sont adossées des statues de divinités Égyptiennes, terminées en gaines. Nous avons donné le nom de *piliers cariatides* (7) à cette réunion de piliers et de statues. Ces membres d'architecture sont maintenant enfouis sous les décombres, dans la plus grande partie de leur hauteur ; on n'aperçoit même plus que les restes mutilés des coiffures et des têtes de quelques colosses. Quoi qu'il en soit, il est facile de se représenter par la pensée le bel effet de ces piliers cariatides. On admire le fini de la

(1) Deux cent cinquante-cinq pieds.

(2) Trente-deux toises.

(3) Vingt-sept pieds.

(4) Onze toises.

(5) Nous avons dessiné des fragmens de décorations pareilles à Karnak. Voyez *pl. 38, fig. 28, 30 et 31, A, vol. III.*

(6) Six pieds.

(7) On sait que les Grecs ont appelé du nom de *carla-**tides* des statues de femmes habillées de longues robes, qu'ils ont employées, au lieu de colonnes, à supporter des entablemens. Ce mot a passé dans notre langue : mais l'usage a prévalu d'ajouter le mot de *figure* à celui de *cariatide*, qui devient alors une espèce d'adjectif, et l'on dit *figure cariatide*, *ordre cariatide*. C'est l'analogie de ces expressions qui nous a déterminés dans le choix de la dénomination de *piliers cariatides*. Voyez ci-après, *pag. 39*, ce que nous disons des cariatides.

sculpture des statues, et la richesse des ornemens de leur coiffure. Leur attitude, quoique roide, a quelque chose de monumental et de grave, qui impose, et dont l'austérité plaît. Elles ont une hauteur de sept mètres et demi (1), depuis la plante des pieds jusqu'au sommet du bonnet. Sur les piliers reposent immédiatement l'architrave, qui est décorée d'une ligne de grands hiéroglyphes en creux, de plus de huit centimètres (2) de profondeur : elle est surmontée d'une corniche ornée alternativement de scarabées et de cannelures.

La galerie du sud-ouest est formée de huit grosses colonnes d'une proportion lourde et massive. Tous les entre-colonnemens sont inégaux : mais cette inégalité paroît être, à dessein, répartie d'une manière symétrique de part et d'autre de l'entre-colonnement du milieu, qui est le plus large de tous ; peut-être aussi n'est-elle que le résultat d'un défaut d'exécution. Deux pilastres peu saillans terminent les deux galeries. Comme les pylônes auxquels elles aboutissent, ont leurs paremens inclinés, ces pilastres ont l'avantage de sauver le défaut, qui seroit très-choquant, d'un entre-colonnement plus large dans le haut que dans la partie inférieure. Les colonnes sont couronnées de chapiteaux à campanes décorées de triangles curvilignes enchevêtrés les uns dans les autres, et de tiges de lotus avec leurs fleurs ; elles sont surmontées d'un dé carré, orné, sur chacune de ses faces, d'hiéroglyphes creusés profondément. L'architrave, qui est posée dessus, a une ligne de grands hiéroglyphes, parmi lesquels on remarque des divinités assises et debout, des oiseaux, des vases, des tiges et des fleurs de lotus, et des croix à anse. La grande profondeur de ces sculptures produit un effet qui ne se peut mieux comparer qu'à la vermoulure. On ne remarque point ici le rapport heureux que l'on trouve souvent entre la corniche et l'architrave. Celle-ci, qui a plus du double de la première, paroît lourde. Si l'on prend pour module le demi-diamètre supérieur de la colonne, qui est d'un mètre (3), on trouve que le chapiteau a un peu moins de deux modules, et que la colonne en a un peu plus de six. L'irrégularité de cette colonnade, dont les entre-colonnemens sont tous différens, et dont les colonnes, plus nombreuses que les piliers cariatides qui forment l'autre galerie (4), ne leur correspondent point, pourroit faire croire que les architectes Égyptiens ont pris à tâche de violer ici toutes les lois de la symétrie : mais cette symétrie n'étoit point ce qui les occupoit le plus, au moins pour les détails ; ils visoient à produire de grands effets, et rarement ils ont manqué leur but. Les grandes et belles lignes de leur architecture sont ce qui frappe avant tout, ce qui excite l'étonnement à un haut degré ; et nous l'avons éprouvé nous-mêmes, en payant notre tribut d'admiration à cette belle cour, avant d'avoir aperçu le défaut de symétrie de quelques-unes de ses parties.

En face de l'entre-colonnement du milieu au sud-ouest, on voit une porte pratiquée dans un mur qui est en saillie sur le fond de la galerie, et qui a sa corniche et son cordon. C'est probablement la façade d'un grand édifice, d'un temple peut-

(1) Vingt-trois pieds.

(2) Trois pouces.

(3) Trois pieds un pouce.

A. D.

(4) Chaque pilier cariatide correspond à un entre-colonnement de l'autre galerie. Ne pourroit-on pas supposer quelques motifs à cette disposition ?

être qui dépendoit du palais, et qui est maintenant enseveli sous les décombres. Ce monument a déjà subi le sort indubitablement réservé aux constructions placées dans les villes anciennes, qui n'ont pas cessé d'être habitées jusqu'à ces temps modernes. En effet, les débris des maisons des différens âges y forment, pour ainsi dire, tout autour des temples et des palais, des montagnes de décombres qui finissent par les envelopper de toutes parts. L'ignorance et la barbarie des habitans favorisent ces encombrements, et c'est ainsi que disparaissent peu à peu les plus beaux monumens de l'antiquité. L'époque n'est peut-être pas éloignée où il faudra, pour voir la plupart des anciens édifices de l'Égypte, les débarrasser des monceaux de terre qui y auront été accumulés, à peu près comme on débarrasse aujourd'hui des cendres du Vésuve les villes Romaines que les éruptions du volcan ont recouvertes.

A l'extrémité de l'une et de l'autre galerie de la cour, dans la façade du second pylône, sont pratiquées les portes d'entrée de deux escaliers qui conduisent à la sommité de l'édifice, et qui ont un mètre soixante-dix centièmes (1) de largeur; toutes leurs parois sont ornées d'hiéroglyphes.

L'intérieur de la cour du palais est rempli de débris de briques séchées au soleil, dont étoient construites les maisons du village, maintenant ruiné, de Medynet-abou.

Le pylône qui forme le fond de la cour, a une porte de trois mètres d'ouverture, dont les chambranles, en granit rouge, sont ornés, ainsi que le linteau, de figures et d'hiéroglyphes gravés en relief dans le creux. Toute sa façade est décorée de ces tableaux religieux et de ces caractères hiéroglyphiques que l'on retrouve partout, et dont la différence ne consiste ici que dans leur grandeur colossale. On y remarque cette figure, très-souvent reproduite dans les monumens, qui paroît jeter des grains d'encens dans une cassolette qu'elle tient au bout d'un manche recourbé; elle est coiffée d'une grande mitre, accompagnée des cornes du taureau et de deux *ubaus*, et elle est vêtue d'un habit court, sous lequel on voit une tunique transparente, qui laisse apercevoir la forme des jambes. Ce personnage brûle des parfums devant une divinité tenant un sceptre à la main, et vêtue d'un habit court et étroit. Tous ces tableaux, et les hiéroglyphes qui les accompagnent, sont gravés en relief dans le creux, et ont huit centimètres (2) de profondeur; ils sont, en outre, couverts de couleurs.

Après avoir passé la porte du pylône, on se trouve dans une seconde cour environnée de galeries; c'est un véritable péristyle (3). Les galeries qui le forment sont composées, à l'est (4), de huit piliers cariatides, tous également espacés, à l'exception des deux qui correspondent à la porte d'entrée, et dont l'écartement est à peu près double des autres. On voit à l'ouest un pareil nombre de piliers cariatides, au-delà desquels est une rangée de colonnes correspondantes,

(1) Cinq pieds trois pouces.

(2) Trois pouces.

(3) Diodore de Sicile indique une pièce analogue à celle-ci, sous la dénomination de *péristyle*, dans le tombeau d'Osymandyas (voyez la section LI de ce chapitre). L'expression de *περίστυλος* désigne, par la composition du mot, un lieu environné de colonnes de toutes parts. Ce

n'est que par un abus de mot, qu'on a pu en faire l'application à une seule rangée de colonnes, soit au-dedans, soit au-dehors d'un édifice.

(4) Pour rendre les indications plus faciles, nous désignons ici les galeries sous la dénomination des quatre points cardinaux, bien qu'elles ne leur correspondent pas exactement.

Au sud et au nord, les galeries sont formées de cinq grosses colonnes, dont les centres correspondent à ceux des piliers cariatides extrêmes des deux autres parties; tous les plafonds sont décorés d'étoiles peintes sur un fond bleu, à l'exception des deux soffites du milieu, qui sont décorés de faucons dont les ailes sont déployées. L'architrave pose immédiatement sur les piliers cariatides, et sur le dé qui surmonte les chapiteaux des colonnes: elle est décorée d'une ligne de grands hiéroglyphes taillés en creux, de près de dix à onze centimètres (1) de profondeur; elle est surmontée d'une corniche où sont sculptées alternativement des légendes hiéroglyphiques et des cannelures. Les colonnes sont d'une proportion massive; leur diamètre supérieur est de deux mètres (2); et si l'on prend pour module la moitié de ce diamètre, on trouve que le fût n'a que six modules. C'est à peu près la proportion des colonnes de l'ordre Dorique les moins élégantes. Le fût est conique; mais son apophyge (3) se termine en courbe rentrante, et est décorée de triangles enchevêtrés les uns dans les autres, qui figurent assez bien la partie inférieure des plantes (4). La colonne repose sur une base peu élevée, dont le profil est une portion de cercle, et qui est ornée d'hiéroglyphes gravés très-profondément. La forme du chapiteau est celle d'un bouton de lotus (5) qu'on auroit tronqué dans sa partie supérieure; il n'a pas tout-à-fait deux modules. Il est décoré des ornemens que l'on retrouve presque toujours dans les chapiteaux de ce genre; savoir, dans sa partie inférieure, de simples traits horizontaux et verticaux qui paroissent représenter des tiges de plantes, et dans sa partie supérieure, de légendes hiéroglyphiques, accompagnées de deux *ubæus* avec des mitres. Les dés des chapiteaux sont ornés d'hiéroglyphes. Il est très-probable que le fût des colonnes est décoré de tableaux; mais on n'en a pas recueilli de dessins.

Au milieu du péristyle, s'élèvent encore quelques belles colonnes de granit, dont le fût est d'un seul morceau; elles sont couronnées de chapiteaux en pierre qui ont beaucoup d'analogie avec ceux de l'ordre Corinthien. Le sol est jonché des débris des autres colonnes, dont la disposition et l'arrangement annoncent assez qu'elles ont été placées là pour porter les pierres du plafond d'un nouvel édifice élevé au milieu du péristyle Égyptien. Ces colonnes ont à peu près un mètre (6) de grosseur, et huit mètres (7) de hauteur. Ces monolithes ne sont pas l'ouvrage des anciens Égyptiens. En effet, dans aucun des édifices de l'antique Égypte, nous n'en avons vu de pareils mis en œuvre. Nous avons remarqué, au contraire, que, dans les monumens construits entièrement en granit (8), les Égyptiens n'ont point fait usage de colonnes monolithes, mais bien de colonnes bâties par tambours et par assises. Ce n'en est pas moins une chose remarquable que cette grande quantité de colonnes d'un seul morceau de granit, qui ont presque toutes les mêmes dimensions, et

(1) Trois pouces six lignes à quatre pouces.

(2) Six pieds deux pouces.

(3) Nous appelons *apophyge* la partie inférieure du fût de la colonne; ce mot, dérivé du grec ἀποφυγή, *effugio*, convient très-bien à la portion rentrante du fût. (Voyez les dessins, pl. 4, fig. 3, A. vol. II.)

(4) Voyez les planches 6 et 7 de la Botanique. Voyez aussi ce que nous rapportons de ces imitations dans

la description de Karnak, section VIII de ce chapitre.

(5) Voyez la planche de la Botanique où est figuré le lotus.

(6) Trois pieds un pouce.

(7) Vingt-quatre pieds sept pouces.

(8) Le temple d'Isis à Bahbeyt. Voyez la description de ce monument dans l'écrit qui a pour titre, *Voyage dans le Delta*, par MM. Jollois et du Bois-Aymé.

que l'on retrouve en tant d'endroits différens, à Erment, à Antinoé, au Kaire, et dans la plupart des mosquées de l'Égypte moderne. Il seroit intéressant d'assigner l'époque où elles ont été extraites des carrières pour enrichir des monumens qui ne subsistent plus maintenant. Mais revenons à celles qui font l'objet de notre examen et de notre description. Elles soutenoient les plafonds d'un édifice qu'on reconnoît avoir servi à l'exercice des différens cultes qui ont successivement remplacé la religion des anciens Égyptiens. Vers la galerie latérale nord, on voit encore des débris de constructions qui paroissent avoir été le sanctuaire de ces nouveaux temples. Beaucoup de croix fleuries et d'auréoles, les restes de niches où l'on plaçoit les statues des saints, ne permettent pas de douter que cet édifice n'ait été consacré d'abord au culte des premiers Chrétiens. Cette opinion acquiert encore plus de poids, lorsque l'on considère les mutilations que les sculptures antiques ont éprouvées, et que l'on voit des figures d'Isis et d'Osiris transformées en saints du christianisme. Aux Chrétiens ont succédé les Mahométans dans la possession de cet édifice; ceux-là n'y ont pas moins que les premiers laissé des traces de leur culte. C'est ainsi qu'aux institutions politiques et sacrées de l'antique Égypte ont succédé la plupart des religions connues. Bientôt peut-être le mahométisme fera place à un autre culte, dès qu'un de ces génies ardens et enthousiastes, un de ces conquérans qui se montrent à de certains intervalles dans les pays Orientaux, aura fait descendre du ciel de nouvelles lois et d'autres institutions religieuses.

De toutes les portions des édifices de Medynet-abou, le péristyle au milieu duquel nous sommes est incontestablement celle qui frappe davantage par sa masse imposante et son caractère de grandeur; on est convaincu que ses fondateurs ont voulu le rendre indestructible, et que les architectes Égyptiens chargés de sa construction ont fait tous leurs efforts pour faire passer ce monument à la postérité la plus reculée. On ne vantera sûrement pas l'élégance de ses colonnes, mais elles sont colossales; elles ont près de deux mètres et demi (1) de diamètre, et ne paroissent pas trop grosses pour porter les énormes pierres qui forment les architraves et les plafonds. Quand on veut se rendre compte des sentimens d'admiration que l'on éprouve à la vue de cet édifice, on reconnoît qu'on est sur-tout séduit par la beauté de ces grandes lignes qui, dans un long espace, ne présentent aucune interruption, et dont la parfaite exécution répond à la manière grandiose dont elles ont été conçues. Si nos architectes n'étoient revenus à de sages principes, ils trouveroient ici la preuve que les lignes tourmentées et les avant-corps ne peuvent jamais être en architecture la source d'aucune espèce de grandeur et de beauté. Mais ce qui ajoute beaucoup à l'effet que produit le péristyle, ce sont les piliers cariatides qui le décorent. Comment, en effet, n'être pas saisi d'un respect religieux et profond à la vue de ce conseil de dieux réunis, en quelque sorte, pour dicter les lois de sagesse et de philanthropie que l'on voit partout écrites sur les murs du palais! Les artistes Égyptiens, en adossant ces statues de dieux à des piliers qui portent de riches plafonds décorés d'étoiles d'un jaune d'or parsemées sur un fond bleu, semblent avoir voulu nous représenter la Divinité

(1) Sept pieds six pouces.

suprême sous la voûte azurée qu'elle remplit de son immensité. Quelle impression vive et profonde l'aspect de ce lieu ne devoit-il pas produire sur les anciens Égyptiens, pour qui tout avoit ici un sens mystique et religieux, si nous, qui sommes étrangers à leurs mœurs, à leurs habitudes et à leur culte, nous n'avons pu sans émotion pénétrer au milieu de ces galeries dont chaque support est un dieu! Combien la simplicité de la pose et de la forme des statues est monumentale, et combien leur roide immobilité ajoute à l'aspect imposant de tout l'édifice! Ce qu'un examen superficiel pourroit faire regarder comme l'enfance de l'art, paroît, au contraire, le résultat d'une perfection prévue et calculée.

On sait que les Grecs s'attribuoient la gloire d'avoir porté chez les Orientaux les sciences et les arts, et qu'ils mettoient un soin particulier à cacher les larcins qu'ils ont faits à ces peuples. Nous avons déjà remarqué (1) qu'ils ont pu emprunter des Égyptiens l'idée de faire porter des membres d'architecture par des figures de captifs; mais nous voyons bien mieux encore ici ce qui a pu fournir aux Grecs l'idée de leurs cariatides telles qu'ils les ont exécutées. Peut-on, en effet, refuser d'admettre que les édifices Égyptiens du genre de celui que nous décrivons ne leur en aient uniquement suggéré la pensée! Ainsi tombe d'elle-même cette tradition historique adoptée sur la parole de Vitruve, et que l'on ne voit consignée nulle autre part, qu'afin de punir les habitans de Carie de s'être joints aux Perses pour combattre les Grecs, ceux-ci, après avoir remporté sur les coalisés une victoire complète, imaginèrent, pour en perpétuer le souvenir, de représenter accablées sous le poids de l'architecture, les plus distinguées des femmes des Cariates, qu'ils avoient traînées ignominieusement à la suite de leur triomphe. La tradition rapportée par le même écrivain, pour motiver l'emploi des figures d'hommes en cariatides, n'a pas plus de fondement; il ne faut voir dans ces traditions que des explications prises dans l'histoire Grecque, de monumens d'une origine étrangère. Ce n'est point, au reste, notre opinion particulière que nous produisons ici; c'est celle même de l'antiquité (2). Flavius Joseph ne voyoit dans les Grecs que des imitateurs modernes de choses très-anciennes; et Platon, dans son *Timée*, fait tenir ce langage à son interlocuteur Égyptien: « O Solon, Solon, » vous autres Grecs, vous n'êtes que d'hier; rien chez vous ne porte l'empreinte » d'une haute antiquité » (3).

Personne ne contestera toutefois le mérite de sculpture et la beauté des cariatides des Grecs, et l'on ne peut refuser son admiration aux figures de ce style que l'on voit encore au temple de Minerve Poliade, à Athènes. Les cariatides du Louvre nous offrent même un exemple moderne de ce que peut produire

(1) Voyez pag. 31.

(2) Τα μὲν γὰρ πρὸς τῆς Ἑλλήνων ἀπαντα γὰ, καὶ χυρὸς ἢ φερῶσι, ὡς αὐ εἶπαι περ, εὐρηστικὸς γρηγοῦσι· ἀλλὰ δὲ τὰς κτιστικὰς τῶν πολλῶν, ἢ τὰς ἐπιτοίας τῶν πυχῶν, καὶ τὰς τῶν ἰσχυρῶν ἀναγχαράς· πάντων δὲ ἰσχυρῶν, σκαδὸν εἶσι παρ' αὐτοῖς ἢ περὶ τῶν συζητῶσιν τὰς ἰουρίας ἐπιμύλαια.

Enimvero nova certe apud Græcos omnia, et ante unum, ut ita loquar, alterumve diem existisse reperias, urbium melitionem, excogitationem artium, legum perscriptionem:

omnium vero novissimè ad scribendam historiam sese contulerunt. (Euseb. Præparat. evangel. lib. x, pag. 477, edit. 1628.)

(3) Ὡς Σόλων, Σόλων, Ἑλλήνες ἀπὸ παιδῶν εἶσι, γῆρας δὲ Ἑλλήνων ἑδίδε, ἑδὲ εἶσι παρ' ὑμῶν γρηγοῦσι πολλοὶ μάλιστα.

O Solon, Solon, pueri semper Græci estis, neque senex è vobis quisquam, neque canum apud vos ullum discipline genus. (Euseb. Præpar. evangel. lib. x, pag. 471.)

d'illusion et de prestige le ciseau d'un homme de génie. Mais les Grecs et les modernes ont-ils fait des cariatides un emploi aussi sagement motivé et aussi convenable que les Égyptiens! c'est une opinion que nous ne pouvons partager. En effet, on remarquera que les cariatides Égyptiennes ne nous offrent point, comme celles des Grecs, le spectacle affligeant de figures accablées de poids énormes; ce qui détruit toute apparence de solidité. Elles ne portent rien; elles sont la représentation d'une divinité grave qui n'est là que comme ornement, mais comme un ornement bien motivé, et rappelant à tous ceux qui le voient le respect et le recueillement que doit inspirer le lieu qu'elles décorent. L'apparence de la solidité est augmentée par cette disposition même, puisqu'à la grosseur réelle des piliers, qui est suffisante pour porter l'édifice, se joint encore l'illusion produite par la masse des statues. Rien n'étoit plus convenable que l'emploi des cariatides pour donner aux édifices Égyptiens ce caractère de grandeur et d'indestructibilité que leurs architectes se sont proposé de leur imprimer. Tout se réunit donc pour persuader que les figures cariatides sont en Égypte dans leur pays natal; et dans la disposition d'esprit des anciens Égyptiens, on ne pouvoit mieux satisfaire à la loi des convenances générales qu'en en faisant un fréquent emploi.

Si le péristyle qui nous a entraînés dans la petite digression que nous venons de faire sur les cariatides, inspire, par sa seule vue extérieure, une si grande admiration aux voyageurs, les nombreuses sculptures dont les parois de ses galeries sont couvertes, n'excitent pas moins leur intérêt par la manière dont elles sont exécutées et par les sujets qui y sont représentés.

A droite, en entrant sous le péristyle, sur le mur de la première galerie, on voit un tableau qui paroît représenter une initiation (1). L'initié est conduit, par quatre prêtres qui se donnent la main, devant un temple que semble lui montrer un homme à tête d'ibis, et où sont renfermées trois divinités Égyptiennes. Plus haut, on voit la purification de l'initié : deux prêtres tiennent penchés sur sa tête, des vases d'où sortent des bâtons auguraux à tête de lévrier et des croix à anse; un vautour (2) plane sur la tête du personnage. Au-dessus du temple, on voit, se donnant la main, trois hommes à tête de chacal et un personnage à figure humaine, dont la tête est surmontée d'une mitre. On y remarque encore une figure colossale assise, tenant un sceptre de la main droite et une croix à anse de la main gauche. Derrière elle sont deux femmes, debout, avec une croix à anse et un bâton augural. En avant est un homme à tête d'ibis, vêtu d'habits courts. Ensuite viennent neuf figures colossales qui se donnent la main. Les trois premières ont des têtes d'épervier; les trois dernières, des têtes de chacal; et les trois intermédiaires, des têtes humaines dont la coiffure est surmontée de mitres.

A gauche de l'entrée et sous la même galerie, se trouve une figure colossale coiffée d'une triple mitre, à laquelle sont suspendus, en avant et en arrière, des

(1) Voyez pl. 12, fig. 1, A. vol. II.

(2) M. Savigny a prouvé que le vautour des Égyptiens étoit le griffon des naturalistes Français (*vultur fulvus*

Gmel.). Voyez ses Observations sur le système des oiseaux de l'Égypte et de la Syrie, imprimées en 1810.

ubæus. Elle a dans la main gauche trois cordons dont les extrémités se terminent en forme de fleurs de lotus, et qui se distribuent sur trois rangées de cinq prisonniers qu'ils tiennent liés. Les uns ont les mains attachées par-dessus la tête et repliées vers les épaules, d'autres les ont liées derrière le dos. Ces prisonniers paroissent être offerts par le personnage que nous venons de décrire, à une divinité de grandeur colossale, qui est assise et qui tient dans ses mains une croix à anse et un sceptre. Derrière la divinité est une figure de femme, coiffée d'une mitre et vêtue d'un habit long et serré.

Tout près de l'entrée, on remarque un bas-relief (1) composé de plusieurs personnages qui portent sur leurs épaules une sorte de brancard, où sont placées sept petites figures d'hommes tenant en main une branche de lotus, à la suite desquelles est une figure de femme agenouillée. Celle-ci paroît soutenir un étendard qui repose sur les têtes des petites figures, et qui se termine par une fleur de lotus surmontée de plumes. Ces porteurs se font remarquer par leur costume composé d'une ample robe d'étoffe rayée, et leur chaussure qui ressemble à des espèces de patins. Le personnage qui est au milieu, et qui paroît commander la marche, est couvert de la peau d'un lion dont la tête retombe à la hauteur du nombril et cache le nœud de la robe.

Le mur de fond de la galerie sud du péristyle offre des sculptures d'un grand intérêt. On y voit d'abord quatre rangées de prisonniers enchaînés, disposés les unes au-dessus des autres. Les artistes Égyptiens n'ont pas trouvé d'autre moyen pour suppléer aux effets de la perspective qu'ils ignoroient, que de représenter ainsi une longue suite de personnages qui s'avancent en colonnes. La planche 12 (2) ne représente que trois rangées de captifs; la quatrième n'a pu être dessinée, la partie de l'édifice où elle se trouve étant trop encombrée ou trop dégradée. La colonne inférieure offre d'abord deux prisonniers à longue barbe, dont les mains sont liées dans des positions différentes; ils sont conduits par un militaire Égyptien, vêtu d'une longue robe, et tenant un arc dans la main droite. Il lève le bras gauche, comme pour faire signe qu'il amène des prisonniers. Trois autres captifs, dont les mains et les bras sont diversement liés dans des positions extrêmement gênantes, suivent, et sont également conduits par un officier Égyptien. Ils sont vêtus, comme les précédens, de manteaux longs sur lesquels on voit des espèces de broderies, qui sembleroient annoncer que ces captifs ne sont pas de simples soldats. Sous ces manteaux, formés de pièces d'étoffe alternativement bleues et vertes, ils ont une jupe courte de couleur blanche, avec une bordure inférieure, formée de raies bleues. Cette jupe s'attache au-dessus des reins, et ne dépasse point le haut du genou. A la suite, viennent encore trois autres prisonniers et un Égyptien qui les conduit. En avant de cette colonne de captifs, est un groupe de neuf Égyptiens qui ont les mains élevées, comme pour demander le silence, afin de prêter l'oreille à l'énumération qui se fait devant eux, des mains coupées aux ennemis morts sur le champ de bataille. Un homme courbé et vêtu d'une longue robe les compte lui-même en les prenant une à une. Un écrivain, placé

(1) Voyez pl. 9, fig. 2, A. vol. II.

(2) Voyez le second volume de l'Atlas des antiquités.

derrière lui, les enregistre sur un rouleau de papyrus qu'il tient d'une main, tandis que de l'autre il trace des caractères avec un roseau (1). Les mains coupées sont au nombre de trente-huit. Sur la robe de l'écrivain, on voit encadrés, dans une croix fleurie, des caractères Qobtes, retraçant probablement le nom de quelques-uns de ces moines Chrétiens qui ont transformé en couvens et en églises les temples et les palais de l'ancienne Égypte. On y lit aussi le monogramme du Christ.

Au-dessous de ces prisonniers, il y en avoit une autre rangée, qui n'a pu être dessinée, par les raisons que nous en avons données. On a recueilli seulement la partie la plus curieuse : elle représente des parties génitales et des mains coupées probablement aux ennemis morts sur le champ de bataille. C'est la seule fois que nous ayons trouvé, sur les murs des palais, de ces sortes de mutilations. Il n'est guère vraisemblable que les anciens Égyptiens les exécutassent sur les ennemis vivans tombés en leur pouvoir. La scène qui se trouve ici représentée, porte au moins à le croire, puisque les mains coupées ne sont pas celles des prisonniers que l'on amène devant le vainqueur. Rien, parmi les sculptures que nous avons vues sur les monumens, ne porte à attribuer aux anciens Égyptiens un acte d'atrocité et de barbarie que des auteurs graves (2) paroissent cependant leur avoir imputé. On retrouve encore aujourd'hui, chez les peuples de l'Orient, les traces de l'antique usage où l'on étoit de mutiler les corps des ennemis morts au combat, dans l'habitude où sont les sujets de la Porte Ottomane d'envoyer à Constantinople les têtes des ennemis tués sur le champ de bataille.

La seconde rangée de prisonniers ne diffère en rien de la première, si ce n'est pourtant que les captifs, toujours conduits par un Égyptien, au lieu d'y être distribués trois par trois, ne le sont que deux par deux. Viennent ensuite immédiatement celui qui enregistre et celui qui compte les mains, dont le nombre est ici de vingt-cinq. Dans la dernière rangée, les prisonniers sont conduits de nouveau trois par trois : ils ont les mains et les bras liés dans des positions plus ou moins gênantes ; et les mains coupées dont on fait le compte, ne sont qu'au nombre de vingt.

Toutes ces figures sculptées sont revêtues de couleurs vives et brillantes, qui ont été copiées avec un soin scrupuleux par notre collègue M. Redouté. Les chairs sont peintes d'une couleur rouge foncée. Les vêtemens des Égyptiens sont d'une étoffe rayée alternativement de blanc et d'un rouge très-léger : les cordons qui nouent la jupe au-dessus des reins, sont peints en bleu. On peut remarquer que les arcs des Égyptiens sont peints en vert : faut-il en conclure qu'ils étoient de cuivre mêlé probablement à d'autres métaux, pour lui donner de l'élasticité ?

Ces prisonniers, ces parties génitales et ces mains coupées, sont autant de trophées que l'on vient déposer aux pieds du vainqueur. Ce héros est le même que celui que nous remarquerons dans beaucoup d'autres scènes que nous avons encore à décrire. Il est assis sur son char et tourné dans un sens opposé à la marche de ses chevaux ; il tient de la main gauche un arc et les rênes, qu'il semble laisser

(1) On se sert encore actuellement, en Égypte, de roseaux pour écrire. de son Histoire. Voyez aussi ce que nous disons à ce sujet, dans la description du tombeau d'Osymandyas,

(2) Diodore de Sicile. Voyez la section II du livre I.^{er} section III de ce chapitre.

flotter : toute son attention paroît fixée sur les trophées de ses victoires. Les chevaux, qui viennent de s'arrêter, sont encore tout haletans ; deux soldats, armés d'arcs et de carquois, se sont emparés des rênes, près de la bride, et sont occupés à caresser ces coursiers et à calmer leur fougue impétueuse. D'autres personnages s'empressent à essayer leurs jambes. On voit soigner de la même manière, aujourd'hui, les chevaux des grands d'Égypte, après des cérémonies pompeuses ou des exercices militaires. A peine ces derniers ont-ils quitté leurs coursiers, que les nombreux *sâys* (1) qui les entourent, s'en emparent, les caressent et les essuient. Les porte-enseignes et les étendards qui sont placés derrière le héros, et dont il est toujours environné, sont la marque caractéristique de sa puissance. Le vainqueur est vêtu d'une robe longue et d'une espèce de manteau très-bouffant. Vers le bas de la robe, on a dessiné bien postérieurement un bouclier sur lequel sont gravés des caractères Qobtes. On est tenté de croire que c'est le nom d'un guerrier, d'un homme passionné pour la gloire, qui, électrisé par les hauts faits retracés sur tous les murs du palais, aura voulu passer à la postérité, avec le héros qui y est par-tout représenté : mais on est tout étonné, en le lisant, de n'y trouver que le nom d'un de ces pieux cénobites qui habitèrent les monumens de l'Égypte, dans les temps de la plus grande ferveur du christianisme. On y lit aussi le monogramme du Christ. La croix Qobte, que l'on voit au-dessous de cette inscription, est en quelque sorte le cachet de celui qui a inscrit ici son nom.

Aux couleurs que l'on remarque sur le char, il est facile de juger que les roues, le timon et les montans principaux de la caisse, sont construits en cuivre. Elle est solidement établie sur l'essieu ; des montans en métal la retiennent même au timon, et la solidité est encore augmentée par une espèce de traverse qui se termine en fleurs de lotus. Il est remarquable que l'essieu est placé à l'extrémité du char, et non pas au milieu. Il est probable que la caisse étoit formée entièrement de feuilles de métal, qui sont ici peintes en bleu foncé. Le lion élançé qui est en avant de cette caisse, n'est sans doute pas seulement un simple ornement ; c'est encore un emblème qui désigne le courage et la force du héros. Aux deux extrémités du char, sont des carquois remplis de flèches.

Les chevaux sont recouverts, dans toute l'étendue du corps et jusqu'au sommet de la tête, d'une draperie qui les enveloppe de toutes parts, en laissant néanmoins les jambes dans la plus grande liberté. Cette housse s'attachoit par des courroies au-dessous du ventre ; elle est bordée d'une broderie qui répondoit à la richesse de l'étoffe. Au sommet de la tête des chevaux, s'élèvent de riches panaches : une large courroie qui passe par-dessus le cou, semble destinée à retenir la housse ; elle se termine par une plaque circulaire, de couleur jaune, dont il n'est point facile de concevoir l'usage, à moins de supposer qu'elle étoit destinée à cacher les nœuds de la courroie. Une plaque pareille se voit aussi sur les côtés, où elle est sans doute destinée à recevoir le nœud du lien qui maintient la housse sur le corps du cheval. Les rênes passent dans des anneaux fixés sur la draperie, et vont aboutir au mors. La bride se compose de courroies attachées par-dessus la tête du cheval. A la

(1) On appelle *sâys*, en Égypte, les gens particulièrement occupés du soin des chevaux.

hauteur des yeux, sont des lames métalliques, ou des bandes d'étoffe, qui paroissent placées là pour diriger la vue du cheval.

Au-dessus du bas-relief que nous venons de décrire, sont des personnages vêtus d'habits longs; ils sont au nombre de neuf en avant, et autant en arrière, pour soutenir une espèce de brancard sur lequel sont treize figures debout : une quatorzième figure, qui est à genoux et accroupie sur ses talons, paroît en adoration devant elles. Chacun des deux groupes est divisé en trois parties. Au milieu de l'intervalle, est un personnage semblable aux autres, qui paroît placé là pour leur donner des ordres. Plus loin, derrière le brancard, est une figure vêtue de longs habits, qui porte un épervier posé sur un bâton, à l'extrémité supérieure duquel flottent des rubans.

Ensuite vient un héros (1) qui conduit, au moyen d'un cordon, deux rangées de huit Égyptiens, groupés deux par deux. A la tête du rang inférieur, est un prêtre qui tient élevée dans ses mains une tablette, et paroît proclamer les victoires du héros. Derrière ces groupes, et tout près du personnage principal, sont deux figures qui lui présentent l'encens; un vautour plane au-dessus de sa tête.

Cette scène est suivie d'une autre où l'on a représenté une sorte de table portée par seize prêtres distribués par groupes de quatre (2). Ils sont vêtus de longues robes. Deux autres prêtres, qui sont au milieu des porteurs, paroissent les diriger dans leur marche. Sur la table, est posée une arche symbolique, qui se termine par une tête de lévrier, et sur laquelle on a placé une espèce de coffre, d'où sort la tête de l'épervier sacré (3). Tous ces bas-reliefs sont peints encore des plus vives couleurs.

Tels sont les différens sujets de sculpture qui nous ont le plus frappés dans la décoration de la galerie du sud. En s'avancant vers son extrémité, à l'ouest, on s'aperçoit qu'elle n'a pas d'issue sous la galerie du fond. La communication est interrompue par un de ces murs que l'on voit, entre les colonnes, dans toutes les façades des temples : on les retrouve ici dans tous les intervalles que laissent entre eux les piliers cariatides, à l'exception de celui du milieu, où il existoit une porte. L'œil ne s'accoutume pas facilement à cette barrière, et notre premier desir, à nous autres Européens, seroit de la supprimer, pour rétablir la circulation dans toutes les parties de ce bel édifice. Elle est tout-à-fait contraire à nos usages, et à la destination que nous donnons aux péristyles semblables élevés dans nos climats. Nous avons eu tant de fois occasion d'observer que les Égyptiens n'ont rien fait qui ne satisfît à la loi des convenances, que nous cherchons le motif de cette sorte de barrière dans leurs usages et dans leurs habitudes. En effet, ce grand et beau péristyle étoit peut-être le lieu où se traitoient les grandes affaires de l'État, où le souverain admettoit à son audience les ambassadeurs des nations étrangères, et recevoit les tributs des peuples vaincus; mais il n'étoit point permis de pénétrer plus avant dans cet asile de la majesté des rois. Tous les édifices qui suivoient le péristyle, étoient peut-être voués au mystère, et

(1) Voyez pl. 13, fig. 4, A. vol. II.

(2) Voyez pl. 13, fig. 2, A. vol. II.

(3) M. Savigny a prouvé que l'épervier des Égyptiens

étoit le faucon commun (*falco communis* Gmel.). Voyez ses Observations sur le système des oiseaux de l'Égypte et de la Syrie, imprimées en 1810.

devoient être dérobés avec soin aux regards des étrangers. Telles sont, sans doute, les raisons qui peuvent justifier la présence d'une barrière qui nous paroît si choquante au premier abord.

Pénétrons maintenant par la porte sous la galerie du fond, et jetons un coup-d'œil sur ce qu'elle peut nous offrir de remarquable. Sous le rapport des sculptures, elle ne présente rien que l'on ne retrouve par-tout ailleurs. Le mur de fond est couvert de tableaux représentant des sacrifices à des divinités. Toute la différence consiste dans la grandeur colossale des figures. A un peu moins de quatre mètres de distance de l'angle de l'ouest de cette galerie, se trouve une ouverture qui a été pratiquée avec violence dans le mur du fond : elle conduit à des chambres où l'on ne pourroit pénétrer par aucun autre endroit, tant est considérable l'encombrement de cette partie du palais. La véritable entrée étoit en dehors du péristyle; elle a été bouchée postérieurement par un mur en briques crues. On descendoit six marches pour arriver jusqu'au sol d'une salle intermédiaire (1) de six mètres de long et de trois mètres de large, espèce de corridor qui servoit d'issue à quatre autres pièces dont nous allons parler. Entre autres sculptures qui décorent cette salle, on remarque une divinité à tête de belier, recevant d'un homme à tête d'ibis l'offrande d'une pyramide très-alongée et très-aiguë, au bas de laquelle est une petite figure agenouillée, les mains élevées en l'air. Un prêtre qui vient à la suite, présente des fruits; d'autres offrandes sont faites au dieu Harpocrate.

La première pièce, celle dans laquelle on entre par l'ouverture forcée, a cinq mètres de longueur et deux mètres et demi de largeur. On voit, sur les parois des murs, plusieurs sculptures remarquables. Sur la face latérale, à gauche, est une figure debout, montée sur une estrade, et faisant une offrande à une divinité colossale assise, qui tient dans la main droite une longue fleur de lotus, et dans la main gauche une croix à anse. Derrière elle, est élevée sur une espèce d'autel une harpe à dix cordes, dont les extrémités inférieure et supérieure sont ornées de têtes humaines. Au-dessus, une petite figure agenouillée et accroupie sur une espèce de tabouret semble cultiver une fleur pareille à celle que la divinité tient à la main. A côté d'elle sont trois vases de forme élégante, terminés par des têtes de belier, de femme et d'épervier. Sur la surface latérale, à droite, on voit la grande divinité de Thèbes, Harpocrate en érection. Il est précédé d'une femme tenant dans les mains le sceptre à fleurs de lotus et la croix à anse. En avant sont des végétaux et des fleurs cultivés pour la divinité, des vases surmontés de tiges de lotus, et des canopes. Un sphinx à tête de femme et à corps de lion, qui tient un vase surmonté d'un disque, couronne toute cette offrande. Sur la même face, et en avant de l'Harpocrate, un prêtre présente une espèce de plateau où se trouve une petite figure agenouillée devant un vase qu'elle tient dans ses deux mains.

La deuxième pièce a les mêmes dimensions que la première : on y voit des sculptures analogues, où l'on remarque des divinités Égyptiennes, avec la croix à anse et le sceptre à tige de lotus; des autels où sont posés des vases avec des couvercles à têtes de femme, de belier, de faucon et d'épervier; des offrandes de

(1) Voyez pl. 4, fig. 2, A. vol. II.

sphinx à corps de lion et à tête de femme ou de belier, rangés deux à deux et par étage, et des prêtres qui présentent toutes ces offrandes.

La troisième pièce, celle qui est adossée au mur d'enceinte, ne diffère pas des deux premières pour l'étendue : seulement elle présente cette particularité, que, dans le fond et sur toute la largeur, le mur est en saillie d'un mètre sur une hauteur pareille ; ce qui forme des espèces de coffres ou d'armoires en pierre. Sur l'une des parois de cette pièce, parmi les offrandes qui sont faites à une divinité à tête de belier, on remarque quatre vases dont le col est court et incliné, et qui ont beaucoup d'analogie avec les cornues dont les chimistes font usage.

Dans la quatrième et dernière pièce, on remarque des offrandes analogues à celles que renferment les autres salles, quelques vases d'une belle forme, mais d'une exécution médiocre.

Ces petits appartemens étoient-ils destinés à recevoir des objets précieux ! Étoit-ce le trésor du prince ! Ces coffres en pierre dont nous avons parlé, ces sculptures d'objets précieux qui ornent les murs, comme dans les appartemens de granit à Karnak (1), tout semble porter à le croire.

La galerie latérale nord du péristyle du palais, la seule qu'il nous reste maintenant à parcourir, est dans un moins bel état de conservation que celles que nous venons d'examiner. C'est là qu'on voit encore, comme nous l'avons dit, les restes du sanctuaire d'une église Chrétienne. Le plafond de cette galerie est détruit dans sa plus grande partie ; mais le mur de fond est encore bien conservé et riche de sculptures qui présentent le plus grand intérêt. Nous allons en décrire la plus grande partie, et l'on verra bientôt quel a été notre objet en nous laissant entraîner à en parler avec quelques détails (2) ; elles ont rapport au triomphe d'un héros, d'un roi sans doute, de celui dont les conquêtes et les hauts faits sont par-tout consignés sur les murs du palais, de celui dont nous décrirons bientôt les actions guerrières et les combats. C'est à gauche, en regardant le fond de la galerie, que se trouve le commencement de la pompe, tout-à-la-fois religieuse et militaire, qui fait le sujet de la planche 11 (*A. vol. II*).

Deux rangées de figures qui, dans la cérémonie que ce bas-relief rappelle, marchoient probablement de front, sont ici représentées l'une au-dessus de l'autre. Les trois premières figures (3) de la rangée supérieure, à gauche, sont des militaires qui portent des lances dans la main droite, et qui ont leurs boucliers passés dans le bras. De la main gauche, ils tiennent des espèces de massues. Huit figures (4) vêtues de longues robes, et groupées deux par deux, les précèdent, et tiennent aux mains de longues palmes ; quatre d'entre elles portent, en outre, des espèces de haches d'armes ; leurs têtes sont ornées de plumes, emblème de la victoire ; deux autres figures, dont l'une porte un carquois (5) et l'autre tient dans la main droite une tige de lotus avec sa fleur (6), sont en avant, et marchent précédées de deux person-

(1) Voyez la description du palais de Karnak, section VIII de ce chapitre.

(2) Voyez ci-après le §. VI.

(3) Voyez pl. 11, n.º 1, *A. vol. II*.

(4) Voyez pl. 11, n.º 2, 3, 4, 5, *A. vol. II*.

(5) Voyez pl. 11, n.º 6, *A. vol. II*.

(6) Voyez pl. 11, n.º 7, *A. vol. II*.

nages (1) qui paroissent guider cette première colonne du cortége. Au-dessous sont huit hommes (2) portant des gradins probablement destinés à servir pour monter sur la chaise triomphale et pour en descendre. Huit personnages (3) qui les précèdent, ont la tête ornée de plumes, et sont couverts de robes transparentes; ils portent les haches des sacrifices, et des guidons à tige de lotus, surmontés de plumes. La comparaison que l'on peut faire de ces figures avec celles que nous avons décrites et dessinées ailleurs, ne permet pas de douter que ces personnages ne soient des militaires. Quatre figures (4) placées en avant ont la tête nue, et tiennent également des lotus et des plumes; elles sont un peu courbées et dans l'attitude qui convient à des personnes pénétrées du respect et de la vénération que leur inspire l'auguste cérémonie à laquelle elles prennent part. Le triomphateur (5) est assis sur un trône placé dans une espèce de palanquin richement décoré, que portent sur leurs épaules douze personnages de la caste militaire (6), groupés deux par deux; ils sont vêtus de longues robes et couronnés de plumes. Dans les intervalles des trois premiers groupes, on aperçoit les têtes de deux personnages (7) qui paroissent diriger la marche; trois autres figures, entièrement cachées, portent les étendards qui accompagnent toujours le héros. Le trône du triomphateur (8) est recouvert de riches étoffes; ses pieds reposent mollement sur des coussins. Le héros a dans ses mains les attributs de la divinité, le crochet et la croix à anse. Derrière lui sont debout deux génies protecteurs, qui l'enveloppent de leurs ailes. A ses côtés sont les emblèmes des qualités éminentes qui le caractérisent: le lion, qui annonce son courage; l'épervier (9), qui est le symbole de ses victoires; le serpent (10), qui fait allusion à l'étendue de ses conquêtes et de sa domination; le sphinx, qui a sans doute rapport à son savoir dans tout ce qui concerne la religion et les dieux. Devant et derrière la tête du héros sont des hiéroglyphes qui peut-être indiquent son nom et le sujet de son triomphe. Au bas du palanquin sont de petites figures (11) vêtues de longues robes, qui portent les armes du triomphateur, son carquois et ses flèches. Le palanquin est décoré, dans sa partie inférieure, de deux petites figures debout, et la partie supérieure est couronnée du cordon et de la corniche Égyptienne, surmontée de quatorze *ubæus* avec des disques sur la tête; les deux montans se terminent par des fleurs de lotus. Deux prêtres (12), placés l'un au-dessus de l'autre, marchent en avant, en retournant la tête et une partie du corps vers le héros; ils brûlent des parfums devant lui. En avant du prêtre, qui est sur

(1) Voyez pl. 11, n.^{os} 8 et 9, A. vol. II.

(2) Voyez pl. 11, n.^{os} 10, 11 et 12, A. vol. II.

(3) Voyez pl. 11, groupes n.^{os} 13, 14 et 15, A. vol. II.

(4) Voyez pl. 11, groupes n.^{os} 16 et 17, A. vol. II.

(5) Voyez pl. 11, n.^o 19, A. vol. II.

(6) Voyez pl. 11, groupes n.^{os} 18 et 23, A. vol. II.

(7) Voyez pl. 11, groupe n.^o 18, A. vol. II.

(8) Le trône sur lequel le triomphateur est assis, ressemble parfaitement aux beaux fauteuils qui ont été dessinés dans les tombeaux des rois. Voyez planche 89, A. vol. II.

(9) Οὐδὲ βυλλόματι σημήναι, ἢ ὑψος, ἢ πρῆξιον, ἢ ὑπερ-
χρῆς, ἢ αἴμα, ἢ νίκη, ἢ ἀρετή, ἢ ἀρεθὲ δῖτη, ἢ ἐρχα ζωρεφῆσαι.

Deum cum volunt significare, aut sublimitatem, aut humi-

litatem, aut præstantiam, aut sanguinem, aut victoriam, accipitrem pingunt. (Hor. Apoll. hieroglyphicum 6.)

(10) Voyez les 59, 60 et 62.^e hiéroglyphes d'Horapollon.

(11) Voyez pl. 11, n.^{os} 20, 21 et 22, A. vol. II.

(12) Voyez pl. 11, n.^{os} 24 et 33, A. vol. II. On reconnoît que ces personnages sont des prêtres, à leurs têtes rasées. Il faut consulter à ce sujet la savante dissertation de Schmidt, *De sacerdotibus et sacrificiis Ægyptiorum*, où se trouvent rassemblés tous les témoignages provenant tant des historiens que des monumens, qui tendent à faire connoître les prêtres de l'ancienne Égypte, leurs costumes, leurs fonctions, leurs marques distinctives, et les différentes classes dans lesquelles ils étoient partagés.

la rangée inférieure, on voit un personnage (1) chargé d'un porte-feuille attaché en bandoulière autour de son corps; il en a tiré un volume qu'il déroule, et il semble proclamer les hauts faits et la gloire du triomphateur. Il est précédé de quatre militaires (2) vêtus de longues robes et couronnés de plumes: ils tiennent à la main droite le crochet, marque distinctive de leur dignité, et un bâton à fleurs de lotus, surmonté d'une longue plume; ils ont dans la main gauche des haches d'armes. Six militaires (3) semblablement vêtus sont au-dessous d'eux: les uns portent des haches d'armes et des plumes; les autres, des bâtons auguraux et des tiges de lotus. Tout ce cortège est en marche pour se rendre au temple de la grande divinité de Thèbes, d'Harpocrate, dieu de l'abondance et emblème du soleil, qui vivifie et qui reproduit. Il est précédé de deux prêtres (4) enveloppés dans de longues robes, dont la tête est ornée de plumes. Quatre figures (5) qui marchent en sens contraire du cortège, paroissent venir à la rencontre du triomphateur pour le recevoir et l'introduire dans le temple, jusqu'au lieu mystérieux où repose la chässe qui renferme l'image de la divinité; elle y est représentée sous la figure (6) d'un homme qui n'a qu'un seul bras et une seule jambe et dont le membre viril est en érection: divers attributs la caractérisent; elle tient au-dessus de sa main un fléau, et derrière elle sont des tiges de lotus et des vrilles de vigne. En avant est une espèce d'autel où l'on voit un vase enveloppé de verdure et surmonté d'un bouquet de tiges de lotus avec la fleur et le bouton. Au pied de la divinité, qui est élevée sur une estrade, est une figure agenouillée, présentant des vases. Le héros, en habit de sacrificeur (7), offre d'une main une cassolette où brûle de l'encens; il tient de l'autre trois vases liés ensemble, avec lesquels il se dispose à faire des libations sur un autel où sont rassemblées diverses productions de la nature, telles que des feuillages, des tiges et des fleurs de lotus. Des arbres sont figurés en masse sur les côtés de l'autel, et sont retenus par un bandeau demi-circulaire. Au-dessus de la tête du héros, plane un vautour portant dans ses serres des hiéroglyphes qui sont peut-être le monogramme du triomphateur ou sa devise; ce qui est d'autant plus probable, qu'on les retrouve absolument les mêmes par-tout où le héros figure dans la scène que nous avons sous les yeux.

Le sacrifice achevé, la marche continue; mais alors la statue (8) de la divinité fait elle-même partie du cortège. Quatre personnages (9), qu'à leur tête rasée (10)

(1) Voyez pl. 11, n.º 34, A. vol. II. C'est un de ces prêtres que S. Clément d'Alexandrie désigne sous le nom de ἱερογραμματικός, scribe sacré, et dont il dit: Ἐξῆς δὲ ὁ ἱερογραμματικὸς φερόμενος, ἔχειν ἅπασιν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς, βίβλον πρὸς τὴν χειρὸς καὶ καπίνα. (Voyez le passage de S. Clément d'Alexandrie, cité à la fin de cette section, n.º 1.)

(2) Voyez pl. 11, n.º 35, 36, 37 et 38, A. vol. II.

(3) Voyez pl. 11, n.º 25, 26, 27, 28, 29 et 30, A. vol. II.

(4) Voyez pl. 11, n.º 39, A. vol. II. Ces prêtres sont probablement de la première classe; ce dont on juge au rôle qu'ils paroissent remplir dans la cérémonie. C'étoient peut-être ceux que S. Clément d'Alexandrie désigne sous la dénomination de *prophètes*. (Voyez le passage de S. Clément d'Alexandrie, cité à la fin de cette section, n.º 1.)

(5) Voyez pl. 11, n.º 43, A. vol. II.

(6) Voyez pl. 11, n.º 31, 32, 40 et 41, A. vol. II.

(7) Voyez pl. 11, n.º 42, A. vol. II.

(8) Voyez pl. 11, n.º 46, A. vol. II.

(9) Voyez pl. 11, groupe n.º 45, A. vol. II.

(10) Voyez l'ouvrage déjà cité de Schmidt.

Οἱ ἱερεῖς τῶν θεῶν τῆ μὲν ἀλλῆ καμύβου, ἐν Διόπτου δὲ ἔφορῶνται.

Deorum sacerdotes alibi comati sunt, in Ægypto derasi. (Herod. *Hist.* lib. 11, cap. 36, pag. 103, ed. 1618.)

Οἱ δὲ ἱερεῖς ἔφορῶνται πᾶσι τὴν εὐχὰν διὰ τρίτης ἡμέρας, ἵνα μὴ π φθῆναι, μὴ π ἄλλο μωσαεὶ μωδὲν ἐγγίνται ἐπὶ θεοπρασίαις τῆς θεῶς.

Sacerdotes tertio quoque die totum corpus radunt, ne quis pediculus deos colentibus aut alia sordes creetur. (Ibid. cap. 37, pag. 104.)

on reconnoît pour des prêtres, portent dans une caisse des arbres dont on a seulement figuré la masse, et qui ne se trouvent probablement ici représentés que parce qu'ils sont les plus beaux résultats de la végétation ; c'est sûrement un des attributs qui indiquent l'influence puissante de la divinité sur tout ce qui végète. Au-dessus, deux prêtres (1) portent une grande tablette où devoient être inscrites les victoires du héros et son triomphe auguste ; peut-être étoit-elle destinée à perpétuer le souvenir du sacrifice qu'il vient d'offrir.

La statue du dieu est portée sur un brancard par vingt-quatre prêtres (2) : elle a été tirée du lieu sacré où elle étoit renfermée ; elle est entourée de toute la pompe des cérémonies, de faisceaux, de tiges et de fleurs de lotus, d'étendards et de panaches. Une riche draperie, couverte de fleurons, enveloppe tous les prêtres qui portent le brancard, de manière qu'elle ne laisse voir que leurs têtes et leurs pieds. Deux petites figures sont aux pieds de la divinité : l'une d'elles, accroupie sur ses talons, lui fait l'offrande de deux vases où sont probablement contenues les prémices de l'inondation. En avant, le triomphateur (3) marche vêtu d'autres habits et coiffé d'un autre bonnet ; il tient dans ses mains les attributs du pouvoir suprême. Au-dessus de sa tête plane un vautour portant son monogramme ou sa devise. Le bœuf sacré (4) s'avance lui-même au milieu du cortège ; c'est peut-être celui qu'on nourrissoit à *Hermouthis*, lieu tout voisin de Thèbes : son cou est orné des bandelettes sacrées ; il porte sur la tête un disque surmonté de deux plumes ; un prêtre (5) brûle des parfums devant lui. On voit ensuite un personnage (6) couvert d'un vêtement assez semblable aux chasubles de nos prêtres ; il a les mains jointes, et paroît être dans un recueillement profond. Cette figure est tout-à-fait de profil, et les meilleurs sculpteurs ne la dessineroient pas autrement dans cette position. Elle est une preuve que, lorsque les artistes Égyptiens ne s'assujétissoient point à des formes de convention, ils savoient imiter la nature. Au-dessus de ces figures est une prêtresse (7) avec la coiffure d'Isis ; on voit devant elle un prêtre (8) qui, sans doute, proclame les victoires du héros, et annonce les sacrifices que l'on va faire aux dieux. En avant sont dix-sept prêtres (9), ayant, les uns, les attributs de la divinité, tels que le crochet, le fléau, le bâton augural ; d'autres, des étendards formés de la figure d'Isis et des têtes des animaux sacrés, tels que l'épervier, le bœuf, le chacal : quelques-uns portent des vases et d'autres objets dont on ne reconnoît pas aussi bien la forme (10). D'autres prêtres (11) tiennent élevé sur leurs épaules un brancard sur lequel on remarque d'abord une sorte de coffre où sont posés des vases d'une forme assez semblable à ceux (12) dont on se sert encore aujourd'hui en Égypte, et ensuite trois petites figures debout. Les

(1) Voyez pl. 11, groupe n.º 44, A. vol. II.

(2) Voyez pl. 11, groupe n.º 46, A. vol. II.

(3) Voyez pl. 11, n.º 47, A. vol. II.

(4) Voyez pl. 11, n.º 48, A. vol. II.

(5) Voyez pl. 11, n.º 51, A. vol. II.

(6) Voyez pl. 11, n.º 52, A. vol. II.

(7) Voyez pl. 11, n.º 49, A. vol. II.

(8) Voyez pl. 11, n.º 50, A. vol. II.

(9) Voyez pl. 11, n.º 53, 54, 55, 56, 57, 58 ; le

groupe n.º 59, et les n.º 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, A. vol. II. Ces prêtres sont sans doute ceux que les anciens auteurs désignent sous la dénomination de *pastophores*. (Voyez l'ouvrage de Schmidt déjà cité.)

(10) Voyez la dernière figure du groupe n.º 59, et ce que porte la figure, n.º 61, pl. 11, A. vol. II.

(11) Voyez pl. 11, groupe n.º 68, A. vol. II.

(12) Voyez la planche FF des vases modernes, dessinés par M. Redouté, É. M. Atlas, vol. II.

vases renfermoient, sans doute, la liqueur qui devoit servir aux libations. Un second brancard (1) à peu près semblable, porté par le même nombre de prêtres, se voit au-dessus de celui-là. A gauche est un personnage (2) environné d'hiéroglyphes. En avant de ces deux groupes se trouvent trois prêtres (3) qui arrivent devant deux autels (4) sur lesquels flottent des étendards sacrés. Le héros (5), accompagné de son génie tutélaire, est tourné en face du cortège, et c'est à lui que paroît maintenant s'adresser l'espèce de sacrifice que l'on voit ici représenté ; il consiste en deux tiges de lotus flétries avant d'être épanouies. Deux jeunes initiés (6), qui paroissent les offrir, se retournent du côté des prêtres, qu'ils semblent prévenir de l'action qu'ils vont faire ; des oiseaux qui s'envolent sont peut-être des emblèmes indiquant que le sacrifice s'élève jusqu'à la divinité.

La marche continue, et un personnage qui est tout entouré d'inscriptions hiéroglyphiques, déroule un volume et semble proclamer les actions du héros (7). Mais la scène change bientôt, et le héros redevient à son tour sacrificateur (8) : armé d'une faux, il coupe un faisceau de tiges et de boutons de lotus que lui présente un prêtre. Un autre prêtre (9) suit et tient élevé dans ses mains un rouleau de papyrus, sur lequel il paroît lire ; ce sont peut-être les prières que l'on devoit réciter dans cette circonstance. Le bœuf sacré (10) se voit dans cette scène, qui semble toute entière avoir trait à l'agriculture. Ce sacrifice n'est en quelque sorte que le prélude de celui que va faire bientôt le triomphateur (11) en approchant plus près du sanctuaire (12) où est déposée la statue de la grande divinité de Thèbes. En effet, dans la dernière scène de la marche triomphale qui nous occupe, le héros Égyptien présente à Harpocrate des parfums. Il fait en même temps, avec un vase qu'il tient de la main droite, des libations sur un autel couvert de fruits entourés de verdure du milieu de laquelle sortent des fleurs de lotus. C'est ici que se termine toute cette grande procession religieuse et militaire, que l'on doit considérer comme la représentation fidèle de toutes les cérémonies qui s'observoient au triomphe d'un roi guerrier. Des sacrifices offerts aux dieux commençoient et terminoient cette auguste fête.

Tout ce bas-relief prouve incontestablement que la religion Égyptienne n'admettoit pas seulement le culte secret qui se pratiquoit dans les sanctuaires des temples, et dont la connoissance n'étoit réservée qu'aux adeptes : elle avoit un culte extérieur ; et dans des circonstances particulières, comme à de certains jours de fête et de réjouissances publiques, on déployoit, dans des processions solennelles, toute la pompe de la religion. Cette conséquence est confirmée par S. Clément d'Alexandrie (13), qui nous a transmis une description curieuse d'une de ces processions toutes religieuses, dans laquelle il fait l'énumération des personnages qui

(1) Voyez pl. 11, n.º 70, A. vol. II.

(2) Voyez pl. 11, n.º 69, A. vol. II.

(3) Voyez pl. 11, n.º 71, 74 et 75, A. vol. II.

(4) Voyez pl. 11, n.º 73 et 77, A. vol. II.

(5) Voyez pl. 11, n.º 78, A. vol. II.

(6) Voyez pl. 11, n.º 72 et 76, A. vol. II.

(7) Voyez pl. 11, n.º 79, A. vol. II.

(8) Voyez pl. 11, n.º 80, A. vol. II.

(9) Voyez pl. 11, n.º 82, A. vol. II.

(10) Voyez pl. 11, n.º 84, A. vol. II.

(11) Voyez pl. 11, n.º 86, A. vol. II.

(12) Voyez pl. 11, n.º 87, A. vol. II.

(13) Voyez la citation n.º 1, à la fin de cette section, pag. 72.

composoient le cortège, ainsi que de leurs fonctions et de leur emploi. Il est facile de reconnoître la grande analogie qu'elle a avec la marche triomphale que nous venons de décrire. Nous ne nous proposons point d'établir ici une comparaison (1) que le lecteur peut faire facilement lui-même; nous nous bornons seulement à faire remarquer que S. Clément d'Alexandrie auroit eu sous les yeux la marche triomphale de Medynet-abou, qu'il n'auroit point décrit autrement qu'il ne l'a fait le personnage désigné sous la dénomination de *ιερογερματεὺς*.

Notre conséquence trouve encore un nouvel appui dans le précieux monument recueilli à Rosette. En effet, dans l'inscription Grecque, dont on doit l'interprétation à M. Ameilhon, on lit une description du culte que l'adulation des prêtres de l'Égypte avoit institué en l'honneur de Ptolémée Épiphane. Il y est dit (2) que, dans les grandes solennités où l'on a coutume de faire sortir des sanctuaires les chapelles ou châsses qui renferment les statues des dieux, on fera sortir aussi celle du dieu Épiphane. Il n'est point hors de propos de faire remarquer ici l'analogie et même la parfaite ressemblance qui existe entre les châsses dont il est fait mention dans l'inscription, et celles qui sont sculptées dans notre bas-relief; les unes et les autres sont couronnées d'un ornement d'aspics ou d'*ubaus*.

ARTICLE II.

Des Terrasses du Palais, du Village qu'on y a bâti, et des Constructions qui sont au-delà du Péristyle.

LA porte de sortie du péristyle du palais, au nord-ouest, est encombrée presque jusqu'au sommet. De part et d'autre, à l'extérieur, ces décombres s'élèvent jusqu'à la corniche de l'édifice; ce qui donne la facilité de monter sur les terrasses. On y remarque des vestiges de pieds d'hommes, dont les contours ont été gravés, et tout auprès, des caractères assez grossièrement tracés d'une écriture que l'on juge, à son analogie avec les hiéroglyphes, être l'écriture cursive des anciens Égyptiens. Ce sont-là, sans doute, les résultats de pèlerinages faits par d'anciens habitans de l'Égypte, ou par ceux de pays éloignés, qui, attirés par la réputation de puissance et de sagesse dont jouissoit cette contrée, ont voulu laisser des preuves de leur passage dans ces lieux mystérieux. Il est très-vraisemblable que la politique du gouvernement affectoit de réunir toutes les provinces de cette contrée, et même les pays conquis, dans le culte des mêmes dieux, par l'établissement de certaines fêtes générales qui se célébroient à des époques marquées, soit à l'occasion de grands événemens civils ou religieux, soit au renouvellement de périodes astronomiques. D'ailleurs, on connoît le goût des Orientaux en général et des Égyptiens en particulier pour les pèlerinages. Hérodote en indique plusieurs, où les habitans de l'Égypte se rendoient par milliers, à l'époque des fêtes instituées dans différentes

(1) Nous renvoyons à la savante Dissertation de Schmidt, qui est très-propre à jeter le plus grand jour sur toute cette matière.

(2) Voyez l'interprétation que M. Ameilhon a donnée des lignes 42 et 43 de l'inscription Grecque de la pierre de Rosette.

villes. Il parle plus particulièrement de ceux qui se faisoient de son temps dans la basse Égypte, portion du pays la plus peuplée, et où se trouvoit la ville capitale de Memphis. On peut dire des Égyptiens modernes, qu'ils ont hérité du goût de leurs ancêtres; et, à cet égard, comme à beaucoup d'autres, la constance et la perpétuité dans les usages, inspirées par le climat, se font éminemment remarquer. On pourroit citer nombre de lieux de pèlerinages que fréquentent aujourd'hui les habitans du pays, et où les lois de la décence ne sont pas mieux observées qu'elles ne l'étoient au temps d'Hérodote.

Les terrasses du péristyle sont encore surchargées d'une soixantaine de chétives habitations en briques crues, qui y ont été élevées dans ces derniers temps, et qui maintenant sont entièrement désertes. L'abandon de ce village paroît être le résultat de la dépopulation progressive de la plaine de Thèbes, et du mauvais entretien des canaux. Les eaux du Nil n'arrivent plus vers la limite du désert que dans les grandes inondations : dans les crues ordinaires, les habitans vont chercher plus près du fleuve la jouissance de ses eaux salutaires, d'où dépend leur existence.

Lorsqu'on sort du péristyle, en s'avancant vers le nord-ouest, on a devant soi un espace considérable rempli de monticules de décombres, et renfermé de toutes parts par un mur de clôture, qui se voit, au nord, dans toute son étendue. A partir de l'extérieur du péristyle, on en parcourt une longueur de soixante mètres, jusqu'à une porte de soixante-dix-sept centimètres de largeur. Au-delà, le mur se prolonge de vingt-six mètres; il retourne ensuite à angle droit dans une longueur de vingt-trois mètres, et reprend une direction parallèle à celle qu'il avoit d'abord : mais alors les décombres sont tellement accumulés, qu'il en est entièrement recouvert, et qu'il ne se montre plus que d'espace en espace. C'est à l'angle ouest de ce mur d'enceinte que nous avons trouvé des morceaux de granit noir avec des hiéroglyphes; ce qui nous porte à croire qu'il y a eu dans cet emplacement, et qu'il existe peut-être encore sous les décombres, des constructions en matériaux de cette nature. Il est également hors de doute que tout cet espace a dû être rempli de monumens, si l'on en juge par les enceintes de ce genre que nous avons remarquées dans plusieurs endroits, et plus particulièrement à Karnak. Il est à désirer que les voyageurs qui nous suivront, puissent y entreprendre des fouilles; et l'on peut assurer que les résultats de leurs recherches les dédommageront amplement des soins qu'ils se seront donnés. L'encombrement du mur d'enceinte ne permet pas de voir si ses paremens intérieurs sont décorés de figures et d'hiéroglyphes sculptés; mais les paremens extérieurs en sont couverts.

ARTICLE III.

Des Sculptures extérieures du Palais.

LA face du mur d'enceinte qui regarde le sud, dans la partie correspondante à la galerie latérale du péristyle, est couverte de sculptures qui ont trait à la guerre. On y voit une figure colossale offrir à une divinité trois groupes de prisonniers

placés les uns au-dessus des autres, et composés de sept personnages, qu'à leur costume et à leurs bonnets de plumes on reconnoît pour des Indiens. En avançant vers le sud, on voit sur le même mur un héros monté sur un char traîné par des chevaux; il porte un carquois suspendu derrière le dos; il est entouré d'une foule d'esclaves: deux soldats sont placés derrière lui avec les étendards qui l'accompagnent toujours. A la suite, s'avancent des militaires rangés sur deux de front; ils sont armés d'arcs et de boucliers, qu'ils tiennent élevés près de leur tête: ils sont suivis d'autres soldats rangés sur quatre de front, et de militaires plus élevés en dignité, qui portent des enseignes en forme de tiges et de fleurs de lotus. Plus loin, est la mêlée de la bataille. On y voit des hommes et des chevaux renversés sous les chars et foulés aux pieds. Quelques-uns attaquent leurs adversaires; ceux-ci se couvrent de leur bouclier, et ripostent d'un coup de lance dont ils blessent leurs ennemis. Plusieurs guerriers décochent des traits du haut de leur char. Mais celui qui attire surtout les regards, c'est le héros principal, le même que l'on voit dans tous les combats, et qui se fait remarquer par sa stature colossale; il lance ses chevaux à toute bride, et porte par-tout le carnage et la mort: son arc est tendu, et la flèche prête à s'échapper de ses redoutables mains. Des contours sinueux et des lignes ondulées indiquent, plus loin, la configuration d'un fleuve, que les décombres accumulés autour du mur empêchent de voir dans toute son étendue. Au-dessus de ces différentes scènes guerrières, sont des tableaux représentant des offrandes aux dieux, où l'on remarque principalement des enseignes et des chasses portées sur des arches sacrées.

La face extérieure du mur d'enceinte, exposée au nord, présente des sculptures qui ne sont pas d'un moindre intérêt que celles de la face sud. A partir de l'angle, vers le nord, on remarque des pelotons de soldats faisant partie d'une armée qui vient de combattre les Indiens; ils conduisent des prisonniers, et les maltraitent à coups de javelot. On en voit d'autres que l'on fait marcher sans leur faire aucun mal, et en avant desquels sont des personnages vêtus de longs habits. Il y a trois rangs de soldats et de prisonniers placés les uns au-dessus des autres. Plus loin, est un héros monté sur un char; il est précédé de ses enseignes. Devant lui, sont des soldats qui marchent en ordre et par pelotons; plusieurs d'entre eux portent des drapeaux ou étendards carrés. Vient ensuite une autre figure colossale, représentant le même héros. Il est encore précédé de ses enseignes, et monté sur un char; un carquois est suspendu derrière ses épaules: de la main gauche il tient un arc et des flèches, et de la main droite il dirige ses coursiers. Il est à la tête de troupes armées de piques et de boucliers, et rangées sur six colonnes. La scène change bientôt, et l'on voit une figure colossale, représentant toujours le même héros, lancer ses chevaux à toute bride, et décocher des flèches sur les Indiens. Ces derniers sont aux prises avec les Égyptiens, et forment une mêlée nombreuse d'hommes, de chevaux, de chars, qui se précipitent les uns sur les autres, et de morts et de mourans que l'on foule aux pieds.

Plus loin, le même héros (1), monté sur son char, s'est retourné pour décocher

(1) Voyez pl. 9, fig. 1, A. vol. II.

encore des flèches sur la mêlée, dont il paroît s'éloigner : ses chevaux sont lancés au grand galop ; ils vont fouler aux pieds des lions percés de traits. Ce tableau donne à croire que le héros Égyptien dont la sculpture a consacré les exploits sur tous les murs du palais de Medynet-abou, n'avoit pas seulement à soutenir la guerre contre des hommes, dans les lieux où il porta la gloire de ses armes, mais qu'il eut encore à combattre des bêtes farouches. En effet, les deux lions qui sont en avant du char, ont été atteints des traits du vainqueur. Le premier est étendu mourant, et prêt à être foulé sous les pieds des chevaux : le second, percé de quatre flèches, ne peut échapper à la mort ; il fuit à travers les roseaux. Ce bas-relief, précieux sous le rapport de l'histoire (1), ne l'est pas moins sous le rapport de l'art. On peut remarquer la franchise et la hardiesse du dessin, la variété et la fermeté des attitudes de toutes les figures ; l'expression de la douleur est sur-tout rendue avec beaucoup de vérité.

Au-dessous des lions, sont des fantassins différemment armés et habillés (2). Les premiers ont des boucliers terminés carrément par un bout et arrondis de l'autre ; ils portent, en outre, de longues massues. Les seconds ont des casques de forme conique, et chacun d'eux est armé d'un javelot. D'autres portent des casques de forme sphérique, noués par des cordons sous le menton, et surmontés de petites boules métalliques ; d'autres enfin ont une coiffure qui paroît bouclée depuis le haut de la tête jusque sur le cou. Une partie est armée de boucliers et de lances, et une autre, de dards et de carquois.

Une grande ligne verticale d'hieroglyphes (3) sépare le sujet que nous venons de décrire, de celui qui le suit, et où l'on voit encore le même héros : mais ce sont d'autres victoires et des combats d'une autre nature. Le vainqueur est descendu de son char ; un écuyer tient les rênes, tandis qu'un palefrenier arrête par la bride les chevaux encore tout haletans, et cherche à les calmer. Deux hommes se disposent à les panser ; ils tiennent à la main une espèce de bâton recourbé, dont il est difficile d'assigner l'usage. Les harnois de ces chevaux diffèrent peu de ceux que nous avons précédemment décrits, et la bride est absolument la même ; leur tête est surmontée de panaches, où l'on distingue une fleur de lotus renversée. Ils sont couverts d'une housse semblable à celle que nous avons déjà décrite (4) : mais ils ont de plus une selle posée près du garrot ; elle est maintenue par des courroies qui passent sous le ventre et en avant du poitrail. Le char est de métal ; on y voit attachés, sur les côtés, des carquois remplis de flèches.

Le héros, descendu de son char, et vêtu de ses habits de guerre, est caractérisé par un vautour planant au-dessus de sa tête ; il est suivi de l'un de ses porte-enseignes, sans lesquels on ne le voit jamais marcher : armé de son carquois, il en a tiré une flèche qu'il est prêt à lancer avec son arc déjà tendu. Il foule aux pieds des ennemis vaincus, emblème de la victoire certaine qu'il va remporter. Jamais nous n'avons vu cette belle figure sans éprouver un vif sentiment d'admiration, et sans rendre justice à l'art des Égyptiens. Ce n'est pas que, pour la perfection, elle puisse être

(1) Voyez ci-après, pag. 60.

(2) Ces bas-reliefs n'ont point été dessinés.

(3) Voyez pl. 10, A. vol. II.

(4) Voyez ci-dessus, pag. 43.

comparée aux belles sculptures en bas-relief que la Grèce nous a laissées. On ne doit point mettre en parallèle des ouvrages exécutés dans des systèmes tout différens et d'après des données qui ne sont pas les mêmes. Mais cette figure, comparée aux autres sculptures des Égyptiens, est une des plus précieuses et des mieux exécutées; elle prouveroit seule, si d'ailleurs on n'en avoit une infinité d'autres exemples, que l'art, tel que les Égyptiens l'ont conçu, a été porté chez eux à une grande perfection. On ne trouve plus ici cette pose immobile et sans action, qui paroît avoir été de rigueur dans les bas-reliefs sacrés; toute la figure est animée et pleine de mouvement; son action est bien sentie: elle est aux sculptures Égyptiennes ce que l'Apollon du Belvédère est aux statues Grecques. Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer l'analogie qui existe entre la pose de l'Apollon et celle du guerrier Égyptien: le dieu des Grecs vient de lancer le redoutable trait qui a vaincu le serpent Python, et le héros des Égyptiens va lancer la flèche qui doit porter la mort dans les rangs ennemis.

Le héros est précédé de quatre archers qui sont dans la même attitude que lui: leurs carquois sont ouverts, et ils en ont tiré des flèches qu'ils dirigent sur les ennemis. Ils sont d'une stature beaucoup moindre que celle du héros, mais cependant assez élevée pour qu'on doive reconnoître en eux des guerriers marquans. En effet, par-tout nous avons observé que les Égyptiens distinguent leurs grands personnages, non-seulement par les symboles et les attributs dont ils les environnent, mais encore par la hauteur de la stature. Ceux qui sont ici représentés, sont sans doute des officiers du premier ordre.

Le combat qui est ici figuré se livre sur les eaux. En l'examinant avec attention (1), on ne tarde point à reconnoître qu'une escadre Égyptienne est aux prises avec une flotte ennemie, et qu'elle est vigoureusement secondée sur terre par une armée Égyptienne, dont on n'a représenté ici que le héros qui la commande et les généraux qui servent sous ses ordres, comme pour indiquer que la valeur de quelques braves supplée seule à toute une armée.

Les vaisseaux Égyptiens sont distingués par leurs proues décorées d'une tête de lion. Les hommes qui les montent se reconnoissent, au premier abord, à leurs airs de tête, à leurs costumes et à leurs armes; mais d'ailleurs la forme oblongue de leurs boucliers, forme décrite par les anciens auteurs (2), signale encore les Égyptiens d'une manière plus précise. Sur la gauche du dessin, on voit trois des barques Égyptiennes (3) placées l'une au-dessus de l'autre, disposition qui paroît avoir été employée pour suppléer à la perspective. Une quatrième barque (4) est

(1) Voyez pl. 10, A. vol. II.

(2) Nous ne citerons ici, à l'appui de notre assertion, qu'un seul passage extrait du livre VI de la *Cyropédie* de Xénophon. Cet auteur indique non-seulement les grands boucliers dont les soldats Égyptiens étoient couverts, mais encore leurs longues piques et leurs petits coutelas, tels que les sculptures du palais de Medynet-abou nous les offrent.

Ἡδὲ δὲ καὶ μεμειωμένους εἶται πολλὸς μὲν Θρακῶν μαχαί-
εσφάρας, Αἰγυπτίους δὲ περὶ πλῆθος καὶ ἀεὶ μὲν ἔλαστον εἰς

δωδεκά μωλεδάδας σὺν ἀσπίσι ταῖς πεδύρεσι, καὶ ὄψεσσι μαχαί-
λοις (οὐὰ πρὸς καὶ νῦν ἔχουσι), καὶ κρηπίσι.

Præterea conductos jam permultos esse Thracas machærophoros, Ægyptios navigiis advehi; atque hos aiebant esse numero ad centum viginti millia, cum scutis ad pedes usque pertinentibus, hastisque magnis (quales etiam nunc habent) et copidibus. (Xenoph. de Cyri institutione, lib. VI, pag. 336, edit. Londini, 1747.)

(3) Voyez pl. 10, ordonnées 1, 2 et 3, A. vol. II.

(4) Voyez pl. 10, ordonnée 4, A. vol. II.

à droite. Elle a déjà doublé et coupé la flotte ennemie; elle la prend en arrière et s'avance pour agir de concert avec les trois autres. Les barques Égyptiennes ont peu souffert dans le combat; elles ont conservé leurs mâts, leurs voiles, leurs pilotes et leurs rameurs; elles ont aussi leur gabier, qui paroît sortir d'un mât terminé en fleur de lotus. Ce personnage semble jouer ici un grand rôle. Dominant tout le vaisseau et pouvant apercevoir au loin, c'est lui qui dirige, pour ainsi dire, le pilote, et qui indique les manœuvres à faire, d'après les mouvemens qu'il remarque dans la flotte ennemie. La bonne tenue des vaisseaux Égyptiens présage déjà les succès éclatans qui doivent couronner leurs efforts. Ceux qui les montent, sont dans l'attitude la plus guerrière et la plus animée. Les uns lancent des flèches; les autres tiennent une massue dont ils se disposent à porter de vigoureux coups, en même temps qu'ils élèvent au-devant de leur corps le bouclier qui parera ceux que l'ennemi pourra diriger contre eux. Les deux barqués (1) de droite et de gauche, qui cernent la flotte ennemie, ont déjà des trophées de leur victoire: elles sont remplies de prisonniers dont les mains sont liées, et qui ont été placés parmi les rameurs.

La flotte ennemie (2) est, au contraire, dans un état qui annonce sa défaite: elle est toute désarmée. Les bâtimens, privés de rameurs, de pilotes et de gabiers, semblent errer au hasard: quelques-uns ont perdu leurs mâts et leurs agrès; un autre a sombré sous voiles (3). Par-tout règne le plus grand désordre. Les combattans qui montent ces vaisseaux, sont de deux sortes, et se font distinguer par leur costume et leur coiffure, leurs armes et leurs boucliers. Les uns ont une espèce de casque couronné de plumes et retenu sur la tête par un ruban noué sous le menton; les autres ont la tête couverte d'un casque de fer (4) qui paroît en prendre exactement la forme, et dont le contour arrondi n'est interrompu que par deux petites cornes placées en avant et en arrière. Ils sont tous armés de poignards, et leurs boucliers sont de forme circulaire. Ils sont revêtus d'une espèce de cotte d'armes qui, en leur couvrant la poitrine et une partie des bras, descend jusqu'au-dessus du genou. Au costume de ces guerriers, et sur-tout à leurs bonnets de plumes, la première idée qui vient à l'esprit, est qu'on a représenté ici des Indiens; c'est ce que nous avons admis jusqu'à présent dans le cours de cet écrit. Nous verrons bientôt que les témoignages historiques (5) viennent à l'appui de cette opinion et lui donnent tout le caractère de la certitude. La grande analogie qui existe entre les deux espèces de guerriers qui montent la flotte ennemie, ne permet pas de croire qu'ils soient de nations différentes; nous sommes, au contraire, portés à penser que ce sont des troupes d'un même peuple, distinguées entre elles par la forme de leurs coiffures.

La flotte ennemie se reconnoît à la configuration des barques (6), qui, néanmoins, ne diffèrent pas essentiellement, dans leur forme générale, des vaisseaux Égyptiens.

(1) Voyez pl. 10, ordonnées 1 et 4, A. vol. II.

(2) Voyez pl. 10, ordonnées 5, 6, 7, 8 et 9, A. vol. II.

(3) Voyez pl. 10, ordonnée 9, A. vol. II.

(4) La couleur bleue, dont le casque est peint, nous

paroît être l'indication de ce métal. Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de faire des remarques semblables.

(5) Voyez ci-après, pag. 59 et suiv.

(6) Voyez pl. 10, A. vol. II.

Le précieux bas-relief que nous avons maintenant sous les yeux, est si curieux, que nous y arrêterons encore un instant nos lecteurs.

C'est devant le héros que l'action paroît être le plus animée : on y voit les Indiens pêle-mêle, percés de flèches, et morts ou mourans. Aucun effet de perspective n'est ici observé ; mais ce que l'on a exécuté, indique bien le désordre d'une mêlée, et toutes les figures, dans leurs différentes attitudes, décèlent le triste état où l'armée est réduite. Au grand nombre d'ennemis que l'on voit sur le devant, on peut conjecturer que les Indiens ont effectué une descente sur le rivage, et qu'ils sont vigoureusement repoussés. Tout près des archers, on peut remarquer un soldat Égyptien (1) qui tire un Indien par le bras et lui assène sur la tête un coup de son arc.

Le vaisseau ennemi (2) qui, le premier, a débarqué son monde, est monté par des guerriers dont tous les efforts se réduisent à opposer aux flèches du héros les boucliers ronds dont ils sont armés : d'autres, tout-à-fait sans défense, sont dans une attitude suppliante, et paroissent implorer la clémence du vainqueur (3). Le reste des barques ennemies n'offre pas un moindre désordre. On y voit les Indiens opposer également une vaine résistance aux coups dirigés contre eux : quelques-uns tombent de leurs barques et sont précipités dans les eaux, tandis que d'autres font de vains efforts pour les arrêter dans leur chute. On remarque dans ce combat naval un abordage (4). Un soldat Égyptien, monté sur la partie la plus avancée de la proue du vaisseau, a son bouclier attaché derrière les épaules, et, armé d'une massue qu'il tient de la main droite, il saisit avec vigueur par le bras un Indien qu'il arrache de son bord, et qu'il est sur le point d'assommer. Le même vaisseau Égyptien (5) qui présente cet acte de courage, en offre un autre qui annonce la clémence et l'humanité. Un Égyptien tend les mains à un ennemi qui implore sa pitié : il fait des efforts pour l'arracher aux eaux qui vont l'engloutir. Dans une autre barque (6), un Indien accroupi sur la proue a les mains liées derrière le dos : un Égyptien lève sur sa tête une masse d'armes dont il est prêt à le frapper. Sans doute un esprit de révolte attire sur ce malheureux cet acte de vengeance.

A la vue de ce bas-relief qui représente évidemment un combat naval, on se demande pourquoi les Égyptiens n'ont pas figuré les eaux telles qu'on les voit dans les passages de fleuves sculptés sur les murs extérieurs de leurs palais. Nous croyons en voir la raison dans la différence qu'ils faisoient des eaux douces et bienfaisantes des fleuves et des eaux de la mer. On sait que, dans leur système mythologique et religieux, ils regardoient celles-ci comme pernicieuses, en ce qu'elles rendent incultes et inhabitables les terrains qu'elles avoisinent : elles étoient pour eux le Typhon qui avoit autrefois possédé le partage d'Osiris, c'est-à-dire, la terre féconde d'Égypte. Il n'est donc pas extraordinaire que, pour figurer les eaux de la mer, ils n'aient point voulu profaner un caractère sacré qu'ils employoient uniquement pour représenter les eaux douces. Cette remarque elle-même nous

(1) Voyez pl. 10, ordonnée 10, A. vol. II.

(2) Voyez pl. 10, ordonnée 5, A. vol. II.

(3) Voyez pl. 10, ordonnées 6, 7, 8 et 9, A. vol. II.

(4) Voyez pl. 10, ordonnées 3 et 7, A. vol. II.

(5) Voyez pl. 10, ordonnée 3, A. vol. II.

(6) Voyez pl. 10, ordonnée 1, A. vol. II.

porte encore plus à conclure que le combat que nous venons de décrire a été livré sur mer. Nous verrons bientôt les témoignages historiques venir à l'appui de cette opinion (1), en faveur de laquelle nous ajouterons encore ici que la forme des barques diffère totalement de la forme de celles qui voguoient sur le Nil et dont nous avons retrouvé des représentations dans les grottes, principalement à *Elethya* (2).

A gauche du combat naval, on voit les prisonniers que l'on amène devant le vainqueur : les uns ont les bras liés, les autres ont les mains retenues par des espèces de menottes. Ils sont conduits deux à deux par des officiers Égyptiens, précédés eux-mêmes de militaires qui paroissent être d'un plus haut rang : ceux-ci sont vêtus de longues robes, et tiennent dans les mains des espèces d'étendards ou de plumes, emblème de la victoire. Le premier de tous paroît indiquer, par un geste, au vainqueur, qu'on lui amène des prisonniers ; le héros, monté sur la première marche d'un autel, en accueille l'hommage et donne sa main à baiser. Derrière lui, sont ses porte-enseignes et ses bannières.

Au-dessous du bas-relief, sont des troupes Égyptiennes (3) et des prisonniers Indiens qu'elles font marcher devant elles. On remarque d'abord, à droite, quatre fantassins armés de piques et de grands boucliers rectangulaires, terminés circulairement dans leur partie supérieure. Ils tiennent à la main un instrument dont il est difficile d'assigner l'usage ; c'est une espèce de fourche (4). Deux archers armés de leurs arcs les précèdent, et tiennent dans la main droite un petit coutelas recourbé : ils ont autour de la poitrine et par-dessous le bras gauche des cordes destinées probablement à lier les mains des prisonniers. Plusieurs figures, vêtues de longs habits, sont armées d'arcs et de carquois. Elles sont précédées par un porte-enseigne qui tient à sa main une fleur de lotus avec sa tige en guise d'étendard. Derrière elles sont des personnages portant sur le dos des ustensiles qui paroissent propres à renfermer des provisions de bouche : l'un d'eux tient à la main une petite outre, destinée peut-être à contenir quelque liqueur. On voit ensuite des prisonniers Indiens conduits deux à deux par un archer Égyptien : ils ont les mains et les bras liés, et sont attachés ensemble, au moyen d'une corde qui leur entoure le cou. Probablement il y avoit de ces prisonniers dans toute l'étendue du bas-relief supérieur : mais la dégradation du mur, et sur-tout la hauteur à laquelle s'élèvent les décombres, n'ont pas permis de dessiner ni de décrire le reste du tableau.

A la suite du grand bas-relief, et derrière le vainqueur, est un char tout pareil à celui qui se voit à droite. C'est encore celui du même héros, qui, dans cette dernière scène, est représenté recevant des offrandes. Il tourne le dos à son char, comme dans la première partie du bas-relief.

(1) Voyez ci-après, pag. 59 et suiv.

(2) Voyez pl. 68, A, vol. I.

(3) Voyez pl. 10, A, vol. II.

(4) Peut-être ces fourches servoient-elles à attacher par

le cou les prisonniers les uns à la suite des autres, comme on le voit dans le bas-relief lui-même, et comme cela se pratique encore aujourd'hui parmi quelques peuplades de nègres.

S. VI.

Comparaison des Actions guerrières attribuées par Diodore et Hérodote à Sésostris, avec les Scènes militaires sculptées sur les murs du Palais de Medynet-abou, et Notions qui en résultent pour l'ancienne histoire des Égyptiens.

LES sculptures du palais de Medynet-abou ont tant d'analogie avec ce que Diodore nous rapporte des exploits de Sésostris, et de son retour en Égypte après ses conquêtes, qu'il nous a paru curieux de faire des rapprochemens, pour établir l'identité du héros de cet historien, et de celui qu'on a représenté en tant d'endroits différens sur les murs des édifices de Medynet-abou. Nous commencerons d'abord par quelques réflexions sur la confiance que doivent inspirer les écrits de Diodore de Sicile.

L'autorité de cet historien nous paroît être du plus grand poids. Les matériaux sur lesquels il a composé son histoire, ont été puisés, comme il le dit lui-même en plusieurs endroits de son ouvrage, dans les annales des Égyptiens et dans les livres écrits par leurs prêtres. Diodore a été lui-même en Égypte, et a voulu voir de ses propres yeux le pays dont il avoit à parler. Ce n'est pas cependant que nous pensions qu'il ait visité les monumens de la haute Égypte ; il nous paroît, au contraire, qu'il n'a vu que l'Égypte inférieure : mais il aura puisé dans les restes de la bibliothèque d'Alexandrie, échappés au sac de cette ville lors de la guerre de César, la plus grande partie des matériaux nécessaires à la composition de son ouvrage. Les Grecs qui l'avoient précédé, et qui, très-anciennement, avoient vu les lieux dont il a parlé, lui ont été aussi d'un grand secours pour la composition de ses écrits. Ce fait est pleinement justifié par l'identité que nous avons démontrée de l'un des édifices (1) ruinés de Thèbes avec le tombeau d'Osymandyas, décrit par Diodore d'après Hécatée, qui, si l'on en croit Hérodote, avoit été à Thèbes et avoit eu des relations avec les prêtres de cette ancienne capitale. Nous ne voulons pas toutefois insinuer que tous les faits rapportés par Diodore sont également fondés, et nous ne voulons pas ajouter plus de confiance à ses récits qu'il ne paroît vouloir en inspirer : car il dit, au sujet de quelques faits douteux, qu'il n'entreprend pas d'en démêler la vérité, mais que, rapportant les opinions différentes qu'il trouve dans les historiens, il en laisse le choix au discernement des lecteurs. Ce ne sera donc sur-tout que d'après la conformité de ses récits avec les objets retrouvés sur les lieux mêmes, que nous nous permettrons de tirer des conséquences, et d'énoncer des opinions qui acquerront, par cela même, une grande probabilité.

Pour en venir maintenant à l'objet que nous avons principalement en vue, voici comment Diodore s'exprime sur Sésostris, dont nous pensons que l'on doit voir l'image dans la plupart des sculptures du palais de Medynet-abou : « C'est de tous les » rois d'Égypte, rapporte-t-il (2), celui qui a fait les plus grandes et les plus célèbres

(1) Voyez la section III de ce chapitre.

(2) Voyez la citation n.º II, pag. 73.

» actions. Mais, comme non-seulement les historiens Grecs, mais encore les prêtres
 » et les poètes Égyptiens, diffèrent entre eux à son sujet, nous tâcherons de rap-
 » porter ce que nous trouverons de plus vraisemblable et de plus conforme aux
 » monumens qui restent encore en Égypte. »

Cette espèce d'introduction nous indique suffisamment la nature des autorités dont Diodore va faire usage; et l'on soupçonne déjà que ce qu'il va rapporter de Sésostriis, n'est autre chose que l'interprétation des sculptures des monumens. C'est ce que d'ailleurs semble particulièrement indiquer le mot *σημεία*, *signa*, que renferme le texte.

Diodore, après avoir indiqué avec quelques détails la manière dont Sésostriis fut élevé, les exercices de corps et les travaux auxquels il étoit livré dans sa jeunesse, nous apprend que l'Arabie (1) fut le premier théâtre de ses exploits; qu'il y combattit contre des bêtes farouches, et que, supportant la faim et la soif dans le désert, il asservit tous les peuples d'Arabie qui n'avoient jamais reçu le joug.

Quelle conformité entre ce récit et le bas-relief que nous avons décrit (2), où le héros Égyptien a percé de traits deux lions, dont l'un est étendu mort, et l'autre fuit à travers les roseaux! et peut-on douter que la sculpture ne soit ici parfaitement d'accord avec les faits historiques!

Voilà quels sont les exploits de la jeunesse de Sésostriis. Appelé au trône après la mort de son père, il conçoit de plus vastes projets. Excité par les dieux eux-mêmes, il entreprend de conquérir l'univers. Il règle les affaires du royaume; il organise les provinces, à la tête desquelles il met des gouverneurs; il rassemble tout ce qu'il y a d'hommes vigoureux dans l'État (3), et en forme une armée proportionnée à la grandeur de son entreprise: car elle étoit composée de six cent mille hommes de pied, de vingt-quatre mille chevaux, et de vingt-sept mille chariots de guerre.

Ce récit paroît sans doute exagéré. Quelque florissante, en effet, qu'ait été l'Égypte dans les temps anciens, il est difficile de croire qu'elle ait jamais pu tirer de son propre sol une force armée aussi considérable. On voit bien qu'une telle exagération est le résultat de la vanité, et que les prêtres qui expliquoient aux voyageurs Grecs dont Diodore a emprunté une partie de ses récits, les sculptures de leurs temples et de leurs palais, ont bien pu céder au plaisir d'exagérer la puissance du peuple qu'ils gouvernoient. Cette propension à l'exagération paroît être d'ailleurs le résultat de l'influence du climat: elle s'est conservée jusqu'à ces temps modernes, et les peuples de l'Orient ne parlent encore aujourd'hui même de leurs armées qu'avec emphase; elles sont toujours, à les entendre, plus nombreuses que les étoiles du firmament, ou que les grains de sable que la mer a rejetés sur ses bords.

Sésostriis, ajoute Diodore, commença par distribuer à tous ses soldats les terres les plus fertiles de l'Égypte, afin que, laissant à leurs familles un bien suffisant, ils se disposassent au départ avec plus de courage. « S'étant mis en marche, il tomba

(1) Voyez la citation n.º 111, pag. 73.

(3) Voyez la citation n.º 114, à la fin de cette section,

(2) Voyez ci-dessus, pag. 54, et pl. 9, fig. 1, A. vol. II. pag. 73.

» d'abord sur les Éthiopiens, qui sont du côté du midi (1); et les ayant défaits, il
 » exigea d'eux pour tribut, de l'or, de l'ébène et de l'ivoire. Il fit ensuite équiper sur
 » la mer Rouge une flotte de quatre cents voiles, et fut le premier prince de ces
 » contrées qui fit construire des vaisseaux longs. Il se rendit maître, par leur moyen,
 » de toutes les provinces maritimes et de toutes les îles de la mer jusqu'aux Indes,
 » pendant que lui-même, conduisant l'armée de terre, subjuga toute l'Asie. »

Est-il possible de ne point reconnoître la conformité de ce récit avec le combat naval sculpté sur les murs extérieurs du palais de Medynet-abou! Les vaisseaux Égyptiens que l'on y voit, sont la représentation d'une portion de cette grande flotte que Sésostriis avoit fait équiper, et cette escadre est secondée par terre par le héros lui-même, comme notre historien l'indique d'une manière positive. Nous ne pouvons donc plus douter que le combat que nous avons décrit (2), ne se livre sur mer. Nous avons déjà donné plusieurs raisons qui portent à le croire; mais la plus forte de toutes est, sans contredit, la coïncidence des bas-reliefs encore existans, avec le récit même de Diodore. Nous répéterons ici que la forme des barques confirme encore dans cette opinion; car elles ne ressemblent en rien à celles qui navigoient sur le Nil, et dont nous avons retrouvé la représentation dans les scènes sculptées sur les parois des grottes. Un rebord élevé, au travers duquel passent les rames, paroît destiné à garantir le vaisseau de l'invasion des vagues. Ces barques sont peut-être le type original de ces énormes galères à trois rangs de rames, que l'on construisoit au temps des Ptolémées, et dont Athénée nous a laissé des descriptions si pompeuses. Cependant on voit ici, de plus, l'application des voiles, dont les Grecs n'ont point fait l'emploi dans leurs énormes vaisseaux.

« Sésostriis (3) non-seulement parcourut tous les pays où Alexandre a depuis
 » porté ses armes, mais encore pénétra jusque dans des contrées où le roi de Macé-
 » doine n'est jamais entré. En effet, il passa le Gange, et, traversant toutes les Indes,
 » il parvint jusqu'à l'Océan oriental, d'où revenant par le septentrion, il conquît
 » toute la Scythie, jusqu'au fleuve Tanais, qui sépare l'Asie d'avec l'Europe. »

Nous trouvons encore ici une identité frappante entre ces récits et les sculptures qui se voient sur le mur extérieur du palais, au sud. Le fleuve qu'on y a figuré est probablement le Gange. Si tous les murs extérieurs du palais de Medynet-abou étoient débarrassés des décombres qui les enveloppent, nous ne doutons point qu'on n'y retrouvât sculptée la suite des exploits de Sésostriis, dans l'ordre où Diodore les donne. Il devient donc de plus en plus probable, comme nous l'avions d'abord insinué, que Diodore de Sicile a puisé ses matériaux, soit dans les annales des prêtres, soit dans les récits d'un voyageur à qui un prêtre Égyptien auroit montré les sculptures du palais de Medynet-abou, en commençant d'abord par lui donner l'explication des sujets sculptés sur la face extérieure de l'ouest, et en faisant ensuite tout le tour du monument pour rentrer dans l'intérieur du palais, comme ce qu'il nous reste à dire va le prouver.

« Sésostriis, continue Diodore, traitant équitablement les peuples qu'il avoit

(1) Voyez la citation n.º V, pag. 74.

(3) Voyez la citation n.º VI, à la fin de cette section,

(2) Voyez ci-dessus, pag. 57, et la pl. 10, A. vol. II. pag. 74.

» soumis, leur imposa des tributs proportionnés à leurs forces, et les obligea de
 » les apporter eux-mêmes en Égypte, où il revint au bout de neuf années (1), avec
 » une réputation supérieure à celle de tous les rois ses prédécesseurs. Il fit son en-
 » trée, suivi d'une foule innombrable de captifs, et chargé d'immenses dépouilles. »

Les sculptures intérieures du péristyle du palais n'annoncent-elles point ce retour (2)! Cette marche triomphale que nous avons décrite, ces captifs que l'on amène devant le vainqueur, ces sacrifices que l'on offre aux dieux, n'ont-ils pas une conformité parfaite avec les circonstances du retour du héros dont Diodore nous donne l'histoire!

Le témoignage d'Hérodote vient se joindre à celui de Diodore, pour nous confirmer dans l'opinion que les sculptures du palais de Medynet-abou représentent les exploits de Sésostri (3). « Ce prince, dit-il, fut, selon les prêtres, le premier
 » qui, étant parti du golfe Arabique avec des vaisseaux longs, subjuga les peuples
 » qui habitoient les bords de la mer Érythrée. Il fit voile encore plus loin, jusqu'à
 » une mer qui n'étoit plus navigable à cause des bas-fonds. »

Ces circonstances sont parfaitement d'accord avec celles qui sont rapportées plus en détail par Diodore de Sicile. Hérodote garde le silence sur la suite des exploits de Sésostri dans cette région du globe : mais Diodore, comme nous l'avons vu, y supplée par beaucoup de détails; et il ne nous paroît pas que l'on doive inférer du silence du premier, que Sésostri n'ait pas pénétré dans l'Inde, puisque, loin d'avancer positivement ce fait, tout ce qu'il raconte conduit au contraire à supposer ce voyage : car c'est une règle de critique qu'il nous paroît très-convenable de suivre, que, pour des faits historiques dont le fond est le même et qui sont différemment narrés par plusieurs historiens, on doit ajouter foi à celui qui donne les circonstances les plus détaillées. Il est facile de voir qu'Hérodote et Diodore, dans tout ce qu'ils rapportent de Sésostri, ne se sont point copiés, bien qu'il y ait entre eux une distance de plusieurs siècles. Ils ont puisé à une source commune; car il y a de certains faits sur lesquels le premier historien s'étend davantage et que le second a presque entièrement omis, tandis que d'autres faits qui ont été exposés plus au long par l'un, n'ont été qu'esquissés par l'autre. Mais ce qui, pour l'objet dont nous nous occupons, fait une différence très-grande entre les deux historiens, c'est que les récits de Diodore et les bas-reliefs représentant la suite des exploits de Sésostri ont une conformité qui n'existe pas entre ces sculptures et les faits rapportés par Hérodote. Nous concluons donc de toute cette discussion, que les deux auteurs ont puisé leurs matériaux dans les annales de l'Égypte, et que les prêtres de cette célèbre contrée leur ont fourni sur la vie de Sésostri les détails qu'ils nous ont transmis, mais qu'il ne paroît pas que ces mêmes prêtres aient montré à Hérodote les monumens historiques gravés sur la pierre, qui devoient, pour ainsi dire, attester la vérité de leurs discours.

Nous ne quitterons pas ce sujet, sans appeler l'attention sur ce qu'a dit de

(1) Voyez la citation n.º VII, pag. 74.

(2) Voyez ci-dessus, pag. 47 et suiv., et la planche II, A. vol. II.

(3) Voyez la citation n.º VIII, pag. 74.

Sésostris un célèbre critique, dont nous sommes loin de partager l'opinion. M. de Pauw, dans le premier volume de ses *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, ne veut point accorder à Sésostris le titre de conquérant : il le regarde seulement comme un des meilleurs rois qui aient gouverné l'Égypte, et qui, succédant aux rois pasteurs, les plus impitoyables tyrans dont l'histoire fasse mention, aient restitué au peuple la propriété des terres, que ceux-ci lui avoient ôtée. Ce que M. de Pauw ne peut sur-tout accorder, c'est que Sésostris ait fait construire sur la mer Rouge une flotte nombreuse. Il se fonde particulièrement sur ce que les Égyptiens avoient une aversion invincible pour la mer. Il est certain que les eaux de la mer, dans leur système mythologique et religieux, leur inspiroient de l'horreur : ils les désignoient, et nous en avons déjà fait la remarque, comme l'emblème de Typhon, l'ennemi d'Osiris (1). C'étoit dans la mer que venoient se perdre les eaux bienfaisantes et régénératrices du Nil, leur Osiris terrestre. Mais il faut considérer que ces opinions religieuses ne devoient pas plus faire renoncer les Égyptiens à la navigation sur mer, que leur respect pour les animaux sacrés, tels que le bœuf, la brebis, et tant d'autres, ne les empêchoit de se nourrir de la chair de ces animaux, ou que leur haine pour les Arabes pasteurs ne les éloignoit de l'éducation et de la garde des troupeaux. Il faut considérer encore que, nonobstant cette aversion religieuse pour les eaux de la mer, les marins, au rapport d'Hérodote, étoient cependant en assez grand nombre pour former une des sept classes de la nation, et cela n'a pu sûrement être le résultat que d'une certaine extension donnée au commerce. Si l'on ajoute à toutes ces considérations, qu'il est assez généralement reçu d'accorder aux Égyptiens des connoissances très-étendues en géographie, et si l'on admet la science prodigieuse que S. Clément d'Alexandrie (2) donne à l'héroglyphiste ou scribe sacré des Égyptiens, on tombera d'accord que tant de connoissances ne peuvent provenir que de communications extérieures depuis long-temps établies. Pourquoi Sésostris ne seroit-il pas un des rois conquérans qui auroient le plus contribué à ces communications par leurs expéditions militaires et leurs excursions lointaines ! D'ailleurs, tous les témoignages historiques s'accordent à nous montrer, dans l'antiquité, le commerce de l'Égypte principalement dirigé vers la mer Rouge. Ce n'est guère que sous les derniers Pharaons que les Égyptiens firent, avec un assez grand éclat, le commerce de la Méditerranée, et que les ports de l'Égypte sur cette mer furent ouverts aux étrangers.

Voilà comment, par une suite d'inductions et de témoignages fournis, soit par les historiens, soit par les monumens encore subsistans en Égypte, nous sommes conduits à conclure que l'esprit guerrier des anciens Égyptiens, leurs vastes conquêtes, leurs communications avec l'Inde, ne sont pas des chimères, et que tous les doutes que l'on a élevés jusqu'à présent sur l'expédition de Sésostris dans cette contrée (3) et sur l'existence même de ce roi conquérant, doivent cesser entièrement. Si, sous les rois qui ont succédé à Sésostris, les Égyptiens ont dégénéré de leur

(1) Voyez le Traité d'Isis et d'Osiris de Plutarque.

tom. XXXI, pag. 177 et 178; — Zoega, *De origine et usu*

(2) Voyez la citation n.º 1, pag. 72.

obeliscorum, pag. 577 et 578; — l'Iconographie Grecque,

(3) Voyez un mémoire de l'abbé Mignot dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,

par M. Visconti; — les Études de l'histoire ancienne, par Lévêque, tom. I.º

ancienne valeur, c'est que ces souverains n'ont point su entretenir parmi eux l'ardeur militaire que leur avoit inspirée leur prédécesseur. Les critiques qui n'ont point eu, comme nous, l'avantage de visiter les monumens de l'ancienne Égypte, ont pu suspecter le témoignage de Diodore de Sicile, et regarder comme des fables inventées par les prêtres, ce que cet historien nous rapporte des conquêtes de Sésostris et de son passage dans l'Inde; mais les monumens confirment ce témoignage, et présentent eux-mêmes une garantie aussi authentique qu'aucune de celles dont l'histoire puisse s'appuyer. Ce témoignage ne se réduit donc pas seulement, comme on l'a dit (1), à celui des prêtres. Aimeroit-on mieux considérer les bas-reliefs des monumens comme des compositions fantastiques, sorties du cerveau des prêtres Égyptiens! c'est ce qui ne viendra sûrement à la pensée de qui que ce soit. Nous savons bien qu'on allègue, contre l'opinion que nous avançons, le témoignage de Strabon, qui, sur l'autorité de Mégasthène (2), ne veut pas que l'on croie à d'autres expéditions dans les Indes qu'à celles d'Hercule, de Bacchus et d'Alexandre: mais ce même Strabon, dans un autre endroit de son ouvrage (3), est d'accord en beaucoup de points avec Hérodote et Diodore sur les conquêtes de Sésostris; il lui fait parcourir en vainqueur l'Éthiopie, tout le pays des Troglodytes et l'Arabie; il le met enfin sur le chemin de l'Inde.

Le palais de Medynet-abou est très-probablement un de ces nombreux édifices qui, au rapport de Diodore (4), furent élevés par Sésostris, et auxquels il fit travailler les captifs qu'il avoit ramenés de ses conquêtes. Voilà donc un monument dont on pourroit assigner l'époque, s'il étoit possible d'établir quelque accord entre les différentes chronologies des rois d'Égypte, qui nous ont été transmises par Hérodote, Diodore, Eusèbe, Manéthon, le Syncelle et Jules Africain. Quoi qu'il en soit, on ne peut s'empêcher de le faire remonter à une haute antiquité (5).

N'est-il pas extrêmement curieux de retrouver, après tant de siècles, un édifice aussi bien conservé que celui de Medynet-abou! Qui ne se sentirait ému à la vue du palais du plus grand des conquérans dont l'histoire nous ait conservé le souvenir, et dont les exploits et les hauts faits tiennent du prodige et de la fable! Le voyageur sent mieux qu'il ne peut l'exprimer tout ce qu'on éprouve au milieu de ces édifices où les arts ont étalé toute leur magnificence, pour perpétuer la gloire des héros. Il relève par la pensée ces colonnes abattues, ces membres d'architecture brisés; il fait sortir de leurs décombres ces salles enfouies; il les restaure et les rend à leur ancien état et à leur première splendeur; il y voit briller l'or et les pierreries (6); il les décore de ces meubles riches et élégans, de ces étoffes précieuses de l'Inde dont on retrouve les modèles dans les tombeaux des rois (7); et pour ajouter encore à la magnificence de tout ce que son imagination rétablit, il se représente Sésostris dans le péristyle du palais de Medynet-abou, recevant au milieu des grands de son empire les ambassadeurs de toutes les nations de la terre.

(1) Voyez le Mémoire de l'abbé Mignot déjà cité.

(2) Voyez la citation n.º IX, à la fin de cette section, pag. 75.

(3) Voyez la citation n.º X, *ibid.*

(4) Voyez la citation n.º XI, *ibid.*

(5) Les chronologistes modernes qui font remonter le plus haut le règne de Sésostris, ne le placent que 1700 ans avant Jésus-Christ.

(6) Voyez la citation n.º XII, pag. 75.

(7) Voyez la pl. 89, A. vol. II.

S. VII.

Du petit Temple situé au pied de la butte factice de Medynet-abou.

AU sud-ouest du pavillon et à cent soixante mètres environ, on trouve, au pied de la butte factice de Medynet-abou, un petit temple dont l'axe fait avec le méridien magnétique un angle de $32^{\circ} 30'$. Son portique ou *pronaos* (1), plus élevé que le reste du temple, a trois mètres de largeur, et une longueur à peu près quadruple. Le temple (2) renferme trois salles successives. Les murs extérieurs n'ont point été sculptés. Le plafond du portique est en partie détruit, ou n'a peut-être jamais été achevé. La première pièce qui suit le portique, n'a plus, vers le sud, que quelques-unes des pierres qui en formoient la couverture; elle étoit éclairée par des soupiraux pratiqués dans la partie supérieure des murs latéraux. On n'y voit point d'ornemens. La seconde pièce a ses parois couvertes de figures et d'hiéroglyphes peints et sculptés. Sur trois de ses faces intérieures, et jusqu'à la moitié de la hauteur, sont des hiéroglyphes en relief. Les autres parties de cette pièce ont été peintes; mais, en plusieurs endroits, les hiéroglyphes et les figures ont éprouvé des dégradations, ou même ne se voient plus du tout. Cette pièce est éclairée, comme celle qui la précède, par deux soupiraux pratiqués dans les faces latérales, et par des trous évasés d'environ un pied carré, ouverts au sud et au nord du plafond. Sur la face contiguë à la porte d'entrée, on voit, à droite, un sacrifice de deux lièvres, fait par un prêtre à la déesse Isis : à gauche, on a représenté un sacrifice à Horus, derrière lequel se trouve une femme coiffée de la dépouille d'un vautour. Devant le prêtre, qui semble tenir la tige d'une fleur, est une offrande composée de divers animaux, de fleurs et de fruits parmi lesquels on remarque des raisins et des poissons; on y voit aussi des gâteaux et des pains.

De cette pièce on passe dans la troisième et dernière, qui est éclairée, comme les précédentes, par des soupiraux pratiqués dans le haut des faces latérales. Aux angles extrêmes, les murs ont été défoncés et fouillés. Le plafond, qui est peint en bleu, est parsemé d'étoiles sur les côtés, et décoré, au milieu, de vautours dont les ailes sont déployées.

Ce petit temple, si l'on en juge par son étendue, est de peu d'importance. Il n'a point été terminé; ce qu'annoncent évidemment son portique à peine dégrossi et ses murs extérieurs sans ornemens : mais il mérite d'être observé, parce que, renfermant des sculptures entièrement achevées et d'autres qui ne sont qu'ébauchées, il présente les différens degrés du travail des artistes Égyptiens dans l'exécution des bas-reliefs. On y voit, en effet, des figures tracées en rouge avec une pureté de trait et une hardiesse de dessin qui supposent une grande connoissance des formes et beaucoup d'habileté dans ceux qui les ont exécutées. Ces dessins mêmes

(1) Voyez ce que nous disons des portiques ou *pronaos* Égyptiens dans la description de Karnak, troisième partie de la section VIII de ce chapitre.

(2) Voyez pl. 18, fig. 1, A. vol. II.

sont supérieurs aux sculptures. Les proportions auxquelles les dessinateurs étoient assujettis, sont déterminées par des carreaux qui subsistent encore. Tel étoit le premier degré du travail, qui sans doute étoit exécuté par une même classe d'artistes. Tout près de ces figures construites au simple trait, on voit un bas-relief ébauché. Le ciseau du sculpteur a suivi tous les contours du dessin, et fait disparaître la matière qui environnoit l'espace circonscrit par le trait du dessinateur. Cette opération a détaché la figure du fond : mais elle est encore grossière ; toutes les formes sont carrées, et toutes les parties du relief sont dans le même plan : c'étoit là le travail d'une seconde classe d'ouvriers. Ensuite un sculpteur plus habile venoit mettre la dernière main à l'ouvrage ébauché, et donner ces formes douces et arrondies que l'on remarque près de là dans les sculptures entièrement terminées. Des figures qui n'ont point été peintes, et d'autres qui sont toutes brillantes des plus vives couleurs, font conjecturer que le travail du peintre suivoit immédiatement celui du sculpteur.

La position de ce petit temple tout près de l'hippodrome, porte à croire qu'il n'est point placé là par l'effet du hasard ; c'étoit peut-être le lieu où les vainqueurs dans les jeux publics venoient rendre grâces aux dieux, des victoires qu'ils avoient remportées.

5. VIII.

De l'Hippodrome, et du Temple situé à son extrémité sud.

ARTICLE I.^{er}

De l'Hippodrome de Medynet-abou.

L'ORDRE que nous suivons nous conduit naturellement à la description de la vaste enceinte rectangulaire qui est située au sud de Medynet-abou, et dont nous avons déjà dit quelques mots dans notre aperçu général (1) des monumens de Thèbes. Le petit temple que nous venons de décrire, se trouve dans le prolongement du côté nord de cette enceinte, à la distance de cent soixante mètres environ. Ce côté peut avoir mille mètres d'étendue (2). Il faut se le représenter formé de cinq monticules ou buttes en terre d'à peu près treize mètres (3) d'élévation, auxquels il faut ajouter encore la hauteur des dépôts du Nil sous lesquels leur base est cachée. La largeur de ces monticules est de cinquante mètres à fleur de terre, et leurs longueurs sont très-inégaux ; ils sont séparés par des intervalles presque égaux. Ils ne se prolongent point jusqu'aux côtés de l'est et de l'ouest de l'enceinte, de manière que, dans les angles, il y a de grandes ouvertures qui servoient d'issues principales. Il est difficile de distinguer, après les dégradations que le temps a fait éprouver à ces masses, quelles étoient originairement leurs

(1) Voyez l'Introduction, pag. 6. Voyez aussi la pl. I, A. vol. II.

(2) Mesuré au pas, il a été trouvé de 988 mètres.

(3) Quarante pieds.

limites : nous avons seulement remarqué qu'elles sont distantes à leur sommet de cinquante à soixante mètres. Ces monticules ne présentent au premier aspect qu'un amas de terres qui ont pris leur talus naturel ; mais, en les examinant de plus près et avec plus de soin, on ne tarde point à reconnoître qu'ils ont été construits en briques de très-gros échantillon, séchées au soleil. On retrouve encore, dans quelques endroits, des restes du parement qu'elles présentoient. La forme pyramidale de ces constructions ne permet guère de douter qu'elles ne fussent une suite de pylônes dont les portes donnoient entrée dans l'enceinte. Peut-être aussi n'étoit-ce que des massifs pyramidaux présentant dans leur élévation la forme trapézoïde, et séparés par des intervalles qui servoient d'issues. Cette dernière hypothèse paroît d'autant plus probable, que d'autres lieux de l'Égypte offrent dans un état parfait de conservation des murs d'enceinte tels que nous les supposons ici. On trouve, sur ces monticules, des restes de constructions qui annoncent qu'à une époque postérieure, on y a élevé quelques villages dont les débris ont encore contribué à augmenter leur masse et à altérer la régularité de leurs formes.

Le côté occidental de l'enceinte est formé de deux rangées de monticules, de cinquante à soixante mètres de longueur à la base : elles laissent entre elles un intervalle de vingt-cinq mètres. Les monticules de l'une et de l'autre rangée se correspondent parfaitement, ainsi que les ouvertures qui les séparent. Malgré leur état de dégradation, on trouve encore, dans beaucoup d'endroits, de quoi justifier l'opinion que nous avons émise plus haut sur leur forme primitive. Ces monticules sont au nombre de vingt-trois, et laissent entre eux vingt-deux ouvertures, qui probablement étoient primitivement égales, mais qui ne le paroissent plus maintenant. Ce côté de l'enceinte a deux mille cinq cents mètres. Les monticules sont moins élevés que ceux qui forment le côté nord, et sont d'inégale longueur. Les plus considérables se trouvent immédiatement à partir du petit temple : ce sont aussi ceux dont les intervalles se correspondent le mieux, et dont la hauteur est la plus grande. Sur la plupart d'entre eux, on trouve des tessons de poteries et des débris de constructions modernes. Un tombeau de santon se voit encore sur les derniers monticules, vers le sud, où l'on trouve des restes d'habitations. Vers le milieu de cette longue avenue, on remarque une ouverture plus grande que les autres, qui paroît se prolonger bien au-delà de l'enceinte, à travers les mamelons de pierre calcaire formant en cet endroit le pied de la chaîne Libyque : elle offre des traces d'un torrent, qui, dans quelques saisons de l'année, se précipite du haut de la montagne et sillonne tout le terrain vers le nord-ouest. De petits cailloux roulés, d'agate et de jaspé, dont tout le sol est semé, annoncent aussi le passage des eaux.

Le côté oriental de l'enceinte n'est formé, comme le côté nord, que d'une seule rangée de monticules ; mais il offre cela de remarquable, qu'il y a, dans le milieu, une grande ouverture de sept cent quatre-vingts à huit cents mètres de largeur. C'étoit probablement l'entrée principale. A droite de cette ouverture, en regardant la chaîne Libyque, les monticules sont au nombre de six, laissant entre eux des intervalles très-distincts. Sur le dernier, vers le nord, s'élève encore le

village d'el-Ba'yrât (1). Ces monticules n'ont guère maintenant que trois mètres et demi à quatre mètres (2) d'élévation. La terre s'est successivement écroulée, soit par l'effet du temps, soit par l'effet du travail des hommes, et elle forme une sorte de demi-fer-à-cheval autour du village. A gauche de la grande entrée, toujours en regardant la chaîne Libyque, les monticules ne sont plus séparés, et ne forment qu'une seule et unique butte, bien moins élevée que celle dont nous venons de parler, et qui a huit cent quarante-six mètres de long. Il est facile de reconnoître, au premier abord, qu'ainsi que beaucoup de décombres semblables dans la haute Égypte, elle a été exploitée par les habitans du pays, qui en tiroient une espèce d'engrais employé dans la culture du dourah. Des *fellah* que nous avons vus, sur les lieux, livrés à ce genre de travail, ne nous ont laissé aucun doute sur cette cause de destruction.

Le côté sud de l'enceinte avoit aussi ses monticules; mais ils sont très-peu élevés, et se laissent difficilement distinguer. Il n'y a guère que l'analogie qui puisse conduire à attribuer à ce côté la même forme que nous avons reconnue dans les autres, et sur-tout, d'une manière si peu équivoque, dans celui qui est en face.

A l'angle sud-est, où se trouve, ainsi qu'à l'angle sud-ouest, une large ouverture, on voit les traces d'un canal qui, dérivé de la partie supérieure, parcourt la plaine en longeant la chaîne Libyque, et amène dans l'enceinte les eaux de l'inondation. Lorsque les crues du Nil sont favorables, tout le terrain qu'elle renferme est brillant de verdure et fournit une abondante moisson.

Pour achever de donner une idée de la superficie de l'hippodrome de Medynet-abou, il suffira de dire qu'elle est sept fois plus considérable que celle du Champ de Mars à Paris (3); encore ne faisons-nous point entrer dans notre calcul le terrain occupé par les deux rangées de monticules qui forment le côté occidental.

Le nombre total des ouvertures qui sont pratiquées dans les murs d'enceinte, et que l'on reconnoît d'une manière non équivoque, se monte à trente-neuf, et il est extrêmement probable qu'en supposant rétablies celles qui ont été détruites, le nombre n'a pas pu s'en élever à cinquante. Ainsi se trouve dénuée de fondement la première opinion que nous avons eue sur les lieux, que ces ouvertures pourroient bien être les cent portes de Thèbes, célébrées par Homère, et après lui par les poètes de l'antiquité. Nous reviendrons plus tard sur le passage du prince des poètes, qui a, en quelque sorte, consacré les cent portes de l'antique capitale de l'Égypte, et nous le discuterons avec quelques détails (4).

Quel pouvoit être l'usage de l'enceinte de Medynet-abou! Tout ce qui l'environne semble en indiquer clairement la destination. Sa situation près d'une grande ville, capitale d'un royaume florissant, où toutes les sculptures des monumens rappellent des expéditions militaires, des célébrations de fêtes solennelles, ne

(1) Voyez *pl. 1, A. vol. II.*

(2) Dix à douze pieds.

(3) Le Champ de Mars à Paris a 911 mètres de long, et 390 mètres de large; ce qui donne une superficie de 355290 mètres carrés, faisant 93400 toises carrées.

L'enceinte de Medynet-abou a 2500 mètres de long, et 988 mètres de large; ce qui donne une superficie de 2460000 mètres carrés, équivalens à 624380 toises carrées.

(4) Voyez la Dissertation à la fin de ce chapitre.

semble-t-elle pas indiquer une espèce de camp fortifié, un emplacement destiné à rassembler des armées nombreuses, une sorte de cirque, un lieu de réunion pour la célébration des fêtes publiques ! C'étoit un hippodrome, un vaste champ de Mars, où les troupes étoient exercées au maniement des armes, aux courses à pied, aux courses de chevaux et de chars, et en général à toutes les évolutions militaires. C'étoit de là que les troupes Égyptiennes partoient pour voler, sous des Osymandyas et des Sésostris, à des conquêtes assurées. C'étoit là qu'un peuple nombreux honoroit par des récompenses et des applaudissemens le courage et l'adresse. C'étoit là enfin qu'il apprenoit à se bien conduire et à rapporter tout à la plus grande gloire de la religion et de la patrie.

Un passage assez curieux d'Hérodote peut justifier l'opinion que nous venons d'avancer, bien qu'il n'ait pas trait directement à la ville de Thèbes ni à l'enceinte dont il est ici question. Cet historien rapporte (1) que les Égyptiens avoient un grand éloignement pour les coutumes des Grecs, mais que cependant à Chemmis (aujourd'hui *Akhmym*), ville considérable de la haute Égypte, on célébroit, en l'honneur de Persée et à la mémoire des Grecs, des jeux gymniques, qui de tous les jeux sont les plus excellens. Ce passage donne bien à entendre qu'il se célébroit des jeux en Égypte; mais ce n'étoit qu'à Chemmis qu'on les célébroit à la manière des Grecs. Les jeux gymniques consistoient, comme on le sait, principalement en des combats d'athlètes. Les jeux des Égyptiens étoient fort différens. Suivant l'opinion de Bossuet (2), la course à pied, la course à cheval et la course dans les chariots (3), se faisoient en Égypte avec une adresse admirable, et il n'y avoit pas dans l'univers de meilleurs hommes de cheval que les Égyptiens. Ce que Diodore de Sicile rapporte, prouve qu'ils faisoient aussi des courses à pied vraiment prodigieuses. D'après cet historien (4), le père de Sésostris, ayant réuni tous les enfans du même âge que son fils, les exerçoit à toutes sortes de travaux, et on ne leur donnoit point à manger, qu'ils n'eussent couru cent quatre-vingts stades. Cette distance se trouve être exactement égale à sept fois la longueur de l'hippodrome.

Nous ne quitterons pas ce sujet, sans faire remarquer que les deux mille cinq cents mètres qui forment la longueur de l'enceinte, font exactement vingt-cinq stades Égyptiens, de cent mètres. La largeur de l'enceinte, si elle avoit été mesurée avec précision, eût été sans doute trouvée exactement de mille mètres, équivalens à dix stades. Mesurée au pas, elle a été trouvée de neuf cent quatre-vingt-huit mètres. Il y a tout lieu de croire qu'une pareille rencontre n'est pas l'effet du hasard. Cette remarque servira de plus en plus à confirmer ce que nous aurons occasion de développer davantage par la suite (5), que le stade dont Diodore se sert le plus habituellement, est celui de cent mètres ou cinquante et une toises, que tous les savans s'accordent généralement à attribuer aux Égyptiens.

(1) Voyez la citation n.º XIII, pag. 76.

(2) Voyez le Discours sur l'histoire universelle, tom. II, pag. 189, de l'édition stéréotype.

(3) Outre les chars nombreux sculptés sur les murs des monumens, on trouve encore représenté, dans les grottes de Thèbes, l'art de fabriquer ces chars; ce qui

doit faire naturellement supposer que les Égyptiens en faisoient un fréquent usage à la guerre et dans les jeux publics.

(4) Voyez la citation n.º XIV, pag. 76.

(5) Voyez la Dissertation à la fin de ce chapitre.

ARTICLE II.

Du petit Temple situé à l'extrémité sud de l'Hippodrome.

A neuf cents mètres à peu près de l'extrémité sud de l'enceinte, et presque dans la direction de la grande avenue de portes triomphales formant le côté occidental de l'hippodrome, on trouve les restes d'un temple⁽¹⁾. Sur le chemin que l'on suit pour y arriver, on rencontre quelques buttes factices, qui semblent, au premier abord, être la continuation de celles que nous venons d'examiner, mais qui, dans la réalité, n'ont avec elles aucune espèce de liaison. Le temple nous a été désigné, par les gens du pays, sous le nom de *Deyr*; et le lieu qu'il occupe, sous celui d'*el-Katreh*. Cette dénomination de *Deyr* [couvent] est peut-être restée à l'édifice, à cause de l'usage auquel il aura servi dans les premiers siècles du christianisme. Quoi qu'il en soit, c'est un temple d'architecture Égyptienne, maintenant peu considérable, mais qui paroît l'avoir été beaucoup plus autrefois. Il est situé sur une butte factice, qui s'étend à trente mètres, de part et d'autre de l'édifice, au nord et au sud. Ces décombres sont peu élevés au-dessus de la plaine; et c'est une raison de croire que les constructions qu'elle renferme, ne sont pas d'une antiquité moindre que la plupart des autres monumens de Thèbes. On arrive au temple par une porte située à l'ouest et en face du Nil. Elle est maintenant détruite en grande partie. Son axe, qui est le même que celui du temple, fait un angle de 66° avec le méridien magnétique. Son épaisseur est à peu près de six mètres. Dans l'intérieur, elle est divisée, comme toutes les portes de ce genre, en trois parties, dont les deux extrêmes sont égales: la partie intermédiaire, qui est la plus grande, reçoit les deux battans de la porte lorsqu'ils étoient ouverts. Ce qui subsiste de cette construction, annonce qu'elle devoit être colossale, et qu'elle formoit l'entrée d'un édifice de quelque importance. On trouve les restes du temple à soixante-un mètres de là vers l'ouest: ils s'étendent dans un espace rectangulaire de treize mètres de long et de huit mètres et demi de large. On y pénètre par une porte pratiquée dans un mur presque ruiné à sa partie nord. On entre d'abord dans une première salle oblongue, qui semble n'être que la continuation d'un couloir, d'un mètre de large. Ce couloir isole de toutes parts la seule portion intacte, qui est le sanctuaire du temple.

La partie sud de l'édifice est la mieux conservée. Le couloir est dans une obscurité profonde. Il sert d'issue à trois pièces plus longues que larges, toutes ornées de sculptures. Elles étoient probablement éclairées par des soupiraux pratiqués dans l'épaisseur du plafond. La première renferme encore les restes d'un escalier qui conduisoit sur les terrasses du temple. Au nord, il y avoit un pareil couloir et de semblables pièces; mais tout est maintenant enseveli sous les décombres.

On pénètre dans le sanctuaire⁽²⁾, qui a quatre mètres de long et deux mètres de large, par une porte décorée d'une corniche surmontée d'*ubæus*. La face

(1) Voyez pl. 18, fig. 4, A. vol. II.

(2) Voyez pl. 18, fig. 4, A. vol. II.

antérieure du sanctuaire (1) est couronnée d'un entablement pareil qui se reproduit à l'extérieur dans tout le pourtour de l'édifice. Ce sanctuaire est couvert de sculptures dont on n'a recueilli qu'un seul tableau (2) situé dans le coin à droite en entrant : il représente Horus assis dans une tribune posée sur un autel. Un sphinx est sculpté sur un des côtés de la tribune. Au-dessous on voit un lion, attribut d'Horus ou du Soleil, dont la puissance augmente, lorsqu'arrivé au solstice d'été, il parcourt le signe du lion. Une petite figure, la tête mitrée, et tenant à la main une palme, est couchée sur le côté de la tribune près d'Horus. Un prêtre offre à cette divinité une longue guirlande de lotus implantés les uns dans les autres. Un pareil enlacement de lotus est placé derrière la tribune, et semble l'envelopper.

Si l'on en juge par la grandeur de la porte située en avant des ruines, et si l'on considère que ce qui reste du temple n'en est que le sanctuaire, on ne doutera pas qu'il ne faille voir ici les débris d'un édifice considérable. Probablement il y avoit un premier et un second portique, comme dans la plupart des temples dont les plans ont de l'analogie avec les constructions que nous venons d'examiner (3).

(1) Voyez pl. 18, fig. 6 et 7, A. vol. II.

(2) Voyez pl. 18, A. vol. II.

(3) Voyez le plan d'Edfoû, A. vol. I, et le plan de Denderah, A. vol. IV.

TEXTES

DES AUTEURS CITÉS.

I.

ΕΥΡΟΙΜΕΝ Δ' ἂν καὶ ἄλλο μαρτύριον εἰς βεβαίωσιν τῆς τὰ κέλιστα τῶν δογμάτων τῆς Σόφου τῶν φιλοσόφων παρ' ἡμῶν σφραγισμένης, ὡσεὶ διαυχεῖν τῶν καὶ παρὰ τῶν ἄλλων βαρβάρων ἀπηνθιάσαι, τῶν εἰς ἐκάστην αἵρεσιν συντεινόντων πινά, μάλιστα δὲ Αἰγυπτίων τὰ τε ἄλλα, καὶ τὸ περὶ τὴν μετεσσιμάτωσιν τῆς ψυχῆς δόγμα· μετῆσαι γὰρ οἰκείαν πινὰ φιλοσοφίαν Αἰγύπτιοι. Αὐτίκα τῶτο ἐμφανὲς μάλιστα ἡ ἱεροπρεπὴς αὐτῶν θρησκεία. Πρῶτος μὲν γὰρ προέρχεται ὁ ἄδδς, ἐν τῇ τῆς μουσικῆς ἐπιφερόμενος συμβόλων τῶτον Φασὶ δύο βιβλίας ἀειληφέναι δὲ ἐκ τῶν Ἑρμῆ, ὧν ἴατερον μὲν ὕμνος περιέχει θεῶν, ἐκλογισμὸν δὲ βασιλικῆ βίης τὸ δεύτερον. Μετὰ δὲ τὸν ἄδδν, ὁ ὠροσκόπος, ὠρολόγιόν τε μετὰ χεῖρα καὶ Φόινικα ἀστρολογίας ἔχων σύμβολα, πρόσκειται τῶτον τὰ ἀστρολογήματα τῶν Ἑρμῆ βιβλίων, τέσσαρα ὄντα τὸν ἀειθμόν, αἰεὶ διὰ σώματος ἔχειν χρῆ· ὧν τὸ μὲν ἐστὶ περὶ τῆς διακόσμου τῶν ἀπλανῶν φαινομένων ἄστρον· τὸ δὲ περὶ τῶν συνόδων καὶ φασισμῶν ἡλίου καὶ σελήνης· τὸ δὲ λοιπὸν, περὶ τῶν ἀνατολῶν. Ἐξῆς δὲ ὁ ἱερογραμματεὺς προέρχεται, ἔχων πλεονὰ ἐπὶ τῆς κεφαλῆς, βιβλίον τε ἐν χερσὶ καὶ κανόνα, ὃν ᾧ τὸ τε γεωφικὸν μέλαν, καὶ σχοῖνος ἢ γεφῆροι. τῶτον τὰ τε ἱερογλυφικὰ καλούμενα, περὶ τε τῆς κοσμογραφίας, καὶ γεωγραφίας, τῆς τάξεως τῆς ἡλίου καὶ τῆς σελήνης, καὶ περὶ τῶν ἐπλανωμένων· χωρογραφίαν τε τῆς Αἰγύπτου, καὶ τῆς τῆς Νείλου διαγραφῆς· περὶ τε τῆς καταγραφῆς σκευῆς τῶν ἱερῶν, καὶ τῶν ἀφιερωμένων αὐτοῖς χωρίων· περὶ τε μέτρων καὶ τῶν ὄντων ἱερῶν χρησίμων, εἰδέναι χρῆ. Ἐπειτα ὁ σολιστὴς τοῖς ἀφειρημένοις ἔπεται, ἔχων τὸν τε τῆς δικαιοσύνης πῆχυον, καὶ τὸ σποιδεῖον· ὅπως τὰ παιδευτικὰ πάντα καὶ μοσχοσφαιρικὰ καλούμενα. Δέκα δὲ ἐστὶ τὰ εἰς τὴν τιμὴν ἀνήκοντα τῶν παρ' αὐτοῖς θεῶν, καὶ τὴν Αἰγυπτίων εὐσέβειαν περιέχοντα· οἷον περὶ θυμῶν, ἀπαρχῶν,

SED et aliud quoque inveniemus testimonium, ad confirmandum, quòd, cum præstantissimi philosophi pulcherrima ex iis quæ sunt apud nos dogmata sibi vindicaverint, iis se veluti jactent et glorientur: nempe quòd ex aliis quoque barbaris quædam decerpserint quæ ad unamquamque conferunt sectam, maximè autem ex Ægyptiis, cum alia, tum dogma de migratione animæ in corpora: suam enim quamdam ac peculiarem exercent Ægyptii philosophiam. Hoc autem maximè ostendunt sacræ eorum cæremonie. Primus enim procedit cantor, unum aliquod afferens ex symbolis musicæ: eum dicunt oportere accipere duos libros ex libris Mercurii, ex quibus unus quidem continet hymnos deorum, alter verò rationes vitæ regie. Post cantorem verò procedit horoscopus, qui in manu habet horologium et palmam, symbola astrologiæ et signa: eum libros Mercurii qui tractant de astrologia, qui quidem sunt quatuor numero, oportet semper habere in ore; ex quibus unus quidem est de ordine inerrantium quæ videntur astrorum, alius verò de coitu et illuminatione solis et lune, reliqui de eorum ortu. Deinceps autem ἱερογραμματεὺς, id est, scriba sacrorum, pennas habens in capite, et librum in manibus ac regulam, in qua est et atramentum ad scribendum, et juncus quo scribunt, progreditur: hunc oportet scire et ea quæ vocantur hieroglyphica, et mundi descriptionem, et geographiam, et ordinem solis et lune, et quinque errantium, Ægyptique chorographiam et Nili descriptionem, et descriptionem instrumentorum ornamentorumque sacròrum, et locorum eis consecratorum, mensurasque, et ea quæ sunt in sacris utilia. Deinde post eos qui priùs dicti sunt, sequitur qui dicitur σολιστὴς, id est, ornator, qui justitiæ cubitum, et ad libandum habet calicem: is scit omnia quæ vocantur παιδευτικὰ, id est, ad disciplinam et institutionem pertinentia, et μοσχοσφαιρικὰ, hoc est, quæ ad ritum mactandorum spectant vitulorum. Sunt autem decem quæ pertinent ad honorem eorum qui sunt apud eos deorum, et Ægyptiam continent religionem: nempe sacrificia, primitiæ, hymni, preces, pompæ, dies festi, et quæ sunt his similia. Post omnes exit propheta, qui apertè in sinu

ἕμνων, εὐχῶν, πομπῶν, ἐορτῶν, καὶ τῶν τῶν τοῖς ὁμοίων. Ἐπὶ πᾶσι δὲ ὁ ἀρχιερεὺς ἐξέειπε, ἀρχιερεὺς τὸ ὑπερῶν ἐγκρατισμῶν· ὡς ἔπονται οἱ τὴν ἐκπεμψὶν τῶν ἀρτῶν βασιλεύοντες. Οὕτως, ὡς ἂν περὶ τῆς τῆς ἱερῆς, τὰ ἱερατικὰ κελύμενα ἱ βιβλία ἐκμανθάνει. περιέχει δὲ περὶ τε νόμων καὶ θεῶν, καὶ τῆς ὅλης παιδείας τῶν ἱερέων· ὁ γὰρ τοῖς ἀρχιερεῖς παρὰ τοῖς Αἰγυπτίοις, καὶ τῆς διανομῆς τῶν ἀρχιερέων ἐπιστάτης ἐστίν. δύο μὲν ἔν καὶ τεσσαράκοντα αἱ πάνυ ἀναγκαῖαι τῶν ἱερῶν γένηται βιβλία ὧν τὰς μὲν λς, τὴν πᾶσαν Αἰγυπτίαν περιεχούσας φιλοσοφίας, οἱ ἀρχιερεῖς ἐκμανθάνουσι· τὰς δὲ λοιπὰς ἐξ, οἱ ἀρχιερεῖς, ἱατρικὰς ἕσας, περὶ τε τῆς τῆς σώματος κατασκευῆς, καὶ περὶ νόσων, καὶ περὶ ὀργάνων, καὶ φαρμάκων, καὶ περὶ ὀφθαλμῶν, καὶ τὸ τελευταῖον περὶ τῶν γυναικῶν· καὶ τὰ μὲν Αἰγυπτίων, ὡς ἐν βιβλίῳ φάναι, ποσαῦτα.

II.

Σεσοῖσι δὲ φασὶν ὑπερῶν ἑπτὰ γενεαῖς βασιλέα γενόμενον, ἐπιφανέστατος καὶ μεγίστος τῶν ἀπὸ αὐτῆς ἐπιτελέσασθαι ἀρχιερέων. ἐπεὶ δὲ περὶ τῆς τῆς βασιλείας ἑ μόνον οἱ συγγραφεῖς οἱ παρὰ τοῖς Ἕλλησι διαπεφωνήκασιν περὶ ἀλλήλων, ἀλλὰ καὶ τῶν κατ' Αἰγύπτου οἱ τε ἱερεῖς καὶ οἱ διὰ τῆς ἀδῆς αὐτῶν ἐγκωμιάζοντες, ἐχ ὁμολογούμενα λέγουσιν, ἡμεῖς ἀρχιερεῖς τὰ πιθανώτατα καὶ τοῖς ὑπάρχουσιν ἐπὶ κατὰ τὴν χάριν σημείοις τὰ μάλιστα συμφωνῶντα διελέθειν.

III.

Τὸ μὲν ἔν ἀρχῶν ὁ Σεσοῖσις ἀποσταλὴς ὑπὸ τῆς πατρὸς μετὰ δυνάμεως εἰς Ἀραβίαν, συστρατευόμενος καὶ τῶν συντρέφων, περὶ τε τὰς θήρας διεπονήθη, καὶ ταῖς ἀνδράσι καὶ σπανοσιταῖς ἐγκρατεῖσας, κατεστρέψατο τὸ γένος ἅπαν τὸ τῶν βαρβάρων, ἀδελφῶν τὸν ἀπὸ τῆς χερῶν γενέσθαι. ἔπειτα εἰς τὸς ἀπὸ τῆς ἐσπέρας τόπος ἀποσταλὴς, τὴν πλείστην τῆς Λιβύης ὑπήκουον ἐποίησατο, παντελῶς νέος ὦν τὴν ἡλικίαν.

IV.

Ἐπελέξατο δὲ καὶ τῶν τῶν ἀνδρῶν τῶν ταῖς βίαις διαφέρουσας, καὶ συνεστῆσατο στρατόπεδον ἄξιον τῆς μεγέθους τῆς ἐπιβολῆς.

A. D.

gestat hydriam; quem sequuntur qui emissos panes portant. Is, ut qui sit sacrorum præfectus, ediscit libros decem qui vocantur sacerdotales: continent autem de legibus, et diis, et universa sacerdotum disciplina; propheta enim apud Ægyptios præest etiam distributioni vectigalium. Sunt ergo quadraginta duo libri Mercurii valdè necessarii, ex quibus triginta quidem et sex, qui continent omnem Ægyptiorum philosophiam, ediscunt ii qui antè dicti sunt: reliquos autem sex *περοφόροι*, id est, qui gestant pallium, ut qui pertineant ad medicinam, nempe de constructione corporis, et de morbis, et de instrumentis et medicamentis, et de oculis, et postremò de mulieribus. Et res quidem Ægyptiorum, ut paucis dicam, sunt ejusmodi. (Clem. Alex. *Stromat.* lib. vi, pag. 633, ed. Paris. 1629.)

Post ætates inde septem, aiunt, Sesostris, qui et Sesosis et Sesonchis, rex fuit, qui majores rebus gestis omnes superavit. Quandoquidem verò de rege isto non Græci solum scriptores inter sese discrepant, verum etiam sacerdotes Ægyptii, et qui carmine laudes ejus celebrant, non consentanea inter se narrant, nos verisimillima, et cum restantibus in Ægypto signis maximè congruentia, referre conabimur. (Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. 1, pag. 62, edit. 1746.)

Principio autem Sesostris à parente cum exercitu in Arabiam missus (unà militabant etiam simul educati sodales), venationibus se exercuit, et, fortiter evictà aquarum et ciborum penurià, totam illic barbarorum nationem, nondum sub jugum redactam, perdomuit. Posthæc, ad occiduas legatus terras, maximam Libyæ partem, admodum juvenis, imperio subjunxit. (*Ibid.* pag. 63.)

Ex horum quoque numero viribus præstantissimos elegit, et exercitum, prout ceptorum magnitudine dignum erat, conscripsit ad sexcenta millia

K

κατέγραφε γὰρ πεζῶν μὲν ἐξήκοντα μυριά-
δας, ἰσσιπτεῖς δὲ διαμυρίους καὶ τετρακισχιλίους,
ζεύγη δὲ πολεμιστήρια διαμύρια καὶ ἑξακισχι-
λίους. ἐπὶ δὲ τὰς κατὰ μέρος ἡγεμονίας ἔταξε
τῶν στρατιωτῶν τὴν συντροφίαν, ἐνηθλοκότας
μὲν ἤδη τοῖς πολεμίοις, ἀρετὴν δ' ἐξηλωκότας
ἐκ παίδων, εὐνοίας δὲ ἀδελφικὴν ἔχοντας πρὸς
τὸν βασιλέα καὶ πρὸς ἀλλήλους, ὄντας τὸν
ἀριθμὸν πλείους τῶν χιλίων καὶ ἑξακισχιλίων.

peditum et viginti quatuor millia equitum, curruum-
que bellicorum XXVII M.; ordinum verò singu-
lorum educatos secum, ductores fecit, jam pridem
in re bellica exercitatos, et à pueritia virtutis
gnaviter studiosos, fraternâque regi et sibi mutuò
benevolentia devinctos; quorum numerus CIO. IOCC.
excedebat. (*Ibid.* pag. 64.)

V.

Κατασκευάσας δὲ τὴν δύναμιν, ἐστράτευσεν
ἐπὶ τῶν Αἰθίοπων, τὴν πρὸς τὴν μεσημ-
βρίαν καταπολεμήσας καὶ καταπολεμήσας, ἠνάγκ-
ασε τὸ ἔθνος φόβος τελεῖν, ἔβενον καὶ χρυσὸν,
καὶ τῶν ἐλεφάντων τὴν ὁδύνην. ἔπειτ' εἰς μὲν
τὴν Ἐρυθρὰν θάλασσαν ἀπέστειλε σὺν νεῶν τε-
τρακοσίων, τῶν τῶν ἐν ἡλίω μακρὰ σκάφη
ναυπηγησάμενος· καὶ τὰς τε νήσους τὰς ἐν τοῖς
τόποις κατακτήσασατο, καὶ τῆς ἡπείρου τὰ παρὰ θά-
λασσαν μέρη καταστρέψασατο, μέχρι τῆς Ἰνδικῆς.
αὐτὸς δὲ μετὰ τῆς δυνάμεως περὶ τὴν πορείαν
ποιήσας, καταστρέψασατο πᾶσαν τὴν Ἀσίαν.

Contractis igitur copiis, primos Æthiopes, me-
ridiem versùs habitantes, bello aggressus est, debel-
latusque vectigal sibi pendere coegit, ebenum, au-
rum, dentesque elephantum. Deinde classem cccc
navium expedit in mare Rubrum, indigenarum
primus qui longa navigia construxit. Hac insulas
istic locorum occupavit, et quidquid continentis
mare attingit, ditioni suæ ad Indiam usque adjunxit.
Ipse verò, terrestri agmen itinere promovens, Asiam
totam subegit. (*Ibid.* pag. 64.)

VI.

Οὐ μόνον γὰρ τὴν ἕσπερον ὑπὸ Ἀλεξάνδρῳ
τῷ Μακεδόνι κατακτηθεῖσαι χώραν ἐπὶ ἦλθεν,
ἀλλὰ καὶ πᾶσαν τῶν ἐθνῶν, ὧν ἐκεῖνος ὁ παρέ-
βαλεν εἰς τὴν χώραν. καὶ γὰρ τὸν Γάγγην
ποταμὸν διέβη, καὶ τὴν Ἰνδικὴν ἐπὶ ἦλθε πᾶσαν
ἕως Ὀκεανῶν, καὶ τὰ τῶν Σκυθῶν ἔθνη μέχρι
Ταναΐδος ποταμοῦ, τῷ διορίζοντος τὴν Εὐρώ-
πην ἀπὸ τῆς Ἀσίας.

Non enim provincias solum ab Alexandro Mace-
done postmodum acquisitas, verum etiam gentes
quarum terras ille non aggressus est, invasit: nam
et Gangem fluvium transiit, et Indiam ad Oceanum
usque totam permeavit; tum et Scytharum gentes
subiecit ad Tanaim usque fluvium, qui Europam ab
Asia disepcit. (*Ibid.* pag. 64.)

VII.

Ἐπεικῶς δὲ προσενεχθεῖς ἅπασιν τοῖς ὑπο-
ταξαμένοις, καὶ συντελέσας τὴν στρατείαν ἐν
ἔτεσιν ἑνῆα, τοῖς μὲν ἔθνεσι κατὰ δύναμιν
προσέταξε δωροφορεῖν, καὶ ἑνιαυτὸν εἰς Αἴγυπ-
τον αὐτὸς δὲ ἀθροίσας αἰχμαλώτων τε καὶ τῶν
ἄλλων λαφύρων πλῆθος ἀνυπερβλήτων, ἐπα-
νήλθει εἰς τὴν παλίδαν, μεγίστας προτάξεις τῶν
πρὸ αὐτῶν καταστραφέντων, καὶ τὰ μὲν ἰσορῶν
τὰ καὶ Αἴγυπτῶν ἀναθήμασιν ἀξιολόγοις καὶ
σκύλοις ἐκόσμησε. τῶν δὲ στρατιωτῶν τὴν ἀνδρα-
γαθήσαντας δωρεαῖς κατὰ τὴν ἀξίαν ἐτίμησε.

Peractâ tandem novem annorum expeditione
(cum moderatum et comem se interea subditis
præbisset), gentes pro facultatum modo munera
quotannis in Ægyptum perferre jussit. Et ipse
cum captivis, ceterisque spoliis, quorum vim im-
mensam collegerat, in Ægyptum remeavit, rerum
gestarum magnitudine omnes ante se reges super-
gressus; donariisque eximiis et manubiis hostium
cuncta per Ægyptum templa exornavit. Tum mili-
tes qui strenuam bello operam navassent, donis
pro merito cohonestavit. (*Ibid.* pag. 65.)

VIII.

Παραμειψάμενος ὧν τῶν, τῷ ἐπὶ τῶν τοῖσι
γενομένῳ βασιλέως, τῷ οὐνόματι ἐπὶ Σέσωστος,

Quos ego prætergressus, ejus qui his successit
regis nomine Sesostris mentionem habeo. Istum

καὶ ὄργαδες· κίσις τε παμπόλλοις ἐφεφάνονται αἱ αὐλαί· πῖχοι δὲ ἀποσίλωτοι ξεικοῖς λίθοις, καὶ χρυσοῖς ἐντέχνως οἷς ἐνδεῖ ἕδ' ἐν· χρυσοῦ δὲ καὶ ἀργύρου καὶ ἠλέκτροιο παρασίλωτοι οἱ ναοὶ· καὶ τοῖς ἄπο Ἰνδίας καὶ Αἰθιοπίας πεποικιλμένοις μαρμαίροις λιθιδίοις· τὰ δὲ ἀδύια χρυσοπάσοις ἐπισκιάζονται πέτωλοις. ἀλλ' ἦν παρεισέλθης τὸ βάθος τῆς περιβόλου, καὶ ἀσπύδων ἐπὶ τὴν θέαν τῆς κρείττους, ζητήσης τὸ ἀγαλλμα τὸ ἐνοικον τῆς νεῶ πασοφόρος δὲ, ἢ τις ἄλλος τῶν ἱεροποιόντων περὶ τὸ τέμενος, σεμνὸν δεδουρκώς, παιᾶνα τῆς Αἰγυπτίων ἀδων γλώσση, ὀλίγον ἐπανασείλας τῆς καλαπέιδασματος, ὡς δειξάν τὸν θεόν, πλατὺν ἡμῖν ἐνδίδωσι γέλωτα τῆς σεβάσματος· ἢ γὰρ θεὸς ὁ ἐπιβήμενος ἐνδον εὐρεθήσεται, ἐφ' ὃν ἐσπύσαμεν αἰλῶρος δὲ, ἢ κροκόδειλος, ἢ αὐτόχθων ὄφις, ἢ τι τοῖστον θηρίον· ἀνάξιον μὲν τῆς νεῶ· χρεασμὸς δὲ, ἢ φωλεῶν, ἢ βορβόρων ἀτάξιον. ὁ θεὸς Αἰγυπτίων ἐπὶ τρωμνῆς ἀλφρηῆς καταφαίνεται κυλιόμενον θηρίον ταύτη μοι δόχθῃν αἱ χρυσοφορῶσαι γυναῖκες, κ. τ. λ.

atria multis columnis cincta sunt; parietes autem lapidibus externis et artificiosè depictis resplendent, ita ut nihil desit: ædes autem auro, argento et electro collucet, et ex India ac Æthiopia variis fulgent lapillis; adyta verò intextis auro obumbrantur peplis. Sed, si penetralia templi subieris, et ad ejus quod est præstantius spectaculum properas, imaginem quæ templum habitat, quæsieris, sacerdos quispiam ex iis qui in templo sacrificant, gravi et venerando vultu aspiciens, et Ægyptiorum linguâ pænam concinens, cum veli aliquantum contraxerit, tamquam deum ostensurus, magnam suppeditat occasionem irridendi numinis: neque enim intus invenitur deus qui quærebatur, ad quem festinabamus, sed felis, vel crocodilus, vel serpens indigena, vel aliqua ejusmodi bellua, quæ templo quidem est indigna, sed antro, speluncâ aut cæno dignissima. Apparet deus Ægyptiorum, bellua, quæ super stragulam purpuream volutatur. Ita etiam mihi videntur femine quæ aurum gestant, &c. (Clem. Alex. *Padagog.* lib. III, cap. 2, pag. 216.)

XIII.

Ἑλληνικοῖσι δὲ νομαίοισι Φεύγναι χρῆσασθαι τὸ δὲ σύμπαν εἰπεῖν, μηδ' ἄλλων μηδαμᾶ μηδαμῶν ἀθρώπων νομαίοισι. Οἱ μὲν νυν ἄλλοι Αἰγύπτιοι ἔπω τῆτο Φυλάουσι. . . .

Ποιεῖσι δὲ (Χεμμίται) παῖδε Ἑλληνικᾶ τῶν Περσέων ἀγῶνα γυμνικὸν πθεῖσι διὰ πάσης ἀγῶνίης ἔχοντα· παρέχοντες ἄεθλα, κτήνεα, καὶ χλαίνας, καὶ δέρματα.

Græcicis institutis uti recusant, et, ut semel dicam, nullorum hominum aliorum institutis uti volunt. Et hoc quidem cæteri Ægyptii observant. . .

Celebrant (Chemmitæ) autem Perseo Græcica hæc: gymnicos ludos faciunt per omne certandi genus, propositis præmiis tum pecorum, tum palliorum, tum pellium. (Herod. *Hist.* lib. II, cap. 91, pag. 121 et 122.)

XIV.

Γεννηθέντος γὰρ τῆς Σεσοῦσιος, ὁ πατὴρ αὐτῆς μεγαλοπρεπέως π καὶ βασιλικὸν ἔπραξε. Τῆς γὰρ κατὰ τὴν αὐτὴν ἡμέραν γεννηθέντες παῖδας ἐξ ὅλης τῆς Αἰγύπτου συναγαγόν, καὶ τσοφῶς καὶ τῶς ἐπιμελησομένως ἐπισήσας, τὴν αὐτὴν ἀγῶν καὶ παιδείαν ἔεισε τοῖς πᾶσιν, ὑπολαμβάνων τῶς μάλιστα συντραφένης καὶ τῶς αὐτῆς παρρησίας κεκοινωνήσας, εὐνουσάσας καὶ συναγωνιστῶς ἐν τοῖς πολέμοις ἀρίστως ἔστωσι. τῶσιν αὖτε δὲ δαφιλῶς χορηγήσας, διέποιησε τῶς παῖδας ἐν γυμνασίοις συνεχῆσι καὶ κεκοπαθείαις. ἕδενί γὰρ αὐτῶν ἔξην παρσοσενόγκασθαι τσοφῆν, εἰ μὴ τσοστέρον δράμοις τσοφῆς ἐκατὸν καὶ ὀγδοήκοντα.

Nato enim Sesostri, pater ejus magnificentum et regium opus suscepit. Omnes eo die natos ex tota Ægypto congregat, nutricibusque ac curatoribus adjunctis, eamdem omnibus educationis et discipline formam præscribit; pæsuasum habens, unâ familiarissimè educatos, et ejusdem in sermone fiducia participes, in amicos benevolentissimos et commilitones optimos evasuros esse. Cuncta igitur affatim subministrans, assiduis laborum tirociniis pueros exercebat: nulli enim cibum sumere, nisi prius CLXXX stadia percurrisset, licebat. (Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. I, pag. 62.)

SECTION II,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description des Colosses de la plaine de Thèbes et des Ruines qui les environnent, et Recherches sur le Monument dont ils faisoient partie.

§. I.^{er}*Des Colosses de la Plaine.*

APRÈS avoir admiré les riches et magnifiques monumens de Medynet-abou, le voyageur porte naturellement ses pas vers les colosses de la plaine de Thèbes, que leur grande élévation lui a déjà fait apercevoir de bien loin. Ils sont environnés d'un petit bois de *mimosa* épineux, de trois à quatre mètres de hauteur, qui occupe peut-être l'emplacement de l'une de ces forêts d'acanthé, qu'au rapport d'Hérodote (1), on voyoit autour des temples Égyptiens ou dans leur enceinte.

Les deux colosses regardent l'est-sud-est, et se présentent parallèlement au cours du Nil. Ils sont connus, dans le pays, sous les noms de *Tâma* et *Châma*. *Châma* est le colosse du sud, et *Tâma* le colosse du nord. L'un et l'autre se ressemblent à beaucoup d'égards, sur-tout sous le rapport de l'art; mais ils offrent aussi, dans leurs dimensions, des différences que nous allons successivement indiquer. Ils sont tous deux d'une espèce de grès brèche, composé d'une masse de cailloux agatisés, liés entre eux par une pâte d'une dureté remarquable. Cette matière, très-dense et d'une composition tout-à-fait hétérogène, offre à la sculpture des difficultés peut-être plus grandes que celles que présente le granit; cependant les sculpteurs Égyptiens en ont triomphé avec le plus grand succès.

Le colosse du sud (2) ne présente plus aucun des traits de la figure; le nez, la bouche, et toutes les parties de la face, sont singulièrement mutilés: il n'y a de conservé que les oreilles et une partie de la coiffure. La poitrine, les jambes et une portion du corps n'offrent plus que de rudes aspérités, qui paroissent être moins

(1) Herod. *Hist.* lib. 11, cap. 138, pag. 143.

(2) Voyez la planche 20, ordonnée 1, A. vol. II.

le résultat d'une destruction préméditée que l'effet de la vétusté. On diroit que la pierre a été exposée à l'action du feu; elle a une teinte noirâtre, qui provient sans doute de l'action long-temps continuée de la chaleur du soleil. De petites parcelles se sont successivement détachées de la masse, et il en résulte que les surfaces qui avoient, dans leur état primitif, un poli parfait, sont maintenant toutes remplies d'aspérités.

Le colosse du nord (1) a été rompu dans le milieu. La partie supérieure, depuis la jointure des bras jusqu'au-dessus de la tête, a été rebâtie par assises. La partie inférieure, comprenant les bras qui sont étendus sur les genoux, les jambes et le tronc de la statue, est d'un seul bloc de pierre, de même nature que celle dont est formé en entier le colosse du sud. Le grès employé dans la reconstruction de la partie supérieure est semblable à celui qui a été extrait des nombreuses carrières situées sur le bord du Nil, pour bâtir les palais et les temples. Il est disposé par assises au nombre de cinq : la première commence au-dessus du coude, et comprend toute l'épaisseur de l'avant-bras; la deuxième se termine à peu près au milieu du bras, la troisième aux aisselles, la quatrième aux clavicules, et la cinquième comprend la tête et le cou, qui sont d'un seul morceau de pierre. Les quatre premières assises sont formées de trois et quatre blocs, que leurs joints ouverts, et en partie brisés, laissent facilement distinguer.

L'un et l'autre colosses ont éprouvé, par l'action du climat et par le laps du temps, des dégradations notables; on y remarque des fentes profondes, qui nous ont paru provenir du poids énorme de ces masses, et qui sont peut-être aussi le résultat de l'action alternative de l'humidité de la nuit et de l'excessive chaleur du jour.

Ces statues ne sont point d'aplomb (2). L'effet du tassement inégal des fondations a été de les faire pencher l'une vers l'autre, et en arrière, de telle sorte que leurs piédestaux ont, en deux sens différens, une inclinaison qui les éloigne du plan horizontal.

Telles sont les observations générales auxquelles donnent lieu ces statues colossales, que nous allons maintenant décrire, l'une après l'autre, d'une manière plus particulière, ayant le soin d'en indiquer les dimensions principales.

Le colosse du sud est placé sur un piédestal de forme rectangulaire, dont une portion seulement s'élève maintenant au-dessus du sol; le reste est enfoui sous les dépôts du Nil, comme nous nous en sommes assurés. Ce piédestal a cinq mètres vingt centièmes (3) de large, et une longueur double. L'inégalité du terrain, jointe à l'inclinaison du plan supérieur du piédestal, fait qu'on ne trouve point par-tout la même hauteur au-dessus du sol. Sur les côtés, elle varie d'un mètre quarante-six centièmes à un mètre soixante-dix-neuf centièmes (4). Tout autour, et dans la partie supérieure, règne une ligne de grands hiéroglyphes, qui a cinquante centimètres de hauteur. Ces hiéroglyphes sont exécutés avec une perfection qui ne laisse

(1) Voyez planche 29, ordonnée 2, A. vol. II.

(2) Voyez planche 22, fig. 4, A. vol. II.

(3) Seize pieds.

(4) Quatre pieds six lignes à cinq pieds six lignes. Voyez planche 22, fig. 1, 2 et 4, A. vol. II.

rien à désirer; les plus petits détails sont exprimés avec exactitude et vérité, et l'on distingue jusqu'aux plumes des ailes des oiseaux qui y sont représentés. On regrette que le temps ait détruit une partie de ces beaux hiéroglyphes. Des traces du séjour des eaux sont marquées sur le piédestal; celles de la plus grande inondation sont à cinquante-quatre centimètres (1) du milieu de l'arête de la face antérieure. Par l'effet du tassement dont nous avons parlé, l'extrémité de l'arête de la face nord, du côté de l'est, est de trente centimètres au-dessus de l'extrémité ouest de la même arête; cette face nord fait, avec la verticale, un angle d'un degré trente minutes. Le piédestal dans toute sa hauteur, et sa forme dans la partie inférieure, ne nous sont point connus, parce qu'il est caché sous les dépôts du Nil; la seule analogie nous porte à croire qu'il ressemble entièrement à celui du colosse du nord, que nous avons mis à découvert par des fouilles.

Sur le piédestal s'élève la statue, qui est toute d'un seul morceau de pierre; le trône sur lequel elle est assise, a quatre mètres soixante-dix-neuf centièmes (2) de hauteur, et une largeur de quatre mètres soixante centièmes (3): les deux côtés sont décorés de sculptures représentant un enlacement de lotus, que deux femmes, la tête couronnée de fleurs et de boutons de cette plante, paroissent occupées à enrouler autour d'une tige principale. Au-dessus de ce tableau, sont des hiéroglyphes qui en expliquent probablement le sujet; ils sont très-beaux, et sont exécutés avec une rare perfection. Le dossier du trône s'élève d'abord à la hauteur de plus de six mètres et demi, en conservant, jusqu'au-dessous du coude du colosse, la largeur qu'il a dans la partie inférieure; réduit alors à deux mètres (4), il atteint jusqu'à l'extrémité de la coiffure de la figure. Les jambes de la statue ont six mètres, depuis la plante des pieds jusqu'à la partie supérieure du genou; elles sont mutilées, et l'extrémité des pieds est même entièrement détruite. Les pieds n'ont pas dû avoir moins de trois mètres et un cinquième (5) de longueur. En avant du trône, de chaque côté des jambes du colosse, et dans l'intervalle qui les sépare, sont trois statues de ronde-bosse; elles sont debout et très-mutilées. Celles qui sont placées de chaque côté des jambes, ont près de cinq mètres (6), depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête; ce sont deux figures de femmes (7): elles ont le corps enveloppé dans une longue robe, qui tient les deux jambes serrées l'une contre l'autre; les deux bras sont pendans, et, dans l'une des mains, elles tiennent la croix à anse, attribut ordinaire des divinités; leur tête est ornée de la dépouille du vautour. On remarque, dans la coiffure, plusieurs rangées de grandes plumes, au-dessus desquelles on a figuré les plus petites plumes des ailes des oiseaux. La collerette est richement ornée de dentelures et de perles. La tête est surmontée d'un boisseau conique, dont le contour est orné de sculptures représentant des *ubæus* mitrés. La troisième figure, qui est entre les jambes, est tellement mutilée, qu'il est difficile de la distinguer au premier abord; elle n'est pas plus grande que nature.

(1) Un pied huit pouces. Voyez planche 22, fig. 4, A. vol. II.

(2) Quatorze pieds neuf-pouces.

(3) Quatorze pieds un pouce.

(4) Six pieds deux pouces.

(5) Neuf pieds dix pouces.

(6) Quinze pieds quatre pouces.

(7) Voyez planche 22, fig. 1 et 2, A. vol. II.

On aperçoit encore, sur les cuisses du colosse principal, des restes de la sculpture du vêtement qui les couvroit; les plis de l'étoffe sont figurés par des espèces de cannelures assez profondes. Ce vêtement prenoit du dessus des hanches, et s'étendoit jusqu'aux deux tiers de la cuisse.

Pour donner une idée exacte de la grandeur énorme du colosse du sud, il suffit de dire que sa hauteur totale, depuis les pieds jusqu'au sommet de la tête, est de quinze mètres cinquante-neuf centièmes (1), à quoi ajoutant trois mètres quatre-vingt-dix-sept centièmes (2) pour le piédestal, la hauteur totale du monument au-dessus du sol antique est de dix-neuf mètres cinquante-neuf centièmes (3); la largeur de la statue, mesurée en ligne droite entre les deux épaules, est de six mètres dix-sept centièmes (4); la longueur du doigt du milieu de la main est d'un mètre trente-huit centièmes (5), et, de l'extrémité des doigts au coude, on a mesuré quatre mètres soixante-dix-neuf centièmes (6). Le piédestal renferme deux cent seize mètres cubes (7), et pèse cinq cent cinquante-six mille quatre-vingt-treize kilogrammes (8); la statue monolithe contient deux cent quatre-vingt-douze mètres cubes (9), et pèse sept cent quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt dix-neuf kilogrammes (10): de sorte que le piédestal et le colosse réunis pèsent un million trois cent cinq mille neuf cent quatre-vingt-douze kilogrammes (11).

Il est digne de remarque qu'on est encore moins frappé des dimensions énormes de cette statue, aux lieux où on la voit maintenant, que lorsqu'en l'isolant, pour ainsi dire, par la pensée, des grands monumens de Thèbes, on en examine toutes les parties: c'est alors qu'elle paroît réellement immense; car sa hauteur totale est celle d'une maison de Paris à cinq étages.

Pour établir une comparaison entre l'état actuel du colosse du sud et son état primitif, on peut jeter les yeux sur les *planches 20 et 21* du second volume de l'Atlas des antiquités. Dans la première, on s'est attaché à représenter exactement son état actuel de dégradation; dans la seconde, on a rétabli ce colosse d'après des monumens analogues.

Le piédestal du colosse du nord a cinq mètres quatre-vingt-cinq centièmes (12) de largeur, et dix mètres quatre-vingts centièmes de longueur (13). Il est en partie caché sous les dépôts du Nil; mais nous avons fait exécuter, en avant, des fouilles qui nous ont mis à portée d'en reconnoître la forme et d'avoir exactement sa hauteur totale. Ce piédestal est une espèce de cube allongé; il est terminé, dans sa partie inférieure, par un cavet qui lie le corps du piédestal avec un socle de vingt centimètres (14). La hauteur du piédestal est de trois mètres quatre-vingt-seize

(1) Quarante-huit pieds.

(2) Douze pieds.

(3) Soixante pieds.

(4) Dix-neuf pieds.

(5) Quatre pieds cinq pouces.

(6) Quatorze pieds huit pouces.

(7) Cinq mille huit cent trente-deux pieds cubes.

(8) Un million cent douze mille cent quatre-vingt-huit livres. Un échantillon de grès siliceux des colosses, pesant dans l'air 424^{gr}42, a perdu de son poids, dans l'eau, 165^{gr}10; ce qui donne, pour la pesanteur spécifique,

2,5707. Ainsi le mètre cube de grès siliceux pèse 2570,70 kilogrammes.

(9) Sept mille huit cent quatre-vingt-quatre pieds cubes.

(10) Un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-dix-huit livres.

(11) Deux millions six cent onze mille neuf cent quatre-vingt-cinq livres.

(12) Dix-huit pieds.

(13) Trente-trois pieds trois pouces.

(14) Sept pouces quatre lignes.

centièmes (1); vers l'angle nord-est, où il est le moins caché, il est encore enfoui d'un mètre quatre-vingt-neuf centièmes (2). Les traces que les plus hautes inondations ont laissées sur la face antérieure du piédestal, sont à cinq cent vingt-trois millièmes (3) du milieu de son arête supérieure.

Les faces nord et sud du piédestal font, avec la verticale, un angle de deux degrés trente-neuf minutes. Cette inclinaison, qui est très-forte, a peut-être beaucoup favorisé les destructeurs de cette statue. L'extrémité antérieure de l'arête de la face nord du piédestal est de cinquante centimètres (4) au-dessus de l'extrémité postérieure de cette même arête.

Les fouilles qui ont été faites en avant du piédestal, ont été poussées jusqu'à soixante-cinq centimètres (5) en contre-bas du socle, et il a été facile de s'assurer que les fondations sont formées d'un amas de gros blocs de grès. On a pu se convaincre aussi que cette espèce de matériaux se conserve mieux à l'air que cachée sous la terre; car la portion enfouie du piédestal est très-dégradée, tandis que la partie supérieure est bien mieux conservée. Il n'est guère douteux, d'après cette observation, que le tassement considérable que la statue a éprouvé, ne provienne de la détérioration des matériaux employés dans la fondation.

Sur la face antérieure du piédestal, on aperçoit une inscription Grecque (6) en huit lignes; elle a été dessinée par Pococke: c'est une épigramme du poète Asclépiodote. La face sud du piédestal offrant au-dessus du sol trois lignes d'une inscription Grecque qui paroissoit devoir être beaucoup plus considérable, nous fîmes exécuter une fouille qui la mit entièrement à découvert: cette inscription se compose de onze lignes, qui ne sont pas toutes également bien conservées; elle est enfouie d'environ soixante-cinq centimètres (7). La *planche 21, A. vol. II*, la fait connoître telle qu'elle a été recueillie par M. Girard; et dans la collection des inscriptions, à la fin de cette section, nous avons indiqué la séparation de quelques-uns des mots et leur interprétation (8).

Le trône du colosse du nord a les mêmes dimensions à peu près que celui du colosse du sud, et l'on y voit des représentations tout-à-fait semblables à celles que nous avons déjà décrites. Le sujet des tableaux est absolument le même; les hiéroglyphes seuls offrent des différences. Ce siège est sillonné de fissures profondes. Des quartiers considérables de pierre en ont été détachés, et sa partie supérieure est même entièrement détruite; elle est comprise dans la restauration par assises dont nous avons parlé.

La hauteur totale du colosse du nord est, comme celle du colosse du sud, de quinze mètres cinquante-neuf centièmes (9). La face antérieure du premier présente, de même que celle du second, des statues de ronde-bosse. Deux figures Isiaques sont de chaque côté des jambes, et une troisième figure, beaucoup plus petite, est dans l'intervalle qui les sépare. Mais ce qui ne se voit que sur le colosse

(1) Douze pieds trois pouces.

(2) Cinq pieds dix pouces.

(3) Un pied onze pouces.

(4) Un pied six pouces cinq lignes.

(5) Deux pieds.

(6) Voyez l'inscription I et sa traduction, à la fin de cette section, pag. 106.

(7) Deux pieds.

(8) Voyez l'inscription II, pag. 106.

(9) Quarante-huit pieds.

du nord, c'est le grand nombre d'inscriptions Grecques et Latines qui couvrent ses deux jambes : on en a compté jusqu'à soixante-douze. L'un de nos collègues, feu M. Coquebert, qu'une mort prématurée a enlevé à sa famille et à ses amis, les avoit recueillies en grande partie ; mais ses papiers ont été perdus. Il eût été curieux de comparer son travail avec les inscriptions publiées par les voyageurs Pococke et Norden. Ces inscriptions paroissent avoir été gravées par les ordres de personnages distingués (1), tels que des préfets de l'Égypte, des généraux, l'empereur Adrien lui-même ; et l'impératrice Sabine. Nous avons rassemblé toutes celles que les savans ont pu déchiffrer ; elles forment un appendice à cette section : nous y avons joint celles que nous avons recueillies nous-mêmes, et qui n'ont point encore été publiées. Quant aux inscriptions que leur altération n'a pas permis de déchiffrer, on peut consulter l'édition Anglaise du Voyage de Pococke, qui paroît les avoir copiées avec soin. Toutes ces inscriptions célèbrent Memnon, et attestent que ceux qui les ont fait graver, ont entendu le son de la statue. Il est remarquable qu'aucune d'entre elles n'est du temps des Ptolémées ; elles sont toutes postérieures à la conquête des Romains. Probablement, sous les Ptolémées, la religion Égyptienne étoit encore assez en vigueur, et les monumens assez respectés, pour qu'on écartât soigneusement les profanes et les étrangers de l'édifice sacré où, comme nous allons bientôt le voir, étoient renfermées les deux statues qui nous occupent. C'est au moins ce que prouvent l'histoire de ces temps, et quelques monumens trouvés récemment, tels que l'inscription de la pierre de Rosette, qui constate que les Ptolémées protégeoient la religion Égyptienne, et qu'ils s'occupoient même de l'entretien des temples (2).

Sous les Romains, au contraire, la religion Égyptienne étoit avilie, pour ainsi dire, et opprimée ; et, si l'on en croit Strabon (3), on ne trouvoit plus dans les temples ces prêtres habiles et instruits auprès desquels Platon, Solon, Eudoxe, et les plus grands philosophes de la Grèce, alloient puiser des leçons de science et de sagesse ; on n'y voyoit plus que des hommes ignorans et vains, qui étoient livrés aux superstitions, et qui n'avoient retenu des anciennes institutions religieuses que les rites et le culte apparent.

Les inscriptions gravées sur le colosse du nord sont, en grande partie, du temps d'Adrien (4) ; quelques-unes datent du règne de Domitien, et l'on n'en trouve point d'une époque plus rapprochée : elles prouvent combien la statue a eu de célébrité pendant près d'un siècle. Parmi les écrivains qui ont parlé de l'Égypte et des choses remarquables que l'on y voit, il n'en est presque aucun qui n'ait appelé l'attention sur la statue de Memnon ; elle a excité la curiosité des plus grands personnages. Indépendamment de la renommée dont elle a joui pendant la période

(1) Voyez, à la fin de cette section, les inscriptions III, V, VIII, IX, XVIII, XX, XXIX, XXX, XXXI, XXXII.

(2) Τα προς θεοε επισηματικας διαχειριδος (Πτολεμαϊος) ανατιθεται εις τα μεν αρχαια και τα νεωτερα τελεσθησιν και διακτινας πολλας επισηματικας επιτα των Αιγυπτου εις θεοε αναγειν και τα μεν κατασκευασθαι.

In ea quæ pertinent ad deos benefico animo propensus

(Ptolemæus), consecravit in templorum commoda argentariis et frumentariis proventus ; et multa impendia sustinuit ad Ægyptum in tranquillitatem reducendam et ad templa erigenda. (Éclaircissemens sur l'inscription Grecque de Rosette, par M. Ameilhon, ligne 11, pag. 13.)

(3) Voyez la citation n.º 1, pag. 116.

(4) Voyez les inscriptions à la fin de cette section.

de temps dont nous venons de parler, elle étoit encore célèbre dans les siècles antérieurs. L'historien d'Alexandre (1) rapporte que ce héros, entraîné par un desir louable, sans doute, mais tout-à-fait hors de propos, avoit formé le projet de parcourir non-seulement l'intérieur de l'Égypte, mais encore l'Éthiopie; qu'avidé de connoître les antiquités, il auroit visité les palais célèbres de Memnon et de Tithon, et se seroit avancé par-delà les lieux où le soleil se lève, si les soins d'une guerre imminente ne l'en eussent détourné. On pourroit croire que Quinte-Curce, bien au fait des merveilles que l'on alloit admirer de son temps en Égypte, n'a point voulu qu'elles parussent avoir été ignorées de son héros: cependant, comme son témoignage se réunit à celui d'autres anciens historiens, et qu'une inscription Grecque, encore subsistante sur la statue, atteste qu'avant d'avoir été brisée par Cambyse (2), elle rendoit des sons plus clairs et plus harmonieux, on doit croire que cette statue avoit déjà très-anciennement de la célébrité, et que sa qualité sonore étoit connue même avant l'invasion des Perses, au temps où la religion Égyptienne étoit dans toute sa splendeur. On en seroit encore plus convaincu, si l'on se laissoit guider par l'analogie des monumens: on voit en effet, dans les temples de l'Égypte, des conduits secrets au moyen desquels les prêtres entretenoient la superstition des peuples, peut-être par des oracles, ou seulement par de simples sons, tels que ceux que faisoit entendre la statue de Memnon (3).

Il est fâcheux que l'état de dégradation où se trouvent les deux colosses dont nous venons de parler, ne permette pas de juger du mérite de leur sculpture, qui sans doute étoit digne d'admiration. C'est une remarque importante à faire, qu'on s'est en général mépris sur l'état de la sculpture chez les anciens Égyptiens; on en a jugé par cette multitude de figures Égyptiennes qui servoient d'amulettes, et que l'on fabriquoit en si grand nombre et avec si peu de soin, pour satisfaire la superstition des Égyptiens et leur empressement à se les procurer. Ces figures inondent, pour ainsi dire, tous les cabinets de l'Europe. Porter d'après elles un jugement sur l'état de l'art en Égypte, c'est comme si l'on vouloit juger chez nous de l'avancement de la peinture et de la sculpture par cette multitude de figures et d'images de saints qui sont entre les mains de tous les gens du peuple. Pour se faire une juste idée de la sculpture Égyptienne, il faut la considérer dans les beaux morceaux que nous avons trouvés au milieu des ruines des villes anciennes; tels que la superbe tête du tombeau d'Osymandyas (4), le torse d'Abydus (5), et celui de Semenoud, qui est maintenant déposé à la Bibliothèque impériale. Il faut surtout considérer la sculpture dans ses rapports avec l'architecture; c'est alors qu'elle paroît vraiment grandiose et monumentale. Quoi de plus magnifique et de plus majestueux en effet, que ces masses colossales placées en avant de constructions

(1) *Cupido, haud injusta quidem, cæterùm intemptiva, incesserat, non interiora modò Ægypti, sed etiam Æthiopiã invisere. Memnonis Tithonique celebrata regia cognoscendæ vetustatis avidum trahebat penè extra terminos solis; sed imminens bellum, cujus multò major supererat moles, otiosæ peregrinationi tempora exemerat.* (Quint. Curt. Hist. Alex. lib. 1v.)

(2) Voyez l'inscription XXVII, à la fin de cette section, pag. 113.

(3) Voyez ci-après, pag. 103 et 104, ce que nous disons de la manière dont la statue rendoit des sons.

(4) Voyez la description de ce monument, section III de ce chapitre.

(5) Voyez le V.^e volume de l'Atlas des antiquités.

plus colossales encore (1)! Elles ne séduisent point par ce charme, cette grâce, ce mouvement, qui plaisent dans les statues des Grecs; mais l'immobilité et la tranquillité de leur pose, ainsi que la régularité de leurs proportions, ont quelque chose de grave et d'imposant qui caractérise éminemment le peuple qui les a fait élever. On y retrouve la trace de quelques-unes de ces grandes pensées qui domoient les Égyptiens; et ce qui n'avoit d'abord semblé qu'un effort naissant de l'art, finit par en paroître une des perfections. Aucun peuple n'a mieux entendu cette sculpture extérieure qui, pour être en rapport avec l'architecture, doit être sur-tout monumentale.

§. II.

De l'Exhaussement de la Plaine de Thèbes.

EN considérant avec attention les piédestaux des colosses du nord et du sud, il est facile d'apercevoir les traces que les inondations successives ont laissées de leur séjour sur la plaine de Thèbes: aussi ont-elles été remarquées de beaucoup de voyageurs, parmi lesquels plusieurs ont indiqué ces statues comme des espèces de nilomètres placés là, par les anciens Égyptiens, pour mesurer les crues du fleuve. Cette opinion, qui paroît d'abord se présenter naturellement, est tout-à-fait inadmissible, si l'on considère le silence des auteurs anciens sur une pareille destination, et si l'on examine la forme qu'ils ont assignée aux nilomètres (2) dont ils nous ont transmis des descriptions. Bruce (3) est un des voyageurs modernes qui l'ont le plus accréditée; c'est aussi celui qui a nié avec le plus d'assurance le fait de l'exhaussement du sol de l'Égypte. Il étoit tellement préoccupé du système qu'il s'étoit fait d'avance, que, trouvant ici de quoi démontrer jusqu'à l'évidence l'exhaussement de la plaine de Thèbes, il n'a vu, dans les faits qui se présentoient en foule à son observation, que des preuves de l'opinion contraire.

Nous ne nous proposons point, dans cet article, de traiter à fond la question vraiment curieuse et importante de l'exhaussement de la vallée de l'Égypte; question qui a déjà fait la matière de savantes controverses entre des hommes d'un mérite distingué, et le sujet des recherches et des observations de beaucoup de voyageurs anciens et modernes. Nous laissons à d'autres le soin de rassembler les faits nombreux qui ont été recueillis pendant le cours de l'expédition, pour discuter convenablement cette question. Ici nous avons seulement en vue de réunir ceux qui sont particuliers à la plaine de Thèbes, et que nous ne pouvions passer sous silence dans une description des ruines de cette ancienne capitale; de les comparer entre eux, et de les faire concourir à prouver ce résultat, qui est pour nous évident; savoir, que la ville de Thèbes n'a point maintenant le même niveau qu'elle avoit dans des temps très-reculés (nous n'entendons parler toutefois que des temps historiques). On pourroit croire, au premier abord, que cette question

(1) Voyez ce que nous rapportons ci-après du monument dont les deux colosses du nord et du sud faisoient partie.

(2) Voyez Strabon, Diodore de Sicile, Héliodore.

(3) Voyez le Voyage aux sources du Nil, par Bruce, tome I.^{er}, pag. 133.

n'est qu'accessoire et incidente dans le plan de notre travail ; mais on verra bientôt qu'elle en est une partie essentielle et principale, touchant les conséquences (1) que nous aurons à tirer, par la suite, sur l'étendue de l'ancienne capitale de l'Égypte, et sur la cause de la disparition d'une grande partie de ses ruines.

Il résulte des faits exposés précédemment, que les piédestaux des colosses sont maintenant cachés par les dépôts du Nil, jusqu'à un mètre quatre-vingt-neuf centièmes (2) environ, à partir de la base des monumens. Nous avons fait, le 9 fructidor de l'an 7 [27 août 1799], sur la rive droite du fleuve, un nivellement qui constate que les monumens de Karnak sont enfouis à peu près de la même quantité. Le résultat de cette opération nous a fait connoître que le terrain est presque horizontal depuis le bord oriental du fleuve, jusqu'au pied de la butte de décombres de Karnak, dans une étendue de six à sept cents mètres, tandis que nous avons trouvé dans une autre opération une pente d'un mètre soixante-huit centièmes (3), depuis le bord occidental du Nil jusqu'aux colosses de la plaine, dans un intervalle d'à peu près deux mille mètres (4). Il suit de notre nivellement, que la partie supérieure du socle du piédestal des deux sphinx placés en avant de l'une des principales entrées du vaste palais de Karnak, à l'ouest, est d'un mètre soixante-quatre centièmes (5) au-dessous du niveau moyen de la plaine. On n'aperçoit plus que la tête de ces deux sphinx (6) au-dessus des décombres. Nous avons fait creuser à la base de l'un d'eux ; mais les fouilles n'ont point été poussées assez loin pour mettre le socle à nu et arriver à la fondation. Cependant, si l'on admet que ce socle ait une hauteur de vingt-quatre à vingt-sept centimètres (7), ce à quoi nous sommes suffisamment autorisés par l'analogie des autres sphinx, il en résultera que le piédestal, à partir des fondations, est enfoui, sous les dépôts du Nil, d'un mètre quatre-vingt-neuf centièmes (8), de même que les colosses de la plaine.

Il est donc bien constant que, depuis l'époque de l'érection des colosses et de l'allée de sphinx de Karnak, le sol de la plaine de Thèbes s'est exhaussé d'au moins un mètre quatre-vingt-neuf centièmes. Mais il est à peu près certain qu'il s'est élevé de beaucoup plus encore : car, si l'exhaussement se borroit à cette quantité, il faudroit admettre que les anciens Égyptiens auroient laissé leurs monumens exposés aux inondations du fleuve ; ce qui n'est nullement probable, et ce qu'ils n'ont point fait évidemment ailleurs, comme nous allons en apporter, plus bas, quelques preuves.

Les traces successives que les eaux limoneuses du fleuve ont laissées sur les piédestaux des colosses, donnent le moyen d'apprécier la quantité dont l'inondation s'élève encore actuellement au-dessus de la plaine. Leur hauteur moyenne au-dessus du sol est de plus d'un mètre (9). Il faut donc ajouter cette hauteur à

(1) Voyez la Dissertation à la fin de ce chapitre.

(2) Cinq pieds dix pouces. La figure 4, planche 22, A. vol. II, indique avec exactitude la quantité des dépôts du Nil pour une partie quelconque du piédestal. Ce dépôt est de cinq pieds dix pouces dans la partie où le piédestal est le moins caché.

(3) Cinq pieds deux pouces.

(4) Mille toises à peu près.

(5) Cinq pieds six lignes.

(6) Voyez la description de Karnak, section VIII de ce chapitre.

(7) Neuf à dix pouces.

(8) Cinq pieds dix pouces.

(9) Trois pieds un pouce.

celle de la portion des piédestaux qui est cachée sous les dépôts du Nil, pour avoir le niveau de la butte factice (1) sur laquelle les colosses ont dû être placés, afin d'être garantis des eaux de l'inondation, au temps de leur érection (2). Ainsi nous pouvons conclure un *minimum* de deux mètres quatre-vingt-neuf centièmes pour l'exhaussement de la plaine de Thèbes, depuis l'époque de la construction des monumens dont nous avons parlé. Nous nous en tiendrons à cette limite inférieure, mais certaine, bien que des hypothèses particulières, plus ou moins fondées, puissent autoriser à admettre un exhaussement plus considérable. Si l'on parvenoit à déterminer le temps précis où les monumens ont été construits, on pourroit en tirer quelque conséquence pour la quantité de l'exhaussement par siècle : mais les résultats que l'on admettroit seroient toujours de la plus grande incertitude, si l'on ne connoissoit point, d'une manière certaine, la hauteur exacte au-dessus de la plaine inondée, de la butte factice sur laquelle ces monumens auroient été construits ; et c'est ce qu'on ne saura probablement jamais.

Ce qui démontre encore incontestablement l'exhaussement du sol de la vallée de Thèbes, c'est l'inscription Grecque (3) que l'on trouve sur le côté sud du piédestal du colosse du nord : elle est enfouie d'environ soixante-cinq centimètres (4). Qu'on y ajoute encore soixante-cinq autres centimètres pour la hauteur d'un homme qui s'assied par terre pour écrire, ce qui est le moins que l'on puisse supposer, on trouvera un mètre trente centièmes pour l'élévation du sol, depuis l'époque où paroît avoir été gravée cette inscription, qui date du règne de l'empereur Antonin (5) ; car on ne peut croire qu'on a fait fouiller la terre pour graver cette inscription dans l'endroit où on la voit maintenant.

S'il falloit de nouveaux faits pour justifier les conséquences que nous avons tirées, relativement à l'exhaussement du sol de la vallée de Thèbes, nous ne serions point embarrassés d'en citer. Nous nous bornerons à ceux que nous avons recueillis dans des lieux peu éloignés de Thèbes. A Esné (6), le pavé du petit temple du nord se trouve maintenant au niveau de la plaine ; celui du grand temple est très-inférieur au sol de la ville actuelle, et il s'en faut de bien peu qu'il ne soit au niveau de la plaine environnante. Ces faits sont des indices certains de l'exhaussement du sol ; car on ne peut raisonnablement supposer que les anciens Égyptiens n'aient pas mis ces édifices à l'abri de l'inondation. L'expérience devoit certainement leur avoir fait connoître les changemens qu'éprouvoit la vallée d'Égypte. On ne peut pas croire qu'ils étoient moins instruits que les habitans actuels du pays, dont la

(1) Il est très-remarquable que toutes les fondations qui ont été découvertes à Esné, à Louqsor, à Karnak, à Syout et à Héliopolis, sont établies sur un sol de décombres ; d'où l'on peut conclure que, dans les temps anciens, comme actuellement encore, les villes et les édifices étoient bâtis sur des buttes factices.

(2) Nous supposons ici que les eaux s'élèvent maintenant au-dessus de la plaine de Thèbes, de la même quantité dont elles s'élevoient dans les temps les plus anciens. On ne voit pas de raisons pour qu'il en soit autrement, si les causes qui produisent les débordemens du fleuve, c'est-à-dire, les pluies périodiques du

tropique, sont les mêmes qu'autrefois ; ce qui est infiniment probable. En supposant que l'on puisse admettre une différence, elle ne peut provenir que de l'extension plus ou moins grande et de la répartition des eaux du fleuve, facilitée par des débouchés plus ou moins nombreux.

(3) Voyez la planche 22, fig. 1 et 6, A. vol. II.

(4) Deux pieds.

(5) Voyez l'inscription, planche 22, fig. 6, A. vol. II, et l'interprétation d'une partie de cette inscription, n.° 11, pag. 107.

(6) Voyez la Description d'Esne, chap. VII.

conduite suppose cette connoissance (1). Mais, sans nous tenir ici dans ce vague d'idées, nous ferons remarquer que les anciens Égyptiens eux-mêmes nous fournissent une preuve non équivoque de l'expérience qu'ils ont eue de l'exhaussement du sol de l'Égypte : nous la trouvons dans un lieu voisin de Thèbes, à Denderah, autrefois *Tentyris*. La plate-forme sur laquelle s'élève le magnifique temple que l'on y voit, surpasse encore de plus de quatre mètres et demi le niveau de la plaine environnante. Si l'on n'avoit eu pour but que de garantir le temple de Denderah des inondations, au temps seulement de sa construction, où étoit la nécessité de le tenir à une aussi grande élévation au-dessus de la plaine ? Mais les anciens Égyptiens connoissoient le fait de l'exhaussement de la vallée de l'Égypte. Hérodote rapporte (2) que, sous le roi Éthiopien Sabacos, on condamnoit les coupables à travailler aux levées et aux chaussées près des villes; qu'elles avoient déjà été rehaussées sous le règne de Sésostris (3), mais qu'elles le furent bien davantage sous la domination de l'Éthiopien. D'ailleurs, les prêtres de Memphis, d'Héliopolis et de Thèbes, avoient fourni d'autres preuves de ce fait à Hérodote, dans les entretiens qu'il avoit eus avec eux. Il est extrêmement vraisemblable qu'ils ne mettoient pas moins de soin dans l'observation de ce phénomène terrestre, qui devoit singulièrement les intéresser, que dans celle des phénomènes célestes, attestée par l'histoire. On est même bien fondé à croire, d'après le témoignage de Diodore de Sicile (4), que tout ce qui avoit rapport à l'exhaussement de la vallée, étoit consigné dans les registres publics, ainsi qu'on le faisoit pour les crues du fleuve. Il nous paroît donc incontestable, d'après tous ces faits et tous ces rapprochemens, que les architectes Égyptiens, ou les prêtres qui les dirigeoient, ne se bernoient pas à garantir de l'inondation les édifices au temps seulement de leur construction, mais qu'ils vouloient les en préserver pour les siècles à venir, en les établissant sur des plates-formes très-élevées au-dessus du niveau moyen de la plaine. D'ailleurs, les Égyptiens, très-bons observateurs, avoient dû s'apercevoir que, les inondations moyennes et les inondations extraordinaires se reproduisant nécessairement à de certains intervalles d'une manière semblable, ou, ce qui est la même chose, le volume des eaux du fleuve étant à peu près invariable, si les traces des inondations s'élevoient, après un laps de temps déterminé, à une plus grande hauteur, cela ne pouvoit provenir que de l'exhaussement général du lit du fleuve et de la vallée qu'il arrose. Nous n'avons point eu égard à ce que, par suite de l'élévation même du sol, la vallée s'est étendue, et que les eaux se sont, en conséquence, répandues sur une plus grande surface, et élevées à une hauteur un peu moindre, toutes choses égales d'ailleurs, c'est-à-dire, la distribution des eaux ayant été également favorisée. Cette considération ne contrarieroit point les conséquences auxquelles nous sommes conduits.

(1) Tous les villages de l'Égypte sont élevés sur des buttes factices, dont le niveau est bien supérieur aux plus grandes inondations. Pendant la dernière année du séjour des Français en Égypte, la crue du fleuve a été très-considérable, et nous n'avons pas appris qu'aucun village ait été submergé par l'effet de l'inondation.

(2) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 138, pag. 142, edit. 1618.

(3) Voyez la citation n.º 11, à la fin de cette section, pag. 116.

(4) Voyez la citation n.º 111, à la fin de cette section, pag. 116.

Il nous reste maintenant à faire voir que tous les témoignages de l'antiquité coïncident avec l'opinion et les faits que nous venons d'exposer sur l'exhaussement de la plaine de Thèbes et de toute la vallée de l'Égypte. Les citations d'Hérodote que nous avons déjà faites, y sont entièrement conformes. Mais d'autres passages de cet historien s'y rapportent encore : il dit (1), sur la foi de tous les prêtres du pays, qu'au temps de Ménès, toute la basse Égypte n'étoit qu'un marais ; et, d'après ce qu'il a observé lui-même, que la plus grande partie de l'Égypte est un présent du fleuve (2).

Aristote (3) énonce la même opinion en parlant de l'Égypte, dont il dit que le terrain est entièrement formé par le limon que le Nil charie avec ses eaux.

Diodore (4), Strabon (5), Pline (6), Plutarque (7), adoptent tous l'opinion d'Hérodote, qu'ils appuient chacun de raisons qui leur sont particulières. Cette unanimité est extrêmement remarquable, et l'on a peine à concevoir comment un académicien célèbre (8) a pu, d'après les mêmes autorités, avancer une opinion diamétralement opposée. Un des plus forts argumens dont Fréret se sert pour soutenir que le sol de l'Égypte n'a éprouvé aucun changement, consiste en ce que toute l'antiquité et tous les écrivains du moyen âge s'accordent à assigner le même nombre de coudées (9) pour termes d'abondance. C'est ainsi qu'Hérodote, Strabon, Pline, Plutarque, Aristide, Ammien-Marcellin, indiquent, tous, les termes de quatorze à quinze coudées pour les années de fertilité ; il en est de même des écrivains Mahométans : d'où Fréret conclut que le sol de l'Égypte n'a éprouvé aucun changement. Encore actuellement même, une crue effective de quatorze, quinze et seize coudées marquées au nilomètre du Kaïre, est un indice certain d'une abondante récolte : mais nous n'en tirerons point les mêmes conséquences que l'académicien ; car il est facile de concevoir que le lit

(1) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 4, pag. 92, edit. 1618.

(2) *Ibid.* cap. 5 et seq.

Hérodote rapporte toutes les raisons qu'on lui a données et qu'il a cherchées lui-même pour motiver cette opinion : mais les conséquences qu'il en tire ne sont pas toujours exactes. Ainsi, par exemple, il suppose que, par suite de l'exhaussement du sol de l'Égypte, ce pays deviendra stérile et absolument inhabitable ; conséquence absurde, qui ne provient que de ce qu'Hérodote ne considère pas que le fond du lit du fleuve et le sol de la vallée s'exhausseront l'un et l'autre dans un rapport tel, que le résultat qu'il annonce ne peut arriver. L'infertilité plus ou moins grande de l'Égypte ne proviendra probablement jamais que de la mauvaise distribution des eaux, de la direction peu favorable des canaux, du défaut de leur entretien, et de l'envahissement des sables du désert.

(3) Aristot. *Meteorolog.* lib. I, cap. 14.

(4) Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. III, pag. 175, edit. 1746.

(5) Strab. *Geogr.* lib. XII, pag. 536, edit. 1620.

(6) Plin. *Hist. nat.* lib. XIII, cap. 11.

(7) Plutarch. *de Iside et Osiride*, pag. 367, edit. Francofurt. 1599.

(8) Voyez un mémoire de Fréret, ayant pour titre, *De l'accroissement ou élévation du sol de l'Égypte par le*

débordement du Nil, tom. XVI de l'édition in-4.º des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pag. 333.

(9) Hérodote (*Hist.* liv. II, chap. 13, pag. 94 de l'édition de 1618) indique seize ou au moins quinze coudées.

Strabon (*Geogr.* liv. XVII, pag. 788 de l'édition de 1620) indique quatorze coudées.

Pline (*Hist. nat.* lib. V, cap. 9) s'exprime ainsi : *Justum (Nili) incrementum est cubitorum sexdecim. Minores aquæ non omnia rigant ; ampliores detinent, tardius recedendo. Hæ serendi tempora absunt solo madente ; illæ non dant sitiente. Utrumque reputat provincia : in duodecim cubitis famem sentis, in tredecim etiamnum esurit ; quatuordecim cubita hilaritatem afferunt, quindecim securitatem, sexdecim delicias.*

Plutarque, dans son *Traité d'Isis et d'Osiris*, et Aristide, dans son *Discours sur l'Égypte*, indiquent l'un et l'autre quatorze coudées.

Un grand nombre de médailles d'empereurs marquent seize coudées.

Ammien-Marcellin, dans le *chapitre 15 du livre XXXI* de son *Histoire*, s'exprime ainsi : *Abundè itaque luxurians ita est noxius, ut infructuosus, si venerit parcior : gurgitum enim nimietate humectans diutius terras, culturæ innotatur*

du fleuve et des canaux, et le sol de la vallée, peuvent, par l'effet des dépôts qu'y laissent les eaux limoneuses du Nil, augmenter réellement et conserver la même différence de niveau (1). Alors, si le volume des eaux ne change point, et c'est ce qui arrive au Nil, la crue effective se manifestera toujours la même, toutes choses égales d'ailleurs. Il n'y a point de doute que le nombre de coudées n'indique une crue effective, et non pas la hauteur des eaux, à partir du fond du lit du fleuve; hauteur que des circonstances particulières rendoient trop variable, pour qu'elle pût servir de point fixe de départ et de terme de comparaison. Ainsi, de cette constance dans les crues effectives du fleuve, on ne peut point absolument conclure que le sol de la vallée de l'Égypte n'a éprouvé aucun changement. Il n'est pas inutile de faire observer que les coudées dont parlent les auteurs que nous venons de citer, ont été marquées aux nilomètres de Memphis et du Kaïre, nilomètres comparables (2) entre eux à cause de la petite distance qui les sépare.

L'exhaussement de la plaine de Thèbes étant bien constaté, pour donner le moyen d'apprécier dans les siècles à venir la quantité dont le sol se sera élevé, nous avons comparé le niveau moyen de cette plaine à des points remarquables et durables des monumens. Nous avons choisi, sur la rive droite du fleuve, le bas de la fenêtre la plus méridionale (3) faisant partie de la seconde rangée d'ouvertures pratiquées dans le premier pylône du palais de Karnak à l'ouest. Cette fenêtre, du côté de la cour, est élevée de seize mètres cent seize millièmes (4) au-dessus du niveau moyen de la plaine environnante. Sur la rive gauche, nous avons choisi pour repères les piédestaux des deux colosses du nord et du sud. A l'époque de notre séjour à Thèbes, le niveau moyen de la plaine étoit inférieur d'un mètre quatre-vingt-sept centièmes (5) à l'arête supérieure de la face du piédestal du colosse du nord exposée à l'est, et d'un mètre soixante-dix-neuf centièmes (6) seulement, à l'arête pareille du piédestal de l'autre colosse.

agrorum; parvitate autem minatur steriles segetes. Eumque nemo aliquando extolli cubitis alius XVI possessor optavit.

Kalkashendi, d'après le témoignage d'al-Kodâi, indique quinze et seize coudées; Maçoudy, quinze, seize et même dix-sept coudées; l'Edricy, seize coudées.

Quelques voyageurs modernes indiquent des crues de vingt-deux à vingt-trois coudées; mais il n'y a point de doute qu'ils ne fassent mention de toute la hauteur du fleuve, à partir du fond de son lit.

Notre objet n'est point de discuter tous ces témoignages, qui nous conduiroient à examiner si la coudée dont il est fait mention est toujours restée la même depuis Hérodote jusqu'à ces derniers temps; ce travail sera entrepris par quelques-uns de nos collègues. Il nous a suffi de rassembler ici tous ces témoignages, pour en conclure seulement que la quantité à peu près invariable des crues effectives, exprimée en coudées, ne peut conduire à cette conséquence, que le sol de l'Égypte n'a éprouvé aucun changement.

(1) Pour mieux faire sentir la conséquence à laquelle nous voulons arriver, nous supposons ici que le fond du Nil et le sol de la vallée s'exhausseront également; ce qui n'est point cependant rigoureusement vrai. Il ne faut considérer ce rapport que comme une sorte de limite autour de laquelle oscille sans cesse le vrai rapport d'exhaussement, que l'on ne pourra probablement jamais apprécier, tant il y a de causes différentes qui contribuent à sa détermination pour un lieu donné.

(2) On sait que la crue effective des eaux du Nil n'est point la même dans toute l'étendue de l'Égypte. Elle est bien plus considérable à Éléphantine qu'au meqyâs de l'île de Roudah, et les eaux s'élèvent de moins en moins à mesure que le fleuve s'approche de la mer.

(3) Voyez la planche 21, fig. 3, A. vol. III.

(4) Huit toises un pied sept pouces quatre lignes.

(5) Cinq pieds neuf pouces.

(6) Cinq pieds six pouces.

§. III.

Des Ruines et des Débris qui se trouvent autour des Colosses.

Si, à partir des colosses dont nous venons de donner la description, on s'avance à l'ouest-nord-ouest, on trouve, à la distance de cent mètres environ, les débris de quatre statues colossales. Le fragment le plus considérable est celui qui se trouve le plus au midi. Il est à droite d'une ligne qui passerait au milieu de l'intervalle des deux colosses (1). Il a onze mètres de longueur; il est formé de ce beau grès siliceux dont nous avons déjà parlé. Une partie de ce fragment est enveloppée sous les dépôts du Nil. A vingt mètres de là, vers le nord, et dans une direction à peu près parallèle aux faces des deux colosses de la plaine, on retrouve pêle-mêle les débris de trois statues en pierre calcaire compacte, susceptible de poli. Cette matière nous a paru entièrement semblable à celle des colosses placés en avant des pylônes des propylées de Karnak (2). On est porté à croire, par la situation de ces débris, que les quatre statues étoient érigées sur une même ligne en avant d'un édifice dont il ne reste plus de vestiges. Il en étoit probablement ainsi de la statue de Memnon et du colosse du sud : ils étoient placés devant quelque construction maintenant ruinée, à moins que l'on ne suppose, contre toutes les règles de l'analogie et même contre toute vraisemblance, que ces statues devoient être primitivement isolées comme elles le sont à présent (3). Mais nos conjectures prendront bientôt tout le caractère de la certitude.

En s'avancant toujours vers l'ouest-nord-ouest, jusqu'à cent cinq mètres de distance, on trouve les restes de deux autres statues mutilées (4). Elles sont de pierre calcaire compacte, et distantes l'une de l'autre de vingt mètres. Ces débris sont également disposés sur une ligne à peu près parallèle à la face des deux colosses du nord et du sud : mais, comme ils sont placés à droite de l'axe dont nous avons parlé, il y a lieu de croire que, sur la même ligne, se trouvoient autrefois deux autres colosses semblables et disposés symétriquement en avant de constructions qui ne subsistent plus.

A cent soixante mètres plus loin, et toujours dans la même direction, on trouve deux blocs énormes de grès brèche (5). Ils sont disposés parallèlement aux autres débris, et distans l'un de l'autre de dix mètres. Le plus grand des deux a dix mètres de long, quatre mètres de large, et s'élève d'un mètre trente centièmes au-dessus de terre. L'un et l'autre présentent des surfaces planes dressées avec le plus grand soin. Ils sont ornés d'hiéroglyphes sculptés avec une finesse de détail très-remarquable. Ces sculptures peuvent soutenir la comparaison avec ce que nous avons trouvé de mieux exécuté sur le granit à Louqsor et à Karnak. Que penser de l'usage et de la destination de ces blocs ! L'opinion qui nous a paru la plus

(1) Voyez le plan topographique, *planche 19, A.* vol. II.

(2) Voyez la description de Karnak, *section VIII* de ce chapitre.

(3) Aucun des lieux qui renferment des restes de la

splendeur de Thèbes, ni même aucune autre ville ancienne de l'Égypte, n'offrent d'exemple d'un pareil isolement.

(4) Voyez le plan topographique, *pl. 19, A.* vol. II.

(5) *Idem.*

probable, est qu'ils ne sont autre chose que la partie postérieure des trônes de deux colosses. Nous n'avons pas eu le temps de faire exécuter des fouilles pour éclaircir nos doutes : c'est un travail que pourront entreprendre ceux qui nous suivront dans la recherche et l'étude des monumens de l'ancienne Égypte. Jusque-là, tout nous porte à croire que l'on trouveroit enfouis sous les dépôts du Nil, le corps, les jambes et toutes les autres parties des statues dont l'existence est si positivement indiquée.

A la suite de ces blocs, en s'écartant un peu vers le nord, et à la distance de soixante-onze mètres, on trouve les restes de trois rangées de colonnes qui sont maintenant au niveau du sol (1). Elles occupent un espace rectangulaire de trente-deux mètres de long, et de trente-cinq mètres de large : elles ont deux mètres et demi de diamètre.

Au sud de ces rangées de colonnes, et à une très-petite distance, on aperçoit un fragment considérable d'une statue colossale, représentée dans l'action de marcher (2) : il est de grès siliceux, et a dix mètres de longueur. Plus loin, à vingt mètres à peu près de la colonne qui est le plus au sud, on trouve un tronc de statue assise, en granit noir (3). Au nord de la première rangée de colonnes, se voient les débris d'une autre statue qui nous a paru être d'une espèce de marbre jaune : elle étoit, comme la première dont nous avons parlé, dans l'action de marcher, et il est assez probable qu'elles étoient placées symétriquement. A quarante mètres de là, vers l'ouest-nord-ouest, on aperçoit les restes de deux statues assises, en granit rouge, autour desquelles sont beaucoup d'autres débris granitiques. De là, si l'on s'avance dans une direction faisant avec le méridien magnétique un angle de trente-six degrés et demi, jusqu'à la distance de trois cent douze mètres, on rencontre les restes de deux colosses dans l'action de marcher : ils sont de grès siliceux, et peuvent avoir treize mètres (4) de proportion.

Tels sont les nombreux colosses que l'extrême prodigalité des Égyptiens avoit entassés, pour ainsi dire, dans ce quartier de Thèbes. On reconnoît les débris de dix-sept de ces statues, et il est probable qu'il y en avoit un plus grand nombre. La disposition qu'elles conservent entre elles, leurs distances relatives, les bases des colonnes qui subsistent encore, tout indique ici les restes d'un édifice immense, composé de cours, de péristyles, de salles hypostyles, et de pylônes au devant desquels étoient disposées, deux à deux, et quatre à quatre, toutes les statues que nous avons retrouvées. Cet édifice, si l'on doit en juger par la longueur de près de six cents mètres sur laquelle se trouvent dispersés tous les débris qui en restent, ne devoit point le céder au palais de Karnak. Sa destruction presque totale ne permet guère de déterminer quelle devoit être sa largeur. Les statues retrouvées le plus au nord indiquent que, du côté du tombeau d'Osymandyas, il existoit des constructions qui lui servoient d'avenue.

Comment un édifice aussi immense peut-il avoir été détruit, ou comment n'en reste-t-il pas plus de traces ? On peut en donner des raisons plus ou moins plausibles.

(1) Voyez le plan topographique, pl. 19, A. vol. II.

(2) *Idem.*

(3) Voyez le plan topographique, pl. 19, A. vol. II.

(4) Quarante pieds.

Comme on ne retrouve plus que des débris qui, par leur dureté, étoient le plus capables de résister à la destruction, il est à croire que les édifices qui ne subsistent plus, étoient construits, pour la plupart, en pierre calcaire. Il faut bien que l'emploi de cette espèce de pierre ait été très-fréquent à Thèbes : car, autrement, où auroient passé les immenses matériaux tirés des hypogées, dont on ne voit plus de vestiges autour de ces étonnantes et nombreuses excavations ! Une remarque que nous avons faite sur les lieux, c'est que les constructions encore existantes sur l'emplacement des villes anciennes ne sont point en rapport avec les carrières exploitées, et cela est plus particulièrement vrai des carrières de pierre calcaire : ainsi nous sommes forcés de reconnoître qu'il a existé beaucoup de monumens en pierre calcaire, dont il ne subsiste plus de traces. Mais ici nous retrouvons, sur les lieux mêmes, de quoi justifier nos conjectures. En effet, à quelque distance du vaste emplacement que nous avons indiqué, et au milieu d'une enceinte en briques crues, on trouve les matériaux d'un édifice (1) qui a été incontestablement construit en pierre calcaire. On les a exploités pour en faire de la chaux ; ce qui n'est pas douteux, puisque l'on voit encore les débris des fours qui ont servi à calciner la pierre. Il a été facile de constater la cause de la destruction de cet édifice, parce qu'étant élevé sur le rocher qui forme le pied de la chaîne Libyque, il est à l'abri des inondations et des dépôts du fleuve. Mais le grand édifice dont l'existence nous est en quelque sorte démontrée, étoit au contraire bâti au milieu de la plaine, où rien ne pouvoit le garantir des dépôts du fleuve, dont le *minimum* est, comme nous l'avons dit, de deux mètres quatre-vingt-neuf centièmes, depuis l'érection des colosses de la plaine : on peut même admettre que la hauteur de ces dépôts est de quatre à cinq mètres ; car il n'est point probable qu'à cette époque on se soit contenté de tenir la partie inférieure des piédestaux au niveau seulement des eaux de l'inondation. Les Égyptiens observoient trop bien, comme nous en avons apporté des preuves, ce qui avoit rapport au Nil et à toutes les circonstances de l'épanchement de ses eaux sur le sol de l'Égypte, pour ignorer que ces monumens n'auroient point tardé à être inondés : ils n'ont pas dû, en conséquence, les élever de moins d'un mètre et demi à deux mètres au-dessus des plus hautes eaux. Que de vestiges et de débris de constructions peuvent être cachés maintenant dans une hauteur de cinq mètres de limon ! Ceux des matériaux calcaires qui étoient employés dans le grand édifice dont nous avons parlé, et ce qui est resté de leur exploitation pour les transformer en chaux, tout est actuellement enseveli sous les dépôts du fleuve. Si les fragmens de statues qui existent en si grand nombre sont encore apparens, c'est que les colosses auront été renversés plus tard de dessus leurs piédestaux : mais, dans quelques siècles, ils seront entièrement dérobés aux yeux des voyageurs qui nous suivront dans la recherche des monumens de l'antique Égypte.

(1) Voyez le plan topographique, planche 19, A. vol. II.

§. IV.

Identité du Colosse du nord et de la Statue de Memnon, ainsi que de l'Édifice dont l'existence vient d'être constatée, et du Palais ou Temple dans lequel les anciens Auteurs rapportent qu'étoit renfermé le Colosse de Memnon.

NOS conjectures sur le grand édifice dont nous sommes conduits à admettre l'existence, se changeront en certitude, si nous démontrons maintenant que les témoignages de l'antiquité les autorisent. Les passages des anciens auteurs, dont nous allons faire le rapprochement pour établir l'identité du colosse du nord et de la statue de Memnon, ont aussi rapport à l'édifice dont nous avons parlé dans le précédent paragraphe : nous ne pouvons donc mieux faire que de traiter ces deux objets à-la-fois.

Les nombreuses inscriptions Grecques et Latines (1) qui sont gravées sur le piédestal et sur les jambes du colosse du nord, presque toutes en l'honneur de Memnon, autorisent suffisamment à croire que cette statue est bien celle de Memnon, celle au moins qui a été désignée par cette dénomination sous le gouvernement des Romains en Égypte. Les témoignages de Strabon et de Pausanias (2), auteurs très-recommandables, viennent encore à l'appui de cette opinion ; et d'ailleurs, il seroit vraiment absurde d'admettre qu'une autre statue eût rendu des sons, et que le fait eût été constaté sur le colosse du nord. Si, à cet égard, il s'est élevé des doutes parmi les modernes ; si, dans les différentes dissertations (3) qui ont été écrites sur la statue de Memnon, on s'est laissé aller à reconnoître la représentation de ce personnage dans une autre statue colossale que nous avons décrite au tombeau d'Osymandyas (4) ; si enfin l'on a, sur des raisons assez foibles, telles que de simples étymologies de noms, confondu les personnages de Memnon et d'Osymandyas, ainsi que leurs statues, il faut en attribuer la cause au peu d'exactitude des voyageurs modernes, à leurs conjectures mal fondées, et au silence absolu de la plupart d'entre eux sur les objets qui pouvoient éclairer la question.

Le P. Sicard est le seul qui ait indiqué d'une manière bien précise l'existence de trois statues colossales, mais sans avoir su les distinguer et sans les avoir désignées convenablement. « Il y a, dit-il (5), à Thèbes, des choses que l'on peut » dire être uniques dans le monde ; savoir, les sépulcres des rois de Thèbes et trois » statues colossales. Les deux premières, dont a tant parlé Strabon, sont remplies » d'une vingtaine d'inscriptions, soit Grecques, soit Latines. La troisième est la » statue du roi Memnon, qui, selon la tradition des anciens, rendoit un son » au lever du soleil. »

(1) Voyez le recueil de toutes ces inscriptions, à la fin de cette section, pag. 106 et suiv.

(2) Voyez les témoignages de ces auteurs, cités ci-après, pag. 116 et suiv.

(3) Voyez, entre autres, la Dissertation de M. Lan-

glès, insérée dans l'édition des Voyages de Norden, tom. II, pag. 159.

(4) Voyez la description du tombeau d'Osymandyas, section 111 de ce chapitre.

(5) Lettres édiifiantes, tome V, pag. 90.

Pococke (1) a bien constaté l'existence des trois statues colossales ; il les décrit avec précision , et donne même , avec une certaine exactitude , le dessin de celle qui est couverte d'inscriptions. L'une des trois qui se voient dans le monument que nous avons reconnu pour être le tombeau d'Osymandyas (2) , est même désignée par Pococke comme pouvant être la statue de Memnon : mais l'opinion de ce voyageur à ce sujet paroît fort indécise ; et d'ailleurs , comme il a cru retrouver le tombeau d'Osymandyas dans le palais de Louqsor , il n'étoit point sur la voie d'établir , ainsi que nous l'avons fait , une distinction entre la statue d'Osymandyas et celle de Memnon. Au reste , il nous paroît assez probable que Pococke n'a parlé que d'après le P. Sicard (3).

Hérodote , qui dit avoir parcouru l'Égypte jusqu'à Éléphantine , a dû visiter Thèbes ; cependant il ne parle point de la statue vocale de Memnon. On ne trouve , dans tout le second livre de son Histoire , qu'une seule fois le nom de Memnon (4) ; et encore n'est-ce point à l'occasion de Thèbes , c'est lorsqu'il parle de deux statues que l'on voyoit de son temps en Ionie , et sur l'une desquelles étoient gravés des caractères Égyptiens en langue sacrée. Cet historien indique ces deux statues comme étant celles de Sésostris : mais en même temps il dit que ceux qui ont examiné ces figures , pensent qu'elles représentent Memnon ; ce qui , selon lui , est fort éloigné de la vérité. En s'exprimant ainsi , il paroît bien avoir voulu désigner le personnage de Memnon : mais étoit-ce celui dont la statue se voit à Thèbes ! c'est ce qu'on ne peut affirmer. Tout ce que l'on peut inférer de plus certain d'après ce passage , c'est qu'Hérodote n'a point confondu les deux personnages de Memnon et de Sésostris. Il donne en général si peu de détails sur les monumens de l'ancienne capitale de l'Égypte , que l'on doit croire qu'il n'y a pas séjourné et qu'il n'a point eu le loisir d'en admirer les merveilles. Peut-être aussi , et cela est assez vraisemblable , les historiens voyageurs qui l'avoient précédé , tels qu'Hécatee , avoient donné , sur les monumens de cette ville fameuse , des détails qui étoient généralement connus et qu'il n'a pas cru devoir répéter.

Diodore de Sicile ne parle point de la statue de Memnon ; mais son silence est moins étonnant que celui d'Hérodote , puisqu'il n'avoit point été à Thèbes. Cependant , dans le livre second de son Histoire (5) , Diodore fait mention d'un Memnon qui avoit été envoyé au secours de Troie par un roi d'Assyrie. Il dit que les Éthiopiens (et il faut entendre évidemment ici les habitans de la haute Égypte) prétendoient que ce Memnon étoit né chez eux. Ils montroient encore dans leur pays de vieux palais qu'ils appeloient *Memnoniens*.

Voici comment Strabon s'exprime à l'occasion des monumens dont la description fait l'objet de cette section : « La ville de Thèbes , dit-il (6) , renferme » beaucoup de temples , en grande partie brisés et détruits par Cambyse. On n'y

(1) Voyez le premier volume de la traduction de Pococke , à l'article de Thèbes.

(2) Voyez la description du tombeau d'Osymandyas , section 111 de ce chapitre.

(3) Le P. Sicard voyageoit de 1697 à 1727 , et Pococke de 1737 à 1739.

(4) Voyez le chapitre 106 du livre II d'Hérodote.

(5) Voyez la citation n.º IV , à la fin de cette section , pag. 116.

(6) Voyez la citation n.º V , à la fin de cette section , pag. 117.

» voit plus maintenant que des villages : une partie est dans la région Arabique, » où existe encore une ville, et l'autre partie est dans la région qui est au-delà et » où se trouve le *Memnonium*. Là sont deux colosses monolithes, peu distans l'un » de l'autre : l'un est encore entier, et la partie supérieure de l'autre a été ren- » versée, dit-on, par un tremblement de terre. C'est une opinion générale, qu'une » fois tous les jours un son tel que celui qui proviendrait d'un coup léger, sort » de la partie de la statue restée sur le siège et sur le piédestal. » Strabon, qui accompagnoit *Ælius Gallus*, avec un grand nombre de ses amis et de soldats, entendit lui-même un son vers la première heure du jour; mais il ajoute qu'il ne sauroit dire si ce bruit est parti ou de la base, ou du colosse, ou même de ceux qui étoient autour de la statue. Dans l'incertitude, il est disposé à croire tout ce que l'on voudra, plutôt que de penser que le son provienne de l'arrangement des pierres.

Ce témoignage de Strabon prouve que le colosse du nord, où se trouvent des inscriptions Grecques et Latines, est bien la représentation de Memnon. A la vérité, cet auteur ne donne aucun nom à la statue : mais la suite et l'enchaînement de ses idées font voir que la dénomination de *Memnonium* donnée par lui au lieu où elle se trouvoit, indique déjà le colosse de Memnon. C'est ainsi que, dans un autre passage (1), le même auteur désigne sous le nom de *Μεμνόνειον βασιλείον*, palais de Memnon, les édifices dont il existe encore des restes à *Abydos*, et que l'on disoit alors avoir été bâtis par Memnon, ou en son honneur. Au temps de Strabon, la statue étoit brisée : ce n'est que plus de deux siècles après, qu'elle fut rétablie dans l'état où nous la voyons aujourd'hui. L'historien géographe indique, d'une manière non équivoque, qu'elle étoit renfermée dans un édifice appelé *Memnonium*. Quel étoit cet édifice! et où peut-on le retrouver parmi les ruines situées au pied de la chaîne Libyque! Quelques-uns ont voulu le voir à *Medynet-abou*; d'autres (2), dans le monument que nous avons reconnu pour le tombeau d'*Osymandyas* (3); d'autres, enfin, ont cru que Strabon a voulu désigner sous le nom de *Memnonium* l'ensemble des ruines de *Medynet-abou* et du tombeau d'*Osymandyas*. Quant à nous, nous avons toutes sortes de raisons de croire que le *Memnonium* de Strabon n'est autre chose que le vaste édifice ruiné dont nous avons constaté l'existence. Si les témoignages de l'antiquité que nous avons encore à examiner, confirment cette conséquence, il nous sera permis de croire que nos conjectures sont tout-à-fait fondées.

Denys le géographe, dans sa Description de la terre (4), n'a point passé sous silence, à l'article de Thèbes, la célèbre statue de Memnon; mais il ne parle point de l'édifice où elle étoit renfermée. Il n'en est pas ainsi de Pline, qui fait mention de la statue et du monument où elle étoit (5). « A Thèbes, rapporte-t-il,

(1) Strab. *Geogr.* lib. xvii, pag. 813, edit. 1620.

(2) Le voyageur Norden est de ce nombre.

(3) Voyez la description du tombeau d'*Osymandyas*, section III de ce chapitre.

(4) Ἡ μὲν ὄσει Θῆβων ἑκαμυδία ναμπύσι,
Θῆβων ἀρχαῖσι, ἑκαμυδία, ἔνθα γαργαῖς

Μέμνων ἀντίκλιστος ἐν δασυζώνῃ Ἡῶ

Ei qui Thebas per celebres inhabitant,

Thebas priacas, centum portas habentes, ubi regnans

Memnon ex orientem suam salutat Auroram.

Geographiæ veteris Scriptores Græci minores, t. IV, p. 44.

(5) *Non absimilis illi narratur in Thebis, delubro Serapis,*

» dans un temple de Sérapis, on voit une statue que l'on dit être consacrée à
» Memnon, et qui rend tous les jours un son au lever de l'aurore. »

La statue qui, au temps de Pline, rendoit des sons, est certainement celle que nous désignons sous le nom de *colosse de Memnon*; cela paroît constant et n'a pas besoin de développement. Pline s'accorde avec Strabon pour placer cette statue dans un édifice; mais, suivant le premier, cet édifice étoit consacré à Sérapis. Ce temple de Sérapis ne peut être que le grand bâtiment où se trouvoient les deux colosses, puisque, par la suite de nos recherches, nous avons reconnu l'identité (1) des ruines qui sont au pied de la chaîne Libyque, avec d'autres monumens dont les anciens nous ont conservé des descriptions. Mais comment deux auteurs, tels que Strabon et Pline, qui se suivent à si peu d'intervalle, ont-ils pu désigner le même édifice, l'un sous le nom de *Memnonium*, et l'autre sous celui de *temple de Sérapis*? Tout porte à croire que les temples de l'Égypte n'étoient point exclusivement consacrés à une seule et même divinité, et que les palais de Thèbes renfermoient des édifices destinés au culte. Ainsi le *Memnonium* de Strabon pouvoit avoir dans son enceinte un temple de Sérapis; ce qui le confirme, c'est une inscription (2) gravée sur la jambe droite du colosse du nord, où on lit encore les deux noms de *Sérapis* et de *Memnon*. Quoique cette inscription soit en grande partie effacée, on y distingue encore des mots qui peuvent être ainsi restitués d'après la copie que Pococke en a faite, ΝΕΩΚΟΡΟΣ ΤΟΥ ΣΑΡΑΠΙΔΟΣ ΚΑΙ ΤΟΥ ΜΕΜΝΟΝΟΣ : d'où il résulte qu'un certain personnage, dont le nom se trouve probablement dans l'inscription, et dont la charge, indiquée par le mot de *néocore* (3), étoit d'entretenir et d'orner le temple de Sérapis et de Memnon, avoit entendu le son de la voix miraculeuse. Le mot ΑΔΡΙΑΝΟ, que l'on peut lire à la fin de l'inscription, paroîtroit indiquer qu'elle est du temps de l'empereur Adrien.

Tacite (4), en parlant du voyage de Germanicus, rapporte qu'entre autres merveilles que ce prince s'étoit attaché à connoître en Égypte, il alla visiter la statue de pierre de Memnon, qui rend un son dès qu'elle est frappée par les rayons du soleil. Tacite ne parle point de l'édifice où le colosse étoit renfermé.

Juvénal (5) fait mention de la statue de Memnon et de l'endroit où on la voyoit. Quoique poëte, son témoignage n'est point à négliger, puisqu'il avoit visité Thèbes

ut putant, Memnonis statua dicatus : quem quotidiano solis oris contactum radiis crepare dicunt. (Plin. Nat. Hist. lib. xxxvi, cap. 7.)

(1) Voyez la description de Medynet-abou, *sect. 1.^{re}*, et celle du tombeau d'Osymandyas, *sect. 111 de ce chapitre*.

(2) Voyez l'inscription XII, à la fin de cette section, *pag. 110*.

(3) Le mot de νεωκόρος est composé de deux mots Grecs νεός, νεός, *templum*, et de κοροῖν, *verrere et ornare*. Ainsi νεωκόρος indique celui à qui étoit commis le soin de nettoyer et d'orner le temple. Les Latins l'ont appelé *adituus*, et ensuite *neocorus*. Le néocore étoit, dans le principe, un simple valet chargé de nettoyer et de décorer le temple : il devint un personnage très-important, lorsque la richesse des offrandes exigea un dépositaire d'un état plus distingué. Dans la suite des temps, le néocore connoissoit l'origine du culte qui se rendoit à la divinité dont il

gardoit le temple; il apprenoit ce culte aux étrangers; il fut même chargé de tout ce qui concernoit les choses sacrées.

Les peuples et les villes prenoient la qualité de néocores, lorsqu'ils célébroient des jeux ou élevoient des temples en l'honneur des empereurs, et ils étoient néocores plusieurs fois.

(4) *Cæterum Germanicus aliis quoque miraculis intendit animum, quorum præcipua fuisse Memnonis saxea effigies, ubi radiis solis icta est, vocalem sonum reddens. . . (Tacit. Annal. lib. 11.)*

(5) *Quis nescit, Volusi Bithynice, qualis demens Ægyptus portenta colat? Crocodilon adorat. Pari hæc : illa pavet saturam serpentibus ibi. Effigies sacri nixet aurea cercopitheci, Dimidia magica resonant ubi Memnone chorda, Atque vetus Thæbe centum jacet obruta portis.*

JUVEN. SAT. XV.

en se rendant au lieu de son exil à Syène. « On voit, dit-il, briller la statue d'or » d'un singe ou cynocéphale dans les lieux mêmes où l'on entend sortir des sons » de la statue mutilée de Memnon, et où l'antique Thèbes est ensevelie sous les » débris de ses cent portes. » Le cynocéphale étoit, comme l'on sait, un des objets du culte des Égyptiens. Son effigie ne pouvoit se voir que dans le sanctuaire d'un temple, et ce temple étoit, selon Juvénal, celui même qui renfermoit la statue de Memnon. Ainsi le témoignage de ce poëte concourt à prouver ce que nous avons établi par les rapprochemens précédens. Une autre conséquence que nous pouvons en tirer, c'est que la restauration de la statue, telle qu'elle existe maintenant, n'étoit point encore faite au temps de Juvénal.

Dans l'ordre chronologique, Pausanias vient après tous les auteurs que nous avons cités. Voici ce qu'il nous apprend sur les ruines dont nous avons donné la description, et qu'il avoit vues lui-même. On sait combien son témoignage mérite de confiance. Pausanias, après avoir parlé d'une certaine pierre que l'on gardoit à Mégare, et qui, étant frappée avec un caillou, rendoit un son semblable à celui d'un instrument à cordes, poursuit ainsi (1) : « J'ai été moins frappé de cette mer- » veille que de la statue colossale que j'ai vue en Égypte, à Thèbes, au-delà du » Nil, non loin des syringes. Ce colosse est une statue assise du Soleil (2), ou de » Memnon, suivant la tradition la plus commune. On raconte que ce Memnon » est venu d'Éthiopie en Égypte, et qu'il a pénétré jusqu'à Suses. Mais les Thébains » eux-mêmes nient que ce soit Memnon; car ils prétendent que c'est Phame- » noph, né dans leur pays. J'en ai même entendu qui disoient que cette statue » étoit celle de Sésostris. Cambyse l'a fait couper par le milieu; et maintenant la » partie supérieure, depuis la tête jusqu'à la moitié du corps, est renversée par terre » et abandonnée. Le tronc est encore debout, et tous les jours, au lever du soleil, » il rend un son tel que celui des cordes d'une cithare ou d'une lyre, qui, étant » fortement tendues, viendroient à se rompre. »

Ce passage très-curieux ne dit rien de l'édifice où pouvoit être renfermée la

(1) Voyez la citation n.º VI, pag. 117.

(2) Nous adoptons ici la correction du texte proposée par l'abbé Sevin, tome XIV, pag. 197, de l'Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

« Pausanias, dit l'abbé Sevin, fait la description de » la statue colossale de Memnon, et marque avec beau- » coup de netteté l'endroit précis où elle étoit placée : » Παρά τῃ δὲ πολλῇ μάλιστα (δοκιμασίῃ) λίγυρπιτίον ὁ κολλοσὸς ἐν » Θίβειαις τῆς Λίγυρπιτίαις διαβάσι πρὸς τὴν Νεῖλον πρὸς τῆς Σύριγγας » καλυμμένης ἔστι γὰρ ἐπὶ καθήκοντι ἀγάλμα ἡλιῶν, Μέμνονα » ὀνομαζούσιν οἱ πολλοί. Les extraits de Phralitès présentent » ici des différences assez considérables. La fin du pas- » sage en question y est ainsi exprimée: πρὸς τῆς Σύριγγας » καλυμμένης ἔδον, ἐστὶ καθήκοντον ἀγάλμα ἡλίου; auquel cas il le » faudra traduire de cette manière: Une chose encore plus » digne d'admiration, c'est le colosse qui se voit à Thèbes » d'Égypte, sur la rive du Nil qui conduit aux souterrains » connus sous le nom de Syringes. Ce colosse est une statue » assise du Soleil, ou de Memnon, suivant la tradition la » plus communément reçue. Quant à la première partie » du texte, elle n'a pas absolument besoin d'être corri-

» gée. Il n'en est pas de même de la seconde: le mot » ἡλιῶν ne sauroit recevoir une explication raisonnable, » et Sylburge a très-bien vu que le génitif ἡλίου conve- » noit infiniment mieux en cet endroit; conjecture dont » le manuscrit du Roi ne permet pas de révoquer en » doute la vérité. On ne doit pas omettre que Joseph » Scaliger, dans ses notes sur la Chronique d'Eusèbe, a » cru remédier au mal en changeant le terme ἡλιῶν en » celui d'ἡχέων. Il appuie ce changement de divers témoi- » gnages des anciens, dont la plupart assurent que la » statue de Memnon rendoit une espèce de son, lorsque » les premiers rayons du soleil venoient à l'éclairer; mais, » tout bien considéré, il est plus sûr de s'en tenir à la » leçon du manuscrit. Il semble du moins que Pausanias » se propose ici de marquer la diversité des sentimens » par rapport à l'objet que représentoit le colosse: les uns » le prétendoient consacré au Soleil, et les autres à » l'honneur de Memnon. Il ajoute que le grand nombre » avoit adopté la dernière de ces opinions. C'est en effet » la seule qui soit conservée dans les écrits qui sont venus » jusqu'à nous. »

statue de Memnon; mais il a évidemment rapport au colosse du nord. La position que Pausanias assigne à la statue près des syringes, coïncide fort bien avec la position du colosse du nord près des grottes magnifiques creusées dans la montagne Libyque. La statue de Memnon n'avoit point encore été réparée au temps de Pausanias. Cet auteur en attribue la destruction à Cambyse, tandis que Strabon a recours à un tremblement de terre pour en expliquer le renversement. L'un et l'autre ont rapporté probablement ce qu'ils ont entendu dire : cependant il faut convenir que, dans un lieu où tout rappelle l'animosité et la fureur de Cambyse, l'opinion la plus probable est celle qui attribue à ce conquérant destructeur la mutilation du colosse; on doit même croire qu'il aura été singulièrement favorisé dans cette entreprise par la grande inclinaison (1) de la statue, dont la partie supérieure se sera détachée de la partie inférieure, à peu près comme un rocher suspendu se détache de la montagne, lorsque quelques travaux préliminaires en ont préparé la chute. On ne retrouve plus sur les lieux aucun vestige de la partie supérieure de la statue, que Pausanias a vue gisante auprès de son piédestal : probablement elle aura été exploitée pour faire des meules de moulin, comme il arrive encore aujourd'hui à de gros blocs de granit dispersés au milieu des ruines. Le reste de ces exploitations est sans doute enveloppé maintenant sous les dépôts du Nil.

Lucien ne nous fournit aucun détail nouveau sur l'édifice détruit dont nous cherchons à établir l'antique existence; et l'on ne sauroit même de quelle statue il a voulu parler, si d'autres témoignages et nos propres observations ne nous l'indiquoient suffisamment. En effet, Lucien (2) fait dire à Eucrates, l'un de ses interlocuteurs, dans le dialogue intitulé *Philopseudes*, qu'il n'a point entendu le son de la statue comme l'entend le vulgaire, c'est-à-dire, un vain son; mais que Memnon, en ouvrant la bouche, a articulé sept vers, qu'il rapporteroit, si cela n'étoit superflu. Il est inutile de faire remarquer l'exagération qui règne en général dans cette narration, et qui frappera tout le monde. Cependant ce témoignage mérite de fixer l'attention, en ce qu'il prouve qu'au temps de Lucien la statue de Memnon faisoit encore entendre sa voix miraculeuse, et qu'on peut en inférer qu'alors elle avoit été rebâtie dans l'état où nous l'avons trouvée, puisque, dans son langage exagéré et merveilleux, Lucien suppose qu'elle a ouvert la bouche pour rendre des oracles. Mais, d'ailleurs, cette dernière conséquence va trouver un appui bien plus solide dans le témoignage de Philostrate, le seul qu'il nous reste à examiner.

Philostrate, postérieur à Lucien d'à peu près un demi-siècle, est, comme l'on sait, l'historien de la vie d'Apollonius de Tyane. Il raconte fort en détail les voyages de ce célèbre philosophe. Il nous le montre parcourant la haute Égypte, suivi de ses disciples, au nombre desquels il compte un certain Damis, dont il semble ne transmettre que les récits. Tandis qu'Apollonius s'avance vers l'ancienne capitale de l'Égypte, il est joint par un Égyptien, nommé *Timasion*, de la vie duquel il raconte plusieurs circonstances à ses disciples, sans cependant l'avoir jamais connu. « C'est avec un tel guide qu'Apollonius et Damis arrivent au temple

(1) Voyez ce que nous avons dit ci-dessus, pag. 81.

(2) Voyez les citations n.º VII et VIII, p. 117 et 118.

» de Memnon (1). D'après ce que rapporte Damis, Memnon étoit fils de l'Aurore.
 » Il n'est point mort à Troie, où il est même constant qu'il n'est jamais allé; mais
 » il est mort en Éthiopie, où il a régné durant cinq générations. Cependant les
 » Éthiopiens eux-mêmes, parce qu'ils ont une longévité beaucoup plus grande
 » que les autres hommes, pleurent Memnon comme s'il avoit péri encore jeune
 » et qu'il eût été enlevé par une mort prématurée. Le lieu où l'on voit sa statue,
 » ressemble à un ancien *forum*, tel qu'on en voit dans les villes les plus ancienne-
 » ment habitées, où l'on trouve encore des fragmens de colonnes, des vestiges
 » de murailles, des chambranles de portes, et des statues de Mercure, dont une
 » partie est tombée de vétusté, et l'autre partie a été détruite par la main des
 » hommes. La statue de Memnon est représentée sous la figure d'un adolescent
 » encore imberbe : elle est exposée aux rayons du soleil levant. Elle est de pierre
 » noire. Les deux pieds sont réunis, comme cela se pratiquoit au temps de
 » Dédale. Les mains étendues sont appuyées sur le siège, et elle est assise dans
 » l'attitude d'un homme qui se dispose à se lever. A voir sa figure, l'expression
 » de ses yeux et de sa bouche, on diroit qu'elle va parler. Jusque-là Apollonius et
 » ses compagnons de voyage n'avoient manifesté qu'une foible admiration, parce
 » qu'ils ne connoissoient point encore tout le mérite de la statue : mais ils furent
 » frappés d'étonnement lorsque les premiers rayons du soleil vinrent à l'atteindre ;
 » car elle rendit des sons ; ses yeux parurent exprimer la joie de revoir la lumière,
 » comme ceux des hommes qui l'aiment et la recherchent le plus. Apollonius et
 » ses compagnons de voyage rapportent qu'ils comprirent alors que la statue pa-
 » roissoit vouloir se lever devant le soleil, comme ont coutume de faire ceux qui
 » croient honorer mieux la divinité en restant debout devant elle. Ils offrirent
 » donc des sacrifices au Soleil Éthiopien et à Memnon Eous; car c'est ainsi que
 » les prêtres nomment ces divinités, la première, de la qualité qu'elle a de brûler
 » et d'échauffer, et la seconde, du nom de l'Aurore sa mère. Ils se rendirent
 » ensuite, portés sur des chameaux, vers le pays des Gymnosophistes. »

Ce témoignage de Philostrate, le dernier de ceux qu'on peut regarder comme appartenant à une antiquité reculée, est infiniment précieux. En le dépouillant de tout le merveilleux dont le récit est orné, il constate, d'une manière certaine, que la statue de Memnon étoit dans un temple dont on ne voyoit plus, à l'époque du voyage d'Apollonius, que quelques troncs de colonnes, des vestiges de salles, des chambranles de portes, et des débris de statues de Mercure. Cette énumération de ruines n'étoit pas de nature à embellir un récit; et l'on doit croire que si l'auteur l'a faite, ce n'est point l'amour du merveilleux qui l'y a déterminé. Tout, en ce point, porte donc le cachet de la vérité. Mais quelles circonstances peuvent mieux convenir à l'état actuel des choses, aux débris que nous avons encore reconnus sur les lieux mêmes! N'avons-nous pas retrouvé ces restes de colonnes dont parle notre auteur! Et ces statues de Mercure, partie tombées de vétusté et partie détruites par la main des hommes, peuvent-elles être autre chose que ces colosses dans l'action de marcher, dont nous avons parlé! On ne trouve

(1) Voyez la citation n.º IX, pag. 118.

plus, à la vérité, quelques autres débris de murailles et de salles dont parle Philostrate : mais ils ont pu être exploités pour servir à faire de la chaux; et ce qui en reste encore, est maintenant caché sous les dépôts du Nil. Si, à l'époque du voyage d'Apollonius, l'immense édifice dont l'existence nous paroît incontestable, étoit déjà dans un aussi grand état de destruction, doit-on s'étonner que, seize siècles après, on en retrouve à peine des traces! A toutes les circonstances qui se réunissent pour démontrer l'identité que nous avons en vue, il faut ajouter la description exacte de la statue de Memnon, donnée par Philostrate : elle est faite avec tant de vérité, qu'il est impossible de n'y point reconnoître le colosse du nord.

Ce n'est pas sans dessein que nous avons cité de suite et dans l'ordre chronologique les autorités les plus imposantes qui font mention de la statue de Memnon et de l'édifice où elle étoit renfermée : on peut suivre en quelque sorte les différens changemens et les altérations que l'un et l'autre ont éprouvés dans la succession des siècles. Ainsi, au temps de Strabon, il paroît que le palais ou le temple, l'édifice enfin qu'il appelle *Memnonium*, avoit encore une certaine splendeur; on peut l'inférer au moins de ce qu'il ne parle point de sa destruction, tandis qu'il ne néglige pas de faire mention de la mutilation de la statue. Deux cent cinquante ans après, l'édifice étoit déjà ruiné en grande partie; mais la statue étoit alors restaurée. C'est donc antérieurement à Philostrate qu'il faut placer le rétablissement du colosse du nord par assises de pierre : il aura été ordonné par quelque préfet Romain, gouverneur de l'Égypte. Les détails dans lesquels entre cet auteur sur la figure de Memnon, prouvent assez que de son temps la restauration de la statue étoit récente. Depuis, ce colosse a éprouvé des dégradations telles, que maintenant on ne peut reconnoître aucune des parties de sa figure.

S. V.

De la Statue de Memnon en particulier.

APRÈS avoir démontré l'identité que nous nous étions proposé d'établir, il nous reste à rechercher quel est le personnage représenté par le colosse du nord. C'est une question sur laquelle tous les auteurs ne paroissent point être d'accord, comme cela résulte des citations que nous avons déjà faites. Quelques-uns veulent que ce ne soit pas Memnon, mais bien Phamenoph. Le témoignage de Pausanias (1), et quelques inscriptions (2) parmi celles dont nous avons fait le recueil à la fin de cette section, autorisent une pareille opinion. *Phamenoph* est composé, suivant Jablonski (3), de l'article *ph*, qui désigne le masculin, et du nom *Amenoph*, ou *Amenophis*, répété quatre fois dans les fragmens de Manéthon. Ainsi le colosse du nord représenteroit un de ces rois Aménophis sur lesquels l'histoire ne nous

(1) Voyez la citation que nous avons faite de cet auteur, n.º 1V, pag. 116.

(2) Voyez particulièrement l'inscription XXX, p. 114.

(3) Voyez Jablonski, de *Memnone Græcorum et Ægyptiorum*, hujusque celeberrima in Thebaïde statua (Francofurti ad Viadrum, 1753, in-4.º), synt. 11, cap. 1, p. 32.

transmet, pour ainsi dire, rien de certain. Il faut consulter à ce sujet la dissertation de Jablonski, de *Memnone Græcorum et Ægyptiorum* : ce savant y a fait preuve d'une érudition peu commune ; et il auroit jeté le plus grand jour sur toute cette matière, si de sa nature elle n'étoit et ne devoit toujours être enveloppée de l'obscurité des siècles.

Suivant Jablonski (1), *Amenophis*, en lettres Qobtes, pouvoit s'écrire, *Amun-noh-phi*, qu'il traduit par *gardien de la ville de Thèbes*. On sait, dit-il, que le nom ancien de cette ville étoit *Amun-noh*, *No-amun*, que les *Septante* ont rendu par *μερίδα Ἀμμῶν*, *portion et possession d'Ammon*. Ainsi *Amenophis*, d'après cette dérivation, indiqueroit le protecteur de la ville de Thèbes. C'est ce que semble confirmer une inscription recueillie par Pococke (2), où on lit, *ἐφθέγγαστο Μέμνων Θεβαίων τασμαχος*, *sonum dedit Memnon Theavorum propugnator*.

Le même Jablonski (3), pour ramener la dénomination de *Memnon* à celle d'*Amenophis*, propose cette étymologie dérivée de la langue Égyptienne. *Oni*, en égyptien, signifie *Pierre* ; et *noni* ou *enoni*, qui fait *menoni* ou *emenoni* au quatrième cas, de *Pierre*, sous-entendu *statue* ou *colosse*. Il est probable, dit Jablonski, que le peuple, en parlant du colosse vocal d'Aménophis, le nommoit simplement *emenoni* ou *menoni*, comme a fait Tacite en le désignant sous le nom de *saxea effigies* ; et c'est ce nom de *Menoni* dont Homère aura fait *Memnon*, dénomination que tous les autres poètes ont adoptée après lui. Il est inutile de faire remarquer que ces étymologies reposent sur des fondemens bien peu solides, et que l'auteur les déduit péniblement pour arriver aux conséquences qu'il en tire. Il faut cependant voir encore comment Jablonski parvient à conclure l'identité des deux noms d'*Osymandyas* et de *Memnon* (4). *Sma*, dit-il, en égyptien, signifie *voix* : si l'on ajoute l'article *u*, on a *u-sma*, et si à ce dernier mot on ajoute encore le mot *di*, qui veut dire *donner*, et qu'on fait précéder du *noun* pour l'euphonie, on obtient *u-smandi*, c'est-à-dire, *vocal* ou *parlant*. Les Grecs ont hellénisé ce mot, selon Jablonski, et en ont fait *Osymandyas*, l'*Ismandès* de Strabon. Il paroît que le témoignage de ce dernier est ce qui a le plus séduit Jablonski dans les rapprochemens qu'il a faits pour arriver à cette étymologie. Cependant il faut remarquer que tout cela ne repose que sur quelque chose de bien vague, avancé par Strabon lui-même. Si, dit-il (5), comme quelques-uns le pensent, *Memnon* est le même qu'*Ismandès*, le labyrinthe sera aussi un ouvrage de *Memnon*.

Ainsi donc, suivant Jablonski, *Amenophis*, *Memnon* et *Osymandyas* seroient les noms d'une seule et même statue. Les savans ont déjà reconnu que cet auteur s'est souvent laissé entraîner avec trop de facilité aux conséquences qu'il a tirées des étymologies ; celles qui nous occupent en sont une preuve. Il ne les a recherchées que pour faire concourir ensemble des témoignages qui lui ont paru devoir se rapporter à un même sujet. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, qu'il

(1) Voyez le même ouvrage de Jablonski, *synt. II*, cap. 1, pag. 37.

(2) Voyez les inscriptions recueillies par Pococke, et qui se trouvent dans l'édition Anglaise de l'ouvrage de ce voyageur.

(3) Voyez le même ouvrage de Jablonski, pag. 36.

(4) Voyez l'ouvrage de Jablonski, cité ci-dessus, *synt. III*, cap. 5, pag. 107.

(5) Voyez Strabon, *Géogr.* liv. xvii, pag. 113, édition de 1620.

veut appliquer au colosse du nord, décrit et dessiné par Pococke, le passage de Diodore relatif à la statue d'Osymandyas (1). Indépendamment de ce que des étymologies peuvent tout au plus appuyer des faits historiques, et de ce que, dans aucun cas, elles ne peuvent servir à les établir, il nous est impossible de partager l'opinion de Jablonski. Nous avons retrouvé le tombeau d'Osymandyas et les débris de sa statue (2); nous déterminons dans cette section, avec autant d'exactitude qu'on peut en mettre dans une pareille matière, l'emplacement de l'édifice désigné par Strabon sous le nom de *Memnonium* : nous ne pouvons donc pas plus confondre les palais de Memnon et d'Osymandyas que les statues de ces personnages célèbres. Nous devons toutefois convenir que les heureuses circonstances où nous nous sommes trouvés, de pouvoir étudier les monumens sur les lieux mêmes, et non d'après des dessins inexacts, de les parcourir les auteurs anciens à la main, nous donnent seules quelque avantage dans une discussion que nous aurions soigneusement évitée, s'il n'eût fallu que de l'érudition pour arriver à un résultat satisfaisant. Ainsi donc, d'après les autorités précédemment citées, Memnon peut être le même qu'Aménophis; mais il n'y a aucun rapport entre Memnon et Osymandyas.

Quelques personnes ont pensé que le colosse du nord pourroit être une statue de Sésostris. Jablonski lui-même semble pencher pour cette opinion (3). Tous se fondent sur l'analogie qui existe entre les exploits de Sésostris et ceux d'Osymandyas. Mais cette analogie, quand bien même elle existeroit, ce qui est loin de nous être démontré, ne prouveroit encore rien. C'est comme si l'on vouloit conclure l'identité de quelques rois de France, de ce qu'ils auroient fait les mêmes conquêtes en Allemagne ou en Italie. Jablonski rapporte à ce sujet une étymologie tirée de la langue Égyptienne. Le Sésostris des Grecs ne seroit que le *Sois* ou *Sis-ostre* ou *Sis-sust-éré* des Égyptiens, dénomination qui signifie *seigneur adorant* ou *regardant le soleil* (4). Un pareil nom pouvoit être applicable à la statue d'Aménophis, qui étoit tournée au soleil levant, et qui rendoit des sons aussitôt qu'elle étoit frappée de ses rayons. Outre que cette étymologie est singulièrement forcée, nous sommes d'autant moins portés à la regarder comme pouvant appuyer l'identité de Memnon et de Sésostris, qu'à Medynet-abou il existe un monument de Sésostris, un palais où la sculpture a consacré les exploits de ce héros. Si sa statue a été placée quelque part à Thèbes, ce n'est probablement qu'à Medynet-abou qu'on pourroit en retrouver des vestiges.

Quant à l'opinion de ceux (5) qui prétendent que le colosse du nord a servi de gnomon aux anciens Égyptiens, pour indiquer, à l'aide de l'ombre, les principales époques de l'année, telles que les solstices et les équinoxes, elle est tout-à-fait insoutenable, puisque, par la disposition de cette statue au-devant d'un édifice, il

(1) Voyez Jablonski, de *Memnone Græcorum et Ægyptiorum*, synt. 111, cap. 5, pag. 104.

(2) Voyez la description du tombeau d'Osymandyas, section III de ce chapitre.

(3) Voyez Jablonski, de *Memnone Græcorum et Ægyptiorum*, synt. 11, cap. 1, pag. 39.

(4) Voyez Jablonski, de *Memnone Græcorum et Ægyptiorum*, synt. 11, cap. 1, pag. 39.

(5) Jean-Frédéric Polac, professeur de droit et de mathématiques à Francfort sur l'Oder. Voyez Jablonski, de *Memnone Græcorum et Ægyptiorum*, synt. 111, cap. 6, pag. 121.

étoit impossible d'obtenir l'effet que l'on suppose. Ajoutons à cela qu'un pareil gnomon seroit bien peu propre à donner des résultats exacts.

S'il nous étoit permis de nous livrer nous-mêmes à quelques conjectures, nous dirions que le colosse du nord est la représentation du personnage de Memnon ou Aménophis sous les attributs et les formes consacrés à la divinité, que c'est l'effigie de Memnon mis au rang des dieux. Il est même très-probable que la plupart des colosses que l'on retrouve à Thèbes, ne sont autre chose que des représentations de personnages déifiés, si toutefois ils ne sont pas des effigies de divinités. Il est remarquable, en effet, que les figures de ces nombreux colosses ont beaucoup de ressemblance entre elles. Aucun trait caractéristique d'un âge plus ou moins avancé ne s'y fait apercevoir, comme cela seroit nécessairement arrivé, si les Égyptiens avoient voulu faire des portraits : elles ont presque toutes les mêmes airs de tête, et présentent le plus souvent l'aspect gracieux de l'adolescence et de la jeunesse. Notre conjecture, à l'égard de la statue de Memnon, est sur-tout appuyée par les inscriptions (1) qui sont gravées sur ses jambes, et qui constatent que l'on est venu entendre le *dieu*, que l'on a offert des sacrifices au *dieu* : à quoi il faut ajouter le témoignage de Philostrate (2), qui parle des sacrifices qu'Apollonius et ses compagnons de voyage firent au *dieu Memnon* ; celui de Pausanias (3), dont le texte restitué semble indiquer que la statue de Memnon étoit faite à l'image du Soleil ou d'Osiris. Nos conjectures sur les apothéoses des rois Égyptiens acquerront plus de poids encore, si l'on considère que de semblables déifications étoient en usage chez les Grecs, qui ont fait tant de choses à l'imitation des Égyptiens. C'est ainsi que sous les rois Ptolémées, chez ces mêmes Égyptiens, on a consacré sur les médailles la figure d'Alexandre déclaré dieu dans le temple de Memphis (4). C'est encore ainsi que dans des temps postérieurs, sous le gouvernement des Romains, les Égyptiens, pour plaire à l'empereur Adrien, ont déifié son favori Antinoüs, l'ont représenté sous les attributs d'Osiris et de Thot, et ont institué en son honneur un culte qui s'est ensuite étendu dans tout l'empire Romain.

S. VI.

De l'espèce de Son que rendoit la Statue de Memnon, et des Moyens que l'on mettoit probablement en usage pour la faire résonner.

Tous les auteurs de l'antiquité que nous avons cités (5), s'accordent sur la qualité merveilleuse de la statue de Memnon : elle faisoit entendre une sorte de craquement, une espèce de son semblable à celui d'une corde d'instrument qui se rompt, un bruit pareil à celui qui résulte du choc d'un caillou sur une pierre sonore. Voilà

(1) Voyez les inscriptions X, XIX, XXII, XXX, XXXII et XXXIII, à la fin de cette section, pag. 109 et suiv.

(2) Voyez la citation n.º IX, pag. 118.

(3) Voyez la citation n.º VI, pag. 117.

(4) Voyez un ouvrage de M. Cousinery qui a pour

titre, *Recueil de lettres critiques, historiques et numismatiques sur une inscription trouvée à Rosette pendant le séjour des armées Françaises en Égypte.*

(5) Voyez les citations à la fin de cette section, pag. 116 et suiv.

ce qu'attestent presque tous les auteurs anciens, jusqu'à Lucien et Philostrate; mais ces deux derniers historiens rapportent (1) que la statue articuloit des sons (2). Ceux qui ont écrit, d'après eux, sur le colosse de Memnon, tels que Callistrate (3) et beaucoup d'autres (4), en ont encore parlé avec plus d'exagération; ils vont jusqu'à lui accorder la faculté d'exprimer sa joie à l'apparition de l'aurore, qu'ils disent être sa mère, et de répandre des larmes à la disparition du jour. Il faut remarquer, en général, qu'on a parlé avec plus d'emphase de la statue de Memnon, à mesure qu'on s'est plus éloigné de l'institution primitive du culte qu'on lui a rendu.

De quelque nature qu'ait été le son provenant du colosse, on ne peut douter qu'il ne soit le résultat d'une fraude pieuse. On pourroit se livrer ici à une foule de conjectures, toutes également probables, sur le mécanisme que les prêtres de l'Égypte mettoient en usage pour le produire. Strabon (5), observateur exact et véridique, qui avoit entendu de ses propres oreilles le son qui s'échappoit du colosse de Memnon, n'a point été la dupe du charlatanisme des prêtres, et même, d'après son témoignage, il n'est pas certain que le son sortît de la statue. Il nous paroît très-probable que les constructions qui l'enveloppoient, favorisoient singulièrement l'émission du son miraculeux: peut-être y avoit-il un conduit souterrain qui établissoit une communication entre le piédestal du colosse et les édifices voisins. Nous avons souvent trouvé de semblables conduits ménagés dans l'épaisseur des murs des temples et sur-tout des sanctuaires (6). La matière dans laquelle la statue de Memnon est taillée, est trop dure pour que nous puissions croire qu'elle ait été creusée, afin de communiquer avec le conduit souterrain dont nous soupçonnons l'existence. On a avancé (7) que Cambyse n'a fait couper le colosse en deux que pour en connoître le mécanisme intérieur; mais il est probable que sa curiosité n'aura point été satisfaite, puisque la statue rendoit encore des sons après avoir été ainsi mutilée.

Il résulte de l'examen attentif des inscriptions, que la voix de Memnon ne se faisoit point entendre tous les jours (8), comme l'assurent Strabon et Pausanias (9), mais bien à de certains jours et à de certaines heures que les prêtres choisissoient; c'étoit ordinairement vers la première heure du jour, ou une demi-heure après. Il arrivoit aussi qu'on entendoit le son de la statue plusieurs fois dans le même jour, à des intervalles différens (10): ceux qui jouissoient de cette singulière faveur, s'en félicitoient et en rendoient grâces aux dieux (11), sur-tout si le son avoit été plus distinct et plus éclatant. Postérieurement aux IV.^e et V.^e siècles de l'ère vulgaire, aucun écrivain, soit Chrétien, soit Mahométan, ne parle plus de la voix de Memnon. Il est à croire qu'elle aura cessé, lorsque les prêtres de l'Égypte ont été

(1) Voyez les citations à la fin de cette section, pag. 116 et suiv.

(2) Voyez la citation n.^o XI, pag. 119.

(3) Voyez la citation n.^o XII, pag. 119.

(4) Voyez les citations à la fin de cette section.

(5) Voyez la citation n.^o V, pag. 117.

(6) Voyez le sanctuaire du grand temple de Philæ, et particulièrement celui du temple de Denderah. Voyez aussi les temples situés au nord et à l'est d'Esné.

(7) Syncellus, in *Chronographia*, pag. 151, ed. 1652. Voyez aussi l'inscription XXV11, à la fin de cette section, pag. 113.

(8) Voyez les inscriptions IV et X, pag. 107 et 109.

(9) Voyez le témoignage de ces auteurs, cité à la fin de cette section, pag. 117.

(10) Voyez les inscriptions V, VII et XVIII, à la fin de cette section, pag. 108 et 111.

(11) Voyez l'inscription XXII, pag. 112.

totalement

totalement dépouillés de leurs richesses et de leur autorité, et que la religion Égyptienne a été entièrement abandonnée. Nous manquons de témoignages positifs qui indiquent comment se comportoit la statue de Memnon sous le gouvernement des Grecs et des Perses, et même antérieurement; mais il est probable que sa vertu sonore s'étoit manifestée à ces époques éloignées.

S. VII.

Du Memnon des Grecs.

DANS quelques-unes des inscriptions Grecques et Latines qu'on lit encore sur le colosse du nord (1), on paroît avoir confondu le Memnon Égyptien, ou Aménophis, avec le Memnon des Grecs; cependant, si l'on en croit les témoignages de l'antiquité (2), ces deux personnages sont essentiellement distincts. Le Memnon des Égyptiens est beaucoup plus ancien que celui des Grecs, dont il paroît être le type original. Le Memnon des Grecs est venu au secours de Troie, suivant la tradition conservée par les poètes et les historiens; il a été tué sous les murs de cette ville fameuse (3), et il y avoit son tombeau (4). Homère (5) est le premier qui ait parlé de ce personnage, et son histoire fabuleuse a été successivement étendue et amplifiée par tous les poètes, les rhéteurs et les historiens qui l'ont suivi. La plupart d'entre eux font venir leur Memnon de l'Orient et lui donnent un teint noir (6). En le faisant fils de l'Aurore (7), ils semblent en indiquer l'origine: il nous paroît donc extrêmement probable que les Grecs, en cela comme en beaucoup d'autres choses, se sont approprié ce qui appartient aux Égyptiens. Nous ne pourrions parler plus au long du Memnon des Grecs, sans sortir des bornes de notre sujet; c'est pourquoi nous nous contentons de renvoyer, pour de plus amples détails, à la dissertation de Jablonski (8), où toute l'érudition de ce savant ne sert guère qu'à prouver que l'histoire et les actions guerrières du Memnon des Grecs ne sont pas mieux connues que celles d'Aménophis ou du Memnon des Égyptiens.

(1) Voyez les inscriptions I et XXVI, à la fin de cette section, pag. 106 et 113.

(2) Philostrat. in *Heroicis*, pag. 699. Voyez la citation n.º X111, à la fin de cette section, pag. 120.

(3) Pindar. od. 2, pag. 19, ed. 1773. — Dictys Cretensis, *de bello Trojano*, lib. VI, cap. X, pag. 135, ed. 1702.

(4) Plin. *Hist. natur.* lib. X, cap. XXVI. — Pausan. in *Phocicis*, lib. X, pag. 669, ed. 1613. — *Ælian. de Animal.* lib. V, cap. I. — *Servius ad Virgil. Æn.* lib. I, v. 493, pag. 204, ed. 1600. — Quint. Smyrn. *Paralip.* lib. II, pag. 225, ed. 1604.

(5) *Ἐνίστην γὰρ κατὰ θυμὸν αἰετμόντες Ἰνπλόροισι,*
Τὸν δ' ἠὲ ἠὲ ἐκπύει φαεινὸς αἴλαός υἱός.

Recordabatur enim mente sua caecum Antilochi,
Quem scilicet Aurora interfecit splendida inclytus filius.

Homer. Odys. lib. XV, v. 187.

(6) Pausan. in *Phocicis*, cap. XXXI, pag. 875. — *Virg. Æn.* lib. I, v. 493. — *Ovid. Amor.* lib. I, eleg. 8.

(7) Voyez les vers d'Homère, cités ci-dessus. — *Hesiod. Theog.* v. 984. — *Dion. Perieg. Orbis Descriptio*, v. 250. — *Virgil. Æn.* lib. I, v. 755. — *Ovid. Metam.* lib. X111, v. 576.

(8) *Syntagm.* I, cap. 1, 2, 3 et 4.

INSCRIPTIONS

GRAVÉES SUR LA STATUE DE MEMNON.

PIÉDESTAL.

Sur la face antérieure du piédestal, on trouve l'inscription suivante, qui a été recueillie par Pococke, et restituée par Philippe d'Orville; c'est une épigramme du poète Asclépiodote.

I.

ΑΣΚΛΗΠΙΟΔΟΤΟΥ

ZΩΕΙΝ ΕΙΝΑΛΙΗ ΘΕΤΙ ΜΕΜΝΟΝΑ ΧΑΔΕΑ ΦΩΝΕΙΝ
 ΜΑΝΘΑΝ ΕΠΙ ΤΡΩΪΗΣ ΔΑΛΟΚ ΑΠΟΛΛΥΜΕΝΟΝ
 ΑΙΓΥΠΤΟΥ ΛΙΒΤΚΗΣΙΝ ΤΠ ΟΦΡΥΣΙΝ ΟΥ ΑΠΟΤΑΜΝΕΙ
 ΚΑΛΛΙΠΥΛΟΝ ΘΗΒΗΝ ΝΕΙΛΟΣ ΕΛΑΥΝΟΜΕΝΟΣ
 ΤΟΝ ΔΕ ΜΑΧΗΣ ΑΚΟΡΗΤΟΝ ΑΧΙΛΛΕΑ ΜΗΤ ΕΠΙ ΤΡΩΩΝ
 ΦΘΕΙΓΕΣΘΑΙ ΠΕΔΩ ΜΗΤ ΕΝΙ ΘΕΣΣΑΛΙΗ
 ΠΟΙΗΤΟΥ ΤΟΥ

Vivere, marina Theti, Memnona et suaviter sonare

Disce, ad Trojam quondam occisum,

Ægypti Libycis sub tumulis, ubi abscondit

Pulchras portas habentem Thebam Nilus incitatus:

Insatiabilem verò pugnae Achillem, neque in Troium

Loqui campo, neque in Thessalia.

Divinité des mers, Thétis, apprends que Memnon, tué autrefois sous les murs de Troie, vit encore, qu'il rend des sons harmonieux. Quoiqu'enfermé dans les tombeaux de Libye, non loin de cette Thèbes aux belles portes que le Nil traverse, il parle; tandis que ton Achille, insatiable de combats, est muet dans les champs Troyens et dans ceux de la Thessalie.

Sur la face sud du piédestal, est une autre inscription qui a été recueillie par M. Girard; elle est gravée dans la planche 22, *fig. 6*, telle qu'elle a été dessinée. Nous allons la reproduire ici avec quelques-uns des mots séparés et restitués: nous espérons que notre travail mettra sur la voie de rétablir en entier cette inscription curieuse.

II.

ΘΗΚΕΣ ΕΦΩΝΙΕΝΤΑ ΘΕΑ ΡΟΔΟΔΑΚΤΥΛΟΣ ΗΩΣ
 ΧΗ ΜΗΤΕΡ ΚΑΤΤΕ ΜΕΜΝΟΝΕ ΕΑΔΟΜΕΝΩΝ ΟΙ ΑΚΟΥΣΑΙ
 ΧΗ ΕΦΩΝΕΙ ΑΥΚΑΒΑΝΤΙ ΠΕΡΙ ΚΑΥΤΟΥ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ
 ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΜΕΝ ΤΗΑΤΩΝ ΤΡΙΣ ΚΑΙ ΔΕΚΑ ΕΧΟΝΤΙ
 ΤΑ ΔΙΣΤΑΜΟΝΤΕΣ ΕΚΑΤΟΝ ΑΥΔΗΚΑΝΤΟΣ
 ΚΑΜΕΑΡΕΙΘΕΑΛΙΠΩΝΤΟΣ

ΟΛΗCΒΑCΙΑΝΑΕΑ ΘΗΚΕ ΚΡΟΝΕ
 ΟΤ ΦΩΝΗΝ ΔΑΠΟΠΕΤΕΟΤΕ
 ΟΕΑΜΟΙ ΒΑΔΙCΕΝ
 ΑΛΟΧΩΕΟΤ.....CΕ
 ΕΤΤΧΩ

Il résulte de l'examen de cette inscription, qu'un personnage dont le nom est probablement effacé, est venu pour entendre (οι ακουσαι) la voix et les oracles du célèbre Memnon, fils de l'Aurore, déesse aux doigts de rose, sous le règne du très-illustre empereur Antonin, lorsque ce souverain étoit consul pour la treizième fois. (Λυκάλβαντι περι κλυτῆς Ἀντωνεῖνης ὑπατῶν τελεῖς καὶ δέκα ἔχοντι.) Le mot εὐτυχῶ, *je me réjouis*, qui termine l'inscription, exprime la vive satisfaction de celui qui l'a fait graver.

La partie la plus précieuse de l'inscription, celle qui indique l'époque où elle a été sculptée sur la statue de Memnon, est assez bien conservée pour qu'on ne puisse avoir aucun doute sur la restauration et l'interprétation que nous proposons.

JAMBE DROITE.

III.

ANNO V. HADRIANI
 IMP. T. HATER...
 NEPOS PRAEF. AEG.
 AVDIT MEMNONEM
 XII. K. MART. HORA I-S

Cette inscription a été recueillie par Pococke et restituée par Jablonski. Elle constate que Titus Haterius Nepos, homme connu dans les fastes consulaires et par des inscriptions Romaines, préfet d'Égypte, a entendu Memnon, une demi-heure après la première heure du jour, le 12 des calendes de mars, l'an v du règne d'Adrien.

IV.

IVNIS VENNA VERTVILLA
 C. CETTI AFRICANI PRAE. AEG.
 VXOR AVDIVI MEMNONEM
 PRIDIE FEBR. HORA I.S
 ANNO I. IMP. DOMITIANI AVG.
 CVM IAM TERTIO VENISSEM.

Cette inscription, fort altérée dans Pococke, a été ainsi recueillie par M. Girard. Elle constate qu'une femme, dont les noms se lisent dans la première ligne, épouse de C. Cettus Africanus, préfet d'Égypte, a entendu Memnon, la veille, peut-être, des calendes de février, une demi-heure après la première heure du jour, c'est-à-

dire, vers six heures et demie du matin, l'an 1.^{er} du règne de Domitien Auguste, après qu'elle fut venue trois fois.

V.

ANNO VII IMP. CAESARIS
 NERVAE TRAIANI AVG. GER. DACICI
 C. VIBIVS MAXIMVS PRAE. AEG.
 AVDIT MEMNONEM XIII K. MAII
 HORA II S SEMEL ET III S SEMEL

Cette inscription, altérée et incomplète dans Pococke, a été ainsi copiée par M. Girard. Elle constate que, l'an VII du règne de César Nerva Trajan, Auguste, Germanique, Dacique, C. Vibius Maximus, préfet d'Égypte, a entendu Memnon, le 14 des calendes de mai, une fois d'abord, une demi-heure après la seconde heure du jour, et, une autre fois, une demi-heure après la troisième heure.

VI.

PRAEF. AEG.
 AVDIT
 MEMNONEM
 XIII. K. APRILIS
 VERO III. ET AMBIVLO COSS.
 HORA. I

Un préfet d'Égypte, dont le nom se lisoit dans la première ligne de cette inscription, qui est trop altérée pour qu'on puisse le reconnoître, a entendu Memnon, le 13 des calendes d'avril, sous le troisième consulat de Vérus, et sous celui d'Ambibulus, à la première heure du jour. La date correspond à la x.^e année du règne d'Adrien, ou à l'année 126 de Jésus-Christ. Cette inscription a été restaurée par Jablonski, sur la copie qu'en a donnée Pococke.

VII.

C. MANIVS HANIOCHVS
 DOMO CORINTHIVS.....ITEM
AVDIVI MEMNONEM ANTE SECV. HORAM
 XIII.....TITIANO COS. EODEM DIE
 HORA PRIMA EIVSDEM DIEI

Cette inscription a été sculptée par les ordres de Manius Haniochus, sous le consulat de Titianus; ce qui correspond à l'an 245 de l'ère chrétienne. Il atteste qu'à un certain jour dont la date est effacée, et avant la seconde heure, il a entendu Memnon. Un autre personnage, dont le nom ne peut plus se lire, dit avoir entendu Memnon le même jour, mais à la première heure.

VIII.

IMP. DOMITIANO
CAESARE AVG. GERMANIC. XIII. C

T. PETRONIVS SECVNDVS PRAE. AEG.
AVDIT MEMNONEM HORA I PR. IBVS MART
ET HONORAT EVM VERSIBVS GRAECIS
INFRA SCRIPTIS.

ΦΘΕΓΣΛΟΜΟΙΔΑΟΝΤΑΡΜΕΡΟCΩΛΕΚΑΗΟΛΙ
ΜΕΜΝΟΝΑ ΚΙΕΙCΙΝΒΑΜΟΜCΝΟCΠΤΡΙΑΑΙC

Cette inscription, qui nous a été communiquée par M. Girard, atteste que, sous le règne de Domitien César, Auguste, Germanique, treize fois consul, Titus Petronius Secundus, préfet d'Égypte, a entendu Memnon à la première heure du jour, la veille des ides de mars, et qu'il le célèbre par les vers Grecs gravés au-dessous de l'inscription. Ces vers sont trop effacés pour qu'on puisse les interpréter; mais on y lit distinctement le nom de Memnon.

IX.

Λ. INSSVLIVS TENAX PRIMIPILARIS LEG. XII
PVLMINAL ET VALERIVS PRISCVS Λ. LEC XXII
ET L. OVINTIVS VIATOR DECVRIO AVDIMVS MEMNONEM
ANNO XI NERONIS IMP. XVII KAL.

Cette inscription, qui nous a été communiquée par M. Girard, atteste qu'un certain Julius Tenax, centurion de la douzième légion, Pulminal et Valerius Priscus de la vingt-deuxième, et le décurion L. Ovintius Viator, ont tous entendu Memnon, l'an XI du règne de Néron, le 17 des calendes d'un mois dont le nom est effacé.

Une inscription Grecque, en neuf lignes, suit celles que nous venons de rapporter. Elle est fort altérée; cependant la quatrième ligne se compose distinctement de ces mots:

X.

ΠΑΡΗΝ ΘΕΩΡΟC ΚΑΙ ΠΡΟCΕΚΤΗCΕΝ

Adfuit Prætor, sacræ legatione fungens ad Memnonem, eumque adoravit.

La septième, la huitième et la neuvième lignes se lisent ainsi:

ΜΕCΑC ΔΙΑCΤΗCΑC ΗΜΕΡΑC ΔΥΟ
ΗΚΟΤCΕΝ ΕΛΘΩΝ ΤΟΥ ΘΕΟΥ ΤΟΝ ΗΧΟΝ
ΛΖ ΑΔΡΙΑΝΟΥ ΚΑΙCΑΡΟC ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ.

Cette inscription est de l'an VII du règne d'Adrien. Jablonski conjecture qu'elle atteste qu'un certain préteur étoit venu, de sa propre inspiration, vers la statue de Memnon; qu'il l'a adorée, mais que Memnon ne rendit alors aucun son; que, par

une inspiration divine, étant retourné dans la ville, et y ayant attendu deux jours, il revint enfin vers la statue, et entendit les sons de sa voix divine.

XI.

V. NONAS MARTIAS
FELIX AVG. C. LIBERTVS
PROCVRATOR VSIACVS
HORA PRIMA SEMIS
MEMNONEM
AVDIVIT

Le 5 des nones de mars, celui dont on lit le nom et les qualités dans l'inscription, a entendu Memnon une demi-heure après la première heure du jour, c'est-à-dire, à six heures et demie du matin.

L'inscription suivante est composée de huit lignes, dont on lit ainsi les dernières :

XII.

ΝΕΩΚΟΡΟΣ ΤΟΥ
ΣΑΡΑΠΙΔΟΣ
ΚΑΙ ΤΟΥ ΜΕΜΝΟΝΟΣ
ΣΑ ΠΙΑΝΟ

Nous avons exposé, dans le cours de cette section, nos conjectures sur ce que renferme cette inscription.

XIII.

ΗΛΙΟΔΩΡΟΣ ΖΗΝΩ
ΝΟΣ ΚΑΙ ΣΑΙΣΑΡΕΙΑΣ ΠΑ
ΝΙΑΔΟΣ ΗΚΟΥΣΑ Δ̄ ΚΑΙ
ΕΜΝΗΚΘΗΝ ΖΗΝΩΝΟΣ
ΚΑΙ ΑΙΛΙΑΝΟΥ ΑΔΕΛΦΩΝ

Heliodorus, Zenonis filius ex Casarea Paneade, audivi quater, et recordatus sum Zenonis et Aeliani fratrum.

Héliodore, fils de Zenon de Césarée Panéade, j'ai entendu quatre fois (la voix divine), et je me suis rappelé mes frères Zénon et Aélien.

XIV.

L. IVNIUS CALVINVS
.....MONTIS BERINI
AVDIVI MEMNONEM CVM
MINICIA
KAL. IVNIIS HORA II. ANNO

Cette inscription constate qu'un certain L. Junius Calvinus, dont le lieu de naissance ou la qualité se trouvent effacés, a entendu Memnon, avec Minicia, un jour des calendes de juin, dont l'indication ne subsiste plus, à la seconde heure du jour; l'indication de l'année a aussi disparu.

XV.

SEX. LICINIUS PVDENS LEGIONIS XXXII
 XI. K. IANVARIAS ANNO IIII D. N
 DOMITIANI CAESARIS AVGVSTI
 GERMANICI AVDI MEMNONEM.

Moi, Sextus Licinius Pudens, de la vingt-deuxième légion, le onzième jour des calendes de janvier, l'an IV du règne de notre seigneur Domitien César, Auguste, Germanique, j'ai entendu Memnon.

Il est assez connu que Domitien est le premier de tous les empereurs qui ait pris le titre de seigneur.

XVI.

CLAVDIVS MAXIMVS
 LEG. XXII AVDIVI
 MEMNONEM HORA I

Claudius Maximus, de la vingt-deuxième légion, j'ai entendu Memnon à la première heure.

XVII.

C. AEMILIVS
 HORA PRIMA
 SEMIS AVDIVI
 MEMNONEM

Caius Aemilius, j'ai entendu Memnon une demi-heure après la première heure du jour.

XVIII.

PETRONIVS PRAEF. AEG.
 HORAM CVM PRIMAM CVMQVE
 HORAM. SOLE SECVNDAM. E
 PROLATO OCEANO LVMINAT
 ALMA DIES
 VOX AVDITA MIHI EST TER
 BENE MEMNONIA

Pétrone, préfet d'Égypte, lorsqu'à la première heure et à la seconde heure du jour, le soleil, sorti de l'océan, répand sa lumière bienfaisante, j'ai bien distinctement entendu trois fois la voix de Memnon.

JAMBE GAUCHE.

La première inscription que l'on trouve sur le côté intérieur de cette jambe, est celle-ci:

XIX.

ΤΡΕΒΟΛΛΗC
 ΤΗC ΙΕΡΑC ΑΚΟΤΟΤCΑ ΦΩΝΗC ΜΕΜΝΟΝΟC
 ΕΠΙΘΟΟΤΝ CΕ ΜΗΤΕΡ ΚΑΙCΑΡΟC ΕΝΕΤΩΧΕΙΝ

Après m'être acquitté du vœu que j'avois fait d'entendre la sainte voix de Memnon, ce que je désire le plus maintenant, c'est de vous donner un festin, ô mère de César.

XX.

ΙΟΥΛΙΑC ΚΑΜΙΛΛΗC
 ΟΤΕ ΗΚΟΤCΕ ΤΟΤ ΜΕΜΝΟΝΟC
 Ο CΕΒΑCΤΟC ΑΔΡΙΑΝΟC

Cette inscription constate que Julie Camille l'a fait graver, lorsqu'Adrien Auguste a entendu la voix de Memnon.

Les inscriptions que nous venons de rapporter, sont suivies, toujours sur le côté intérieur de la jambe, de trois inscriptions formant dix-huit lignes : elles sont si altérées dans la copie de Pococke, qu'il est difficile d'y rien déchiffrer; on y lit cependant le nom d'Adrien.

XXI.

ΓΑΙΟΣ ΙΟΥΛΙΟΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ
ΑΡΧΙΔΙΚΑΚΤΗΣ ΘΕΩΝΟΣ
ΑΡΧΙΔΙΚΑΚΤΟΥ ΤΙΟΣ ΚΑΙ
ΠΑΤΗΡ ΗΚΟΥΣΑ ΜΕΜΝΟ
ΝΟΣ ΩΡΑΣ ΠΡΩΤΗΣ

Caius Julius Dionysius, premier juge, fils de Théon premier juge, et père, j'ai entendu Memnon à la première heure.

XXII.

ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΙΚΟΣ
ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ ΕΡΜΟΝΘΕΙΤΟΥ ΚΑΙ ΛΑΤΟΠΟ
ΛΕΠΟΥ ΗΚΟΥΣΑ ΜΕΜΝΟΝΟΣ ΤΟΥ ΟΣΙΟΤΑΤΟΥ
ΜΕΤΑ ΚΑΙ ΤΗΣ ΣΥΜΒΙΟΥ ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΚΑΙ
ΤΩΝ ΤΕΚΝΩΝ ΑΛΛΟΥΡΙΩΝΟΣ ΚΑΙ ΚΟ
ΔΡΑΤΟΥ ΚΑΙ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΕΤΕΙ ΙΕ ΑΔΡΙΑΝΟΥ
ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΤΟΥ ΚΤΡΙΟΥ ΧΟΙΑΚ

Cette inscription a été relevée par notre collègue M. Delile. En voici les traductions Latine et Française :

*Artemidorus Ptolemæi filius, regius
Scriba Hermonthis et Latopolis,
Audi Memnonem sanctissimum,
Unâ cum conjugè Arsinoë et
Filiis Alurione et Kodrato
Et Ptolemæo, anno XV Adriani
Cæsaris domini, die . . . mensis choiac.*

Artémidore, fils de Ptolémée, écrivain royal d'Hermonthis et de Latopolis, j'ai entendu le très-saint Memnon, avec ma femme Arsinoë et nos fils Alurion, Kodratus et Ptolémée, l'an xv d'Adrien César souverain . . . du mois de choiac.

La date du mois est effacée. L'an xv du règne d'Adrien correspond à l'an 131 de Jésus-Christ, et le mois de choiac au mois de novembre.

A la suite de cette inscription, sur le même côté de la jambe, il y en a huit autres publiées par Pococke, et formant vingt-cinq lignes. La copie qu'il en donne permet à peine d'en déchiffrer quelques mots détachés et quelques lignes. C'est ainsi qu'on y lit :

XXIII.

ΛΟΥΚΑΣ ΩΡΑΣ Γ. ΗΚΟΥΣΑ.

Ce qui indique qu'un certain Lucas a entendu Memnon à la troisième heure.

XXIV.

S. MITHRIDATICVS TRIBVNVS
LEG. XXII. DEIOT. XIII. K. IVL.
MEMNONEM AVDIVI H. I.

S. Mithridaticus, tribun de la vingt-deuxième légion surnommée la Déjotarienne, le 13 des calendes de juillet, j'ai entendu Memnon à la première heure.

On sait qu'Auguste avoit confié à cette vingt-deuxième légion la garde de l'Égypte. Cette inscription est suivie d'une autre en trois lignes, dont la première, qui paroît renfermer un nom propre, se lit difficilement. Voici les deux autres lignes :

XXV.

ΔΕΥΤΕΡΟΝ ΑΚΟΥΣΑΝ
ΜΕΜΝΟΝΟC

Ce qui indique que la personne qui a fait mettre l'inscription, a deux fois entendu Memnon.

XXVI.

ΑΥΔΗΣ ΤΟ ΠΡΟCΘΕΝ ΜΟΥΝΟΝ ΕΙCΑΚΟΥCΑΝΤΑC
ΝΥΝ ΩC CΥΝΗΘΕΙC ΚΑΙ ΦΙΛΟΥC ΗCΠΙCΑΤΟ
ΜΕΜΝΩΝ Ο ΠΑΙC ΗΟΥC ΤΕ ΚΑΙ ΤΕΙΘΩΝΟΙΟ
ΑΙCΙΟΝ ΙΝΑ ΚΑΤΑΝΩ ΚΑΙ ΦΘΕΓΜΑΤΑ
Η ΦΥCΙC ΕΔΩΚΕ ΔΗΜΙΟΥΡΓΟC ΤΩΝ ΟΛΩΝ

*Qui quondam solum audiveramus vocis sonum,
Nos nunc ut familiares et amicos salutavit
Memnon, Auroræ et Tithoni filius,
Omne auspiciato, ut nempe ego et sensum perciperem
harum vocum:
Ipsa natura eas promit, opifex totius universi.*

Nous, qui autrefois n'avions entendu qu'un seul son, maintenant Memnon, fils de l'Aurore et de Tithon, nous a salués affectueusement comme ses alliés et ses amis. Plus heureux, j'ai saisi le sens et la force de ses paroles : la nature elle-même, créatrice de toutes choses, les a proferées.

A la suite, viennent deux inscriptions en trois lignes, qui sont trop altérées dans la copie donnée par Pococke pour qu'on puisse les lire. Celle-ci vient après :

XXVII.

ΕΓΡΑΨΑ ΑΚΟΥCΑCΑC ΤΟΤΔΕ ΜΕΜΝΟΝΟC
ΕΘΡΑΤCΕ ΚΑΜΒΥΤΗC ΜΕ ΤΟΝΔΕ ΤΟΝ ΛΙΘΟΝ
ΒΑCΙΛΕΟC ΗΑΙΟΥ ΕΙΚΟΝΑ ΕΚΜΕΜΑΓΜΕΝΟΝ
ΦΩΝΗ ΔΗ ΗΔΥΜΟC ΗΝ ΠΑΛΛΙ ΜΟΙ ΜΕΜΝΟΝΟC
ΤΑ ΠΑΘΗ ΔΕ ΟCΑ ΗΝ ΑΦΕΙΛΕ ΚΑΜΒΥΤΗC
ΔΥCΦΟΡΑ ΓΕ ΝΥΝΙ CΟΙ ΑCΑΦΗ ΤΑ ΦΘΕΓΜΑΤΑ
ΟΛΟΦΥΡΟΜΑΙ ΤΗC ΠΡΟCΘΕ ΔΕΙΛΟΤΑΤΕ ΤΥΧΗ

Scripti auditâ voce Memnonis :

« *Vulneravit me Cambyses hunc lapidem,
In effigiem regis Solis conformatum.
Vox mihi suavis quondam erat Memnonis :
At voces lætitiæ aut tristiitiæ abstulit Cambyses.
Sanè intoleranda narras. Nunc tibi obscura vox sonat.
Deploro eam, quæ olim te, miserrime, afflixit, calamitatem.* »

A. D.

Après avoir entendu Memnon, j'ai mis cette inscription :

« *Cambyse m'a blessée moi pierre taillée à l'image
du Soleil roi. J'avois autrefois la douce voix de
Memnon ; mais Cambyse m'a enlevé les accens
qui exprimoient la joie et la douleur. Tu racontes
des choses affreuses. Tu ne rends maintenant que
des sons obscurs et inintelligibles. Infortunée, je
deploro le malheur qui t'a accablée.* »

P

Cette inscription est un dialogue entre la statue et un spectateur. Elle est suivie d'une autre en cinq lignes, tout-à-fait illisibles.

XXVIII.

Α. ΦΛΑΟΥΙΑΝΟΣ
ΦΙΛΙΠΠΟΣ
ΕΚΛΑΤΟΝ ΜΕ
ΜΝΟΝΟΣ ΘΕΙΟΤΑΤΟΥ

*L. Flavianus
Philippus
Audi Me
mnonem maximè divinum.*

*L. Flavianus Philippus, j'ai entendu le très-saint
Memnon.*

XXIX.

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΑΔΡΙΑΝΟΣ
ΗΚΟΥΣΑ ΤΟΝ ΣΕΠΤΟΝ
ΟΡΑ.....Β...Α...Ι...C

Cette inscription porte que l'empereur Adrien a entendu celui qui doit être adoré, c'est-à-dire, le dieu Memnon. L'heure du jour et la date sont illisibles.

XXX.

ΕΚΛΑΤΟΝ ΑΥΔΗΚΑΝΤΟΣ ΕΓΩ ΠΟΒΛΙΟΣ ΒΑΛΒΙΝΟΣ
ΦΩΝΑΣ ΤΑΣ ΘΕΙΑΣ ΜΕΜΝΟΝΟΣ Η ΦΑΜΕΝΟΦ
ΗΛΘΟΝ ΟΜΟΤ ΔΕΡΑΤΑ ΒΑΣΙΛΗΙΔΙ ΤΗ ΔΕ ΣΑΒΙΝΑ
ΩΡΑΣ ΔΕ ΠΡΩΤΑΣ ΑΛΙΟΣ ΕΣΧΕ ΔΡΟΜΟΝ
ΚΟΙΡΑΝΩ ΑΔΡΙΑΝΩ ΠΕΜΠΩ ΔΕΚΑΤΩ ΕΝΙΑΤΤΩ
ΑΜΑΤΑ ΔΕ ΕΣΧΕΝ ΑΘΥΡ ΕΙΚΟCΙ ΚΑΙ ΠΙCΤΡΑ
ΕΙΚΟCΤΩ ΠΕΜΠΩ ΑΜΑΤΙ ΜΗΝΟΣ ΝΟΕΜΒΡΙΟΣ

*Audi loquentis ego Publius Balbinus
Voces divinas Memnonis vel Phamenoph.
Veni verò huc unà cum amabili regina Sabina,
Prima horæ sol habebat cursum,
Imperatoris Hadriani quinto et decimo anno:
Dies autem habebat athyr viginti et quatuor,
Vigesimo quinto die mensis novembris.*

*Moi, Publius Balbinus, j'ai entendu les paroles
divines de Memnon ou de Phamenoph. Je suis venu
ici avec l'aimable reine Sabine, à la première heure
de la course du soleil, la quinzième année du règne
d'Adrien, le 24 du mois d'athyr, correspondant au
25 du mois de novembre.*

Les inscriptions suivantes se trouvent sur le côté extérieur de la jambe gauche. Elles ont été copiées par Pococke. La première a été ainsi restituée par Jablonski :

XXXI.

PETRONIVS S. BALBVS
PRAEF. PR. LEG. AVDI MEMNON
VI. IDVS MARTIAS
SERVIANO III ET VARO COSS.
HORA DIEI ANTE PRIMAM

Jablonski élève lui-même des doutes sur la restitution de la seconde ligne, parce qu'il est constant que la première légion n'étoit point en Égypte, et il propose, en conséquence, de lire, PRAEF. AEG. Cette inscription constateroit donc qu'un préfet d'Égypte, du nom de Petronius Balbus, a entendu Memnon, le 6 des ides de mars, Servianus étant consul pour la troisième fois, et Varus pour la première, avant la première heure du jour. La date de cette inscription correspond à l'an 134 de Jésus-Christ; sous le règne d'Adrien.

XXXII.

M. VLPIVS PRIMIANVS
PRAEF. AEG.
VI. KAL. MARTIAS
ITERVM HORA
DIEI SECVNDA XV EGI GRATIAS

Cette inscription, dont les trois dernières lignes sont fort altérées, est de M. Ulpianus Primianus, préfet d'Égypte. Elle atteste que, le 6 des calendes de mars, il a entendu la voix de Memnon, probablement une première fois (car, là, l'inscription est tout-à-fait illisible), à une heure du jour dont l'indication ne subsiste plus, et, une seconde fois, à la seconde heure du jour, et qu'il en a rendu grâces au dieu Memnon. La date de l'année est effacée; cependant le nombre xv que l'on voit encore, porteroit à croire que l'inscription est, comme plusieurs autres déjà citées, de l'an xv du règne d'Adrien.

Cette inscription est suivie d'une douzaine de lignes entièrement effacées, où on lit le nom de Memnon. Vient ensuite une inscription Grecque, en six lignes, dont on ne peut lire distinctement que les trois dernières.

XXXIII.

ΘΕΙΟΤΑΤΟΥ ΝΥΚΤΩΡ
ΟΜΦΗΝ ΕΠΙ ΜΕΜΝΟΝΟC
ΗΛΘΟΝ

Cette inscription constate que celui dont le nom est probablement dans l'une des trois premières lignes, est venu, pendant la nuit, pour entendre la voix divine du très-saint Memnon.

Le côté extérieur de la jambe offre encore une trentaine de lignes en caractères Grecs, qui sont trop altérés dans la copie de Pococke, pour qu'on puisse les interpréter. C'est pour nous une raison de plus de regretter la perte des papiers de feu notre collègue M. Coquebert, qui nous auroient mis à portée de lever bien des difficultés et des incertitudes.

TEXTES

DES AUTEURS CITÉS.

I.

ΕΝ ΔΕ Τῆ Ἡλιοπόλει, καὶ οἴκως εἶδομεν μεγάλους, ἐν οἷς διέτριβον οἱ ἱερεῖς· μέγιστα γὰρ δὴ αὐτὴν κατοικίαν ἱερέων γεγενῆσθαι φασι τὸ παλαιόν, φιλοσόφων ἀνδρῶν, καὶ ἀστρονομικῶν· ἐκλέσσιπε δὲ καὶ τὸ νυκτὸν τὸ σύστημα, καὶ ἡ ἀσκήσις. Ἐκεῖ μὲν ἔν ἑδείξ ἡμῖν ἐδείκνυτο τῆς ποιαύτης ἀσκήσεως ἰσχυρῶς, ἀλλ' οἱ ἱεροποιοὶ μόνον, καὶ ἐξηγήσασθαι τοῖς ξένοις τῶν περὶ αὐτῶν ἱερῶν.

HELIOPOLI domos amplas vidimus, in quibus sacerdotes habitabant. Hanc enim perhibent olim sacerdotum habitationem fuisse, hominum philosophiæ et astronomiæ deditorum : nunc is ordo ac studium defecit; nec quisquam nobis tali exercitationi præfectus ostendebatur, sed homines tantum qui sacrificia curarent, atque ritus eos peregrinis commonstrarent. (Strab. *Geograph.* lib. xvii, pag. 806, edit. 1620.)

II.

Ὁ δ' ἔν Σεστώσις χώματα πολλὰ καὶ μεγάλα κατὰ σκευάσας, αὐτὰς πόλεις αὐτὰς μετρώσασθαι, ὅσας μὴ φυσικῶς τὸ ἔδαφος ἐτύγγανον ἐπιτημένον ἔχουσαι, ὅπως κατὰ πᾶς πληρώσεις τῶν πόλεων καταφυγὰς ἔχωσιν ἀκινδύνως ὅτε ἀνθρώποι καὶ τὰ κτήνη.

Sesostris porrò multas et ingentes aggerum moles eduxit, in quas civitates, quibus editiorem natura positum negaverat, transmigrare jussit; ut, insurgente fluvio, tutos ibi receptus homines et animalia capesserent. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 1, p. 66, edit. 1746.)

III.

Διὰ δὲ τὴν ἀγανίαν τὴν ἐκ τῆς ἀναβάσεως τῶν ποταμῶν γινομένην, κατεσκευάσασθαι Νειδωσκοπιῶν ὑπὸ τῶν βασιλέων ἐν τῇ Μέμφει. ἐν τούτῳ δὲ τὴν ἀνάβασιν ἀκριβῶς ἐκμείρυντες οἱ τὴν τούτῳ διοίκησιν ἔχοντες, ἕξαποπέλλουσιν εἰς αὐτὰς πόλεις ἐπιστολάς, διασαφῆντες πόσας πήχεις ἢ δακτύλους ἀναβέβηκεν ὁ ποταμὸς, καὶ τότε τὴν ἀρχὴν πεποιήσασθαι τῆς ἐλαττώσεως.
Ἐκ πολλῶν χρόνων τῆς παρατηρήσεως αὐτῆς παρὰ τοῖς Αἰγυπτίοις ἀκριβῶς ἀναγεγραμμένης.

Propter metum verò ex inundatione ortum, specula quedam Nili à regibus in Memphi exstructa est, ubi, mensurà illius exactè cognitâ, negotii hujus curatores per literas ad urbes huc illuc missas significant quot cubitis et digitis fluvius adscenderit, et quando decrementi fecerit initium.
Observatio hæc per multas hominum ætates diligenter in literas ab Ægyptiis relata est. (*Ibid.* pag. 44.)

IV.

Ἀμφισβητῶσι δὲ καὶ οἱ περὶ τὴν Αἰγυπτίον Αἰθίοπες, λέγοντες ἐν ἐκείνοις τοῖς τόποις γεγενῆσθαι τὸν ἄνθρωπον τούτον, καὶ βασιλεία παλαιὰ δεϊκνύσασθαι, ἃ μέχρι τῶν νῦν ὀνομάζεσθαι φασι Μεμνόνεια.

Verùm in dubium hoc vocant Æthiopes, Ægypti accolæ, qui suæ Memnonia patriæ arrogant, et palatia, quæ hodieque Memnonia vocitentur, ostendunt. (*Ibid.* lib. 11, pag. 136.)

V.

"Ἐστὶ δ' ἰερά πλείω. Καὶ τότεων δὲ τὰ πολλὰ ἠκρωτηρίασε Καμβύσης· νυνὶ δὲ κωμηδὸν συνοικεῖται· μέγας δ' ἔστι ἐν τῇ Ἀραβίᾳ, ἐν ἧπερ ἡ πόλις. μέγας δ' ἔστι καὶ ἐν τῇ περαίᾳ, ὅπως τὸ Μερμόνιον· ὅνταυτα δὲ δυοῖν κολοσσῶν ὄντων μονολίθων ἀλλήλων πλησίον, ὃ μὲν σώζεται, τὸ δ' ἑτέρον τὰ ἀνω μέρη τὰ ἀπὸ τῆς καθέσθρας πέπλωκε σεισμῶ γεννηθέντος, ὡς φασί. Πεπίστευται δ' ὅτι ἀπαξ καθ' ἡμέραν ἐκείνην, φόφος, ὡς ἂν πληγῆς ἢ μεγάλης ἀποτελείται, ἄπο τῶ μένοντος ἐν τῷ θρόνῳ, καὶ τῇ βασιμείρου· καὶ γὰρ δὲ παρὼν ἐπὶ τῶν τόπων μετὰ Γάλλου Αἰλίου, καὶ τῶ πλήθους τῶν συνόντων αἰτῶ φίλων τε καὶ στρατιωτῶν, περὶ ὧρον ἰσχυρῶν ἠκούσα τῶ φόφου, εἴτε δὲ ἀπὸ τῆς βασιμείρου, εἴτε ἀπὸ τῶ κολοσσῶ, εἴτ' ἐπίτηδες τῶν κύκλῳ, καὶ περὶ τὴν βάσιν ἰσχυρῶν πινὸς ποιήσαντος τὸν φόφον, ἐκ ἔχῳ διίσχυρίσασθαι· διὰ γὰρ τὸ ἀδύλον τῆς αἰτίας, πᾶν μάλλον ἐπέρχεται πτερεῖν, ἢ τὸ ἐκ τῶν λίθων ἔτω τεταγμένων ἐκπέμπεσθαι τὸν ἦχον.

VI.

Ἐμοὶ δὲ παρέσχε μὲν καὶ τῆτο θαυμάσιον· παρέσχε δὲ πολλὰ μάλις Αἰγυπτίων ὁ κολοσσὸς ἐν Θηβαίς ταῖς Αἰγυπτίαις διαβάσει τὸν Νεῖλον, παρὰ τὰς Συερίδας καλαμείνας. Ἐστὶ γὰρ ἐπὶ καθήμενον ἀγάλμα Ἡλείου, Μέρμωνα ὀνομάζουσι οἱ πολλοί. Τῆτον γὰρ φασὶν ἐξ Αἰθιοπίας ὀρμηθῆναι ἐς Αἰγυπτίον, καὶ τὴν ἀχει Σούσαν. Ἀλλὰ γὰρ ἢ Μέρμωνα οἱ Θηβαῖοι λέγουσι, Φαμένωφα δὲ εἶναι τῶν ἐγχωρίων, ἢ τῆτο ἀγάλμα ἦν ἠκούσα δὲ ἤδη καὶ Σέσωστρον Φαμένων εἶναι τῆτο τὸ ἀγάλμα. Ὁ Καμβύσης διέκοψε, καὶ νῦν ὁπόσον ἐκ κεφαλῆς ἐς μέσον σῶμα, ἦν ἀπερριμμένον· τὸ δὲ λοιπὸν κἀθηκαί τε καὶ ἀνά πάσαν ἡμέραν ἀνίσχυοντος ἠλίου βοᾶ, καὶ τὸν ἦχον μάλις εἰκάζει τις κηλέας ἢ λύρας βαρείας χορδῆς.

VII.

Ὅποτε γὰρ ἐν Αἰγυπτίᾳ διήρην, ἐπὶ νέος ὢν, ὑπὸ τῶ πατρὸς ἐπὶ παιδείας παρὰ τῶν ἀποσταλείς, ἐπεθύμησα, ἐς Κοπίον ἀναπλεύσας;

Habet templa quàm plurima, magna ex parte à Cambyse mutilata : nunc per vicus habitatur, ac pars ejus in Arabia, ubi et urbs est ; pars etiam in ulteriore regione, ubi Memnonium. Hic cum duo colossi essent de solido lapide inter se propinqui, alter adhuc exstat, alterius verò superiores à sede partes corruerunt, terræ (ut fama est) motu. Creditum etiam est, semel quotidie sonitum quemdam veluti ictûs haud magni edi à parte quæ in sede ac basi remansit. Ipse, cum Ælio Gallo adessem, et cum reliqua multitudine amicorum ac militum qui cum eo erant, circiter horam primam sonitum audiui ; utrùm à basi, sive à colosso, an verò ab eam circumstantium aliquo editus fuerit, non habeo affirmare : cum propter incertitudinem causæ quidvis potius credere subeat, quàm ex lapidibus sic compositis sonitum edi. (Strab. *Geogr.* lib. xvii, pag. 816, edit. 1620.)

Quæ mihi res planè admirabilis visa est : quam colossus qui Thebis Ægyptiis est trans Nilum, non longè ab eo loco quæ Syringes (id est, *Fistula*) appellantur, majore utique cum admiratione spectavi. Statua ibi est sedentis hominis : eam multi Memnonis nominant ; quem ex Æthiopia in Ægyptum venisse, ac Susa etiam usque penetrasse tradunt. At ipsi Thebani Memnonem esse negant : nam Phamenophem fuisse indigenam hominem dicunt. Audivi etiam qui Sesostri illam statuum esse dicerent. Eam Cambyses diffidit : et nunc etiam superior pars à vertice ad medium truncum humi neglecta jacet ; reliquum adhuc sedere videtur, ac quotidie, sub ipsum solis ortum, sonum edit, qualem vel citharæ vel lyræ nervi, si fortè, dum tenduntur, rumpantur. (Pausan. *Attica*, sive lib. i, pag. 101, edit. Lips. 1696.)

Cum in Ægypto versarer adhuc adolescens, à patre videlicet doctrinæ gratiâ transmissus, cupiebam, navigio profectus in Coptum, illinc adiens

ἐκείθεν ἐπὶ τὸν Μέμνονα ἐλθὼν, ἀκούσαι τὸ θαυμαστὸν ἐκεῖνο ἠχῶντα, πρὸς ἀνίσχοντα τὸν ἥλιον. Ἐκεῖνος μὲν ἔν ἠχουσα, ὃ κατὰ τὸ κοινὸν τοῖς πολλοῖς ἀσημόν πινα φωνῆν, ἀλλά μοι καὶ ἔχρησεν ὁ Μέμνων αὐτὸς, ἀνοίξας τὸ στόμα ἐν ἔπεισιν ἐπ' αὐτῶν· καὶ εἴ γε μὴ περιττὸν ἦν, αὐτὰ ἀν' ὑμῖν εἶπον τὰ ἔσση.

Memnonem, miraculum illud audire, eum videlicet sonum reddentem ad orientem solem. Illum igitur audivi, non hoc vulgari modo quo audiunt alii sonum quempiam inanem, sed mihi oracula etiam edidit Memnon ipse aperto ore septem versibus; quod nisi esset supervacaneum, ipsos vobis versus renunciarem. (Lucian. *Philopseudes*, pag. 842, edit. 1615.)

VIII.

Καὶ δὴ ποτε ὁ μὲν Δημήτριος ἔτυχεν ἐς τὴν Αἴγυπτον ἀποδημῶν κατὰ θῆαν τῶν πυραμίδων καὶ τῷ Μέμνονος. Ἦκε γὰρ ταύτας, ὑψηλὰς ἕσας, μὴ παρέχεσθαι σκιάν· τὸν δὲ Μέμνονα βοᾷν πρὸς ἀνατέλλοντα τὸν ἥλιον. Τούτων ἐπιθυμήσας Δημήτριος, θῆας μὲν τῶν πυραμίδων, ἀκροάσεως δὲ τῷ Μέμνονος, ἀναπεπλευκὴ κελιά τὸν Νεῖλον, ἕκτον ἤδη μῆνα, ὀκλήσαντα πρὸς τὴν ὁδὸν καὶ τὸ θάλασσαν, ἀπολιπὼν τὸν Ἀντίφιλον.

At hoc temporis fortè profectus fuerat in Ægyptum, ad spectaculum pyramidum Memnonisque. Nam audiverat, illas, cùm essent sublimes, umbram non jacere; Memnonem autem vocem edere ex oriente sole. Harum igitur rerum cupiditate adductus Demetrius, videlicet ut pyramides intueretur ac Memnonem audiret, sextum jam mensem adverso Nilo navigabat, relicto Antiphilo, quòd is itinere atque æstu defessus esset. (Lucian. *Toxaris seu Amicitia*, pag. 625.)

IX.

Ἰπὸ τῷ τῆσδε ἠγεμόνι παρελθεῖν φασιν ἐς τὸ τέμενος τῷ Μέμνονος. Περὶ δὲ τῷ Μέμνονος τὰ δὲ ἀναγράφει Δάμις. Ἦες μὲν παῖδα γενέσθαι αὐτὸν, σκοπταεῖν δὲ σὺν ἐν Τροίᾳ, ὅτι μηδὲ ἀφικέσθαι ἐς Τροίαν, ἀλλ' ἐν Αἰθιοπία τελευτήσας, βασιλεύσαντα Αἰθίοπων γενεὰς πέντε. Οἷδ' ἐπεὶ μακροβιώτατοι ἀνθρώπων εἰσὶν, ὀλοφύρονται τὸν Μέμνονα, ὡς κομιδῆ νέον, καὶ ὅσα ἐπὶ ἀώρᾳ κλαῖσι. τὸ δὲ χωρίον, ἐν ᾧ ἴδουται, φασὶ μὲν ὑποσεικέναι ἀγρὰ θρηναία, οἷα τῶν ἀγρῶν ἐν πόλεσι ποτε οἰκηθείσας λείπονται, σπλῶν παρεχόμεναι τρύφη, καὶ τειχῶν ἵχνη, καὶ θάκου, καὶ φλιάς, Ἐρμῶν τε ἀγάλματα, τὰ μὲν ὑπὸ χειρῶν διεφθόρα, τὰ δὲ ὑπὸ χροῦν τὸ δὲ ἀγάλμα τέρεφθη πρὸς ἀκτῖνα, μήπω γενεάσων· λίθος δὲ εἶναι μέγανος. Συμβεβηκέναι δὲ τὸ πόδε αὐφῶ, καὶ τὴν ἀγάλματοποιίαν τὴν ἐπὶ Δαιδάλῳ, καὶ τὰς χεῖρας ἀπερείδειν ὄρτας ἐς τὸν θάκον· κεῖσθαι γὰρ ἐν ὀρμῇ τῷ ὑποανάσθαι· τὸ δὲ σχῆμα τῆσδε, καὶ τὸν τῶν ὀφθαλμῶν ἴδν, καὶ ὅποσα τῷ στόματος ὡς φθελξαμένης ἀδουσι, καὶ τὸν μὲν ἄλλον χρόνον ἦπεν θαυμάσαι φασίν, ὅπω γὰρ ἐνεργὰ φαίνασθαι· πρὸς βάλαντος δὲ τὸ ἀγάλμα τῆσ ἀκτῖνος, τοῦτ' δὲ γίνεσθαι περὶ ἡλίου ἐπιτολῆς,

Hoc igitur duce in Memnonis templum venerunt, de quo talia Damis refert, fuisse Memnonem Auroræ filium: occubuisse verò non apud Trojam, quòd etiam neque venisse illum unquam constat; sed in Æthiopia, cùm regnasset apud Æthiopes per generationum quinque spatium. Ipsi tamen Æthiopes, quoniam supra cæteros homines longissimæ sunt vitæ, quasi in adolescentia Memnonem lugent, et quæcumque in acerbo funere dici solent, conqueruntur. Locum enim ubi templum fundatum fuerat, antiquo foro similem dicunt esse. Exstant ejusmodi fora quædam in vetustissimis civitatibus, ubi et columnarum visuntur fragmenta et parietum quædam vestigia. Præterea sedes et limina, et Mercurii simulacra partim manu, partim vetustate consumpta, illic etiam conspicui dicunt. Ipsius verò Memnonis statua, adolescentis impuberis imaginem referens, ad solis radios conversa est. Est autem ex nigro lapide fabricata, atque utroque pede solum attingens, juxta Dædali statuariam artem. Erectæ autem manus sedè innituntur, hominis surgere volentis similitudinem exprimentes. Oculorum autem et totius oris imaginem quasi locuturi hominis esse perhibetur. Et hæc quidem antea minorem ipsi dabant admirationem quòd nondum actiosa videretur, et quantum artis operi inesset ignorarent. Cùm verò solis radius statuam attingeret (id autem circa solis ortum evenire perhibent), tum verò supra modum admirabilis visa est. Tum enim

μη κλασχεῖν τὸ θαῦμα. Φθέγγασθαι μὲν γὰρ παραγρῆμα τῆς ἀκλίνας ἐλθούσης αὐτῷ ἐπὶ σῆμα· Φαίδρος δὲ ἰσάναι τὸς ὀφθαλμὸς δόξαι παρῶς τὸ φῶς, ὅσα τῶν ἀνθρώπων οἱ εὐήλιοι. Τότε ξυνεῖναι λέγουσιν, ὅτι τῷ ἡλίῳ δοκεῖ ὑπανίστασθαι, κατὰ περὶ οἱ τὸ κρείττον ὄρηι θεραφεύοντες· θύσαντες δὲ Ἡλίῳ τε Αἰθίοπι, καὶ Ἡῶ Μέμνονι, τῆσι γὰρ ἔφερον οἱ ἱερεῖς, τὸν μὲν ἀπὸ τῆς αἰθῆρας τε καὶ θάλασσης, τὸν δὲ ἀπὸ τῆς μητρὸς ἐπονομάζοντες· ἐπορεύοντο ἐπὶ καμύλων ἐς τὰ τῶν Γυμνῶν ἦθη.

statuam loqui perhibent, ubi primum solis radius ad ejus os pervenit. Ejus oculi splendentes lætique ad solem expositi sunt, sicut eorum qui valde solis aspectum tolerare possunt. At tunc quidem convenire eum dicunt, quòd soli assurgere videatur, ut qui erecti numen colunt. Sacra igitur Æthiopi Soli et Memnoni Eoo fecerunt. Sic enim ea numina sacerdotes cognominant, hunc quidem ex matris Auroræ nomine, illum autem quòd ea maxime loca perurat et calefaciat. Camelis vecti ad Gymnosophistarum sedes profecti sunt. (Philostrat. *de Vita Apollonii Tyanensis*, lib. vi, pag. 232, edit. Lips. 1709.)

X.

Ἐν τῇ πατρίδι δ' ἀπακθεις ἐτάφη δ' οἰκεία,

Καὶ σῆλη τύττω γέρονε πυρροποιίλιν λίθον
Μηχανιτὴ χαρμόσυνον δ' ἡμέρα πέμπει μέλος,

Ὡσπερ ἐπιγανύμενος μητρὸς τῆ παρούσα,
Τῆ δὲ νυκτὶ πὶ γροθὶ ἔμπαλιν ᾄδει μέλος.

In patria verò propria, postquam Trojâ abductus esset, sepultus est,

Et posuerunt ei statuam ex variegato lapide
Artificiose fabricatam, quæ lætum oriente die
emittit cantum,

Veluti gaudens matris præsentia;
Noctu autem flebile quoddam contrà canit carmen.
(Joan. Tzetz. *Versus politici*, chiliad. vi, hist. 64.)

XI.

Καὶ ἔστιν ἐπὶ τέρμασι τῆς γροθῆς σπουδῆ,
καὶ κατὰ τι τῆς γῆς, τάφος ὕδαμῶ Μέμνονος,
ὁ δὲ Μέμνων, ἐν Αἰθιοπία μελαβελκικῶς εἰς
λίθον μέλανα· καὶ τὸ σχῆμα μὲν καθήμενος,
τὸ δὲ εἶδος ἐκείνου ὄμμαι. Καὶ παρῶς βάλλει τῷ
ἀγάλματι ἢ ἀκτίς τῆς ἡλίου· δοκεῖ γὰρ ὁ ἥλιος
οἰνοὶ πληκτῆσαι, κατὰ τὸ σῆμα ἐμπύπτων τῷ
Μέμνονι, ἐκκαλεῖσθαι Φωνῆν ἐκεῖθεν, καὶ λα-
λεῖν τι σοφίσματα, παρεμυθεῖσθαι τὴν ἡμέραν.

Estque in picturæ ora extrema industria artis conspicua: nempe apparet in aliqua terræ parte, tumulus quidem nequaquam Memnonis, sed ipse Memnon, prout in nigrum lapidem transformatus in Æthiopia fuit; corporisque quidem situs sedentis est, forma verò ipsius Memnonis, ut puto. Incidunt in statuam solis radii: sol enim, Memnonis os veluti plectrum percutiens, inde vocem elicere, et comento isto loquelam producente Auroram solari videtur. (Philostrat. *Icon*. lib. i, pag. 773.)

XII.

Τῆτο θεασάμενοι τὸ εἶδωλον, τὸν Αἰθίοπων
λίθον ἔμφωνον Μέμνονος ἐπιτεύομεν γενέσθαι, ὡς
παρῶσις μὲν τῆς ἡμέρας ἐπὶ τῆς παρούσας
ἐφαιδρύνετο, ἀπίσης δὲ, ἀνία βαλλόμενος,
πέδημον ἐπέτενε· καὶ μόνος ἐκ λίθων ἠδονῆς καὶ
λύπης παρούσα διοικέμενος, τῆς οἰκείας ἀπέστη
καφότητος εἰς ἔξοισαν Φωνῆς, τὴν ἀναισθησάν
ἐκνικήσας.

Ἐθέλω δὲ σοι καὶ τὸ Μέμνονος ἀφηγήσασθαι
θαῦμα. Καὶ γὰρ ὄντως παρὰ δόξας ἢ τέχνη,
καὶ κρείττων ἀνθρωπίνης χειρὸς. Τῆ Τίθωνι
Μέμνονος εἰκάν ἦν ἐν Αἰθιοπία, ἐκ λίθου

Hoc intuiti simulacrum, Æthiopicum marmor Memnonis vocale existisse credidimus, quod accedente quidem die ejus præsentia lætatum fuerit; abeunte verò, mœrore tactum, quidpiam ingemuerit lugubre, solumque è marmoribus voluptatis ac doloris præsentia directum, mutam indolem suam cum dicendi facultate permutaverit, victo sensûs experte stupore. (Callistrat. *Statuæ*, pag. 891, edit. Lips. 1709.)

Volo Memnonis tibi quoque miraculum exponere. Verè enim stupenda fuit ars, et humanam excedens manum. Memnonis Tithoni filii simulacrum in Æthiopia erat, è marmore factum. At

πεπειμημένη. Οὐ μὴν ἐν τοῖς οἰκείοις ὄρεσι ἔμενε, λίθος ὢν· ἔδὲ τὸ τῆς φύσεως σιγηλὸν ἐνείχετο, ἀλλὰ, καὶ λίθος ὢν, εἶχεν ἐξοσίαν Φωνῆς. Νῦν μὲν γὰρ ἀίσχυσαν τὴν ἡμέραν παρσεφθέγγετο, ἐπισμαίνων τῇ Φωνῇ τὴν χαρὰν, καὶ ἐπὶ ταῖς τῆς μήτρης παρσιαῖς Φαιδρυνόμενος· νῦν δὲ, ἀποκλινομένης εἰς νύκτα, ἐλεεινὸν τι καὶ ἀλγεινὸν ἔστεινε, παρὸς τὴν ἀσπίδα ἀιώμενος. Ἡπόρει δὲ ἔδὲ δακρύων ὁ λίθος, ἀλλ' εἶχεν ὑπερτέμενα τῇ βολήσει καὶ ταῦτα. Καὶ ἦν Μέμνονος ἡ εἰκὼν μόνῃ τῷ ἀνδρωπεῖα διαλλάττειν μοι δοκῶσα σάματι, ὑπὸ δὲ τύχης τινὸς ὁμοίας, καὶ παρσεφθέγγετο, ἀρμένη κληυθύνετο. Εἶχεν ἔν ἐγκεκραμένα καὶ τὰ λυπηνὰ· καὶ πάλιν ἠδοῖης αἰθήσις αὐτὸν κατελάμβανεν, ὑπὸ ἀμφοτέρων τῶν παθῶν πληθύνον. Καὶ ἡ μὲν φύσις τὴν λίθων γένεσιν ἀφθόρην παρήγαγε, καὶ κωφὴν, καὶ μήτε ὑπὸ λύπης ἐθέλλουσαν διοικεῖσθαι, μήτε εἰδύται ἠδῆσαι, ἀλλὰ καὶ πάσαις τύχαις ἀτρωτῶν. Ἐκεῖνα δὲ τῷ Μέμνονος λίθῳ καὶ ἠδονὴν παρέδωκεν ἡ φύσις, καὶ πτέρων ἀνέμιξεν ἀλγεινῶν, καὶ μόνῃ ταύτῃ ἐπισάμεθα τὴν τέχνην, νοήματα λίθῳ, καὶ Φωνῇ ἐνθεῖσαν.

certe intra suos lapis non consistebat limites, neque, quod à natura ipsi competebat, silentium tenebat; verum, lapis quantumvis esset, vocis facultatem habebat. Modò enim orientem diem alloquebatur, voce gaudium significans, et ob matris presentiam latus: modò, ad noctem inclinatà die, miserandum et anxium quiddam gemebat, ob absentiam mœrore affectus. Neque verò lacrymis carebat, sed has quoque voluntati habebat obsequentes. Videbaturque mihi Memnonis imago ab humana natura solo corpore differre, cæterum simili quodam genio animique motu acta regebatur. Inmistam igitur sibi et tristitiam habebat, rursusque ipsum voluptatis occupabat sensus, ab utroque affectu perculsum. Naturaque lapidibus quidem indolem dedit vocalem minimè, atque mutam, et neque doloris regimen admittentem, neque lætitiæ participem, sed omnibus casibus invulnerabilem. Illi verò Memnonis lapidi et voluptatem natura indulsit, et cauti dolorem admiscuit: solamque hanc novimus artem, quæ sensa saxo et vocem inseruerit. (*Ibid.* pag. 900 et 901.)

XIII.

Ἀποθανεῖν δὲ (τὸν Ἀντίλοχον) εἶχ', ὡς οἱ πολλοὶ ἄδουσιν, ὑπὸ Μέμνονος, ἐξ Αἰθιοπίας ἦκοντος. Αἰθιοπα μὲν γὰρ γενέσθαι Μέμνονα, δυναστεύσαντα ἐπὶ τῶν Τρωϊκῶν ἐν Αἰθιοπία· ἐφ' ἧ καὶ τὸ Φάμμιον ὄρος ἀναχωσθῆναι λέγεται ὑπὸ τῆς Νείλου· καὶ θύουσιν αὐτῷ κατὰ Μεσσηνίαν καὶ Μέμφιν Αἰγύπτιοι καὶ Αἰθιοπεῖς, ἐπειδὴ ἀκτῖνα σφώτην ὁ ἥλιος ἐκβάλλῃ, παρ' ἧς τὸ ἀγάλμα Φωνῆν ἐκρήγνυσιν, ἢ τὸς θεοστυπέουσι ἀσπάζεται. Τρῶα δὲ ἔτερόν Φοι γενέσθαι Μέμνονα, νεώτερον τῆς Τρωϊκῆς, ὃν, ζῶντος μὲν Ἐκτορος, ἔδὲν βελτίω δόξα τῶν ἀμφὶ Διφροβόν τε καὶ Εὐφορβον, ἀποθανόντος δὲ παρσεφθέγγετο τε καὶ ἀσπείοντα νομισθῆναι καὶ τὴν Τροίαν ἐς αὐτὸν βλέψαι, κελῶς ἤδη σφάτθαι. Οὗτος, ἔνεε, τὸν κελῶν τε καὶ χρυσὸν Ἀντίλοχον ἀποκτεῖναι λέγεται, παρσεφθέγγοντα τῷ πατρὶ Νέστορος· ὅτε δὲ τὸν Ἀχιλλεῖα πυρᾶν τε τῷ Ἀντίλοχῳ ἦνσεν, καὶ πολλὰ ἐς αὐτὴν σφάτθαι, τὰ τε ὄπλα καὶ τὴν κεφαλὴν τῷ Μέμνονος ἐπικαῦσαι αὐτῷ.

Ocquis (Antilochem) verò esse, non, ut vulgò canunt, à Memnone, ex Æthiopia adveniente. Existisse enim Æthiopem quidem Memnonem, penes quem Trojani belli tempore in Æthiopia rerum esset summa, sub quo et Psammis mons à Nilo dicitur esse aggestus; eique ipsi circa Meroem sacra faciunt ac Memphin Ægyptii atque Æthiopes, simul ac primos sol emittit radios, quibus mota statua vocem emittit, quâ eos, à quibus colitur, salutatur. Trojanum tamen Memnonem diversum ab illo fuisse ait, omnium heroum Trojanorum natu minimum, qui, dum Hector viveret, nihil Deiphobo atque Euphorbo melior sit visus; defuncto verò eo, pro promptissimo fortissimoque fuerit habitus: atque ad eum, rebus jam attritis, Trojam maximè respexisse. Hic, ò hospes, pulchrum optimumque interfecisse Antilochem dicitur, dum pro patre Nestore diinicaret: quo facto Achillem pyram Antilocho struxisse aiunt, multaque ei imponenda mactasse; armaque Memnonis ac caput in ea cremasse, ut ipsi gratificaretur. (*Philostrat. Heroica*, pag. 699, edit. Lips. 1709.)